

J. DUCULOT, S. A., GEMBLOUX
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

MONNAIES ET COLONISATION DANS L'OCCIDENT GREC

PAR

Léon LACROIX

Professeur à l'Université de Liège

« Les annales humaines se composent
de beaucoup de fables mêlées à
quelques vérités ».
(CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé*).

Impression décidée le 3 mai 1965

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

- E. BABELON, *Traité* = *Traité des monnaies grecques et romaines*.
BCH = *Bulletin de correspondance hellénique*.
J. BÉRARD, *Colonisation*² = *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, 2^e éd., 1957.
BMC = *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*.
Jahrbuch = *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*.
JHS = *Journal of Hellenic Studies*.
JIAN = *Journal international d'archéologie numismatique*.
Num. Chron. = *Numismatic Chronicle*.
PAULY-WISSOWA, RE = *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*.
Ch. PICARD, *Manuel* = *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*.
RA = *Revue archéologique*.
RBN = *Revue belge de numismatique*.
REA = *Revue des études anciennes*.
Revue num. = *Revue numismatique*.
ROSCHER, *Lexikon* = *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*.
RVV = *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*.
SAGLIO-POTTIER, DA = *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.
Sylloge = *Sylloge nummorum graecorum*.
Pour les fragments des historiens grecs, on renvoie à F. JACOBY, *Die Fragmente der griechischen Historiker* ; pour les auteurs qui n'ont pas encore été repris dans l'ouvrage de Jacoby, à C. MUELLER, *Fragmenta historicorum graecorum (FHG)* ; pour les géographes, à C. MUELLER, *Geographi graeci minores (GGM)*.

INTRODUCTION

On a souvent retracé l'histoire de la colonisation grecque en Italie méridionale et en Sicile. Récemment encore, deux éminents spécialistes, T. J. Dunbabin et J. Bérard, se sont occupés de la question et ils lui ont consacré des ouvrages fondamentaux, où la documentation philologique et archéologique a été mise en œuvre avec une remarquable maîtrise (1). Mais, tandis que J. Bérard traite de l'installation des colonies grecques et passe en revue toutes les traditions, historiques ou légendaires, qui se rattachent à ce phénomène, T. J. Dunbabin a tenté de présenter les différents aspects de la civilisation dans cette région du monde grec, depuis l'apparition des premiers colons jusqu'au début du V^e siècle (2).

Conçus de points de vue assez différents, les livres de Dunbabin et de Bérard se complètent mutuellement. Je les ai eus constamment sous les yeux et j'ai pu souvent me contenter d'y renvoyer le lecteur. Néanmoins, il m'a paru nécessaire de rappeler tout d'abord quelques faits essentiels, que l'on doit avoir présents à l'esprit dès qu'on cherche à suivre la trace des colons grecs sur les rivages de la Sicile et de l'Italie méridionale.

L'histoire de la colonisation grecque en Occident débute avec l'arrivée des Eubéens qui s'installent à Pithécoussae (Ischia) et à Cumès en Campanie vers le milieu du VIII^e siècle (3). Strabon attribue la fondation de Cumès à des Chalcidiens et à des Cuméens. Ces derniers ne venaient pas de Kymé en Éolide, comme

(1) T. J. DUNBABIN, *The Western Greeks*, Oxford, 1948; J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, 2^{me} éd., Paris, 1957. Dans un ouvrage publié après sa mort, survenue accidentellement en 1957, J. Bérard a donné un exposé d'ensemble sur l'histoire de la colonisation grecque : *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris, 1960.

(2) Sur l'histoire de la Sicile et de l'Italie méridionale au VI^e siècle et dans la première moitié du V^e siècle, voir maintenant l'ouvrage de Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria. Sizilien und Grossgriechenland in archaischer und frühklassischer Zeit*, Munich, 1963.

(3) Cumès était considérée comme la plus ancienne de toutes les colonies grecques de Sicile et d'Italie : STRABON, V, 243; voir ci-dessous, chap. V, § 2.

on l'a parfois prétendu, mais d'une cité homonyme, beaucoup plus obscure, qui était située sur la côte orientale de l'Eubée.

Ce sont également les Chalcidiens qui sont intervenus les premiers en Sicile, où ils fondèrent la ville de Naxos sur la côte orientale de l'île ⁽¹⁾. Naxos elle-même ne devait pas tarder à donner naissance à deux autres colonies, Catane, au pied de l'Etna, et Léontini, au sud d'une vaste plaine arrosée par le Symaethos. Enfin, nous retrouvons les Chalcidiens sur les deux rives du détroit, à Zancle et à Rhégion. C'est de Zancle que partiront plus tard, vers le milieu du VII^e siècle, les colons qui iront s'installer à Himère, dans la partie occidentale de la Sicile ⁽²⁾.

En même temps que les Chalcidiens, apparaissent en Sicile les Mégariens et les Corinthiens. Les premiers sont les fondateurs de Mégara Hyblaea. Comme les Chalcidiens, ils iront ensuite s'établir dans la partie occidentale de la Sicile, où ils fonderont Sélinonte, vers 650 avant J. C. ⁽³⁾. Quant aux Corinthiens, ils s'installent à Syracuse, qui donna naissance à d'autres villes, entre autres à Camarina.

En Italie méridionale, la colonisation du golfe de Tarente est essentiellement l'œuvre des Grecs venus de l'Achaïe, au nord du Péloponnèse. Sybaris, Crotona et Métaponte figurent au nombre des colonies achéennes, ainsi que Caulonia, colonie de Crotona. Mais les Achéens ont également créé des colonies sur les côtes de

⁽¹⁾ La fondation de Naxos est datée de 734 dans la chronologie de THUCYDIDE, VI, 3-5 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation* ², p. 89. En faveur d'une chronologie haute, qui situerait la fondation de Naxos en 757, voir G. VALLET et F. VILLARD, *Les dates de fondation de Mégara Hyblaea et de Syracuse*, dans *BCH*, 76 (1952), p. 323 ; voir aussi J. BÉRARD, *Colonisation* ², p. 124 ; *L'expansion et la colonisation grecques*, p. 72. Sur ces problèmes de chronologie, particulièrement difficiles à résoudre, voir l'ouvrage de R. VAN COMPENOLLE, *Étude de chronologie et d'historiographie siciliotes*, Bruxelles-Rome, 1960 (= *Études de philologie, d'archéologie et d'histoire ancienne publiées par l'Institut historique belge de Rome*, V). Malgré les vives critiques dont elle est aujourd'hui l'objet, la chronologie de Thucydide trouve encore des défenseurs parmi les historiens de la Sicile antique ; voir AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 351 ss. Voir aussi, dans le même sens, A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, Manchester, 1964, p. 221, n. 2.

⁽²⁾ Sur la fondation d'Himère, voir G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, Paris, 1958, p. 85 ss.

⁽³⁾ Sur la fondation de Sélinonte, voir les articles de G. VALLET et F. VILLARD, dans *BCH*, 76 (1952), p. 318 ss. ; 82 (1958), p. 16 ss. Sur cette question, voir aussi J. BÉRARD, *Colonisation* ², pp. 245-246 ; R. VAN COMPENOLLE, *op. cit.*, p. 42 ss. (avec la bibliographie). AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 31, adopte la date de 628/7 selon le système chronologique de Thucydide.

la mer Tyrrhénienne ; Posidonia et Laos doivent leur fondation aux Sybarites, tandis que Térina a été fondée par les Crotoniates. En dehors des colonies achéennes, la plus importante des colonies grecques de l'Italie méridionale est la ville de Tarente, où les Lacédémoniens se sont installés vers la fin du VIII^e siècle.

La colonisation se poursuit au VII^e siècle et elle est marquée par l'intervention de Grecs venus d'autres régions. De la Locride viennent les fondateurs de Locres en Italie méridionale. De Rhodes et de Crète arrivent des colons qui s'installent d'abord à Géla, sur la côte méridionale de la Sicile, et plus tard, dans la première moitié du VI^e siècle, à Agrigente. Les Grecs d'Asie Mineure ne sont pas restés étrangers à ce mouvement de colonisation. Siris, sur le golfe de Tarente, est fondée par des Ioniens de Colophon. Des Cnidiens, associés à des Rhodiens, prennent possession des îles Lipari. Des Phocéens s'établissent à Élée, au sud de Posidonia. Des Samiens s'emparent de Zancle, mais ils en seront expulsés après quelques années par le tyran Anaxilas.

Comme on peut s'en rendre compte, la colonisation grecque en Occident s'est réalisée progressivement, une colonie fondant elle-même d'autres colonies, et les étapes essentielles étaient franchies depuis longtemps lorsque les Grecs de Sicile et d'Italie méridionale se sont mis à frapper monnaie. En Sicile, les émissions les plus anciennes sont celles d'Himère et de Sélinonte, que l'on date de la première moitié du VI^e siècle (1). Le monnayage débute à Naxos vers le milieu du VI^e siècle, à Syracuse vers 530, à Géla vers la fin du VI^e siècle (2). Quant aux monnaies incuses des villes d'Italie méridionale, elles ne sont pas antérieures à la seconde moitié du VI^e siècle et G. Vallet a proposé récemment de placer les premières monnaies incuses de Zancle et de Rhégion dans les années qui précèdent immédiatement le règne d'Anaxilas, c'est-à-dire vers 500 avant J. C. (3).

Dans ces conditions, il est évident que les monnaies ne peuvent nous apporter un témoignage direct sur l'installation des peuples grecs dans leurs colonies de Sicile et d'Italie méridionale. Cependant, les types monétaires nous ont conservé le souvenir

(1) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, pp. 325-326.

(2) Pour Naxos et pour Géla, voir H. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 30 et p. 37. Pour Syracuse, voir E. BOEHRINGER, *Die Münzen von Syrakus*, Berlin, 1929, p. 91.

(3) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 331.

des traditions relatives à la colonisation et ils éclairent certains aspects de ce phénomène. Nous pourrions demander aux monnaies des renseignements sur les liens qui unissent la métropole à la colonie (1). Nous pourrions également les interroger sur certains aspects de la colonisation légendaire, aussi bien en Sicile qu'en Italie méridionale. Elles nous offriront aussi des indications sur le site de la colonie et sur les ressources naturelles qui ont pu contribuer à son développement. Enfin, la présence sur les monnaies d'emblèmes apolliniens nous permettra de reprendre l'étude d'une question fort controversée et de préciser le rôle attribué à l'oracle de Delphes dans la fondation des colonies grecques.

On verra que l'histoire proprement dite a relativement peu de part à cette enquête. Il ne faut pas s'en étonner. Avant l'époque hellénistique, les événements historiques n'ont guère laissé de traces dans les motifs choisis pour décorer le monnayage. En particulier, on ne manquera pas d'observer que, quand les colonies grecques ont voulu évoquer leurs origines, elles ont mis sur leurs monnaies l'image d'un héros, fondateur ou éponyme, appartenant au domaine de la légende, et non l'effigie d'un personnage qui aurait pu réellement revendiquer la qualité de fondateur (2).

On ne cherchera pas non plus dans les pages qui suivent un exposé systématique sur les types monétaires des villes de Sicile et d'Italie méridionale ni un essai d'interprétation portant sur l'ensemble de ces motifs. En fait, c'est une série d'études que j'ai groupées selon leurs affinités et qui ont pour trait commun de se rapporter toutes aux mêmes problèmes, la présence des Grecs en Occident, leur installation sur le sol de la Sicile et de l'Italie méridionale, les traditions qui se sont créées pour rehausser le prestige de ces villes nouvelles et les circonstances qui ont favorisé leur extraordinaire développement. On verra que les types monétaires nous apportent sur ces problèmes plus de renseignements que l'on n'aurait pu le supposer. On verra aussi que des monnaies pourtant célèbres étaient bien loin de nous avoir livré leurs secrets. On en a un bel exemple avec les types monétaires

(1) Sur les rapports entre métropole et colonie, voir l'intéressant ouvrage de A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, Manchester, 1964.

(2) On pourrait invoquer l'exemple d'Archias, fondateur de Syracuse, ou celui de Phalanthos, fondateur de Tarente, mais voir ci-dessous, chap. III, § 3.

de Sélinonte, maintes fois reproduits et commentés, et dont, jusqu'à présent, on n'avait pas réussi à établir la véritable signification. Autre surprise encore lorsque, passant de Sélinonte à Ségeste, on s'aperçoit que le problème posé par la présence des Troyens en Sicile se ramène à des données fort simples, qui avaient cependant échappé aux historiens de la Sicile antique.

S'il est une leçon à tirer de ces recherches, c'est que la numismatique ne peut sans dommage continuer à vivre en vase clos, comme elle a eu trop souvent tendance à le faire jusqu'à présent. Elle ne peut se priver de l'aide des autres sciences ni leur refuser son appui. La monnaie, en effet, n'a pas été créée pour charmer les loisirs de quelques collectionneurs ou pour occuper les veilles studieuses de quelques spécialistes. Par sa nature même, elle était destinée à refléter des conceptions qui devaient être accessibles à un grand nombre d'individus et qui se sont exprimées sous les formes les plus diverses. Ne nous étonnons pas de découvrir chez un auteur ancien le renseignement qui nous permettra d'interpréter un type monétaire. A l'occasion, une peinture de vase ne sera pas moins instructive. Il importe au numismate de faire appel à toutes les ressources de la littérature, de l'épigraphie et de l'archéologie. Il se verra récompensé de ses efforts quand il aura réussi par ce moyen à déchiffrer, en partie tout au moins, le langage souvent mystérieux que nous parlent les monnaies et à résoudre quelques-unes des énigmes qu'elles offrent à nos investigations ⁽¹⁾.

L'illustration de cet ouvrage a été établie de manière à permettre au lecteur de suivre mes raisonnements. Je n'ai pas cherché à recourir à des documents inédits, ni à multiplier les exemples. On pourra du reste découvrir aisément d'autres reproductions des pièces les plus célèbres, car les monnaies de Sicile et d'Italie méridionale, en raison de leur intérêt artistique, occupent une place privilégiée dans la plupart des ouvrages

⁽¹⁾ Parmi les sujets traités dans le présent ouvrage, il en est qui avaient fait l'objet d'une communication à la Société royale de numismatique ; voir les procès-verbaux de cette Société, dans *RBN*, 103 (1957), p. 178 ; 106 (1960), p. 356 ; 109 (1963), p. 232. Sur la légende de l'origine troyenne des Élymes, on trouvera un résumé d'une conférence faite à l'Université de Strasbourg en 1963 dans *Bull. de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1964, pp. 265-270.

généraux consacrés à la numismatique grecque (1). Quant au texte, j'en avais terminé la rédaction en septembre 1964 : je me suis efforcé néanmoins de tenir au courant la bibliographie en signalant dans mes notes quelques publications récentes, dont j'ai pu tirer parti au cours d'une dernière révision.

(1) Parmi ces ouvrages, je signalerai particulièrement, en raison de la qualité de l'illustration, le livre de P. R. FRANKE et M. HIRMER, *Die griechische Münze*, Munich, 1964.

CHAPITRE I

MÉTROPOLES ET COLONIES

Naxos, la plus ancienne des colonies grecques de Sicile, a-t-elle été fondée avec la participation des Naxiens venus des Cyclades ? Le problème a été souvent discuté et, comme une colonie grecque adopte parfois l'emblème de sa métropole et se sert de cet emblème pour décorer son monnayage, on a cherché à mettre en rapport les monnaies de la Naxos sicilienne et celles de la Naxos cycladique. Nous aurons à reprendre l'étude de cette question et nous pourrons constater que la présence de Naxiens parmi les colonisateurs de la Sicile n'est attestée ni par les textes des auteurs anciens ni par le témoignage des monnaies.

Les « types samiens » qui ornent les monnaies de Messéné et de Rhégion posent un problème quelque peu différent, car nous savons effectivement que des exilés samiens sont venus s'établir sur les rives du détroit à l'époque d'Anaxilas. On a fait observer, il est vrai, que les motifs adoptés à Messéné et à Rhégion ne peuvent être considérés comme de simples reproductions des types monétaires de Samos, mais ces différences, comme je m'efforcerai de le montrer, ne sont pas suffisantes pour écarter toute influence samienne sur les monnaies des villes du détroit.

Ce sont aussi les rapports entre colonie et métropole qui doivent nous permettre d'interpréter les types monétaires de Sélinonte. On avait cherché l'explication de ces motifs dans les travaux hydrauliques attribués au philosophe Empédocle, mais cette théorie ne repose sur aucune base solide et elle ne mérite pas d'être prise au sérieux. C'est en partant d'autres considérations et en me fondant sur l'étude des cultes et des traditions religieuses que j'ai repris l'examen d'un problème qui a souvent retenu l'attention des numismates et, si j'ai réussi à le résoudre, je puis dire que j'aurai atteint un des principaux objectifs que je m'étais proposés au cours de mes recherches.

1. La fondation de Naxos

Dans son étude sur la céramique des Cyclades, Ch. Dugas rappelle le rôle joué par Chalcis d'Eubée au IX^e et au VIII^e siècle avant J. C. A une époque où Chalcis pouvait être considérée comme « la véritable capitale du monde insulaire » et « le centre d'attraction de toutes les Cyclades », les Grecs des îles se seraient joints aux Chalcidiens, quand ceux-ci entreprirent d'installer des colonies aussi bien dans le nord de la mer Égée que dans la partie orientale de la Sicile :

« Le nom de Naxos, donné à une colonie chalcidienne sur la côte de Sicile, atteste l'importance de l'élément insulaire dans les entreprises chalcidiennes et la solidarité qui unit la grande ville d'Eubée aux villes plus modestes de l'Archipel » (1).

En fait, ce nom de Naxos pose un problème qui serait facile à résoudre si nous avions la preuve que des colons venus de Naxos dans les Cyclades ont accompagné les Chalcidiens, quand ceux-ci sont venus s'établir en Sicile. Raoul-Rochette admettait déjà la participation de Naxiens à la colonisation chalcidienne (2) et, depuis lors, cette théorie a été souvent reprise. Adoptée par Ziegler dans l'article « Naxos » de l'encyclopédie de Pauly-Wissowa (3), on la retrouve également dans le livre de H. Cahn sur le monnayage de Naxos en Sicile (4) et dans l'ouvrage de T. J. Dunbabin sur la colonisation grecque en Occident (5). J. Bérard, au contraire, s'est prononcé contre cette hypothèse, mais sa démonstration n'a pas paru concluante à R. Van Compernelle, qui s'est efforcé de la réfuter (6). Je reprendrai à mon tour

(1) Ch. DUGAS, *La céramique des Cyclades*, Paris, 1925, p. 109. Chalcidiens et Andriens auraient collaboré à la fondation de villes dans la Chalcidique : PLUTARQUE, *Quaest. gr.*, 30 (*Mor.*, 298) ; cf. Fr. GEYER, *Topographie und Geschichte der Insel Euböia*, Berlin, 1903, p. 42 (= *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, Heft 6).

(2) RAOUL-ROCHETTE, *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, Paris, 1815, t. 3, pp. 176-177.

(3) K. ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, 16 (1935), col. 2066.

(4) H. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, p. 13.

(5) T. J. DUNBABIN, *The Western Greeks*, p. 8. Fr. GEYER, *op. cit.*, p. 38, admet aussi la participation des Naxiens, mais je n'ai pas cherché à dresser le relevé des opinions que l'on peut voir exprimées à ce sujet dans les différents ouvrages sur la colonisation.

(6) Voir R. VAN COMPERNELLE, *La fondation de Naxos et les sources littéraires*, dans *Bull. Inst. histor. belge de Rome*, 26 (1950-1951), p. 163 ss.

l'examen de ce problème en faisant appel aux sources littéraires et au témoignage des monnaies. Comme on pourra s'en rendre compte, je me rallie aux vues de J. Bérard, dont la démonstration me paraît un modèle de prudence et de lucidité (1).

Thucydide attribue la fondation de Naxos à des Chalcidiens de l'Eubée, placés sous la conduite de l'oeciste Thouclès (2). Éphore fait de Théoclès un Athénien et il place sous son autorité des Chalcidiens de l'Eubée, quelques Ioniens et des Doriens, qui étaient en majeure partie des Mégariens. Les Chalcidiens fondèrent Naxos et les Doriens Mégara, appelée auparavant Hybla (3). Quant aux Ioniens, il n'en est plus question par la suite et leur origine n'est pas autrement précisée. On est donc amené à se demander, avec J. Bérard, si ce nom d'Ioniens ne désigne pas tout simplement les Chalcidiens.

La version que nous a transmise Éphore porte la trace de remaniements qui permettaient aux Athéniens de revendiquer une part importante dans la colonisation de la Sicile. En effet, le fondateur Théoclès, dont nous connaissons par ailleurs l'origine chalcidienne, nous est présenté comme un Athénien (4). La mention des Ioniens, à côté des Chalcidiens, procède, semble-t-il, des mêmes préoccupations. Elle souligne l'origine ionienne des fondateurs de Naxos et elle permet de les opposer aux Doriens, fondateurs de Mégare. Mais J. Bérard a fait observer avec raison que l'opposition entre Doriens et Ioniens n'a pris vraiment toute sa signification qu'au V^e siècle avant J. C., lorsque ces deux éléments se sont affrontés en Grèce et en Sicile (5).

On a néanmoins prétendu que les Ioniens mentionnés par Éphore étaient originaires de l'île de Naxos et l'on a invoqué, en faveur de cette théorie, un fragment d'Hellanicos, conservé par Étienne de Byzance (6). Mais ce texte, comme l'a reconnu

(1) Voir J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 79-80.

(2) THUCYDIDE, VI, 3, 1.

(3) ÉPHORE, 70 F 137 Jacoby (= STRABON, VI, 267).

(4) Sur cette question, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 78. L'origine chalcidienne de Théoclès est attestée par Hellanicos dans le fragment cité ci-dessous, n. 6.

(5) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 79.

(6) HELLANICOS, ap. STEPH. BYZ., s. v. Χαλκίς. 'Ελλάνικος ἱερείων Ἦρας δευτέρω Θεοκλῆς ἐκ Χαλκίδος μετὰ Χαλκιδέων καὶ Ναξίων ἐν Σικελίῃ πόλεις ἐκτίσσε. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 77, n. 1 et R. VAN COMPENOLLE, *op. cit.*, p. 164, n. 3, s'en tiennent au texte des manuscrits ; ils écartent avec raison les corrections adoptées par C. MUELLER, *FHG*, I, p. 51, fr. 50 et par F. JACOBY, *F Gr Hist.*, 4 F 82.

J. Bérard, ne concerne pas les origines de Naxos. Hellanicos rapporte que « Théoclès de Chalcis, avec des Chalcidiens et des Naxiens, fonda des villes en Sicile », et nous savons effectivement que, quelques années après leur arrivée, les Naxiens, sous la conduite de Théoclès, allèrent s'installer à Catane et à Léontini (1).

On a fait aussi intervenir dans le débat un texte d'Appien, où il est question d'Apollon Archégète, dieu des Naxiens, et de la statuette de cet Apollon Archégète, « qu'érigèrent jadis les Naxiens au temps de leur installation en Sicile » (2). Si Appien entend par là des Naxiens venus des Cyclades, il faut admettre qu'il leur attribuait entièrement la fondation de Naxos. Mais il est évident qu'il ne pouvait ignorer le rôle des Chalcidiens, et ce sont, en effet, les Chalcidiens qui, à leur arrivée en Sicile, érigèrent près de la ville qu'ils venaient de fonder un autel d'Apollon Archégète (3). Dans ces conditions, on peut être certain que les Naxiens mentionnés par Appien ne sont pas des Grecs originaires de l'île de Naxos, mais les habitants de la colonie sicilienne.

On est donc obligé de reconnaître que, parmi tant de témoignages relatifs à la fondation de Naxos, il n'en est aucun où le nom de Naxiens puisse être considéré comme désignant expressément les habitants de l'île de Naxos (4). A défaut de textes des auteurs anciens, les monnaies pourront-elles nous éclairer sur les liens de parenté que l'on suppose entre les deux villes ? Sans doute permettent-elles d'établir que Dionysos était de part et d'autre la principale divinité. Mais l'examen des types monétaires ne nous apporte pas d'indications plus précises, car les monnaies archaïques de la Naxos cycladique sont décorées d'un canthare (Pl. I, 3), tandis que les monnaies de la Naxos sicilienne offrent au droit une tête de Dionysos et, au revers, une grappe de raisin (Pl. I, 1) (5). Il est donc impossible d'établir un rapport direct

(1) Sur la fondation de Léontini et de Catane par Théoclès, voir THUCYDIDE, VI, 3, 3 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 82 ss.

(2) APPIEN, *Bellum Civile*, V, 12, 109 : ... και ὠρμίσατο ἐς τὸν Ἀρχηγέτην, Ναξίαν τὸν θεόν, ὡς χάρακα θησόμενος ἐνταῦθα καὶ ἀποπειράσων τοῦ Ταυρομενίου. ὁ δὲ Ἀρχηγέτης Ἀπόλλωνος ἀγαλματίων ἐστίν, ὁ πρῶτον ἐστήσαντο Ναξίαν οἱ εἰς Σικελίαν ἀπωκισμένοι.

(3) THUCYDIDE, VI, 3, 1.

(4) AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 97, n. 1, admet que des habitants de l'île des Cyclades ont pu collaborer à la fondation de la colonie, mais il fait observer que les textes des auteurs anciens ne nous apprennent rien à ce sujet.

(5) Sur les monnaies archaïques des Naxiens de la mer Égée, voir E. BABELON,

entre les types monétaires des deux Naxos, impossible aussi de soutenir que la prétendue colonie naxienne a emprunté l'emblème de sa métropole (1). En effet, le canthare n'apparaît sur le monnayage de la ville de Naxos en Sicile qu'à partir de l'époque classique et il sert habituellement d'attribut au Silène qui est représenté sur les tétradrachmes (Pl. I, 2), les didrachmes et les drachmes (2). Seules quelques monnaies divisionnaires offrent au revers l'image d'un canthare, au lieu de la grappe de raisin, qui est l'emblème habituel (3). Par ailleurs, les monnaies archaïques de la ville sicilienne ne révèlent aucune influence de l'art des Cyclades, comme l'a montré H. CAHN à propos d'un statère décoré d'une tête de Silène et qui est généralement attribué à l'île de Naxos (4). Quant au culte d'Apollon Archégète, il est attesté en Sicile dès le début de la colonisation, mais il n'y a aucune raison d'en chercher l'origine dans les Cyclades et de le rattacher aux cultes de Délos ou de Naxos (5).

Qu'une ville sicilienne porte le même nom qu'une île des Cyclades ne peut suffire à prouver que des habitants de cette île ont participé à la colonisation de la Sicile. Le nom de Naxos semble du reste avoir été assez répandu. Étienne de Byzance signale qu'il existait, outre Naxos des Cyclades et Naxos de Sicile, d'autres endroits de même nom (6), auxquels nous pouvons encore ajouter la ville de Naxia en Carie (7). Quant à l'origine du mot « Naxos », elle reste pour nous fort mystérieuse. On a

Traité, II, 1 (1907), nos 1949-1952 (pl. LXII, 4-7). Sur les monnaies de Naxos en Sicile, voir l'excellente monographie de H. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944.

(1) On ne peut donc écrire avec R. VAN COMPENOLLE, dans *Bull. Inst. histor. belge de Rome*, 26 (1950-1951), p. 181 : « Il n'en est pas moins vrai que les types du monnayage de la cité sicilienne dérivent incontestablement de ceux de l'île cycladique ».

(2) H. CAHN, *op. cit.*, p. 114 ss.

(3) H. CAHN, *op. cit.*, pp. 129-130, nos 97 et 98 (pl. IV).

(4) H. CAHN, *op. cit.*, p. 37 (pl. X, H).

(5) Sur cette question, voir R. VAN COMPENOLLE, *op. cit.*, p. 181 ss. J' reviendrai sur le culte d'Apollon Archégète à propos de l'intervention de Delphes dans la colonisation ; voir ci-dessous, chap. V.

(6) STEPH. BYZ., s. v. *Nάξος* νήσος τῶν Κυκλάδων ... ἐστὶ καὶ πόλις Σικελίας. καὶ ἄλλοι τόποι Νάξοι.

(7) Sur cette dernière, voir W. RUGE, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XVI (1935), col. 2063 ; L. ROBERT, dans *Revue de philologie*, 1936, pp. 275-276. Voir aussi, à propos du nom de Naxos à Milet, les observations de L. ROBERT, dans N. FIRATLI, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964 (= *Bibl. archéol. et histor. de l'Institut français d'Istanbul*, XV), p. 179.

proposé d'expliquer ce terme par une étymologie sémitique et l'on a supposé que des Phéniciens avaient établi un comptoir sur la côte orientale de la Sicile (1), mais ceci demanderait à être appuyé sur des arguments plus solides.

La présence du culte de Dionysos ne permet pas non plus de prouver que des Naxiens venus de la mer Égée se sont installés en Sicile, car le culte de Dionysos a pu se développer aisément dans une région propice à la culture de la vigne. Or, si les vins de l'île de Naxos étaient célèbres (2), on peut en dire autant des vins de Taouroménion, ville fondée à proximité de Naxos, après la destruction de l'ancienne colonie chalcidienne (3).

Quand on cherche à justifier le nom de Naxos, appliqué à la colonie grecque de Sicile, on doit tenir compte des témoignages des auteurs anciens sur la prospérité de Naxos dans les Cyclades. A propos de l'expédition d'Aristagoras, Hérodote écrit que « Naxos, par son opulence, tenait le premier rang parmi les îles » (4). On nous dit même qu'elle avait mérité le nom de « petite Sicile » (5) et l'on peut croire que cette désignation n'était pas due seulement aux dimensions du territoire, qui faisaient de Naxos une des îles les plus importantes de la mer Égée, mais à la richesse du sol. Bien entendu, la comparaison a pu se faire en sens inverse. Quand les colons chalcidiens ont débarqué en Sicile, ils n'ont pu manquer d'être surpris par la richesse de ce « nouveau monde » et par les promesses que le sol leur offrait. Le nom de Naxos est venu naturellement à leur esprit, parce qu'il désignait une des terres les plus florissantes de la mer Égée, une île qui était renommée dans tout le monde grec pour sa fertilité.

(1) V. BÉRARD, *Les navigations d'Ulysse*, Paris, IV (1929), pp. 418-419; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 80; H. CAHN, *op. cit.*, p. 13. Sur la présence de Phéniciens, voir cependant G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 85, n. 5.

(2) Voir les textes auxquels renvoie R. HERBST, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XVI (1935), col. 2092.

(3) PLINE, *HN*, XIV, 25 et 66.

(4) HÉRODOTE, V, 28; sur la fertilité de l'île de Naxos, voir R. HERBST, *op. cit.*, col. 2092.

(5) AGATHÉMÈRE, § 25, *GGM*, II, p. 486, Müller: τῶν δὲ Κυκλάδων κρατίστη ἐστὶν ἡ Νάξος· διὸ μικρὰ λέγεται Σικελία; PLINE, *HN*, IV, 67. Sur les noms de l'île de Naxos, voir R. HERBST, *op. cit.*, col. 2081.

2. Les Samiens sur les rives du détroit

Passons maintenant à un autre problème, qui concerne l'intervention des Samiens à Zancle et l'apparition de « types samiens » sur les monnaies de Messéné et de Rhégion. Thucydide s'est contenté de résumer les événements qui ont marqué la présence des exilés samiens sur les rives du détroit. L'historien ancien rapporte que des Samiens, accompagnés d'autres Ioniens qui fuyaient la domination des Perses, abordèrent en Sicile et qu'ils expulsèrent de Zancle les Chalcidiens. Peu de temps après, les Samiens furent chassés à leur tour par Anaxilas, tyran de Rhégion, qui installa à Zancle une population mêlée et qui appela la ville Messéné, du nom de son ancienne patrie (1).

Une version plus détaillée de ces mêmes événements nous a été conservée par Hérodote. Selon cette version, ce sont les Zancléens qui, après la prise de Milet, en 494, avaient invité les Ioniens à venir fonder une colonie en Sicile. L'invitation fut acceptée par les Samiens et par les Milésiens qui avaient échappé au désastre. Mais Anaxilas détourna l'expédition de son but. Il conseilla aux Samiens de s'emparer de Zancle, en profitant de l'absence des Zancléens, occupés à guerroyer ailleurs. Les Samiens prirent Zancle, tandis que les Zancléens faisaient appel à leur allié, Hippocrate, tyran de Géla. Ce dernier, au lieu de défendre les Zancléens, conclut un arrangement à leurs dépens. Il livra aux Samiens trois cents notables zancléens pour les mettre à mort, mais les Samiens les épargnèrent. « C'est ainsi, conclut Hérodote, que les Samiens, après avoir échappé aux Mèdes, s'emparèrent sans difficulté de la très belle ville de Zancle » (2).

Nous possédons des monnaies qui ont été frappées par les Samiens pendant leur séjour à Zancle. Elles portent au droit la dépouille d'une tête de lion, qui se détache en relief sur un champ circulaire en forme de bouclier, et, au revers, une proue de bateau (Pl. I, 4) (3). Il est aisé de reconnaître dans la tête de lion le type

(1) THUCYDIDE, VI, 4, 6.

(2) HÉRODOTE, VI, 22-24. Cf. AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 168 ss.; sur les monnaies de Zancle-Messana et de Rhégion, voir appendice II, p. 354 ss.

(3) Sur ces monnaies, voir H. E. GIELOW, *Die Silberprägung von Dankle-Messana*, diss. Munich, 1931, p. 36 ss., nos 82-92 (pl. 7); E.S.G. ROBINSON, *Rhegion, Zankle-Messana and the Samians*, dans *JHS*, 66 (1946), pp. 14-15 et p. 20, nos 47-51 (pl. V); *Id.*, dans *Num. Chron.*, 1961, p. 107, n° 1; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, pp. 338-339 (pl. XIX, 1, 2).

habituel des monnaies de Samos (Pl. I, 5). Quant à la proue de bateau, c'est également un type samien, qui apparaît à diverses reprises sur les monnaies de la cité (1).

Après quelques années, sans doute en 488, Anaxilas s'empara de Zancle, dont il délogea les Samiens, et il changea le nom de la cité en celui de Messéné (2). Thucydide explique ce nom par l'origine messénienne du tyran, mais d'autres témoignages permettent de croire que, parmi les hommes d'origine diverse installés à Zancle par Anaxilas, figuraient surtout des Messéniens (3). Placées sous une même autorité, Messéné et Rhégion constituèrent ainsi ce que l'on peut appeler, avec G. Vallet, « le royaume du détroit » (4). Les deux villes continuèrent à frapper monnaie séparément, mais selon le même étalon et avec des types communs : au droit, une tête de lion de face ; au revers, une tête de veau de profil à gauche (Pl. I, 6) (5).

On attribue généralement à ces types monétaires une origine samienne. La dépouille de lion de face et la tête de taureau de profil qui ornent habituellement les monnaies de Samos auraient servi de modèles aux graveurs de Messéné et de Rhégion (6).

(1) Sur les monnaies archaïques de Samos, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, nos 355-382 (pl. IX, 2-22) ; 443-464 (pl. XI, 19-30). On a supposé que la proue de bateau, qui orne les monnaies frappées par les Samiens de Zancle, faisait allusion au voyage entrepris par les exilés samiens : E. BABELON, *Traité*, II, 1, col. 1474 ; H. E. GIELOW, *op. cit.*, p. 49 ; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 339. J'y verrais plus simplement un des emblèmes de Samos, bien attesté sur les monnaies. Pour des exemples, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 463 (pl. XI, 30), 464 ; II, 2, n° 1808 (pl. CL, 26), 1820 (pl. CL, 35), 1821, 1850 (pl. CLI, 18). A l'époque impériale, la proue de bateau accompagne parfois l'image d'Héra : L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, Liège, 1949, p. 207.

(2) THUCYDIDE, VI, 4, 6. HÉRODOTE, VII, 164, signale aussi le changement du nom de la cité, mais sans préciser que ce changement était dû à Anaxilas. Sur la date de 488, voir G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 341.

(3) Le changement du nom de Zancle est attribué aux Messéniens par STRABON VI, 268 et par PAUSANIAS, IV, 23, 9. Sur la valeur de cette tradition, voir G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 344.

(4) G. VALLET, *op. cit.*, p. 355.

(5) Sur ces monnaies, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, nos 2188 à 2190 (pl. LXXI, 9 à 11) ; 2210 et 2211 (pl. LXXII, 9 et 10) ; E. S. G. ROBINSON, dans *JHS*, 66 (1946), p. 15 ss., nos 2 à 4 ; 29 et 30 (pl. V) ; G. VALLET, *op. cit.*, p. 356 (pl. XIX, 3 à 5). Pour la parenté entre les deux monnayages, on comparera, avec E. BABELON, *Traité*, II, 1, col. 1491, les monnaies de Byzance et de Chalcédoine ; cf. L. LACROIX, dans *Revue belge de philol. et d'histoire*, 36 (1958), pp. 26-27.

(6) Voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, pp. 1471-1472 ; 1489-1491 ; C. H. DODD, dans *JHS*, 28 (1908), p. 66.

L'imitation des monnaies samiennes est du reste attestée dans d'autres régions du monde grec, car on retrouve la même tête de lion de face sur des statères d'électron de Cyzique (1) et sur des monnaies frappées par les dynastes lyciens (2).

Cependant, E. S. G. Robinson a soumis les monnaies de Zancle et de Rhégion à un examen fort attentif, qui l'a conduit à d'autres conclusions (3). Le savant numismate insiste sur les différences qui séparent les types des monnaies samiennes et les motifs adoptés dans les villes du détroit. A Samos, ce n'est pas une tête de lion, mais un masque sans yeux, la dépouille d'un animal mort, qui apparaît au droit du monnayage et ce masque se retrouve sur les monnaies frappées à Zancle par les Samiens. Le motif du revers se prête aux mêmes observations : un avant-train de taureau orne les monnaies de Samos, alors que les monnaies de Messéné et de Rhégion sont décorées d'une tête de veau. On doit ajouter que l'avant-train de taureau ne figure pas sur les monnaies que les Samiens ont émises à l'époque où ils occupèrent la ville de Zancle (4).

Après avoir écarté l'explication traditionnelle, E. S. G. Robinson a tenté de découvrir une interprétation des types monétaires fondée sur les cultes et sur les traditions locales de Rhégion. Anaxilas, en effet, aurait commencé à frapper monnaie dès qu'il s'empara du pouvoir à Rhégion en 494. C'est plus tard seulement, après le départ des Samiens, que les types monétaires de Rhégion furent adoptés à Messéné. La tête de lion serait le symbole d'Apollon, divinité principale de Rhégion (5). Quant à la tête de veau, il faudrait y reconnaître une allusion étymologique au nom de l'Italie, nom qui s'appliquait primitivement à l'extrémité

(1) W. GREENWELL, *The Electrum Coinage of Cyzicus*, Londres, 1887, p. 106, n° 113 (pl. V, 6) ; E. BABELON, *Traité*, II, 1, n°s 323 et 324 (pl. VII, 37 et 38) ; H. VON FRITZE, *Die Elektronprägung von Kyzikos*, dans *Nomisma*, VII (1912), p. 7, n° 82 (pl. III, 1).

(2) Voir les séries des dynastes lyciens dans E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 435 ss. (pl. CII, 8 ss.). Des monnaies lyciennes au type du muse de lion de face ont été récemment publiées par G. K. JENKINS, dans *Num. Chron.*, 1959, pp. 33-34, n°s 15, 16, 18 et 19 (pl. VI).

(3) E.S.G. ROBINSON, *Rhegion, Zankle-Messana and the Samians*, dans *JHS*, 66 (1946), p. 13 ss.

(4) E.S.G. ROBINSON, *op. cit.*, p. 15.

(5) Sur le lion, attribut d'Apollon, voir E.S.G. ROBINSON, *op. cit.*, pp. 16-17 et l'article de H. A. CAHN, *Die Löwen des Apollon*, dans *Museum Helveticum*, 7 (1950), p. 185 ss.

méridionale de la péninsule et que l'on rattache à un mot *ἰταλός* (lat. *vitulus*), qui signifie « veau » (1).

L'interprétation de Robinson est assurément fort ingénieuse, mais elle ne peut être tenue pour valable que si l'on suppose qu'Anaxilas a d'abord frappé monnaie à Rhégion. Or, il est plus vraisemblable d'admettre que le tyran a inauguré son monnayage quand il s'est trouvé maître du détroit, après s'être emparé de Zancle. Ainsi s'explique le parallélisme entre les monnaies des deux villes, frappées selon le même étalon, décorées des mêmes motifs et qui se distinguent seulement par la légende (2). D'autre part, Anaxilas, tout en maintenant l'usage du système euboïco-chalcidien, qui était celui de Zancle, a fait frapper un statère dont le poids correspond à peu de chose près à celui du tétradrachme euboïco-attique. Or, l'usage de ce tétradrachme a été introduit à Zancle par les Samiens (3). Comme le système euboïco-attique était utilisé dans les possessions de Gélon et de Théron (4), il est possible qu'Anaxilas ait voulu concurrencer la monnaie de ses rivaux. Quelques années plus tard, il finira du reste par adopter à son tour le système euboïco-attique (5).

Dès lors, il paraît impossible d'écarter toute influence samienne sur le numéraire de Messéné et de Rhégion. L'usage d'une nouvelle unité monétaire, fort proche de celle que les Samiens avaient mise en circulation, a entraîné naturellement l'imitation de la monnaie samienne et, si Robinson a eu raison de signaler des différences de détail, ces différences ne peuvent cependant nous faire perdre de vue une ressemblance fondamentale, mise en valeur par la présentation du motif (6).

(1) E.S.G. ROBINSON, *op. cit.*, p. 15, invoque à ce sujet le témoignage du scholiaste de Pindare (*Pyth.*, II, 34), qui appelle Anaxilas et son fils Léophrôn *Ἰταλίας τύραννοι*. Sur l'origine du nom de l'Italie, voir les textes des auteurs anciens cités par J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 445, n. 1. Pour les opinions des savants modernes, voir A. WALDE et J. B. HOFMANN, *Latein. etymol. Wörterbuch*, 3^{me} éd., Heidelberg., 1938, s. v. *Italia*; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 103, n. 3.

(2) Voir H. E. GIELOW, *Die Silberprägung von Dankle-Messana*, p. 39 : « Gerade diese Gleichheit des Münzbildes in beiden Städten spricht dafür, dass diese Münzen erst zu einer Zeit geprägt wurden, als beide Städte an der Meeresstrasse dem gleichen Herrscher unterstanden, also nach der Eroberung Dankles durch Anaxilas ».

(3) G. VALLET, *op. cit.*, p. 343.

(4) G. VALLET, *op. cit.*, p. 360.

(5) Voir ci-dessous, p. 24.

(6) Voir les observations de G. VALLET, *op. cit.*, p. 343, n. 4 : « Les variantes

Il resterait à déterminer la signification des types monétaires. La tête de lion n'est pas nécessairement un symbole apollinien et, dans la plupart des cas, on peut se contenter de lui attribuer une valeur apotropaïque. Quant au type du revers, on hésite à y chercher une allusion au nom de l'Italie, car cette interprétation qui convient aux monnaies de Rhégion, ne peut s'appliquer à celles de Messéné. Ici encore, on est tenté de faire intervenir les monnaies de Samos, dont le revers est décoré habituellement d'une protomé de vache (Pl. I, 5). Il est probable que ce type monétaire devait avoir quelque rapport avec le culte d'Héra (1). Celle-ci est la grande déesse de Samos, mais elle est aussi, ne l'oublions pas, une des principales divinités de Chalcis, métropole de Zancle et de Rhégion (2). C'est dans un élément commun aux deux villes que doit se trouver la solution du problème et, si l'on veut recourir à l'étymologie, il suffira de se rappeler que le bovidé est l'emblème parlant des Eubéens (3), explication qui avait d'autant plus de valeur pour les Chalcidiens installés à Zancle et à Rhégion que la ville de Chalcis elle-même s'était appelée primitivement Euboia, selon un témoignage qui remonte à Hécaté de Milet (4).

Anaxilas, il est vrai, a remplacé le nom de Zancle par celui de Messéné, mais, comme l'a fait observer G. Vallet, il a certainement respecté le vieil élément zancéen (5). L'imitation de la

de détail soulignent en fait l'unité structurelle du motif : en effet, le lion aurait pu être représenté de façon bien différente, soit entier comme sur les monnaies de Hyélé (Babelon, II, p. 1423-1427), soit la tête de profil, comme à Milet (*ibid.*, III, pl. XI, 1-8) ».

(1) E. BABELON, *Traité*, II, 2, p. 1062. La vache est l'animal consacré à Héra : EITREM dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VIII (1913), col. 386 et 400 ; sur les trouvailles de Samos, voir E. BUSCHOR, *Altsamische Standbilder*, Berlin, 1934, pp. 58-59. On notera que, sur les monnaies de Samos, l'animal porte parfois une guirlande autour du cou : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 1796 (pl. CL, 18), 1808 (pl. CL, 26), 1810 (pl. CL, 27), 1822 ss. (pl. CLI, 4 ss.).

(2) On sait que l'île d'Eubée est consacrée à Héra ; voir EITREM, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VIII (1913), col. 371. Sur les monnaies de Chalcis, voir H. GAEBLER, dans *Jahrbuch*, 40 (1925), pp. 3-4.

(3) Voir L. LACROIX, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 36 (1958), pp. 28-29.

(4) HÉCATÉE, I F 129 Jacoby (= STEPH. BYZ., s. v. Χαλκίς) : πόλις Εὐβοίας. 'Ἐκαταῖος Εὐρώπῃ' Χαλκίς πόλις ἐστίν, ἥ πρότερον Εὐβοία προσηγορεύετο. Sur la ville d'Euboia fondée en Sicile par les Chalcidiens, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 86-87.

(5) G. VALLET, *op. cit.*, p. 356, n. 1, note que la légende ΜΕΣΣΕΝΙΟΝ est en alphabet chalcidien et en dialecte ionien : « preuve de l'influence conservée par

monnaie samienne devait être accueillie favorablement par les Chalcidiens, car des liens d'amitié les unissaient, semble-t-il, aux Samiens. A l'époque de la guerre lélantine, on voit les Samiens prendre le parti des Chalcidiens (1). Quand les Samiens s'emparent de Zancle, ils épargnent les notables zancléens que leur avait livrés Hippocrate (2). On se souviendra également que Rhégion a été la patrie d'adoption d'un artiste illustre originaire de Samos, le sculpteur Pythagoras (3). Enfin, il existe des traditions légendaires selon lesquelles des Chalcidiens figuraient au nombre des Grecs originaires de diverses régions qui vinrent coloniser l'île de Samos sous la conduite d'Ankaïos (4).

Au bout de quelques années, sans doute vers 480, Anaxilas procéda à une réforme monétaire plus profonde. Il abandonna l'étalon euboïco-chalcidien au profit de l'étalon euboïco-attique. En même temps, les types samiens disparaissent du monnayage de Messéné et de Rhégion, pour céder la place à l'image d'un char attelé de mules, qui commémore la victoire remportée par Anaxilas à Olympie, et à la représentation d'un lièvre (Pl. I, 7, 8) (5). Sur les monnaies de Messéné, le lièvre est parfois associé au dieu Pan (6). Le culte de ce dieu, d'origine péloponnésienne, avait sans doute été introduit par l'élément messénien, qui tendait à prédominer sur le vieil élément chalcidien.

Un tétradrachme qui porte le nom de Zancle et l'image d'un dauphin, emblème primitif de la cité, indique qu'une réaction se produisit à la chute de la tyrannie (7). Le dieu qui brandit un

le vieil élément zancléen, certainement respecté par Anaxilas ». La forme doriennne *MESSANION* n'apparaît, en effet, que plus tard sur les monnaies de la cité.

(1) HÉRODOTE, V, 99.

(2) Voir ci-dessus, p. 19.

(3) Sur la patrie de Pythagoras, voir G. VALLET, *op. cit.*, p. 238.

(4) JAMBLIQUE, *Vie de Pythagore*, 3. Voir sur ce texte H. W. PARKE et D.E.W. WORMELL, *The Delphic Oracle*, Oxford, 1956, t. I, p. 66, t. II, p. 95, n° 233.

(5) Sur ces monnaies, voir E.S.G. ROBINSON, dans *JHS* 66 (1946), p. 17 ss., nos 5 à 9 ; 31 à 35 (pl. V) ; G. VALLET, *op. cit.*, p. 366 (pl. XIX, 6 à 8).

(6) Tête du dieu Pan dans le champ de la pièce, en dessous ou au-dessus du lièvre : M. BERNHART, *Dionysos und seine Familie auf griech. Münzen*, dans *Jahrb. für Numism. und Geldgeschichte*, I (1949), p. 41 (pl. XI, 26) ; R. HERBIG, *Pan, der griech. Bocksgott*, Francfort-sur-le-Mein, 1949, pl. XX, 4 ; G. VALLET, *op. cit.*, p. 366 (pl. XX, 6) ; P. NASTER, *La collection L. de Hirsch*, Bruxelles, 1959, nos 467 et 468 (pl. XXIV). Pan jouant avec un lièvre : M. BERNHART, *ibidem*, pl. IX, 3 ; R. HERBIG, *op. cit.*, p. 23 (pl. XX, 3).

(7) Sur cette pièce célèbre, voir P. NASTER, *La collection L. de Hirsch*, n° 466 (pl. XXIV).

foudre au droit de ce tétradrachme a été pris tantôt pour Zeus, tantôt pour Poseidon (Pl. II, 1) (1). Le foudre invite à se prononcer en faveur de Zeus (2), mais de nouvelles difficultés surgissent quand on fait intervenir dans le débat le Zeus de l'Ithome, en invoquant le témoignage des monnaies frappées par les Messéniens du Péloponnèse (3). En effet, le dieu des Messéniens ne serait guère à sa place sur une monnaie qui atteste un retour délibéré aux traditions de la colonie chalcidienne. Les habitants de la nouvelle Zancle étaient évidemment fort attachés à leurs cultes ancestraux et le problème se résout de lui-même si l'on se souvient que Zeus était une importante divinité à Chalcis, où il existait en particulier un temple de Zeus Olympien (4).

Mais ce retour aux institutions du passé dut être de brève durée et, aussitôt après, on en revint au nom de Messéné et aux types monétaires utilisés précédemment. C'est le moment du reste où se séparent les destinées de Messéné et de Rhégion, dont les monnayages cesseront désormais de se développer parallèlement. La ville sicilienne continuera à frapper monnaie aux types du lièvre et du char attelé de mules (5). Rhégion, de son côté, adoptera pour emblème la tête de lion de face, et ce vieux thème apotropaïque, que les exilés samiens avaient jadis introduit sur les rives du détroit et qui avait figuré sur les premières monnaies d'Anaxilas, se maintiendra d'une manière constante sur le monnayage de la cité (6).

(1) Les opinions émises à ce sujet ont été recueillies par P. NASTER, *ibidem* ; voir aussi J. MERTENS, dans *RBN*, 93 (1947), p. 20 ss. E.S.G. ROBINSON, *op. cit.*, p. 18 et G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 375, désignent le dieu sous le nom de Zeus.

(2) Ce serait, en tout cas, le seul exemple dans l'art grec d'un Poseidon lançant la foudre : A. B. COOK, *Zeus*, II (1925), p. 794. Pour les représentations de Zeus debout, brandissant le foudre de la main droite, voir W. SCHWABACHER, *Olympischer Blitzschwinger*, dans *Antike Kunst*, 5 (1962), p. 9 ss.

(3) Sur ces monnaies, voir L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, pp. 228-229. On notera que le type de Zeus lançant la foudre est fort répandu dans la numismatique grecque : L. LACROIX, *op. cit.*, p. 74.

(4) *IG*, I², 39, l. 35 et 61. Cf. Fr. GEYER, *Topographie und Geschichte der Insel Euboia*, p. 34. Pour d'autres épithètes de Zeus à Chalcis, voir ZIEGLER, dans ROSCHER, *Lexikon*, VI (1924-37), s. v. *Zeus*, col. 676.

(5) E.S.G. ROBINSON, *op. cit.*, p. 20, nos 39 à 46 (pl. V) ; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 378, n. 1 (pl. XX, 6 à 8).

(6) Sur les émissions de Rhégion postérieures à 461, voir H. HERZFELDER, dans *Revue num.*, 1955, p. 25 ss. et le catalogue publié dans cette même revue, 1956, p. 7 ss.

3. Les origines de Sélinonte

Thucydide rapporte que, cent ans après leur installation à Mégara Hyblaea, les Mégariens fondèrent Sélinonte sous la conduite d'un certain Pammilos, qui avait été envoyé par la métropole, Mégare, pour procéder à l'installation de la nouvelle colonie (1). L'origine mégarienne de Sélinonte est également attestée par Strabon et par le pseudo-Scymnus (2). Quant à la date de fondation, variable selon le système chronologique que l'on adopte, elle dépend surtout de l'analyse du matériel archéologique et les observations faites récemment par G. Vallet et Fr. Villard tendent à faire remonter les origines de la cité jusqu'aux environs de 650 avant J. C. (3).

Les monnaies les plus anciennes de Sélinonte, qui datent de la première moitié du VI^e siècle, sont décorées d'une feuille d'ache (*selinon*), emblème parlant de la cité (Pl. II, 2) (4). Mais, dans la première moitié du V^e siècle, Sélinonte adopte une nouvelle unité monétaire, le tétradrachme, et elle modifie l'aspect de son numéraire. Elle ne se contente plus d'y faire figurer la feuille de *selinon* ; elle y met l'image des dieux et des héros auxquels elle témoignait une vénération particulière. Les tétradrachmes de Sélinonte montrent, au droit, Apollon et Artémis debout côte à côte sur un quadriges et, au revers, le dieu-fleuve Sélinous occupé à faire une libation au-dessus d'un autel (Pl. II, 3) (5). A ces tétradrachmes, on associera des didrachmes, qui ont pour type du droit la représentation d'Héraclès combattant le taureau de Crète et, pour type du revers, l'image du dieu-fleuve Hypsas, accomplissant, lui aussi, une libation au-dessus d'un autel (Pl. II, 5) (6).

(1) THUCYDIDE, VI, 4, 2. Sur la fondation de Sélinonte, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 244 ss. ; sur l'histoire de la cité au VI^e siècle avant J. C., voir Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 31 ss.

(2) STRABON, VI, 272 ; PSEUDO-SCYMNUS, 292.

(3) Sur cette question, voir ci-dessus, p. 8.

(4) E. BABELON, *Traité*, I, 1, n^{os} 2338-2348, pl. LXXIX, 1-11 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXXI, 1-6. Ce monnayage se prolonge jusqu'aux environs de 467 ; W. SCHWABACHER, *Die Tetradrachmenprägung von Selinunt* (extrait des *Mitteil. der bayer. numism. Gesellschaft*, 43, 1925), p. 28.

(5) Voir la monographie que W. Schwabacher a consacrée aux tétradrachmes de Sélinonte (citée à la note précédente) ; voir aussi G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXXI, 7-11, 13, 14, 18, 19 ; pl. XXXIII, 1-5, 9-11.

(6) G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXXI, 15-17 ; pl. XXXIII, 8.

Un érudit du XVI^e siècle, H. Goltzius, qui cherchait à interpréter les types monétaires de Sélinonte, croyait y reconnaître l'image du philosophe Empédocle (1). Cette interprétation nous paraît aujourd'hui fantaisiste, mais elle est fondée sur un témoignage que la plupart des savants ont pris fort au sérieux. Il s'agit d'une anecdote racontée par Diogène Laërce, dans sa biographie d'Empédocle, et relative à une intervention du philosophe en faveur des habitants de la colonie mégarienne (2). Le récit, qui fait d'Empédocle le bienfaiteur de Sélinonte, est emprunté à un certain Diodore d'Éphèse, un auteur par ailleurs inconnu. Il me paraît nécessaire de le mettre sous les yeux du lecteur et je reproduis la traduction qu'un éminent helléniste, J. Bidez, a donnée jadis du texte de Diogène (3) :

« Diodore d'Éphèse, écrivant au sujet d'Anaximandre, dit qu'Empédocle l'avait pris comme modèle, affectant une emphase tragique, et portant un vêtement pompeux. La peste ayant éclaté à Sélinonte, à cause des émanations infectes du fleuve qui se trouve à côté de la ville, les habitants périssaient, et les femmes avaient de fausses couches. Empédocle trouva le remède et dérivà à ses propres frais deux des fleuves voisins ; le mélange des eaux améliora le courant : ainsi il mit fin à la peste. Un jour que les Sélinontins étaient réunis pour un banquet au bord du fleuve, Empédocle leur apparut ; ils se levèrent, le saluèrent, et lui adressèrent leurs prières comme à un dieu. Voulant confirmer cette croyance, il se précipita dans le feu ».

Comme l'a fait observer J. Bidez, il est impossible de démêler dans la biographie d'Empédocle les récits qui ont un fondement historique et les traits légendaires, dont certains sont tirés de l'œuvre même du philosophe (4). Empédocle s'était-il vanté d'avoir guéri les Sélinontins d'une épidémie ou était-il intervenu

(1) H. GOLTZIUS, *Graecia sive historiae urbium et populorum Graeciae ex antiquis numismatibus restituae*, I, Bruges, 1576, p. 114.

(2) DIOGÈNE LAËRCE, VIII, 2, 70.

(3) J. BIDEZ, *La biographie d'Empédocle*, Gand, 1894, p. 50.

(4) Voir les observations de J. BIDEZ, *op. cit.*, p. 136, à propos des prodiges que l'on attribuait à Empédocle : « Quant à deviner les faits réels qu'une imagination enthousiaste a transformés en miracles, il n'y faut pas songer. Les récits que nous possédons des prodiges attribués à Empédocle, sont, comme nous l'avons vu, remplis de détails empruntés aux vers du philosophe. Il y a eu un chassé-croisé d'actions réciproques : une première légende se forme du vivant d'Empédocle ; elle laisse sa trace dans l'œuvre du poète, et cette œuvre, à son tour, va déterminer la création de légendes nouvelles. Dans cet écheveau embrouillé, démêler le point de départ historique serait impossible ».

effectivement ? Quel est ce fleuve dont les eaux causaient de si terribles ravages et quels sont les deux autres fleuves que l'on détourna pour mettre fin à la peste ? Personne, j'imagine, ne pourrait répondre à ces questions et il est inutile de faire appel à la topographie pour se représenter les travaux hydrauliques exécutés par Empédocle ⁽¹⁾. Le trait final aurait dû inspirer quelque méfiance. Les savants qui cherchent sur les monnaies de Sélinonte des allusions à l'intervention d'Empédocle se bornent à le passer sous silence. Il est cependant révélateur, car il rappelle la légende selon laquelle Empédocle, voulant disparaître mystérieusement, se serait précipité dans le cratère de l'Etna.

On n'aboutit pas à des résultats plus satisfaisants quand on cherche à situer l'événement dans la vie du philosophe. Si l'on met les monnaies de Sélinonte en rapport avec l'intervention d'Empédocle, on doit placer cette intervention avant 467, date généralement adoptée pour les premières émissions de tétradrachmes ⁽²⁾. Empédocle était loin d'avoir atteint le terme de sa carrière, puisqu'il vivait encore en 444 ⁽³⁾, et il faut bien avouer que cela s'accorde assez mal avec le récit de Diodore d'Éphèse, où l'on voit successivement Empédocle intervenir à Sélinonte, recevoir les hommages des habitants de la cité et mettre fin à ses jours en se précipitant dans le feu.

A l'époque où écrivait H. Goltzius, on ne pouvait guère soupçonner ces difficultés chronologiques. Mais il est surprenant que les savants modernes se soient contentés de données aussi incertaines. Il semble qu'ils aient été séduits par l'ingéniosité d'une théorie qui permet d'interpréter à la fois le droit et le revers des tétradrachmes et des didrachmes. Pour avoir une idée précise du système d'explication qu'ils ont réussi à élaborer, le mieux est encore de se reporter à l'exposé d'Imhoof-Blumer. Dans une étude annexée à l'ouvrage d'O. Benndorf sur les métopes de Sélinonte, le savant numismate, qui était alors au début de sa carrière scientifique, écrivait au sujet des motifs qui ornent les tétradrachmes et les didrachmes :

(1) Voir à ce sujet les hypothèses émises par G. FOUGÈRES dans HULOT et FOUGÈRES, *Sélinonte*, Paris, 1910, p. 105 ; cf. A. H. LLOYD, *The Coin Types of Selinus and the Legend of Empedocles*, dans *Num. Chron.*, 1935, p. 73 ss.

(2) W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 64.

(3) L'acmé du philosophe était fixée à la 84^e Olympiade : DIOGÈNE LAËRCE, VIII, 2, 74 ; cf. J. BIDEZ, *op. cit.*, p. 4.

« Le symbolisme des quatre types monétaires se rapporte à un seul et même événement, à savoir l'assèchement du territoire de la cité, assèchement attribué à Empédocle et obtenu en régularisant le débit des cours d'eau » (1).

Le droit des tétradrachmes nous montre Apollon poursuivant de ses flèches les miasmes pestilentiels qui s'échappent des eaux stagnantes, tandis que, sur les didrachmes, Héraclès triomphe du taureau, symbole de la puissance maléfique du cours d'eau. Au revers, les dieux-fleuves, le Sélinous et l'Hypsas, accomplissent des sacrifices d'actions de grâces en l'honneur d'Asclépios ou d'Hygie, car la présence d'un coq ou d'un serpent indique que l'autel sur lequel le fleuve sacrifie est consacré à l'une de ces divinités. La signification du sacrifice est précisée par d'autres symboles : un taureau sur une base accompagne l'image du Sélinous sur les tétradrachmes, tandis qu'un échassier figure auprès de l'Hypsas sur les didrachmes. Le taureau évoque les ravages causés par les inondations du fleuve. Quant à l'échassier, il s'éloigne sur ses hautes pattes en voyant disparaître les marécages où il aimait à séjourner.

Depuis la publication d'Imhoof-Blumer, on n'a guère fait que reprendre les mêmes considérations, en y introduisant l'une ou l'autre variante (2). Il y a cependant quelque risque à vouloir associer dans une même interprétation le droit et le revers d'une monnaie (3) et le risque est encore plus grand lorsqu'on prétend

(1) IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen von Selinunt*, dans O. BENNDORF, *Die Metopen von Selinunt*, Berlin, 1873, p. 80 : « Die Symbolik aller vier Münzbilder bezieht sich auf ein und dasselbe Ereigniss, nämlich auf die dem Empedocles zugeschriebene Entsumpfung des Stadtgebietes durch Regulirung ihrer Gewässer ».

(2) Voir A. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III (1898), pp. 593-594 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, Westminster, 1903, p. 83 ss. ; G. MACDONALD, *Coin Types*, Glasgow, 1905, pp. 109-110 ; B. V. HEAD, *Historia numorum*², pp. 167-168 ; G. FOUGÈRES, dans HULOT et FOUGÈRES, *Sélinonte*, p. 103 ss. ; E. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, Catane, 1911, p. 232 ; ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, II A (1923), s. v. *Selinus*, col. 1281 ; W. SCHWABACHER, *Die Tetradrachmenprägung von Selinunt*, p. 30 ; Ch. PICARD, *Sur l'identification des temples de Sélinonte*, dans *RA*, 1936, II, p. 22 ss. ; Ch. SELTMAN, *Greek Coins*², p. 129 ; Kr. HANELL, *Megarische Studien*, Lund, 1934, p. 165 ; L. PARETI, *Sicilia antica*, Palerme, 1959, p. 340.

(3) Voir les observations de L. ROBERT, *Études de numismatique grecque*, p. 52, n. 3 : « Faut-il redire encore que les considérations mythologiques combinant les types du droit et du revers d'une monnaie ont bien des chances de n'être que des jeux d'esprit ? »

découvrir les mêmes allusions dans quatre types différents. Pour le moment, seuls les motifs qui ornent le droit des tétradrachmes et des didrachmes de Sélinonte retiendront notre attention. Comme je vais essayer de le montrer, il est inutile de vouloir invoquer ici un épisode de la vie d'Empédocle. C'est dans les cultes et dans les traditions religieuses de la cité que nous devons chercher l'explication des types monétaires.

I. Apollon et Artémis sur un char

Le droit des tétradrachmes offre l'image de deux divinités debout sur un char tiré par quatre chevaux (Pl. II, 3). L'une tient les rênes et conduit l'attelage, tandis que l'autre tend son arc et s'apprête à lancer une flèche. Ce dieu archer ne peut être qu'Apollon et il est accompagné de sa sœur Artémis. L'identification des personnages ne laisse place à aucun doute, mais il reste à découvrir les raisons qui ont déterminé le choix du type monétaire.

On sait qu'Apollon est le dieu principal de Mégare, où il est honoré en qualité de fondateur (1). Son culte n'a pas moins d'importance à Sélinonte, comme l'atteste le fameux Apollonion, dont les ruines jonchent encore aujourd'hui le plateau de Marinella (2). Une métope de la série la plus ancienne, datée des environs de 550, montre le trio des Létéoïdes, Apollon en compagnie d'Artémis et de Létéo (3). C'est sans doute Apollon qui est aussi représenté sur une des métopes du temple C, dont le champ est occupé par un char, avec quatre chevaux de face, et les deux autres personnages, qui flanquent la figure centrale, pourraient être Artémis et Létéo (4).

(1) Sur le culte d'Apollon à Mégare, voir E. L. HIGHBARGER, *The History and Civilization of Ancient Megara*, Baltimore, 1927, p. 31 ss.; Kr. HANELL, *Megarische Studien*, p. 83 ss.; Apollon aide Alcathoos à construire les murs de l'acropole : THÉOGNIS, 773 ss.; PAUSANIAS, I, 42, 2.

(2) Sur le culte d'Apollon à Sélinonte, voir I. PARETI, *Studi siciliani ed italiani*, Florence, 1914 (= *Contributi alla Scienza dell' Antichità*, I), p. 236 ss.; Kr. HANELL, *op. cit.*, pp. 164-65. Sur l'Apollonion, voir HULOT et FOUGÈRES, *op. cit.*, p. 249 ss.; on a cependant émis des doutes sur l'attribution de ce temple à Apollon : B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945) pp. 613-614.

(3) Sur la métope des Létéoïdes, voir Ch. PICARD, *Manuel*, I (1935), p. 522, fig. 94; H. GOETZE, *Die Deutung der Apollonmetope aus Selinunt*, dans *Röm. Mitteil.*, 54 (1939), p. 66 ss.; H. KAEHLER, *Das griech. Metopenbild*, Munich, 1949, p. 38, pl. 23; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, Paris, 1955, pl. 85.

(4) Sur la métope du quadrigé, voir O. BENNDORF, *Die Metopen von Selinunt*, p. 47 ss., pl. III; Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 523, fig. 174; G. HAFNER, *Viergespanne*

Divinité principale de Sélinonte, Apollon avait sa place tout indiquée sur les monnaies de la cité. Mais quelle signification convient-il d'attribuer à son geste ? Faut-il croire que le dieu courroucé sème la mort et répand la peste, comme il le fait au premier chant de l'*Iliade* ? Ne doit-on pas admettre, au contraire, qu'il cherche à écarter un fléau (1) ? En faveur de cette seconde interprétation, on pourrait invoquer un oracle de Claros qui, pour protéger contre la peste la cité de Callipolis, prescrit d'ériger à la porte de la ville une statue d'Apollon archer (τοξοφόρος) (2). Ceci nous ramènerait au récit de Diodore d'Éphèse, où les Sélinontins sont aussi frappés par une épidémie. Mais il faut bien reconnaître que les données de ce récit ne s'accordent pas avec le témoignage des monnaies : l'honneur d'avoir sauvé Sélinonte revient à Empédocle et il n'y est pas question d'une intervention d'Apollon.

D'autre part, la présence d'Artémis auprès d'Apollon fournit une indication que l'on ne saurait négliger. Attestée par un document officiel, cette association doit correspondre à une réalité religieuse. Or, nous savons qu'à Mégare, métropole de Sélinonte, le dieu et la déesse étaient l'objet d'un culte commun et nous retrouvons les deux divinités honorées conjointement dans les colonies mégariennes de Chalcédoine et de Byzance (3).

Le sanctuaire d'Apollon et d'Artémis que Pausanias signale dans sa description de Mégare devait ses origines à Alcatheos, fils de Pélops. Le héros, nous dit-on, avait triomphé d'un lion qui ravageait le pays et qui avait dévoré un des fils du roi Mégareus. Devenu, grâce à son exploit, le successeur de Mégareus, Alcatheos consacra le sanctuaire en l'honneur d'Artémis Agrotera et d'Apollon Agraïos (4).

Cette légende de fondation s'accorde avec le caractère des deux divinités, tel qu'on peut le déduire des épithètes cultuelles.

in *Vorderansicht*, Berlin, 1938, p. 13, n° 147 ; H. KAEHLER, *op. cit.*, p. 99, pl. 28 ; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, pl. 94.

(1) A. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, pp. 593-594 : « Was bedeutet sein Schieszen ? In Erinnerung an die Ilias könnte man annehmen, Apoll erscheine als Sender der Pest, besser aber fasst man ihn als Tödter der bösen Pestdämonen auf, so Head HN 148 ».

(2) O. WEINREICH, *Antike Heilungswunder*, Giessen, 1909 (*RVV*, VIII, 1), p. 150 ss. Voir aussi, à propos de l'épithète τοξόρας, L. ROBERT, *Hellenica*, XI-XII (1960), p. 270.

(3) Kr. HANELL, *Megarische Studien*, pp. 169-170.

(4) PAUSANIAS, I, 41, 3.

Déjà chez Homère (1), Artémis, la « dame des fauves » (πότνια θηρῶν) est appelée ἀγροτέρη, et cette épithète convient à une divinité qui règne sur la campagne où vivent les bêtes sauvages (2). Mais, sous l'influence d'ἄγρα et de ses dérivés, Artémis Agrotera est devenue par excellence la protectrice des chasseurs (3). Homère nous présente, du reste, Artémis sous les traits d'une habile chasseresse : elle a instruit le Troyen Skamandrios (4) et elle poursuit elle-même le gibier dans la montagne (5). Mais les chasseurs peuvent également compter sur l'aide d'Apollon et ils l'invoquent en qualité d'ἄγρεός ou d'ἄγρευτάς (6). Notons enfin que Xénophon, dans le petit traité qu'il a consacré à la cynégétique, rend hommage aux deux divinités : il leur attribue l'invention de l'art de la chasse (7) et il les cite à propos des prémices offertes aux dieux par les chasseurs (8).

Comme la chasse est l'école de la guerre (9), on ne sera pas surpris de voir les combattants rechercher la protection d'Artémis Agrotera (10). Les Athéniens lui sacrifiaient cinq cents chèvres pour s'acquitter d'un vœu qu'ils avaient fait avant la bataille de Marathon (11) et les Spartiates lui immolaient une chèvre avant de marcher à l'ennemi (12). Dans *Oedipe à Colone* (13), le chœur, après avoir invoqué Zeus et Athéna, s'adresse à Apollon chasseur (ἄγρευτάς) et à sa sœur « qui dans leurs fuites rapides poursuit les cerfs tachetés », en leur demandant de venir au secours du pays et de ses habitants.

Il en est de même à Mégare. Alcathoos est sans doute un habile chasseur, mais ce n'est pas pour ses exploits cynégétiques qu'il a mérité de devenir le successeur de Mégareus, c'est parce qu'il a

(1) *Il.*, XXI, 471.

(2) Sur le sens de l'épithète, voir P. CHANTRAINE, *Études sur le vocabulaire grec*, Paris, 1956, p. 37.

(3) P. CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 54.

(4) *Il.*, V, 51.

(5) *Il.*, XXI, 485.

(6) Sur ἄγρεός, épithète d'Apollon, voir P. CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 59. Pour ἄγρευτάς, voir le texte de Sophocle cité ci-dessous, n. 13.

(7) *Cyn.*, I, 1.

(8) *Cyn.*, VI, 13.

(9) XÉNOPHON, *Cyn.*, XII, 1.

(10) M. LAUNAY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, II (1950), pp. 936-937.

(11) L. DEUBNER, *Attische Feste*, Berlin, 1932, p. 209.

(12) XÉNOPHON, *Hellen.*, IV, 2, 20; *Rep. Lac.*, XIII, 8; PLUTARQUE *Lycurgue*, 22, 4.

(13) SOPHOCLE, *Oedipe à Colone*, 1091 ss.

débarrassé la cité d'un monstre qui dévastait son territoire. Il n'aurait pu, du reste, réaliser son exploit sans l'aide d'Artémis et d'Apollon, divinités qui ont ainsi assuré la sauvegarde de Mégare et le salut de ses habitants.

Nous pouvons appliquer ces observations aux monnaies de Sélinonte. Apollon et Artémis sont-ils montés en char pour se lancer à la poursuite de quelque gibier ? Je croirais plutôt que leur rôle est de protéger la cité contre tous les dangers susceptibles de la menacer. On avait pensé à une épidémie, quand on cherchait sur les monnaies le souvenir de l'intervention d'Empédocle. Mais Sélinonte a dû affronter d'autres périls. C'était une entreprise hardie que d'installer une colonie grecque dans la partie occidentale de la Sicile, région soumise à l'influence de Carthage et habitée par des populations qui se montraient peu disposées à subir une domination étrangère. Rivale de Ségeste, Sélinonte dut triompher de nombreux obstacles et, avant de devenir une des cités les plus opulentes de la Sicile, elle dut faire appel plus d'une fois aux divinités tutélaires qui avaient protégé jadis la mère-patrie.

Les monnaies nous montrent l'arrivée de ces divinités, qui sont venues apporter leur aide aux Mégariens de Sélinonte. C'est le thème de l'épiphanie, fréquent dans l'imagerie apollinienne, et dont nous pouvons voir d'autres exemples à Sélinonte même. Sur la métope des Léoïdes, nous assistons au retour d'Apollon, qui revient sans doute du pays des Hyperboréens ⁽¹⁾, et, sur la métope du quadrigé, à une apparition du dieu, analogue à celle qui ornait le fronton est du temple des Alcméonides à Delphes ⁽²⁾.

On admet généralement que les émissions de tétradrachmes ont débuté peu de temps avant 466, quand Syracuse fit appel à Géla, à Agrigente, à Sélinonte, à Himère et à d'autres villes siciliennes pour chasser le tyran Thrasybule ⁽³⁾. La frappe des premiers tétradrachmes correspondrait à la fin de la tyrannie et à l'instauration d'un régime démocratique ⁽⁴⁾. Il n'est guère possible de préciser davantage, car l'histoire de Sélinonte nous reste fort mal

(1) Voir ci-dessus, p. 30.

(2) Sur le fronton oriental du temple des Alcméonides à Delphes, voir E. LAPALUS, *Le fronton sculpté en Grèce*, Paris, 1947, p. 145* et la bibliographie citée, p. 443.

(3) DIODORE, XI, 68, I.

(4) W. SCHWABACHER, *Die Tetrachmenprägung von Selinunt*, p. 64.

connue. Mais, comme le culte d'Apollon et d'Artémis a incontestablement des origines mégariennes, on est en droit de supposer qu'en recouvrant sa liberté, Sélinonte a voulu restaurer ses anciennes traditions, honorer les divinités de Mégare et renouer les liens qui l'unissaient à la mère-patrie.

2. Héraclès et le taureau de Crète

Sélinonte ne s'est pas contentée de frapper des tétradrachmes au type d'Apollon et d'Artémis sur un char. Vers le milieu du Ve siècle, elle a placé au droit de ses didrachmes un motif qui n'offre pas un moindre intérêt, la représentation d'Héraclès maîtrisant un taureau (Pl. II, 5). Le héros est debout à droite. Il brandit sa massue de la main droite. De la main gauche, il a saisi une corne du taureau, tandis que, de la jambe gauche levée, il presse le flanc de l'animal, qui se dresse sur les pattes de derrière (1).

Ici encore, on a prétendu découvrir une allusion aux travaux d'Empédocle, le taureau devant être considéré comme le symbole du fleuve et de son pouvoir maléfique. Il faut renoncer délibérément à ces interprétations fantaisistes et chercher l'explication du type monétaire dans les cultes de la cité et dans les traditions relatives à ses origines.

Le culte d'Héraclès est attesté à Sélinonte par de nombreux documents épigraphiques et archéologiques. Une inscription archaïque, récemment publiée, mentionne un sanctuaire du héros (2). Héraclès est également cité dans une inscription célèbre, où sont énumérées les divinités auxquelles Sélinonte rend hommage à l'occasion d'une victoire ; son nom figure après ceux de Zeus et de Phobos et avant celui d'Apollon (3). En outre, l'image d'Héraclès ornait de nombreux édifices de la cité, si l'on en juge d'après les métopes qui nous ont été conservées : le héros lutte contre le fleuve Achéloos sur une métope de la série la plus

(1) Sur la date de ces didrachmes, voir W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 42.

(2) M. GUARDUCCI, *Nuove note di epigrafia siceliota arcaica*, dans *Annuario della Scuola archeolog. di Atene*, 37-38 (1959-60), p. 272 ss. ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1962, n° 399.

(3) *IG*, XIV, 268 ; TOD, *Greek Histor. Inscr.*, I, 2^e éd., 1946, n° 37 ; cf. Kr. HANELL, *Megarische Studien*, p. 173. Cette inscription a été récemment rééditée et commentée par W. M. CALDER, *The Inscription from Temple G at Selinus*, Duke Univ., 1963 (*Greek, Roman and Byzantine Monographs*, 4) ; voir aussi J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1964, n° 632.

ancienne (1), il transporte les Cercopes pendus la tête en bas sur une métope du temple C (2), il triomphe de l'Amazone sur une métope de l'Héraion (3).

Ce n'est là, du reste, qu'une partie de la documentation dont nous disposons, car on peut faire appel également aux monnaies et aux cachets d'archives. Nous avons déjà signalé la représentation d'Héraclès combattant le taureau de Crète, qui orne les didrachmes de Sélinonte (4). Mais il faut y ajouter la tête d'Héraclès, coiffé du mufle de lion, qui figure sur des hémidrachmes de la fin du Ve siècle (Pl. II, 4) (5). Les cachets d'archives qui ont été découverts à Sélinonte, dans la région du temple C, ne sont pas moins instructifs (6). Parmi les motifs qui apparaissent le plus fréquemment sur ce genre de documents, on notera la représentation d'Héraclès et celle de son attribut habituel, la massue (Pl. II, 6, 7) (7). On observera aussi que l'image du héros en compagnie du taureau de Crète est accompagnée de la lettre Σ et devait avoir un caractère officiel : elle ornait probablement le sceau public de la cité (8). Les monnaies nous montrent que ce motif

(1) On y avait reconnu Héraclès luttant contre le taureau : A. SALINAS, *Nuove metope archaiche selinuntine*, dans *Monum. antichi pubbl. per cura della R. Acad. dei Lincei*, I (1889), p. 959, pl. III ; G. FOUGÈRES, dans HULOT et FOUGÈRES, *Sélinonte*, p. 284 ; Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 522. Sur l'identification du sujet, voir H. PAYNE, *Necrocorinthia*, Oxford, 1931, p. 130 ; P. ZANCANI-MONTUORO et U. ZANOTTI-BIANCO, *Heraion alla foce del Sele*, II (1954), p. 363.

(2) Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 520, fig. 173 ; H. KAEHLER, *Das griech. Metopenbild*, p. 40, pl. 26 ; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, pl. 96 ; E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen*, Munich, 1963, pl. 14. Sur la légende et ses représentations, voir P. ZANCANI-MONTUORO et U. ZANOTTI-BIANCO, *op. cit.*, p. 185 ss.

(3) Ch. PICARD, *Manuel*, II, p. 127, fig. 61 ; H. KAEHLER, *op. cit.*, p. 60, pl. 55 ; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, pl. 154 ; E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen*, pl. 100. Sur le combat d'Héraclès contre l'Amazone, voir Fr. BROMMER, *Herakles. Die zwölf Taten des Helden in antiker Kunst und Literatur*, Munster-Cologne, 1953, p. 35 ss.

(4) Ci-dessus, p. 34.

(5) IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen von Selinunt*, dans O. BENNDORF, *Die Metopen von Selinunt*, p. 77, nos 30 et 31 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXXIII, 7.

(6) Sur ces cachets d'archives, voir A. SALINAS, dans *Notizie degli Scavi*, 1883, p. 473 ss. ; cf. L. LACROIX, *Les « blasons » des villes grecques*, dans *Études d'archéologie classique*, I, 1955-1956, Paris, 1958 (= *Annales de l'Est, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy*, 19), p. 107.

(7) A. SALINAS, *op. cit.*, p. 481 : « Considerando per ora i tipi soltanto riguardo alla loro collocazione e alla loro ripetizione, è da notare che noi abbiamo due tipi che si ripetono frequentemente : quello con l'Ercole (tav. V, n. XI) et quello col delfino guizzante su di una clava (tav. XI, n. CCCXXXII) ».

(8) A. SALINAS, *op. cit.*, p. 482.

avait servi d'emblème à la cité au V^e siècle avant J. C., mais il est traité ici d'une manière quelque peu différente : Héraclès a déjà triomphé de l'animal ; il appuie la massue contre son épaule gauche et il tend la main droite au-dessus de la tête du taureau.

De l'ensemble de ces témoignages, il résulte clairement que les Sélinontins avaient pour Héraclès une vénération particulière. Mais d'où venait le culte du héros ? Si l'on tient compte des rapports religieux qui unissent la colonie grecque à sa métropole, on sera tenté de croire que ce culte d'Héraclès avait une origine mégarienne, hypothèse d'autant plus vraisemblable que nous avons retrouvé à Mégare le culte d'Apollon et d'Artémis, dont il a été question précédemment (1). Or, Héraclès, que nous nous attendions à découvrir à Mégare, n'y joue pour ainsi dire aucun rôle (2). Les Mégariens réservaient leurs hommages à un autre destructeur de monstres, Alcathoos (3), et ils considéraient sans doute le fils d'Alcmène comme un étranger, puisque, selon une anecdote recueillie par Plutarque, ils avaient jugé bon de lui conférer le droit de cité (4). Quelle que soit la valeur de ce témoignage, Héraclès, malgré tout son prestige, ne pouvait revendiquer aux yeux des Mégariens le titre de héros national ; il devait s'incliner devant Alcathoos et lui céder la première place. Notons encore à ce sujet qu'il faut attendre l'époque impériale pour voir l'image d'Héraclès apparaître sur le numéraire de la cité (5).

Il y a là un problème dont on ne s'est guère préoccupé et qui aurait mérité, cependant, de retenir davantage l'attention, car il ne concerne pas seulement Sélinonte. On peut, en effet, observer des faits du même genre dans les colonies fondées par Mégare à l'entrée du Bosphore et sur les rives du Pont-Euxin. A Héraclée du Pont, Héraclès est le patron de la cité, à laquelle il a donné son nom. Il est constamment représenté sur son monnayage (6) et des

(1) Voir ci-dessus, p. 31.

(2) E. L. HIGHBARGER, *Ancient Megara*, p. 65 : « But a startling omission is the absence of any notable worship of Heracles ».

(3) Sur Alcathoos, voir Fr. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum*, Giessen, 1909 (= *RVV*, V), pp. 31-32 ; E. L. HIGHBARGER, *op. cit.*, p. 78 ss. ; Kr. HANELL, *Megarische Studien*, p. 27 ss.

(4) PLUTARQUE, *Moralia*, 826 C ; cf. HIGHBARGER, *op. cit.*, p. 65, n. 246.

(5) IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, *A Numismatic Commentary on Pausanias*, p. 8.

(6) Sur les monnaies d'Héraclée du Pont, voir le *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, p. 343 ss. ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2893 ss.

bronzes de l'époque impériale montrent qu'il est honoré en qualité de fondateur (*TON ΚΤΙΣΤΑΝ*) (1). Dans les colonies d'Héraclée, à Chersonesos et à Callatis, le héros joue aussi un rôle fort important. Il figure sur les monnaies de ces deux villes (2) et l'une d'entre elles, Callatis, vénère en lui son fondateur (*ΚΤΙΣΤΗΣ*) (3).

On a prétendu expliquer le culte d'Héraclès à Héraclée du Pont par une influence béotienne (4). Pour juger de la valeur de cette hypothèse, il suffit de se rappeler que les Béotiens qui avaient participé à la fondation de la colonie étaient originaires de Tanagra (5). Or, si Héraclès est né à Thèbes et s'il se rattache à la Béotie par de nombreuses traditions, à Tanagra, cependant, on chercherait vainement la moindre trace du héros (6). D'autre part, on ne pourrait de toute manière recourir à cette explication pour justifier la présence d'Héraclès dans d'autres colonies mégariennes, telles que Byzance, Chalcédoine et Mésambria (7), où l'on ne signale aucun élément béotien, et la remarque s'applique bien entendu à Sélinonte.

La solution du problème doit être cherchée dans une autre direction. Dans le remarquable ouvrage qu'il a consacré aux cultes de Mégare, Kr. Hanell a montré que les Doriens étaient venus s'installer dans cette ville après avoir occupé le Péloponnèse et il a tenté de déterminer le point de départ de cette migration (8). Les traditions qui attribuent la conquête de Mégare aux Corinthiens ne peuvent remonter à une époque très ancienne, car elles reflètent des préoccupations politiques qui ne sont pas antérieures au V^e siècle. Si l'on exclut Corinthe, le choix devra nécessairement se porter sur une autre grande ville du nord du Péloponnèse : c'est d'Argos que devaient venir les envahisseurs

(1) *Recueil général*, I, p. 356 ss., nos 69-78 ; cf. GRUPPE, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, Suppl. III (1918), col. 970.

(2) Chersonesos : E. H. MINNS, *Scythians and Greeks*, Cambridge, 1913, p. 546. — Callatis : B. PICK, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*, I, I (1898), p. 87 ss.

(3) P. PICK, *op. cit.*, p. III, nos 290-296, pl. II, 12, 13.

(4) E. L. HIGHBARGER, *Ancient Megara*, p. 65, n. 246 ; Kr. HANELL, *Megarische Studien*, p. 203.

(5) PAUSANIAS, V, 26, 7 : ἡ δὲ Ἡράκλεια πεπόλισται μὲν ἐπὶ Εὐζείνῳ πόντῳ, ἀπφικίσθη δὲ ἐκ Μεγάρων· μετέσχον δὲ καὶ Βοιωτῶν Ταναγραῖοι τοῦ οἰκισμοῦ.

(6) Sur les cultes de Tanagra, voir FIEHN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, IV A (1932), col. 2159 ss.

(7) Kr. HANELL, *op. cit.*, p. 202.

(8) Kr. HANELL, *op. cit.*, p. 69 ss.

doriens qui se sont installés à Mégare ⁽¹⁾ et l'existence de cultes communs à Mégare et à Argos apporte à cette hypothèse une confirmation que l'on ne saurait négliger ⁽²⁾.

Les mythographes n'ignoraient pas ces rapports entre Mégare et Argos et ils ont tenté de les expliquer à l'aide de savantes généalogies qui nous reportent aux temps les plus lointains. Pausanias nous a conservé la liste des rois de Mégare, qu'il emprunte aux traditions locales ⁽³⁾. En tête de cette liste figure le nom de Kar, éponyme de la Karia, l'une des deux acropoles de Mégare. Ce personnage, qui passe pour avoir institué le culte de Déméter et pour avoir construit le Mégaron, d'où Mégare tirait son nom, est le fils de l'Argien Phoroneus et, par conséquent, le petit-fils de l'Inachos, le fleuve qui arrose la plaine d'Argos ⁽⁴⁾.

On peut du reste constater que la liste des rois de Mégare est établie sur le même modèle que la liste des rois d'Argos. La première dynastie argienne, celle qui descend de Phoroneus, s'arrête à Gélanor et le pouvoir passe ensuite entre les mains de Danaos, venu d'Égypte avec ses cinquante filles. Il en est de même à Mégare. Lelex vient d'Égypte à la douzième génération après Kar ; les onze générations insérées entre les deux règnes servent simplement à assurer le parallélisme avec la liste des rois d'Argos ⁽⁵⁾.

On s'aperçoit maintenant qu'il était inutile de vouloir recourir à une influence béotienne pour expliquer la dévotion manifestée à l'égard d'Héraclès dans les colonies mégariennes ⁽⁶⁾, car, si le héros est né à Thèbes, il est incontestablement de souche argienne. Héraclès descend de Persée aussi bien par sa mère Alcmène que par son père adoptif Amphitryon ⁽⁷⁾ et l'on pouvait voir sa statue

⁽¹⁾ KR. HANELL, *op. cit.*, p. 72 : « Wenn wir Korinth wegeliminieren, ist Argos der einzige dorische Staat, der als Ausgangspunkt für die Dorisierung Megaras in Frage kommen kann ».

⁽²⁾ Sur les rapports religieux entre Mégare et Argos, voir KR. HANELL, *op. cit.*, p. 75 ss. ; sur l'Héraion de Perachora, voir H. PAYNE, *Perachora*, I (1960), pp. 21-22.

⁽³⁾ PAUSANIAS, I, 39, 4 ss. Sur cette liste, voir FR. PFISTER, *Der Reliquienkult im Allertum*, p. 1 ss. ; E. L. HIGHBARGER, *Ancient Megara*, p. 67 ss.

⁽⁴⁾ PAUSANIAS, I, 39, 5 ; 40, 6 ; 44, 7 ; STEPH. BYZ., s. v. *Κάρια* ; cf. FR. PFISTER, *op. cit.*, p. 8 ; E. L. HIGHBARGER, *op. cit.*, p. 68 ; KR. HANELL, *op. cit.*, p. 51. Sur Phoroneus, fils du fleuve Inachos, voir PAUSANIAS, II, 15, 5.

⁽⁵⁾ FR. PFISTER *op. cit.* pp. 12-13 ; E. L. HIGHBARGER *op. cit.*, pp. 69-70.

⁽⁶⁾ Sur cette question, voir ci-dessus, p. 37.

⁽⁷⁾ Sur la généalogie d'Héraclès, descendant de Persée, voir K. SCHAUENBURG, *Perseus in der Kunst des Allertums*, Bonn, 1960, p. 87.

à côté de celle de Persée et des autres rois d'Argos dans le groupe érigé à Delphes pour commémorer la participation des Argiens à la fondation de Messène (1).

On devine aisément que les colons installés à Sélinonte et dans d'autres colonies mégariennes étaient fiers de leur ascendance argienne. Argos a un passé beaucoup plus glorieux que celui de Mégare, dont le nom n'est même pas cité dans les poèmes homériques. On comprend aussi que l'Argien Héraclès, qui avait rempli le monde du bruit de ses exploits, n'ait eu aucune peine à éclipser l'obscur Alcathoos. A Sélinonte, les sculpteurs chargés de décorer les principaux édifices de la cité ont célébré la gloire d'Héraclès. Parmi les métopes conservées, il en est plusieurs, en effet, comme nous l'avons vu, qui évoquent les exploits du héros (2). Mais les Sélinontins ont rendu hommage également à un autre héros argien, Persée, qui est représenté, sur une métope du temple C, en train d'égorger la Gorgone (3). Enfin, une fois que l'on a reconnu l'existence de traditions argiennes dans la colonie mégarienne, on ne peut plus hésiter à reconnaître les noces de Zeus et d'Héra sur la fameuse métope du temple E, résultat d'autant plus appréciable que d'autres interprétations de cette œuvre d'art avaient été proposées (4). Héra, en effet, est la grande déesse d'Argos. Elle est appelée *ἀργείη* par le poète homérique (5) et le prestige de l'Héraion d'Argos était universellement reconnu, puisque, même dans un sanctuaire aussi vénérable que celui de Samos, le culte de la déesse passait pour venir de l'Argolide (6).

(1) Sur le groupe de Delphes, voir PAUSANIAS, X, 10, 5 ; E. BOURGUET, dans *Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 41 ss. ; G. DAUX, *Pausanias à Delphes*, p. 92 ss. ; G. ROUX dans J. POUILLOUX et G. ROUX, *Énigmes à Delphes*, Paris, 1963, p. 46 ss.

(2) Voir ci dessus, pp. 34-35.

(3) Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 351, fig. 99 ; H. KAEHLER, *Das griech. Metopenbild*, p. 40, pl. 27 ; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, pl. 98 ; E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen*, pl. 15. Sur le caractère foncièrement argien de Persée, voir Ch. DUGAS, *Observations sur la légende de Persée*, dans *Recueil Ch. Dugas*, Paris, 1960 p. 163.

(4) Voir l'interprétation qui avait été proposée par Ch. PICARD dans *RA*, 1936, II, p. 36 ss. ; 1941, I, pp. 259-260 ; cf. *Manuel*, II, p. 131, fig. 64.

(5) *Il.*, IV, 8 et V, 908. Cf. Kr. HANELL, *Megarische Studien*, p. 75 ; H. PAYNE, *Perachora*, I, p. 22.

(6) Sur les rapports entre Argos et Samos, voir L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, pp. 213-214.

Il reste à découvrir les raisons qui ont amené les Sélinontins à placer au droit de leurs didrachmes l'image d'Héraclès combattant le taureau de Crète. Ce motif a été fort en faveur dans la peinture de vases attique à figures noires (1). Mais il faut attendre l'époque romaine pour en voir d'autres représentations dans l'art de la médaille (2) et cette apparition exceptionnelle sur le numéraire d'une colonie grecque de Sicile demande à être justifiée.

Le combat contre le taureau est le seul des travaux d'Héraclès qui soit localisé en Crète et l'on n'a pas manqué de rappeler à ce sujet le rôle joué par le taureau dans la civilisation créto-mycénienne (3). Mais le taureau se rattache encore à la Crète par d'autres traditions. Il intervient dans la légende d'Europe et il est mêlé aux aventures du roi Minos et de la reine Pasiphaé. Faisant preuve de leur habituelle ingéniosité, les mythographes passaient sans grande difficulté d'une légende à l'autre, car ils identifiaient le taureau dompté par Héraclès tantôt avec celui qui avait servi à l'enlèvement d'Europe (4), tantôt avec l'animal qui avait engendré le Minotaure (5).

Ni Europe ni Minos ne sont des inconnus à Sélinonte. Une des métopes de la série la plus ancienne montre l'héroïne sur le dos d'un taureau qui traverse les flots de la mer (6). Quant à Minos, on le faisait venir en Sicile à la poursuite de Dédale et on lui attribuait la fondation de Minoa, située à mi-chemin entre Sélinonte et Agrigente (7). Mais il ne me paraît pas nécessaire de recourir à des considérations aussi savantes et aussi compliquées pour expliquer le motif choisi comme emblème par les Sélinontins. Ici encore, il faut penser aux rapports qui unissaient les colonies

(1) FR. BROMMER, *Herakles. Die zwölf Taten des Helden in antiker Kunst und Literatur*, p. 30 ; *Vasenlisten zur griech. Heldensage*, 2^e éd., 1960, p. 146 ss.

(2) R. BRAEUER, *Die Heraklestaten auf antiken Münzen*, dans *Zeitschr. f. Num.*, 28 (1910), p. 69 : « Bis auf die Münzen von Selinus gehören alle Darstellungen dieses Stierabenteuers der Kaiserzeit an ».

(3) M. P. NILSSON, *The Mycenaean Origin of Greek Mythology*, Berkeley, 1932, p. 217 ; FR. BROMMER, *Herakles*, p. 30.

(4) ACOUSILAOS, 9 F 15 Diels-Kranz⁵ (= APOLLODORE, *Bibl.*, II, 94 Wagner).

(5) DIODORE IV, 13, 4.

(6) Ch. PICARD, *Manuel*, I, p. 522, fig. 98 ; H. KAEHLER, *Das griech. Metopenbild*, p. 37, pl. 22 ; G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, pl. 83 ; E. LANGLOTZ, *Die Kunst der Westgriechen*, pl. 8.

(7) Minoa était une colonie de Sélinonte : HÉRODOTE, V, 46. Sur la légende de Minos, voir G. FOUGÈRES, dans HULOT et FOUGÈRES, *Sélinonte*, p. 84 ss. ; FR. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum*, pp. 25-26 ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 418 ss.

à leur métropole et aux liens qui pouvaient ainsi se créer d'une région à l'autre du monde grec.

Une inscription publiée jadis par W. Vollgraff atteste que les Argiens étaient intervenus dans une convention entre les villes crétoises de Cnossos et de Tyliossos et, comme l'a fait observer l'éditeur de ce texte, une intervention de ce genre nous amène à supposer que Cnossos et Tyliossos se considéraient comme des colonies argiennes (1). L'Héra d'Argos était du reste honorée dans ces deux villes crétoises, puisque leurs monnaies reproduisent la tête de la déesse, telle que nous la connaissons par le numéraire d'Argos (2). Les auteurs anciens ne nous apportent aucun renseignement sur les origines de Cnossos et de Tyliossos, mais ils soulignent l'importance du rôle joué par les Argiens dans l'occupation de la Crète. Platon fait allusion à cette colonisation argienne (3) et nous savons par d'autres témoignages que les Doriens qui vinrent s'établir dans l'île de Minos étaient conduits par un Argien, l'Héraclide Althaiménès (4). Ajoutons qu'il existe une version de ces événements, selon laquelle une partie des Doriens qui avaient fondé Mégare quittèrent cette ville pour rejoindre Althaiménès et participèrent avec lui à la colonisation de la Crète (5).

On peut maintenant se rendre compte que le motif choisi pour orner le droit des didrachmes de Sélinonte répond à des préoccupations généalogiques. Descendants des Argiens qui avaient jadis occupé Mégare, les Sélinontins se trouvaient par le fait même apparentés aux habitants des villes crétoises fondées par des Argiens. On pensera plus particulièrement à Cnossos, car c'est justement là que la légende localisait la victoire d'Héraclès sur le taureau (6).

Comme les autres colonies grecques de Sicile, Sélinonte était

(1) W. VOLLGRAFF, *Le décret d'Argos relatif à un pacte entre Knossos et Tyliossos, Verhandeling der Koninkl. Nederlands. Akad. van Wetenschappen*, Afd. Letterkunde, n^{elle} série, LI, 2, 1948. Sur ce document, voir maintenant A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, p. 154 ss. et appendice V, p. 235 ss.

(2) Voir L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, p. 256.

(3) PLATON, *Lois*, 707e-708a.

(4) ÉPHORE, 70 F 146 et 149 § 18 Jacoby (= STRABON, X, 479 et 481); CONON, *Narrat.*, 47 (= 26 F 1 Jacoby).

(5) STRABON, XIV, 653.

(6) PAUSANIAS, V, 10, 9.

une ville nouvelle, dépourvue de passé légendaire et qui a dû se créer elle-même ses titres de noblesse. Elle ne s'est pas contentée d'honorer les divinités de Mégare, Apollon et Artémis. En représentant sur ses monnaies le combat d'Héraclès contre le taureau de Crète, elle a évoqué les liens qui l'unissaient à deux des cités les plus illustres de la Grèce, Argos, berceau de la dynastie qui devait donner naissance à Héraclès, et Cnossos, ville où le héros avait accompli un de ses plus célèbres exploits.

CHAPITRE II

LES MIGRATIONS DE PEUPLES ET LA COLONISATION LÉGENDAIRE EN SICILE

Au début du livre VI, Thucydide énumère les populations qui avaient occupé successivement la Sicile et il nous transmet de précieux renseignements sur les origines attribuées à ces diverses populations. Il mentionne comme les plus anciennes (*παλαιῆται*) les Cyclopes et les Lestrygons, tout en renvoyant aux poètes et en laissant à chacun le soin de se former une opinion sur ces peuples mythiques. Ensuite interviennent les Sicanes, les Élymes et les Sikèles. Les premiers, qui donnèrent à l'île le nom de Sicania et qui, à l'époque de Thucydide, habitaient encore la partie occidentale de la Sicile, se considéraient comme des autochtones, mais venaient en réalité de l'Ibérie. Les seconds, installés au voisinage des Sicanes, dans la région d'Éryx et de Ségeste, étaient des Troyens, qui avaient débarqué en Sicile après la prise d'Ilion. Quant aux Sikèles, ils étaient originaires de l'Italie ; chassés par les Opiques, ils chassèrent à leur tour les Sicanes et l'île, dont ils occupèrent une grande partie, prit désormais le nom de Sikelia. Pour terminer cette revue des peuples barbares et avant de passer à la colonisation grecque, Thucydide signale la présence de Phéniciens, établis d'abord sur les promontoires et dans les îles côtières, mais qui, cédant la place aux Grecs, s'étaient retranchés à Motyé, à Solonte et à Panormos.

Parmi les traditions recueillies par Thucydide, nous retiendrons particulièrement celles qui concernent les Sicanes et les Élymes (1). Nous aurons, en effet, à nous occuper des Sicanes à propos des monnaies de Syracuse et des Élymes à propos des monnaies de Ségeste. Mais nous commencerons par examiner la légende d'Éole et de ses fils. Il n'en est pas question chez Thucydide,

(1) On trouvera un exposé d'ensemble sur les populations indigènes de la Sicile dans le récent ouvrage de L. PARETI, *Sicilia antica*, Palerme, 1959. p. 21 ss.

dans l'introduction au livre VI ⁽¹⁾, mais nous la connaissons par d'autres sources littéraires et nous en retrouverons le souvenir sur les monnaies de différentes villes.

1. Les royaumes des fils d'Aiolos

On sait qu'après avoir échappé aux Cyclopes, Ulysse et ses compagnons arrivent dans l'île d'Aiolié, où ils sont accueillis par Aiolos et ses douze enfants, six fils et six filles ⁽²⁾. Les mythographes anciens, qui considéraient les Cyclopes comme les plus anciens habitants de la Sicile, situaient le royaume d'Aiolos dans l'archipel des Lipari ⁽³⁾. Soucieux d'ajouter des précisions aux données du texte homérique, ils prétendaient connaître les noms des fils d'Aiolos et ils en faisaient les maîtres d'une série de royaumes qui se seraient constitués dans une zone située entre Rhégion sur le détroit et le cap Lilybée, à l'extrémité occidentale de la Sicile.

C'est à Diodore de Sicile que nous devons le plus de renseignements sur l'histoire d'Aiolos et de ses fils ⁽⁴⁾. Liparos, fils d'Auson, quitta l'Italie pour venir fonder une ville à laquelle il donna son nom. Il eut pour successeur Aiolos, fils d'Hippotès. De son union avec Kyané, fille de Liparos, Aiolos eut six fils qui héritèrent de la sagesse de leur père et qui régnèrent sur les régions voisines. Iokastos obtint pour sa part la côte de l'Italie jusqu'à Rhégion. Phéraiton et Androklès furent les maîtres de la Sicile depuis le détroit de Messine jusqu'au cap Lilybée et ils virent leur autorité reconnue par les Sicanes et les Sikèles. Xouthos devint roi du pays de Léontini, qui prit dès lors le nom de Xouthia, et Agathyrnos régna sur la région appelée Agathyrnis, où il fonda la ville d'Agathyrnon. Quant à Astyochos, il conserva la souveraineté sur Lipara.

Dans une autre version, qui nous a été conservée par une scholie homérique ⁽⁵⁾, Aiolos est l'époux de Télépatra, fille de Laistrygonos, et il a pour fils Iokastos, Xouthos, Phérèmon, Androklès,

⁽¹⁾ Sur les îles d'Éole, voir THUCYDIDE, III, 88.

⁽²⁾ *Od.*, X, 1 ss.

⁽³⁾ J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 312-313.

⁽⁴⁾ DIODORE, V, 8 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 316 ; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 94. Sur la source de Diodore, voir J. GEFFCKEN, *Timaios' Geographie des Westens*, dans *Philolog. Untersuch.*, 13 (1892), pp. 63-64 ; R. LAQUEUR, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VI A (1937), s. v. *Timaios*, col. 1185.

⁽⁵⁾ *Schol. Od.*, X, 6.

Phalakros et Chrysispos. Si l'on compare cette liste à celle de Diodore, on pourra constater que les deux derniers noms sont différents. Parmi les fils d'Aiolos, il en est plusieurs qui nous sont inconnus par ailleurs. Trois d'entre eux, cependant, sont représentés sur les monnaies : Iokastos à Rhégion, Phéramon à Messana et Agathynnos à Tyndaris.

Dans un fragment des *Constitutions* attribuées à Héraclide Lembos ⁽¹⁾, nous apprenons que les Chalcidiens qui fondèrent la ville de Rhégion s'installèrent d'abord près du tombeau de Iokastos, un des fils d'Aiolos, mort, disait-on, d'une piqûre de serpent. Nous savons aussi que Callimaque attribuait à ce fils d'Aiolos la fondation de la cité, puisqu'il appelait Rhégion « la ville de Iokastos » ⁽²⁾.

Ces indications permettent de reconnaître l'image de Iokastos sur des tétradrachmes et sur des drachmes frappés entre 461 et 420 avant J. C. (Pl. III, 1) ⁽³⁾. Assis à gauche sur un siège sans dossier, Iokastos a le torse nu et le bas du corps drapé dans un himation. Il est barbu ou imberbe ⁽⁴⁾ et il tient en main un bâton ou un sarment de vigne ⁽⁵⁾. Le type principal peut être accompagné de symboles variés. On notera particulièrement la présence d'un serpent placé sur certaines monnaies en dessous du siège de Iokastos ⁽⁶⁾. On a cru que le serpent faisait allusion à la mort du fondateur ⁽⁷⁾. Mais d'autres monnaies de Rhégion montrent au même endroit un chien ⁽⁸⁾, un oiseau ⁽⁹⁾, un chat jouant avec une balle ⁽¹⁰⁾. Nous ignorons la valeur exacte des symboles qui décorent les monnaies de Rhégion ⁽¹¹⁾ et il paraît difficile d'attribuer une signification déterminée à chacun des animaux qui

⁽¹⁾ HÉRACLIDE LEMBOS, fr. 25, *FHG*, II, p. 219 Müller.

⁽²⁾ CALLIMAQUE, fr. 618 Pfeiffer; cf. G. VALLET, *op. cit.*, p. 91.

⁽³⁾ Voir H. HERZFELDER, *Catalogue des tétradrachmes et drachmes de Rhégion*, dans *Revue num.*, 1956, p. 7 ss.; sur la représentation de Iokastos, voir *Revue num.*, 1955, pp. 35-37.

⁽⁴⁾ Iokastos imberbe : H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 52, 58 A-61.

⁽⁵⁾ Iokastos tenant un sarment de vigne : H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 48-51, 53-55.

⁽⁶⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 59, 60.

⁽⁷⁾ J. P. SIX, *Rhegium-Iokastos*, dans *Num. Chron.*, 1898, p. 281 ss.; H. HERZFELDER, dans *Revue num.*, 1955, p. 35.

⁽⁸⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 47.

⁽⁹⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 45, 46, 53-55; cf. l'oiseau derrière le siège, n° 56.

⁽¹⁰⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n° 48, 49.

⁽¹¹⁾ Sur cette question, voir H. HERZFELDER, dans *Revue num.*, 1955, p. 36.

accompagnent l'image de Iokastos. Quant à la légende qui fait mourir Iokastos d'une piqûre de serpent, elle a peut-être son point de départ dans une représentation analogue à celle qui décore les monnaies de Rhégion ⁽¹⁾, à moins qu'elle ne soit issue de quelque spéculation étymologique sur le nom du personnage ⁽²⁾.

Les monnaies de Rhégion nous montrent aussi Iokastos tenant à la main droite une coupe ⁽³⁾ ou un canthare ⁽⁴⁾. Des représentations de ce genre sont fréquentes sur le numéraire des villes de Sicile et d'Italie méridionale et il est inutile de chercher à les mettre en rapport avec un événement déterminé ⁽⁵⁾. Elles attestent que les habitants de Rhégion considéraient le fondateur de leur ville comme un héros, dont ils invoquaient la protection ⁽⁶⁾.

Deux autres fils d'Aiolos nous sont également connus par le témoignage des monnaies. Des drachmes de Messana, frappées à la fin du V^e siècle, ont pour type du droit la tête de la nymphe Pélorias et, pour type du revers, un guerrier casqué, debout à droite dans l'attitude du combat, tenant un bouclier à la main gauche et une lance à la main droite (Pl. III, 2) ⁽⁷⁾. La légende $\Phi\text{EPAIM}\Omega\text{N}$ permet de reconnaître sur ces monnaies le fils d'Aiolos, qui, selon Diodore, régnait avec son frère Androklos sur la partie de la Sicile comprise entre le détroit de Messine et le cap Lilybée. Phéraitmon est également figuré avec la lance et le bouclier sur des bronzes du IV^e siècle, mais il est debout à gauche et il a une chlamyde enroulée autour du bras gauche ⁽⁸⁾.

Tandis que Messana honorait le héros Phéraitmon, Tyndaris rendait hommage à un autre fils d'Aiolos, Agathyrnos, éponyme

⁽¹⁾ On sait que le serpent est l'attribut habituel du défunt héroïsé : M. P. NILSSON, *Geschichte der griech. Religion*, I² (1955) pp. 198-199.

⁽²⁾ On pourrait y avoir reconnu le mot *lós*, qui signifie « venin » ; cf. les étymologies de PINDARE, *Ol.*, VI, 47 ss., à propos du devin Iamos.

⁽³⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n^{os} 53-55.

⁽⁴⁾ H. HERZFELDER, *Catalogue*, n^o 56.

⁽⁵⁾ H. HERZFELDER, dans *Revue num.*, 1955, p. 37.

⁽⁶⁾ Pour des représentations analogues, voir ci-dessous, chap. IV, § 3.

⁽⁷⁾ Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 626, n^o 171 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 131, pl. VIII, 16 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXVII, 11

⁽⁸⁾ Ad. HOLM, *op. cit.*, p. 670, n^o 383, pl. VII, 15 ; G. F. HILL, *op. cit.*, p. 168, pl. XII, 13 ; P. NASTER, *La collection L. de Hirsch*, Bruxelles, 1959, n^{os} 474 et 475. Sur le nom de Phéraitmon, voir Fr. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum*, p. 90.

d'Agathyrnon et de la région désignée sous le nom d'Agathyrnis. Des bronzes de Tyndaris montrent au droit une tête d'Apollon et, au revers, un guerrier armé de la lance et du bouclier et dont l'image est accompagnée de la légende ΑΓΑΘΥΡΝΟΣ (Pl. III, 4) (1).

Ces types monétaires indiquent des rapports étroits entre les villes de Tyndaris et d'Agathyrnon, qui sont situées toutes deux sur la côte septentrionale de la Sicile. Mais la nature de ces rapports ne nous est pas autrement connue (2). Nous savons que Tyndaris, fondée au début du IV^e siècle par Denys de Syracuse, fut peuplée de Messéniens, qui avaient été chassés de Naupacte et de Céphallénie (3). En mettant sur leurs monnaies l'image d'Agathyrnos, les Messéniens cherchaient sans doute à se rattacher à des traditions locales. On peut même croire qu'ils obéissaient à des préoccupations plus précises et qu'ils revendiquaient de cette manière la possession du territoire sur lequel Agathyrnos avait jadis exercé son autorité. Enfin, il ne paraît pas impossible qu'ils aient fondé leurs prétentions sur des liens généalogiques. Peut-être, en effet, ont-ils cru reconnaître dans Aiolos, père d'Agathyrnos, le vieil Aiolos thessalien, dont le fils, Périères, avait jadis régné sur la Messénie (4).

On a tenté d'interpréter de diverses manières la légende des fils d'Aiolos et des royaumes qui leur sont attribués. On a voulu la mettre en rapport avec la colonisation chalcidienne, mais on peut difficilement prétendre que l'aire occupée par les colonies chalcidiennes coïncide avec la zone assignée par la tradition à Aiolos et à ses descendants, puisque cette zone s'étend du détroit de Messine au cap Lilybée et qu'elle comprend les îles Lipari, où les Chalcidiens n'ont pas cherché, semble-t-il, à s'établir (5). Le problème se présente du reste sous un aspect différent depuis les fouilles exécutées par B. Brea dans les îles Éoliennes et à Milazzo au cours de ces dernières années. Ces fouilles ont

(1) F. VON DUHN, *Zur Münzkunde von Tyndaris*, dans *Zeitschr. f. Num.*, 3 (1876), p. 29, n° 5 ; Ad. HOLM, *op. cit.*, p. 672, n° 391 ; G. F. HILL, *op. cit.*, p. 172.

(2) Voir ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VII A (1943), s. v. *Tyndaris*, col. 1786.

(3) ZIEGLER, *op. cit.*, col. 1777 ; K. F. STROHEKER, *Dionysios I.*, Wiesbaden, 1958, p. 80.

(4) APOLLODORE, *Bibl.*, I, 87 Wagner ; PAUSANIAS, IV, 2, 2 ; cf. W. GOEBER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XIX (1938), s. v. *Perieres*, col. 743.

(5) E. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell'antica Sicilia*, p. 302 ; cf. G. VALLET, *Rhégnon et Zancle*, pp. 94-95.

révéle, en effet, l'existence d'une civilisation apparentée aux civilisations de la péninsule italique et différente des autres civilisations qui se sont développées en Sicile à la fin de l'âge du bronze et au début de l'âge du fer. Dans ces conditions, la légende des fils d'Aiolos pourrait nous avoir conservé le souvenir de royaumes indigènes qui se seraient créés au voisinage du détroit avant l'arrivée des Grecs en Sicile (1).

Il faut bien avouer cependant que cette seconde interprétation appelle aussi quelques réserves. Quand on examine la liste des fils d'Aiolos, telle que nous la connaissons par Diodore et par le scholiaste de l'Odyssée, on a l'impression de se trouver en présence d'une savante élaboration qui fait surtout honneur à l'ingéniosité des mythographes. Ceux-ci ont pris pour point de départ les données du récit homérique et ils ont tenté de les compléter. Des traditions locales, qui se reflètent sur les monnaies de Rhégion, de Messana et de Tyndaris, leur ont fourni les noms de Iokastos, de Phéraiton et d'Agathyrnos. Xouthos, qui règne sur le territoire de Léontini, doit avoir quelque rapport avec la colonisation ionienne (2) et sa présence parmi les enfants d'Aiolos est sans doute le résultat d'une combinaison érudite. On notera que, dans une version de la légende, Aiolos épouse Télépatra, fille de Laistrygonos, et que les anciens localisaient les Lestrygons dans la région de Léontini (3).

L'aspect guerrier que les graveurs ont prêté à deux des fils d'Aiolos mérite aussi de retenir l'attention. On invoquait sans doute ces héros en leur demandant d'assurer la sauvegarde du territoire dont ils avaient été jadis les légitimes possesseurs. Nous allons retrouver des traits du même genre en étudiant la légende des héros sicanes et les représentations de Leucaspis sur les monnaies de Syracuse.

2. Héraclès et les Sicanes

Les historiens anciens désignaient sous le nom de Sicanes une population qui avait occupé la Sicile bien avant l'installation

(1) G. VALLET, *op. cit.*, p. 95. Sur la civilisation dite ausonienne, voir L. B. BREA, *Sicily before the Greeks*, New York, 1957, p. 137 ss. ; A. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 99.

(2) Sur Xouthos, père d'Ion, voir la notice de H. GRÉGOIRE dans son édition de *l'Ion* d'Euripide, pp. 155-156.

(3) *Schol. Od.*, X, 6 ; sur les Lestrygons, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 314.

des colonies grecques et ils rapportaient diverses traditions concernant les origines de ce peuple. Les témoignages essentiels dont nous disposons à ce sujet sont ceux de Thucydide et de Diodore de Sicile.

Thucydide, qui vient de mentionner les Cyclopes et les Lestrygons comme les plus anciens habitants de l'île, en arrive ensuite aux Sicanes : « Il est constant, écrit-il, que les premiers après eux à avoir fondé des établissements dans l'île sont les Sicanes — après eux, et même avant, si on les en croit, puisqu'ils seraient autochtones » (1). Thucydide conteste cette opinion et il prétend que les Sicanes étaient en réalité des Ibères, que les Ligures avaient chassés des rives du fleuve Sicanos en Ibérie. C'est aux Sicanes que la Sicile devait son ancien nom de Sicania. Mais ils avaient dû céder la place aux Sikèles, qui donnèrent à l'île le nom de Sikelia, et, à l'époque de Thucydide, ils n'occupaient plus que la partie occidentale de la Sicile.

Diodore rappelle aussi que la Sicile reçut les noms de Sicania et de Sikelia, d'après les populations qui l'ont occupée successivement et il ajoute que, selon les auteurs les plus qualifiés (*οἱ νομιμώτατοι τῶν συγγραφέων*), les Sicanes étaient des autochtones (2). Dans un autre passage (3), Diodore revient sur la question de l'origine des Sicanes et il mentionne à ce sujet les avis divergents de Philistos et de Timée. Pour Philistos, les Sicanes venaient de l'Ibérie et ils devaient leur nom au fleuve Sicanos, théorie qui, comme nous l'avons vu, était déjà connue de Thucydide (4) et qui avait obtenu son approbation. Mais Timée reprochait à Philistos son ignorance et il démontrait avec précision que les Sicanes étaient des autochtones. Nous ignorons malheureusement les arguments que Timée invoquait dans sa démonstration ; il est fâcheux que Diodore n'ait pas cru nécessaire de nous les rapporter.

Comme on le voit, dès l'antiquité, une controverse assez vive s'était élevée au sujet de l'origine des Sicanes. Les savants modernes ont tenté à leur tour de résoudre le problème. Ils se sont parfois prononcés en faveur de l'origine ibérique (5). Mais, à la

(1) THUCYDIDE, VI, 2, 2. (trad. L. Bodin et J. de Romilly).

(2) DIODORE, V, 2.

(3) DIODORE, V, 6.

(4) Ci-dessus, n. 1.

(5) Sur l'origine des Sicanes, voir la théorie de SCHULTEN, dans PAULY-WISSOWA RE, II A (1923), s. v. *Sikaner*. A mon avis, on ne peut rien tirer du rapprochement

différence des anciens, ils refusent de prendre au sérieux la théorie qui fait des Sicanes une population autochtone (1). Dans son livre sur la colonisation grecque, J. Bérard écrit à ce sujet : « Il faut convenir surtout que la thèse de l'autochtonie est moins une solution du problème qu'un aveu d'ignorance, et traduit à sa manière la très lointaine origine des Sicanes, qui est bien évidente » (2). En fait, l'autochtonie revendiquée par les Sicanes est un élément essentiel dans l'histoire des populations qui ont occupé la Sicile et nous allons devoir en tenir compte pour résoudre un problème de numismatique.

A la fin du V^e siècle, Syracuse a frappé des drachmes qui portent l'effigie d'un personnage désigné sous le nom de Leucaspis. Le numismate anglais E. J. P. Raven leur a consacré une étude et il les a classées de la manière suivante (3).

Les pièces les plus anciennes montrent le héros debout à droite, dans l'attitude du combat ; il est casqué, il tient un bouclier à la main gauche et une épée à la main droite. Le nom de Leucaspis est inscrit dans le champ de la pièce, qui porte au revers une tête féminine entourée de dauphins et la signature du graveur Euménès (Pl. III, 3) (4). Selon E. J. P. Raven, ces monnaies auraient été frappées au moment de l'expédition de Sicile, vers 415 avant J. C. (5).

Leucaspis est représenté dans la même attitude sur un second groupe de drachmes, mais il a l'épée au côté, pendue à un baudrier, et il tient une lance à la main droite. En outre, on distingue derrière lui un autel allumé et, à droite, couché sur le sol, un bélier que l'on vient sans doute de sacrifier. Le droit de la pièce offre une tête d'Athéna de face entourée de dauphins, inspirée manifestement de la célèbre Athéna d'Euclidas (Pl. IV, 1 ; 2A) (6).

avec le nom du fleuve Sicanos ; il s'agit d'une simple homonymie. Cf. E. WIKÉN, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Apenninenhalbinsel bis 300 v. Chr.*, Lund, 1937, p. 117. Sur cette question, voir aussi L. PARETI, *Sicilia antica*, pp. 27-28.

(1) ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, II A (1923), s. v. *Σικελία*, col. 2482.

(2) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 452.

(3) E. J. P. RAVEN, *The Leucaspis Type at Syracuse*, dans les *Actes du Congrès international de numismatique*, Paris, 1953 (1957), pp. 77-81.

(4) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 618, n° 124 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XLII, 9.

(5) E. J. P. RAVEN, *op. cit.*, p. 77.

(6) Ad. HOLM, *ibidem*, n° 125 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 109, pl. VII, 5 ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XLVII, 1.

Nous retrouvons le combattant Leucaspis, sans l'autel, mais avec le bélier, sur d'autres drachmes, qui ont pour type du droit une tête de profil à gauche dans un cercle de dauphins (Pl. IV, 2B) (1). Enfin, Leucaspis apparaît encore sur une dernière série de drachmes, où il n'y a ni autel, ni bélier, mais un pilos posé sur le sol, à droite du personnage. Quant au droit de la pièce, il est occupé par une tête féminine de face, qui rappelle la tête d'Aréthuse des tétradrachmes de Cimon (Pl. IV, 2C). Il s'agit cependant d'un autre graveur et la signature *EY* désigne probablement Eucléidas (2). Selon E. J. P. Raven, les drachmes à la tête d'Athéna de face auraient été frappées après la défaite des Athéniens vers 412 avant J. C., tandis que les drachmes à la tête d'Aréthuse de face seraient postérieures de quelques années (3).

Ajax, fils d'Oilée, a été figuré sous un aspect à peu près semblable sur les monnaies de la ville d'Oponthe en Locride orientale et l'on a supposé que les graveurs d'Oponthe s'étaient inspirés du Leucaspis de Syracuse (4). E. J. P. Raven, cependant, fait observer avec raison que l'attitude de ce guerrier combattant n'offre rien de très caractéristique et il en signale des exemples sur des peintures de vases et sur des œuvres de sculpture (5).

Il est plus intéressant d'observer la présence de l'autel et du bélier qui, sur certaines drachmes, accompagnent l'image de Leucaspis. Nous pouvons en conclure, en effet, que le héros était l'objet d'un culte. L'autel lui était consacré et le bélier est sans doute l'animal qu'on lui sacrifiait de préférence (6). Notons aussi que le nom de Leucaspis convient à ce combattant armé d'un grand bouclier et où nous serions tentés de voir le symbole des

(1) G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XLVII, 5. Raven ne semble pas avoir tenu compte de ces monnaies.

(2) G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XLVII, 6. Sur la signature du graveur, voir A. EVANS, dans *Num. Chron.*, 1926, p. 17, pl. III, 30.

(3) E. J. P. RAVEN, *op. cit.*, p. 78.

(4) B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 336.

(5) E. J. P. RAVEN, *op. cit.*, p. 78. On pourrait aisément invoquer d'autres exemples. Voir l'attitude du guerrier sur les stèles funéraires béotiennes : Ch. KAROUZOS, *Tò Μουσείο τῆς Θήβας*, Athènes, 1934, nos 54-56, fig. 24-26. Voir aussi l'image d'un combattant sur une gemme dans une scène de l'Amazonomachie : D. VON BOTHMER, *Amazons in Greek Art*, Oxford, 1957, p. 123, n° 11, pl. XC, 3.

(6) Sur le sacrifice du bélier, voir les exemples cités par P. STENGEL, *Die griech. Kultusaltertümer*, Munich, 1920, p. 143.

vertus guerrières attribuées aux Syracusains (1). Mais Diodore nous a conservé une curieuse tradition, où Leucaspis apparaît sous un aspect assez inattendu. L'historien raconte le long voyage accompli par Héraclès quand il ramena le troupeau de Géryon. Arrivé à l'emplacement où devait s'élever plus tard la ville de Syracuse, Héraclès institua le culte de Coré, puis, gagnant avec son troupeau l'intérieur du pays, il se heurta à une nombreuse armée de Sicanes. Il les défit en bataille rangée et il leur tua beaucoup de monde, entre autres d'illustres généraux « auxquels on rend encore aujourd'hui des honneurs héroïques, Leucaspis, Pédiacratès, Bouphonas, Glychatas, Bytaïas et Krytidas » (2).

Il résulte de ce texte que Leucaspis est un général sicane, qui avait été vaincu et tué par Héraclès. Dans le récit de Diodore, il est associé à d'autres personnages. Si nous examinons la liste que nous a transmise l'historien, nous devons bien reconnaître que les trois premiers portent incontestablement des noms grecs ou hellénisés. Leucaspis apparaît déjà comme épithète dans la poésie homérique (3) et, comme nous l'avons déjà fait observer (4), ce terme, qui désigne un guerrier « au bouclier brillant », a trouvé sur les monnaies une illustration appropriée. Pédiacratès doit être une autre forme de Pédiocratès et nous savons que les Siciliens désignaient sous ce nom un héros auquel ils sacrifiaient pour conjurer la stérilité du sol (5). Ce « maître de la plaine » doit être un génie agraire, une de ces divinités qui assuraient à la Sicile une fertilité proverbiale (6). Bouphonas,

(1) PINDARE, *Pyth.*, II, 1, appelle Syracuse « domaine d'Arès », *τέμενος Ἄρεος*.

(2) DIODORE, IV, 23, 5 : *Αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν βοῶν διὰ τῆς μεσογείου διεξιών, καὶ τῶν ἐγχωρίων Σικανῶν μεγάλαις δυνάμεσιν ἀντιταξαμένων, ἐνίκησεν ἐπιφανεῖ παρατάξει καὶ πολλοὺς ἀπέκτεινεν, ἐν οἷς μυθολογοῦσά τινες καὶ στρατηγούς ἐπιφανεῖς γεγενῆσθαι τοὺς μέχρι τοῦ νῦν ἡρωικῆς τιμῆς τυγχάνοντας, Λεύκασπιν καὶ Πεδιακράτην καὶ Βουφόναν καὶ Γλυχάταν, ἔτι δὲ Βυταίαν καὶ Κρυτίδαν.* Selon J. GEFFCKEN, *Timaios' Geographie des Westens*, p. 55, tout ce passage serait manifestement inspiré de l'œuvre de Timée ; cf. R. LAQUEUR, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VI A (1937), col. 1175.

(3) Appliquée au Troyen Déiphobe : *Il.*, XXII, 294. Chez les auteurs tragiques, *Λεύκασπις* qualifie l'armée argienne : ESCHYLE, *Sept contre Thèbes*, 89 ; SOPHOCLE, *Antigone*, 106 ; EURIPIDE, *Phén.*, 1099. Nous connaissons depuis peu un héros Leucaspis en Attique ; voir le calendrier publié par G. DAUX, *BCH*, 87 (1963), p. 622. A Samos, sur une inscription archaïque, G. DUENST, *BCH*, 88 (1964), p. 482 ss., croit reconnaître le nom du héros sicane.

(4) Ci-dessus, p. 51.

(5) XENAGORAS, 240 F 21 Jacoby (= MACROBE, *Saturn.*, V, 19, 30).

(6) Sur Pédiacratès, voir H. USENER, *Götternamen*, Bonn, 1896, p. 145 ; I. LEVY, *Dieux siciliens*, dans *RA*, 1899, I, p. 279 ss. ; R. HANSLIK, dans PAULY-

à vrai dire, ne nous est pas autrement connu. Mais le nom de ce personnage ne saurait être séparé de βουφόνος « tueur de bœufs » (1) et il suggère l'idée que cet adversaire d'Héraclès devait être doué d'une force exceptionnelle.

Les noms de Glychatas, de Bytaias et de Krytidas ne se laissent pas interpréter aussi aisément. Ciaceri voulait mettre Bytaias en rapport avec Boutas, père d'Éryx, et il proposait de corriger Krytidas en Brytidas et Glychatas en Achatas (2). Il est à peine besoin de dire que ces corrections fantaisistes ne méritent aucune créance. Par ailleurs, les étymologies que l'on a suggérées ne sont pas plus satisfaisantes (3). Krytidas pourrait être rapproché du nom propre Krytôn, qui est attesté en Crète (4), et Bytaias du nom macédonien Byttakos (5). Mais n'est-ce pas surtout en raison de leur sonorité (6) et de leur aspect étrange que ces noms ont été choisis pour désigner les chefs de guerre qui commandaient la redoutable armée des Sicanes ?

Quoi qu'il en soit, on est bien obligé de reconnaître que cette liste de héros sicanes forme un assemblage assez hétéroclite. On distingue mal les liens qui unissent le combattant Leucaspis, la divinité agraire Pédiacratès et Bouphonas, le « tueur de bœufs ». Quant à Glychatas, Bytaias et Krytidas, leurs noms mêmes restent pour nous énigmatiques. Comme la liste des fils d'Aiolos, dont nous avons eu à nous occuper précédemment (7), la liste des généraux sicanes doit avoir été élaborée dans l'officine de quelque mythographe. C'est une combinaison érudite, qui devait servir à des fins politiques et dont les Syracusains ont cherché à tirer parti.

WISSOWA, *RE*, XIX (1938), s. v. *Pediakrates* ; B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945), p. 527 ss. J et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1953, n° 283, ont reconnu le nom du héros Pédiacratès sur un autel de Syracuse.

(1) Le verbe βουφονέω appartient à la langue homérique : *Il.*, VII, 466 ; Hermès est appelé βουφόνος dans l'*Hymne homérique à Hermès*, 436.

(2) E. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, p. 41 ss.

(3) E. SJOEQUIST, *Heracles in Sicily* dans *Opuscula romana*, 4 (1962), p. 121. L'auteur de cet article croit retrouver dans la légende d'Héraclès et des Sicanes le souvenir d'événements historiques remontant à l'époque mycénienne.

(4) Sur le nom propre Κρύτων, voir M. LAUNEY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, I (1949), p. 262 ; L. ROBERT, *Hellenica*, XI-XII (1960), pp. 41-42.

(5) Byttakos, nom d'un officier macédonien : M. LAUNEY, *op. cit.*, p. 313.

(6) On notera que, dans les trois noms, la syllabe initiale comporte un -v- précédé d'une consonne ou d'un groupe de consonnes.

(7) Voir ci-dessus, p. 48.

Il reste, en effet, à justifier la présence de Leucaspis sur les monnaies de Syracuse et c'est là que réside la principale difficulté. Que vient faire ce héros « sicane » sur les monnaies d'une ville grecque ? E. J. P. Raven s'est préoccupé de la question et il a fait observer que les monnaies au type de Leucaspis ont été frappées au moment où les Athéniens tentaient d'envahir la Sicile. En présence de ce danger, les Syracusains se sont souvenus des héros qui avaient donné leur vie pour la défense du sol natal et ils ont demandé leur assistance. Nous savons par différents exemples que les héros intervenaient parfois personnellement sur le champ de bataille ⁽¹⁾ et l'on admit volontiers que Leucaspis a pu combattre aux côtés des Syracusains.

Poursuivant son raisonnement, Raven prétend que Leucaspis n'était pas un Sicane, mais un Sikèle. Les Syracusains auraient cherché à obtenir l'appui des Sikèles pour résister plus efficacement aux entreprises des Athéniens. Mais le témoignage de Diodore est formel et nous n'avons aucune raison de le récuser. D'autre part, la théorie de Raven s'accorde difficilement avec l'hostilité qui s'est manifestée en diverses circonstances entre les Grecs et les Sikèles. Quand les colons corinthiens ont débarqué en Sicile, ils se sont heurtés aux Sikèles, qui occupaient l'emplacement de la future Syracuse ⁽²⁾. Plus tard, c'est à Syracuse que revint la tâche de briser la révolte du chef sikèle, Doukétios ⁽³⁾. Ajoutons enfin qu'au moment de l'expédition de Sicile, on voit les Sikèles apporter leur concours aux Athéniens ⁽⁴⁾.

Dans ces conditions, on imagine difficilement que les Syracusains aient pu vouer un culte à un héros sikèle et mettre sur leurs monnaies l'image de ce héros. Il en va autrement des Sicanes.

⁽¹⁾ E. J. P. RAVEN, *op. cit.*, p. 79, cite l'exemple d'Ajax à la bataille de la Sagra et celui de Thésée à Marathon ; pour d'autres exemples, voir PFISTER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, suppl. IV (1924), s. v. *Epihanie*, col. 293-294.

⁽²⁾ THUCYDIDE, VI, 3, 2.

⁽³⁾ Sur la révolte de Doukétios, voir G. GLOTZ et R. COHEN, *Histoire grecque*, II (1931), p. 680 ss. ; H. WENTKER, *Sizilien und Athen*, Heidelberg, 1956, p. 54 ss., 70 ss. ; D. ADAMESTEANU, *L'ellenizzazione della Sicilia ed il momento di Ducezio*, dans *Kokalos*, 8 (1962), p. 167 ss.

⁽⁴⁾ THUCYDIDE, VI, 62, 5 ; 103, 2. Sur l'attitude des Sicanes et des Sikèles au moment de l'expédition de Sicile, voir E. WIKÉN, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Apenninenhalbinsel*, p. 113 : « Während der zweiten athenischen Expedition scheinen die Sikaner, im Gegensatz zu den hauptsächlich athenerefreundlichen Sikelern und Eggestaiern, Syrakusai beigegeben zu haben ».

Au moment de l'arrivée des Grecs en Sicile, ceux-ci avaient abandonné depuis longtemps une grande partie du territoire sicilien. Réfugiés dans les régions méridionales et occidentales de l'île, ils n'auraient pu s'opposer à l'installation des premières colonies grecques et constituer une menace pour les Syracusains. En outre, la qualité d'autochtones que les Sicanes s'attribuaient et que certains historiens grecs n'hésitaient pas à leur reconnaître devait leur conférer un prestige particulier. Pour les Sicanes, la Sicile était une terre ancestrale. Ce peuple, qui n'avait jamais connu d'autre habitat, pouvait se considérer comme le possesseur légitime du territoire sicilien. La victoire d'Héraclès sur les Sicanes prend alors toute sa signification, car le héros, par son triomphe, s'est assuré à son tour des titres de propriété qu'il a transmis à ses descendants. Tel est le sens de la légende racontée par Diodore. Quand les colons corinthiens sous la conduite d'Archias ont débarqué en Sicile, ils venaient revendiquer un héritage auquel ils pouvaient prétendre, puisque Archias, le chef de la colonie, était lui-même un Héraclide (1). Les Grecs, comme nous le verrons (2), ont eu recours à la même fiction quand ils ont cherché à s'emparer du territoire occupé par les Élymes.

On sait que le mythe de l'autochtonie était familier à l'esprit des Grecs. Les Athéniens se considéraient comme des autochtones ; ils y voyaient un de leurs plus beaux titres de gloire (3) et leurs orateurs se plaisaient à développer ce thème traditionnel (4). Citons encore le cas des Arcadiens qui, comme le rappelait un certain Lycomédès, « étaient les seuls dont le Péloponnèse fût la véritable patrie, car ils en étaient les seuls habitants autochtones » (5). Les Sicanes auraient pu tenir pareil langage et les Grecs ne l'ignoraient pas. Quand ils ont vu le territoire sicilien menacé par des envahisseurs, ils ont restauré la gloire des Sicanes

(1) THUCYDIDE, VI, 3, 2. Sur les Héraclides à Corinthe, voir Ed. WILL, *Korinthiaka*, Paris, 1955, p. 296 ss.

(2) Ci-dessous, p. 69.

(3) Voir la réponse des ambassadeurs athéniens à Gélon : HÉRODOTE, VII, 161. Sur l'autochtonie des Athéniens, voir E. ERMAINGER, *Die attische Autochthonensage bis auf Euripides*, Berlin, 1897.

(4) ISOCRATE, *Panegy.*, 24 ; *Panath.*, 124.

(5) XÉNOPHON, *Hellen.*, VII, 1, 23 (trad. J. Hatzfeld). On en rapprochera l'inscription de Delphes : E. BOURGUET, *Fouilles de Delphes*, III, 1, n° 3. L'autochtonie des Arcadiens est attestée par de nombreux témoignages ; voir F. JACOBV, *Die Fragmente der griech. Historiker*, IIIb (1955), p. 65.

et rendu hommage à leur plus célèbre héros. C'est le mythe de l'autochtonie qui explique à la fois le prestige dont jouissaient les Sicanes aux yeux des Syracusains et la présence de Leucaspis sur le numéraire de la colonie corinthienne.

Nous avons du reste un autre témoignage sur les rapports entre les Syracusains et les Sicanes à l'époque de l'expédition des Athéniens et ce témoignage semble avoir échappé à Raven. Nous connaissons par Thucydide (1) les noms des généraux syracusains qui furent chargés de la défense de la cité. Le plus célèbre d'entre eux est Hermocratès, mais on lui avait adjoint Héracléidès, fils de Lysimaque, et Sicanos, fils d'Exékestos. Qu'un Syracusain authentique ait porté le nom de Sicanos me paraît significatif (2). Le choix de ce nom reflète l'attitude des Syracusains vis-à-vis de cette vieille population indigène et ceci confirme, me semble-t-il, l'exactitude de mon interprétation.

3. Les origines troyennes des Élymes

On sait que Virgile, au cinquième chant de l'*Énéide*, fait venir Énée en Sicile, où il est accueilli par Aceste, fils d'une Troyenne et du fleuve Crimisos. Avec l'aide d'Aceste, Énée fonde une ville à laquelle il donne le nom d'Acesta et où il installe tous ceux, hommes ou femmes, qui auraient pu le retarder dans la poursuite de son expédition. Il élève ensuite un temple en l'honneur de Vénus sur le sommet du mont Éryx (3).

Virgile s'est évidemment inspiré de traditions plus anciennes. Dans les *Verrines* (4), Cicéron fait allusion à la fondation de Ségeste par Énée et il ajoute que les Ségestains, à cause de leurs origines, pouvaient se considérer comme les alliés naturels des Romains. Il est probable que les faits invoqués par l'orateur pour attester la haute antiquité de Ségeste étaient connus depuis

(1) THUCYDIDE, VI, 73, 1 ; cf. DIODORE, XIII, 4, 1.

(2) Pour d'autres cas où le choix du nom est dicté par des sympathies politiques, voir R. HIRZEL, *Der Name* (= *Abhandl. der sächs. Akad. der Wiss., philol.-hist. Kl.*, 36, 1927), p. 54 ; Ch. DUGAS, *Notes sur l'origine d'Amasis et de quelques peintres de vases*, dans *Recueil Ch. Dugas*, p. 16.

(3) Sur la légende d'Énée en Sicile, on relira toujours avec profit les belles pages de Gaston BOISSIER, dans ses *Nouvelles promenades archéologiques*.

(4) *Verr.*, *De signis*, XXXIII, 72. On montrait à Ségeste un sanctuaire d'Énée : DENYS D'HALICARNASSE, I, 53 ; les fleuves eux-mêmes, désignés sous les noms de Scamandre et de Simoïs, faisaient revivre le paysage troyen : DIODORE, XX, 71, 2 ; STRABON, XIII, 608.

longtemps. Au début de la première guerre punique, lorsque les habitants de Ségeste eurent massacré la garnison carthaginoise, ils passèrent au parti adverse en invoquant les liens de parenté qui les unissaient aux Romains, car ils prétendaient descendre d'Énée (1).

Dans l'ouvrage qu'il a consacré aux origines troyennes de Rome, J. Perret tend à réduire le rôle que cette légende troyenne put jouer dans les négociations entre Rome et Ségeste. A l'en croire, « quelque savant de village » aurait montré aux Ségestains tout le parti qu'ils pouvaient tirer « des dernières découvertes de la science historique » et les Romains s'étonnèrent « du sérieux avec lequel on leur débita une histoire aussi imprévue » (2). Le récit que nous a conservé Zonaras contiendrait du reste un détail inauthentique, car, si les habitants de Ségeste, comme nous le verrons (3), ont été assimilés aux Troyens dès le Ve siècle, Énée, en revanche, n'apparaîtrait dans les traditions siciliennes que dans le courant du IIe siècle (4). Somme toute, la légende d'Énée à Ségeste ne pourrait être beaucoup plus ancienne que l'époque de Cicéron. L'orateur en aurait entendu parler quand il vint en Sicile et ce n'était encore à ce moment qu'« une petite tradition locale, maussade et clignotante, poussiéreuse dès sa naissance » (5).

L'attitude de J. Perret est évidemment conforme aux vues de ce savant sur les conditions qui auraient permis à la légende troyenne de s'implanter en Italie, au moment où Pyrrhus, le nouvel Achille, entreprenait sa croisade contre Rome (6). Mais les faits sont venus ruiner cette ingénieuse théorie et nous savons aujourd'hui que la légende est beaucoup plus ancienne. Les statuettes qui ont été trouvées à Véies attestent sa popularité dès le Ve siècle avant J. C. (7) et les peintures de vases attiques à

(1) DION CASSIUS, II, fr. 43, 29 c, I, p. 150 Boissevain (= ZONARAS, VIII, 9, 12).

(2) J. PERRET, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, Paris, 1942, p. 452. M. HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*, Paris, 1921, p. 10, n. 3, se montre également sceptique sur la valeur de cette tradition. Pour une opinion différente, voir A. ALFOELDI, *Die trojanischen Urahnen der Römer*, Bâle, 1957, p. 29, n. 197.

(3) Ci-dessous, p. 65 ss.

(4) J. PERRET, *op. cit.*, pp. 452-453.

(5) J. PERRET, *op. cit.*, p. 83.

(6) Sur la valeur de cette théorie, voir P. LÉVÊQUE, *Pyrrhos*, Paris, 1957, p. 253 ss.

(7) Sur ces statuettes, voir Fr. BOEMER, *Rom und Troia*, Baden-Baden, pp. 15-

figures noires nous permettent même de remonter jusqu'au dernier quart du VI^e siècle (1).

On s'étonne, d'autre part, de voir traiter en termes aussi méprisants une légende qui assurait à Ségeste des titres de noblesse et qui lui permettait d'obtenir l'alliance de Rome. Les anciens se sont toujours montrés fort attentifs aux parentés de peuples et de villes et les Ségestains, fiers de leurs origines, ont tenu à les évoquer sur leurs monnaies (2). L'image d'Énée portant son père Anchise figure sur des bronzes autonomes qui ont pour type du droit une tête féminine voilée et coiffée d'une couronne murale (Pl. V, 1) (3) et elle se présente également sur d'autres bronzes de Ségeste frappés à l'effigie d'Auguste (4).

Les bronzes autonomes de Ségeste au type d'Énée et d'Anchise ne sont pas antérieurs à la fin de la première guerre punique et à l'occupation de la Sicile par les Romains (5). Mais la légende d'Énée n'a eu aucune difficulté à s'implanter dans la partie occidentale de la Sicile, où elle est venue se greffer sur des traditions plus anciennes, déjà connues de Thucydide (6). Avant d'examiner ces traditions et de chercher à en découvrir l'origine, il ne sera pas inutile de revenir à Virgile et au V^e chant de l'*Énéide*, car les éléments légendaires, que le poète a recueillis et dont il a si habilement tiré parti, offrent un grand intérêt pour la question qui nous occupe.

16, pl. I, 3 ; A. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 17, pl. XIII, 3. Sur la date, voir K. SCHAUENBURG, *Aeneas und Rom*, dans *Gymnasium*, 67 (1960), p. 177, qui ne les croit pas antérieures à la fin du V^e siècle.

(1) Sur les peintures de vases représentant la fuite d'Énée, voir Fr. BOEMER, *op. cit.*, p. 16. Une liste complète de ces documents a été dressée par K. SCHAUENBURG, *op. cit.*, p. 176 ss.

(2) G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 213 ; Th. S. DUNCAN, *The Aeneas Legend on Coins*, dans *Classical Journal*, 44 (1948-49), p. 28.

(3) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 713, n^o 609. Un exemplaire du Cabinet des Médailles de Paris est reproduit dans l'ouvrage de R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, Paris, 1954, pl. XXVII, 3.

(4) Énée portant Anchise et tenant le Palladium avec, dans le champ, un croissant et un aigle : Ad. HOLM, *op. cit.*, p. 728, n^o 747.

(5) Selon B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 167, il se serait écoulé un intervalle considérable entre la fin du monnayage autonome et le début des séries impériales. J'ignore pour quelles raisons Th. S. DUNCAN, *ibidem*, situe les monnaies de Ségeste au type d'Énée après 146.

(6) Voir ci-dessous, p. 65.

En Sicile, comme dans une autre région où les dieux l'avaient mené pour accomplir son destin ⁽¹⁾, Énée retrouve des compatriotes, car il est accueilli par un héros de sang troyen. Aceste, qui donnera son nom à Ségeste, est, en effet, le fils d'une Troyenne et du fleuve Crimisos ⁽²⁾. L'histoire de cette Troyenne nous a été contée ailleurs ⁽³⁾. Exilées de leur patrie par le roi Laomédon, les filles de Phoinodamas furent livrées à des matelots qui devaient les exposer aux bêtes sauvages. Arrivées en Sicile, elles échappèrent à la mort grâce à l'intervention d'Aphrodite et elles élevèrent un temple en l'honneur de la déesse. L'une d'elles, Aegesté, s'unit au fleuve Crimisos, métamorphosé en chien. Elle en eut un fils Aegestès, qui fonda les trois villes de Ségeste, d'Éryx et d'Entella.

Les jeux funèbres en l'honneur d'Anchise ont permis à l'auteur de l'*Énéide* de nous présenter encore d'autres personnages dont les noms se rattachent à des traditions locales. Au cours de cet épisode, nous faisons la connaissance d'Hélymus et de Panopès. Ces deux jeunes Siciliens, « compagnons du vieil Aceste » ⁽⁴⁾, représentent les deux populations qui, selon Thucydide, seraient venues s'établir dans la partie occidentale de la Sicile, les Élymes et les Phocidiens ⁽⁵⁾. Élymos nous est présenté ailleurs comme un bâtard d'Anchise, qui aurait quitté Troie en compagnie d'Aegestos ⁽⁶⁾. Quant à Panopès, on ne saurait séparer son nom de celui de Panopeus, éponyme d'une ville phocidienne ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Voir le séjour d'Énée à Buthrotum, où il retrouve Hélénos, fils de Priam : *Én.*, III, 294 ss. Le Simois (302) et le Xanthe (350) évoquent le paysage troyen, comme à Ségeste (voir ci-dessus, p. 56, n. 4).

⁽²⁾ *Én.*, V, 38. Il est souvent question des origines troyennes de ce héros, « qui n'a pas oublié le souvenir de ses ancêtres » : *veterum non immemor ille parentum* (V, 39).

⁽³⁾ LYCOPHRON, 951 ss. et les scholies à ce passage ; SERVIUS, *ad Aen.*, I, 550 ; V, 30 ; DENYS D'HALICARNASSE, I, 52. Sur les variantes de la légende, voir J. PERRET, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, p. 634 ss.

⁽⁴⁾ *Én.*, V, 300-301. Panopès n'apparaît pas ailleurs. Hélymus est déjà mentionné précédemment (V, 73) et il se classe second dans l'épreuve de la course à pied (V, 323, 339).

⁽⁵⁾ Voir ci-dessous, p. 65.

⁽⁶⁾ LYCOPHRON, 965 ; HELLANICOS, 4 F 31 Jacoby ; DENYS D'HALICARNASSE, I, 52 ; SERVIUS, *ad Aen.*, V, 73 ; *Etym. Magn.*, 333, 31. Selon une autre tradition, Élymus se serait joint à Énée et il aurait abordé avec lui en Sicile : STRABON, XIII, 608. Un annaliste romain, Fabius Pictor, en avait fait un roi, né en Sicile et frère d'Éryx : fr. 3 A, ed. H. PETER, *Histor. rom. reliquia*, I², p. 5 (= SERVIUS, *Aen.*, V, 73).

⁽⁷⁾ Sur Panopeus, voir PAUSANIAS X, 4, 1 ; STEPH. BYZ., s. v. Πανόπη ; schol. *ad Il.*, II, 520 ; EUSTATHE, *ad Il.*, p. 274.

Le poète fait intervenir aussi un lutteur redoutable, Entellus, digne élève du célèbre Éryx, qui avait jadis combattu contre Hercule en personne (1). Entellus et Éryx sont les éponymes de deux villes siciliennes. La première, Entella, était située au bord du fleuve Hypsas, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Ségeste (2). L'autre doit sa célébrité au sanctuaire d'Aphrodite, dont Virgile attribue la fondation à Énée (3). Dans d'autres versions de la légende, le sanctuaire d'Aphrodite Érycine passe pour avoir été fondé par Éryx (4) ou par les filles de Phoinodamas (5).

Nous pouvons demander aux monnaies de nous apporter encore d'autres renseignements sur les villes de Ségeste, d'Éryx et d'Entella et, en particulier, sur les cultes pratiqués dans chacune d'entre elles. A Entella, une divinité, qui est sans doute la nymphe éponyme, est représentée sur les monnaies de la cité en train d'accomplir un sacrifice au-dessus d'un autel (6). A Éryx, le monnayage atteste l'importance du culte d'Aphrodite. Sur des tétradrachmes, la déesse assise tient en main une colombe, tandis qu'Éros est debout devant elle (Pl. III, 6) (7). Le culte d'Aphrodite Érycine a été introduit à Rome après la défaite du lac Trasimène en 217 avant J. C. (8). Des deniers de l'époque républicaine, frappés en 63 avant J. C. par le monétaire C. Considius Nonianus, montrent au droit la tête de la déesse ; au revers,

(1) *Én.*, V, 387 ss.

(2) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 361.

(3) *Én.*, V, 759 ss.

(4) DIODORE, IV, 83 ; SERVIUS, *ad Aen.*, I, 570.

(5) Voir ci-dessus, p. 59.

(6) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 602, n° 114 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 91 ; IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten auf griech. Münzen*, dans *JIAN*, II (1908), pp. 27-28, n° 63, 64 (pl. II, 22) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 394.

(7) Ad. HOLM, *op. cit.*, pp. 636-637, n° 225 (pl. IV, 13), 226 ; G. F. HILL, *op. cit.*, p. 136, pl. IX, 11 ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, n° 148, 149 (pl. IV) ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. LXIV, 10-14. Voir aussi la représentation d'Aphrodite tenant une colombe ou accompagnée d'Éros sur des litrae et sur des pièces de bronze : Ad. HOLM, *op. cit.*, p. 637, n° 227-229 ; p. 662, n° 342 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 150-153 (pl. IV) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. LXIV, 16-19.

(8) Sur le culte d'Aphrodite Érycine, voir JESSEN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VI (1909), s. v. *Erycina* ; E. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell'antica Sicilia*, p. 76 ss. ; B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945), p. 630 ss. ; R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, p. 234 ss. ; F. EGGERDING, *Parcere subjectis*, dans *Gymnasium*, 59 (1952), p. 38.

l'inscription *ERVC* accompagne la représentation d'un temple qui se dresse au sommet d'une montagne entourée de remparts (Pl. V, 2) (1).

Il est intéressant d'observer que le culte d'Aphrodite Érycine est également attesté en Arcadie. La déesse était adorée à Psophis, ville située dans la vallée de l'Érymanthe, au pied de la montagne de même nom, et l'origine de son culte se rattache à la légende de Psophis, fille d'Éryx, roi des Sicanes (2). Ainsi, ce modeste sanctuaire arcadien pouvait se considérer comme une filiale du célèbre sanctuaire sicilien. Nous aurons encore l'occasion de constater d'autres rapports entre l'Arcadie et la partie occidentale de la Sicile (3).

A Ségeste, les monnaies sont généralement décorées d'une tête féminine et de l'image d'un chien (Pl. III, 5). Pour la tête féminine, on doit sans doute penser, comme dans d'autres villes sicilienne, à l'éponyme de la cité, Aegesté, mère du héros qui passe pour avoir fondé les villes de Ségeste, d'Éryx et d'Entella (4). On reconnaîtra aussi Aegesté sur des tétradrachmes : elle est debout auprès d'un autel et elle accomplit un sacrifice, comme la nymphe des monnaies d'Entella (Pl. V, 5) (5).

On a souvent prétendu que le chien est la représentation du dieu-fleuve qui, selon la légende, aurait pris la forme d'un chien

(1) E. A. SYDENHAM, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952, n° 886 (pl. 24) ; R. SCHILLING, *op. cit.*, p. 235, pl. XXVII, 1.

(2) PAUSANIAS, VIII, 24, 1 ss. ; STEPH. BYZ., s. v. Ψωφίς. Sur l'origine de ce culte, voir E. MEYER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XXIII (1959), col. 1427 : « Wie dieser sizilische Kult in diesen Winkel Arkadiens gekommen ist, ist unbekannt ». Aurait-il été introduit par des mercenaires arcadiens à leur retour de Sicile, comme le pense R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, p. 239 ? Je croirais plutôt que l'on a cherché quelque particularité locale propre à rehausser le prestige de cette Aphrodite et à l'assimiler à la déesse du mont Éryx. Peut-être a-t-on cru retrouver le nom de la montagne sicilienne dans le mot Erymanthos, qui désigne à la fois le massif montagneux situé dans le nord-ouest de l'Arcadie, la rivière qui arrose la région et qui est également cité parmi les anciens noms de la ville de Psophis : PAUSANIAS, VIII, 24, 2 ; CHARAX, 103 F 4 Jacoby (= STEPH. BYZ., s. v. Φήγεια) ; HESYCHIUS, s. v. 'Ερύμανθος· πόλις 'Αρκαδίας. καὶ ποταμός. καὶ ὄρος.

(3) Ci-dessous, p. 64.

(4) Voir IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 42 ; Ph. LEDERER, *Die Tetradrachmenprägung von Segesta*, Munich, 1910, p. 51.

(5) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 636, n° 218 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 135, pl. IX, 9, IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 44, n° 109 (pl. III, 20) ; Ph. LEDERER, *op. cit.*, p. 20, n° 4 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. LXII, 12.

pour s'unir à Aegesté, mais cette interprétation, comme l'a déjà souligné Imhoof-Blumer (1), est fort peu vraisemblable. Le chien a été adopté comme emblème à Ségeste et dans d'autres villes situées dans la partie occidentale de la Sicile, parce qu'il est le symbole de la chasse. L'animal, qui dresse les oreilles ou qui a le museau penché vers le sol, est en train de quêter le gibier. Parfois, il s'est emparé d'une proie et nous le voyons ronger un crâne de cerf (Pl. III, 7), déchirant un lièvre ou debout sur un petit animal, où l'on a reconnu un furet (2).

Sur les tétradrachmes de Ségeste, le chien accompagne l'image d'un jeune homme nu, debout, le pied gauche posé sur un bloc de rocher, la main droite appuyée à la hanche ou contre le bas du dos (Pl. V, 3) (3). Ce personnage est armé de deux épées, qu'il tient de la main gauche, et d'une épée suspendue à un baudrier. Il porte une chlamyde enroulée autour du bras gauche, il a dans la nuque un pilos, qui est attaché au cou par un cordon, et il est chaussé de petites bottes. Le jeune homme est accompagné d'un ou de deux chiens et, sur la plupart des monnaies, un hermès est dressé devant lui.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la signification du sujet. C'est bien un chasseur qui apparaît sous cet aspect caractéristique. Mais quel nom convient-il de lui donner ? On a pensé, ici encore, au fleuve Crimisos, parce que, sur un tétradrachme de la collection de Luynes, le front du jeune homme est garni de petites cornes (Pl. V, 5) (4). Mais je ne connais aucun exemple de dieu-fleuve auquel on ait prêté l'aspect d'un chasseur (5). Ph. Lederer a tenté de résoudre le problème en adoptant un curieux compromis : le Crimisos serait figuré sur le tétradrachme de la collection de Luynes, où le personnage a le front cornu, et le héros Aegestos, éponyme de la cité, sur les autres tétradrachmes (6).

(1) IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meergötter auf griech. und röm. Münzen*, dans *Revue suisse de num.*, 23 (1923), pp. 43-44.

(2) Ph. LEDERER, *op. cit.*, p. 47.

(3) Voir la dissertation de Ph. Lederer (citée ci-dessus, p. 61, n. 4) ; G. E. Rizzo, *op. cit.*, pl. LXI, 18-21 ; pl. LXII, 12-18.

(4) Ph. LEDERER, *op. cit.*, p. 20, n° 4. L'identification avec le Crimisos est encore admise par Ph. LEHMANN, *Statues on Coins of Southern Italy and Sicily in the Classical Period*, New York, 1946, p. 29 ; voir aussi G. E. Rizzo, *op. cit.*, p. 289.

(5) L'Alphée, il est vrai, prend l'aspect d'un chasseur, mais comme l'a fait observer Ph. LEDERER, *op. cit.*, p. 46, n. 2, ce trait trouve son explication dans la légende de ses amours avec Aréthuse, qui est elle-même une chasserresse.

(6) Ph. LEDERER, *op. cit.*, p. 45 ss.

Comment admettre, cependant, que l'on ait pu, à la même époque et sur les monnaies d'une même ville, représenter deux personnages différents sous un aspect à peu près identique (1) ? On doit nécessairement, me semble-t-il, s'en tenir à l'idée d'un seul héros ou d'un seul dieu. Or, les textes des auteurs anciens nous offrent des indications qui conduisent à identifier le jeune homme figuré sur les tétradrachmes de Ségeste avec le dieu Pan. Comme ce dernier, le chasseur de Ségeste a le regard perçant (*ὄξέα δερκόμενος*) (2), le pied posé sur un rocher (*πετροξάτης*) (3) et l'attitude d'un guetteur (*σκοπιήτης*) (4), car il surveille les alentours pour déceler la présence du gibier.

L'idole d'Hermès, qui est dressée devant le personnage, trouve son explication dans un texte d'Arrien, où sont énumérées les divinités de la chasse, Artémis Agrotera, Apollon, Pan, les Nymphes, Hermès *enodios* et *hégémonios* (5). Parmi ces divinités, il en est au moins trois qui étaient adorées à Ségeste. Pan et Hermès sont représentés sur les monnaies de la cité. Quant au culte d'Artémis, il est attesté par Cicéron : dans les *Verrines* (6), l'orateur a décrit la statue de la déesse qui avait un carquois au dos, un arc à la main gauche et une torche allumée à la main droite.

Protecteur des bergers et des chasseurs (7), Pan avait sa place

(1) Voir la remarque de Ph. LEHMANN, *Statues on Coins*, p. 29, n. 1 : « Whatever the motivation of this unique die may have been, it is hardly possible that anyone, including a fifth-century Greek, could be expected to interpret two such essentially similar and contemporary numismatic types as representations of two different gods simply because they differ in certain lesser details ».

(2) *Hymne homér. à Pan*, 14. Cf. R. HERBIG, *Pan, der griech. Bocksgott*, Francfort-sur-le-Mein, 1949, p. 55.

(3) *Poet. ign. ap. STOBÉE*, I, 1, 31 a ; cf. Th. BERGK, *Poetae lyrici graeci*, III⁴ (1882), p. 681. Voir aussi l'épithète *βροτοβάμων*, appliquée à Pan par THÉOCRITE, *Syrinx*, 13 et la scholie à ce passage.

(4) *Anth. Pal.*, VI, 16, 1 (Archias) ; VI, 34, 5 (Rhianos) ; VI, 109, 9 (Antipater de Sidon).

(5) ARRIEN, *Cyn.*, 34. L'explication est due à Ph. LEDERER, *Die Tetradrachmenprägung von Segesta*, p. 48. Sur une peinture de vase du IV^e siècle, un voyageur, qui contemple une idole d'Hermès, est figuré dans une attitude analogue à celle du chasseur de Ségeste : R. LULLIES, *Die Typen der griech. Herme*, Königsberg, 1931, (= *Königsberg. Kunstgeschichtl. Forsch.*, 3), p. 30, n^o 82 (pl. 5, 2).

(6) *Verr.*, *De signis*, XXXIV, 74. Sur les rapports entre Pan et Artémis, voir CALLIMAQUE, *Hymne à Artémis*, 86 ss.

(7) Sur Pan, dieu des chasseurs, voir ROSCHER, *Lexikon*, III, 1 (1897-1902), s. v. *Pan*, col. 1385 ss. ; R. HERBIG, *Pan, der griech. Bocksgott*, p. 23 ; P. CHANTRAINE, *Études sur le vocabulaire grec*, p. 54, pp. 59-60.

tout indiquée dans ce milieu pastoral. Encore aujourd'hui, les environs de Ségeste sont fréquentés par des bergers accompagnés de leurs troupeaux ⁽¹⁾. H. Bulle a du reste retrouvé sous le théâtre de Ségeste une grotte qui doit être un ancien lieu de culte et il a supposé qu'elle était consacrée au dieu Pan ⁽²⁾. Les origines de ce culte de Pan ne nous sont pas autrement connues. Peut-être le dieu avait-il succédé à quelque divinité locale. Il est possible également que le culte de Pan ait été introduit à Ségeste, comme dans d'autres villes de Sicile, par des Grecs venus du Péloponnèse ⁽³⁾. On observera que Pan est figuré dans une attitude analogue à celle du chasseur de Ségeste sur des monnaies de la ville d'Héraea en Arcadie ⁽⁴⁾ et du district des Parrhasiens, situé aux confins de l'Arcadie et de la Messénie ⁽⁵⁾.

Ces rapports entre l'Arcadie et la région de Ségeste restent pour nous assez mystérieux. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'évoquer à ce sujet les liens généalogiques qui, selon Virgile, unissaient les Troyens aux Arcadiens. Quand Énée se trouve en présence de l'Arcadien Évandre, il lui rappelle la parenté de leurs ancêtres ⁽⁶⁾. S'il faut en croire certaines traditions, Énée lui-même serait venu en Arcadie : il aurait habité à Orchomène et fondé

(1) G. BOISSIER, *Nouvelles promenades archéologiques*, p. 251 : « Aussi loin que plongent les regards, on n'aperçoit ni village, ni ferme, ni chaumière, et, à l'exception de quelques pâtres à la mine sauvage, pas une figure d'homme ». Voir aussi H. HERZFELDER, dans G. et V. DE MIRÉ, *Sicile grecque*, p. 330.

(2) H. BULLE, *Untersuch. an griech. Theatern*, dans *Abhandl. der bayer. Akad. der Wiss., philos.-philol. und histor. Kl.*, 33 (1928), p. 111 ss. ; cf. P. MARCONI, dans *Notizie degli Scavi*, 54 (1929), pp. 298-299. A Antioche, le dieu Pan avait son sanctuaire « derrière le théâtre », peut-être dans une grotte, au flanc de la montagne : G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria*, Princeton, 1961, p. 180.

(3) Voir la représentation du dieu Pan sur les monnaies de Messana : Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 626, n° 170 (pl. IV, 15) ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 130, pl. VIII, 15 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXVI, 11 ; M. BERNHART, *Dionysos und seine Familie auf griech. Münzen*, dans *Jahrb. für Numism. und Geldgesch.*, 1 (1949), n° 1204 (pl. IX, 3) ; R. HERBIG, *Pan, der griech. Bocksgott*, pp. 23 et 57, pl. XX, 3.

(4) E. BABELON, *Traité*, II, 3, n° 1012 (pl. CCXXVIII, 13) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 1245 (pl. IX, 10).

(5) E. BABELON, *Traité*, II, 3, n° 998 (pl. CCXXVII, 35) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 1251. On pourrait invoquer encore d'autres documents à titre de comparaison et, en particulier, une statuette de bronze provenant d'Andritsaena et qui ne peut guère passer pour l'image d'un diadoque : Fr. BROMMER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, suppl. VIII (1956), col. 975.

(6) *Én.*, VIII, 134 ss. Sur les rapports entre la légende troyenne et l'Arcadie, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 358.

une ville qu'il appela Capyae en souvenir de son aïeul, le Troyen Capys (1). On montrait aussi, sur la route qui va de Mantinée à Orchomène, le tombeau d'Anchise, que l'on situait près d'un temple d'Aphrodite au pied du mont Anchisia ou Anchisiae (2). Notons encore qu'il existait dans la même région, au sud d'Orchomène, une bourgade appelée Élymia. Nous la connaissons seulement par un texte de Xénophon (3), mais son nom présente avec celui des Élymes une curieuse analogie et les mythographes anciens ont souvent spéculé sur des rapprochements de ce genre pour en tirer des déductions sur les origines des peuples et des villes (4).

Par le détour de l'Arcadie, nous voici ramenés aux Élymes et aux traditions relatives à la venue des Troyens dans la partie occidentale de la Sicile. Ces traditions, comme je l'ai rappelé précédemment (5), étaient déjà connues de Thucydide, qui les a résumées de la manière suivante (6) :

« Lors de la prise d'Ilion, des Troyens, qui s'étaient embarqués pour échapper aux Achéens, arrivèrent en Sicile. Ils s'établirent aux frontières des Sicanes et l'ensemble de ces Troyens reçut le nom d'Élymes, tout en occupant les cités d'Éryx et d'Égeste. Ils furent rejoints par des Phocidiens venus de Troie qui, en ce temps-là, avaient été entraînés par la tempête d'abord en Lybie, puis de là en Sicile ».

Les historiens anciens différaient d'opinion au sujet de l'origine des Élymes. Selon Hellanicos, la Sicile avait été occupée jadis par des populations venues de l'Italie en deux migrations successives, au cours de la troisième génération avant la guerre de Troie. La première migration comprenait les Élymes, chassés

(1) ARIAITHOS, 316 F I Jacoby (= DENYS D'HALICARNASSE, I, 49, 1) ; STRABON, XIII, 608 ; STEPH. BYZ., s. v. Καφάαι.

(2) PAUSANIAS, VIII, 12, 8. Cf. G. FOGÈRES, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, Paris, 1898, pp. 119-120, et, sur la localisation de la légende, p. 277 : « Le nom primitif de la montagne, αἱ Ἀγγισαίαι, c'est-à-dire les deux Voisines ou les deux Jumelles (de ἀγγι, proche), par allusion aux deux croupes séparées par le col de la route, a pu servir de prétexte à localiser au pied du col le souvenir d'Anchise, le héros pastoral, époux d'Aphrodite ».

(3) *Hellen.*, VI, 5, 13. Cf. H. LATTERMANN dans F. HILLER von GAERTRINGEN et H. LATTERMANN, *Arkadische Forschungen, Anhang zu den Abhandl. der Preuss. Akad. der Wiss.*, 1911, pp. 19 et 27 ; E. MEYER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XVIII (1939), s. v. *Orchomenos*, col. 895.

(4) Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 359.

(5) Voir ci-dessus, p. 58.

(6) THUCYDIDE VI, 2, 3.

par les Oenôtres ; la seconde, les Ausones, qui fuyaient devant les Iapyges ⁽¹⁾. Pour Thucydide, cependant, les Élymes seraient des Troyens qui avaient échappé aux Achéens lors de la prise d'Ilion et auxquels se seraient joints des Phocidiens qui, eux aussi, seraient venus s'installer en Sicile au lendemain de la guerre de Troie ⁽²⁾.

La tradition recueillie par Thucydide est évidemment empruntée à un historien de la Sicile antique ⁽³⁾, mais, comme nous ne possédons pas d'autres précisions à ce sujet, nous éprouvons de grandes difficultés à reconstituer le raisonnement des anciens et à découvrir les arguments qu'ils pouvaient invoquer pour justifier la présence en Sicile de Troyens et de Phocidiens. Par ailleurs, les Élymes restent pour nous une population mystérieuse, si mystérieuse que l'on a pu comparer le problème de leur origine à un des problèmes majeurs de l'histoire de l'antiquité, celui de l'origine des Étrusques ⁽⁴⁾. Je laisse à d'autres le soin de décider si les Élymes venaient effectivement de l'Orient ⁽⁵⁾ ou s'il ne faut pas plutôt reconnaître en eux un groupe de Sicanes installé dans la région d'Éryx et de Ségeste ⁽⁶⁾. Je me bornerai, pour ma part, à examiner la légende de leur ascendance troyenne.

⁽¹⁾ HELLANICOS, 4 F 79 b Jacoby. Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 456.

⁽²⁾ On a souvent confondu Phocidiens et Phocéens. Sur cette question, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 12 ; Fr. ZUCKER, *Phoker oder Phokäer im Elymergebiet*, dans *Würzburger Jahrb. für die Altertumswiss.*, 4 (1949-50), pp. 335-338.

⁽³⁾ On croit généralement qu'il s'agit d'Antiochus de Syracuse ; voir sur cette question R. VAN COMPERNOLLE, *Ségeste et l'hellénisme*, dans *Phoibos*, 5 (1950-51) (*Mélanges J. Hombert*), p. 204 ; *Étude de chronologie et d'historiographie siciliotes*, Bruxelles, 1960, p. 459 ss.

⁽⁴⁾ Fr. BOEMER, *Rom und Troia*, p. 29 : « im Grunde liegt hier meines Erachtens ein Etruskerproblem im kleinen vor ».

⁽⁵⁾ Selon L. MALTEN, *Aineias*, dans *Archiv für Religionswiss.*, 29 (1931), p. 43 ss., les Élymes, d'origine illyrienne, auraient émigré en Asie Mineure avant de gagner la Sicile. Les inscriptions gravées sur des fragments de vases qui ont été trouvées à Ségeste par V. Tusa et publiées par ce savant dans *Kokalos*, 6 (1960), p. 34 ss. ont suscité de nouvelles recherches sur le problème de la langue des Élymes. Voir M. DURANTE, *Sulla lingua degli Elimi*, dans *Kokalos*, 7 (1961), p. 81 ss. Voir aussi U. SCHMOLL, *Die Elymer und ihre Sprache*, dans *Die Sprache*, 7 (1961), p. 104 ss., qui invoque en faveur d'une origine anatolienne la légende de l'origine troyenne, sans se rendre compte que cette légende est une création artificielle, qui doit rester en dehors du débat.

⁽⁶⁾ Voir U. KAHRSTEDT, *Die Geschichte der Elymer*, dans *Würzburger Jahrb. für die Altertumswiss.*, 2 (1947), p. 23 : « Die Elymer sind einfach diejenigen sikanischen Kantone, die unter eine Art Protektorat der punischen Städte und mit diesen in das karthagische Reich gerieten ». On trouvera un exposé de ces différentes théories dans l'article de R. VAN COMPERNOLLE, *Ségeste et l'hellénisme*,

Il convient d'observer tout d'abord que cette légende ne peut être étudiée isolément. Pour en comprendre la signification, il faut la replacer dans l'ensemble des traditions relatives au retour des héros de la guerre de Troie. Elles ont leur point de départ dans le poème du Cycle épique que l'on désigne sous le nom de *Nostoi* ⁽¹⁾. L'auteur de ce poème, à vrai dire, ne semble pas avoir conduit ses héros en Italie et en Sicile ⁽²⁾, mais nous savons que, dès le VII^e siècle, Mimnerme de Colophon faisait venir l'Argien Diomède chez le roi Daunus en Apulie ⁽³⁾. Nous pouvons également constater que les Phocidiens ne sont pas oubliés dans ces légendes. Le Phocidien Épeios, constructeur du fameux cheval de bois, fonde la ville de Lagaria, près de Métaponte, tandis que d'autres Phocidiens s'installent à Témésa, sur la côte du Bruttium ⁽⁴⁾. Quant aux Troyens, il en est qui gagnent le fond de l'Adriatique sous la conduite d'Anténor ⁽⁵⁾ et d'autres qui colonisent la Sardaigne ⁽⁶⁾.

Ces héros voyageurs semblent surtout attirés par les côtes de l'Italie méridionale ⁽⁷⁾, mais certains d'entre eux vont jusqu'en Sicile. Dans son commentaire au Catalogue des vaisseaux, Apollodore rapporte l'arrivée de Philoctète dans la région de Crotona et son installation au cap Crimisa. Il ajoute que quelques-uns des compagnons du héros furent envoyés en Sicile, où ils fondèrent

p. 190 ss. Voir aussi E. WIKÉN, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Apenninhalbinsel*, pp. 65-66 ; T. J. DUNBABIN, *The Western Greeks*, pp. 336-337 ; Fr. BOEMER, *Rom und Troia*, p. 28 ss. ; Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 23.

⁽¹⁾ A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, Liège, 1928, p. 370 ss.

⁽²⁾ J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 324.

⁽³⁾ J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 368. On est tenté de croire que le Sicilien Stésichore n'est pas étranger à l'élaboration de ces légendes, mais son rôle est difficile à préciser ; voir A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 370, n. 1 ; Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 48.

⁽⁴⁾ Sur Épeios, fondateur de Lagaria, voir mon article, *La légende de Philoctète en Italie méridionale*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 16 ss. ; sur l'installation des descendants de Naubolos à Témésa, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 341.

⁽⁵⁾ Cette tradition est liée à celle de l'origine des Vénètes, dont le nom a été rapproché de celui des Énètes, mentionnés dans l'*Iliade*, II, 852, parmi les peuples de l'Asie Mineure ; voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 366 ss.

⁽⁶⁾ Aux yeux des anciens, les Ioliéens de Sardaigne étaient évidemment des Iliens : J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 417.

⁽⁷⁾ Virgile, qui n'ignore pas ces traditions, situe en Italie méridionale des Locriens, le Crétois Idoménée, qui occupe la plaine de Sallente, et Philoctète, qui a fondé la ville de Pétélia : *Én.*, III, 396 ss.

avec le Troyen Aegestès la ville d'Aegesta près d'Éryx (1). Cette version de la légende doit remonter à une époque où l'on ne faisait pas encore intervenir Énée dans la fondation de Ségeste. Si on la compare à celle de Thucydide, on constate qu'ici encore, des Grecs sont associés à des Troyens. Les compagnons de Philoctète venaient sans doute des villes de la Magnésie soumises à l'autorité du héros (2) et l'on ne manquera pas d'observer la curieuse analogie entre le nom du cap Crimisa, où ils s'étaient d'abord installés, et le nom du fleuve Crimisos, qui arrose le pays de Ségeste (3).

Mais la version de Thucydide et celle d'Apollodore aboutissent toutes deux au même résultat, qui est d'attribuer à Ségeste des origines troyennes, et c'est là le fait essentiel. On a tenté de l'expliquer en faisant observer que les populations situées dans le nord-ouest de la Sicile se sont opposées à l'expansion grecque (4). La remarque est exacte, mais elle ne suffit pas à résoudre le problème, car les Grecs ont eu pour adversaires d'autres peuples indigènes, les Sikèles par exemple (5), et je ne pense pas qu'ils aient songé à les métamorphoser en Troyens. On devine que la légende des origines troyennes de Ségeste doit se rattacher à quelque trait particulier, qu'il importe de découvrir. Nous allons nous y essayer en reprenant l'histoire des relations entre Ségeste et sa voisine, la colonie grecque de Sélinonte.

A diverses reprises, les Grecs ont cherché à prendre pied dans la partie de la Sicile occupée par les Élymes et les Phéniciens (6). Diodore de Sicile nous a conservé le récit d'une première tentative faite vers 580 avant J. C. par des Cnidiens et des Rhodiens, placés sous la conduite d'un certain Pentathlos. Quand Pentathlos et ses compagnons débarquèrent au cap Lilybée, Ségeste et Sélinonte

(1) APOLLODORÉ, 244 F 167 Jacoby. Sur la légende de Philoctète en Italie, voir mon article dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 5 ss.

(2) HOMÈRE, *Il.*, II, 716 ss. Selon l'auteur de l'*Odyssée*, III, 190, Philoctète est rentré dans sa patrie.

(3) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 350.

(4) R. VAN COMPENOLLE, *Ségeste et l'hellénisme*, p. 211. D'autres savants s'étaient déjà prononcés en faveur de cette explication; voir E. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, pp. 316-317; E. WIKÉN, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Apenninenhalbinsel*, p. 66.

(5) Sur les Sikèles, voir ci-dessus, p. 54.

(6) Sur les Phéniciens, qui, devant les progrès de la colonisation grecque, s'étaient retranchés à Motyé, Solonte et Panormos, voir THUCYDIDE, VI, 2, 6; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 69.

étaient en guerre. Les Doriens de Cnide et de Rhodes s'allièrent aux Doriens de Sélinonte, mais ils furent battus, Pentathlos fut tué et ses compagnons allèrent fonder une colonie aux îles Lipari (1).

On retiendra de ce récit qu'un conflit opposait déjà Sélinonte à Ségeste au début du VI^e siècle. On en retiendra aussi que le chef de l'expédition, le Cnidien Pentathlos, faisait remonter les origines de sa famille à Hippotès, ce qui lui permettait de se considérer comme un descendant d'Héraclès (2). Nous allons retrouver Héraclès mêlé à une seconde expédition qui eut lieu à la fin du VI^e siècle sous la conduite de Dôrieus, fils du roi de Sparte Anaxandrides (3).

Sur la foi des oracles de Laios, un certain Anticharès avait conseillé à Dôrieus d'aller fonder en Sicile la ville d'Héracléia. Tout le pays d'Éryx appartenait, en effet, aux Héraclides, puisque leur ancêtre, Héraclès, avait triomphé d'Éryx dans un combat où l'un avait mis pour enjeu son troupeau et l'autre son royaume (4). La tentative de Dôrieus connut d'abord un certain succès. Selon Diodore (5), Héracléia atteignit rapidement une telle prospérité que les Carthaginois en prirent ombrage et détruisirent la nouvelle ville. Quant à Hérodote, il se contente de nous dire que Dôrieus fut vaincu et tué par les Phéniciens et par les habitants de Ségeste (6). Ses lieutenants subirent le même sort,

(1) DIODORE, V, 9. Sur la tentative de Pentathlos, voir R. VAN COMPERNOLLE, *Ségeste et l'hellénisme*, p. 220 ss.; J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 255-256; AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 22 ss.

(2) DIODORE V, 9, 2 : ἀναφέρων τὸ γένος εἰς Ἰππότην τὸν ἀφ' Ἡρακλέους γεγονότα.

(3) Sur la tentative faite par Dôrieus pour s'établir en Afrique, dans la région des Syrtes, voir Fr. CHAMOUX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, pp. 162-163. AL. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 137 ss., a tenté d'établir l'existence d'une colonisation plus ancienne, qui aurait laissé des traces dans la légende.

(4) HÉRODOTE, V, 43 : φὰς τὴν Ἐρυκος χώραν πᾶσαν εἶναι Ἡρακλειδεῶν, αὐτοῦ Ἡρακλέους κτησαμένου; de même PAUSANIAS, III, 16, 4; DIODORE, IV, 23. Au moment d'assiéger la citadelle d'Éryx, Pyrrhus promet d'honorer Héraclès par un concours et par un sacrifice; sur la signification de ce vœu, voir P. LÉVÊQUE, *Pyrrhos*, p. 479.

(5) DIODORE IV, 23, 3. Il ne faut donc pas corriger le texte d'HÉRODOTE, V, 43, Ἡρακλείην τὴν ἐν Σικελίῃ, comme le fait Ph. E. Legrand, en prétendant qu'il n'existait pas de ville de ce nom dans la partie occidentale de la Sicile (voir l'édition d'HÉRODOTE, coll. des Universités de France, V, p. 94).

(6) Quand les Grecs, à l'époque des guerres médiques, vinrent solliciter l'aide de Gélon, le tyran leur rappela qu'ils lui avaient refusé leur concours pour venger la mort de Dôrieus, tué par les habitants de Ségeste: HÉRODOTE, VII, 158.

sauf Euryléon qui, avec les survivants de l'armée, occupa Minoa, colonie de Sélinonte, et aida les Sélinontins à chasser leur tyran, Peithagoras. Mais, quand Euryléon se fut emparé à son tour de la tyrannie, les habitants de Sélinonte se soulevèrent et le mirent à mort (1).

Dôrieus et ses compagnons reçurent-ils l'aide de Sélinonte, quand ils vinrent en Sicile réclamer l'héritage d'Héraclès et prendre possession de la terre promise par le héros à ses descendants ? Nous l'ignorons, mais il est évident que ces événements ne pouvaient laisser indifférents les habitants de la colonie mégarienne et l'on est en droit de supposer qu'ils accueillirent favorablement une tentative faite par d'autres Doriens pour entamer le bastion formé dans le nord-ouest de la Sicile par les Élymes et les Phéniciens. Au cours du V^e siècle, il est probable que Sélinonte et Ségeste se trouvèrent plus d'une fois engagées dans des querelles locales, qui pouvaient dégénérer en véritables guerres (2). A la veille de l'expédition de Sicile, Thucydide dépeint la situation de la manière suivante : « Voisins de Sélinonte, les Égestains étaient entrés en conflit avec elle, tant pour des questions de mariage que pour un territoire dont la propriété était contestée, et les Sélinontins, qui avaient appelé Syracuse comme alliée, les soumettaient, sur terre et sur mer, à une guerre sans répit » (3). Ségeste fit appel à Athènes. Elle envoya des ambassadeurs qui rappelèrent une alliance conclue au temps de Lachès, lors d'une précédente expédition, et qui demandèrent l'envoi de navires. On sait les conséquences de cette démarche qui entraîna les Athéniens dans une guerre désastreuse.

Ainsi, Sélinonte et Ségeste, qui étaient déjà en guerre au début du VI^e siècle, au moment de l'expédition de Pentathlos, se sont toujours affrontées en de perpétuels conflits. Une rivalité de ce genre aurait pu donner, à elle seule, l'idée d'une nouvelle guerre

(1) HÉRODOTE, V, 46. Sur l'expédition de Dôrieus, voir R. VAN COMPERNOLLE, *Ségeste et l'hellénisme*, p. 226 ss. ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 259 ss.

(2) Sur un conflit qui aurait opposé Sélinonte et Ségeste vers le milieu du V^e siècle, voir H. WENTKER, *Sizilien und Athen*, Heidelberg, 1956, pp. 59-60. Un traité aurait été conclu entre Ségeste et Athènes sous l'archontat d'Habron (458-457) : H. WENTKER, *op. cit.*, p. 65 ss. ; voir toutefois, sur la date et le contenu de ce document, l'article de E. ROOS, *Athens Vertragsverhältnis zu Egesta im 5. Jahrh. v. Chr.*, dans *Opuscula Atheniensiensia*, 4 (1962), p. 9 ss.

(3) THUCYDIDE, VI, 6, 2 (traduction de L. Bodin et J. de Romilly).

de Troie. Mais, la raison décisive, nous devons aller la chercher à Sélinonte même, dans les traditions relatives aux origines de la cité.

En étudiant les types monétaires de Sélinonte, je crois avoir établi que le culte d'Héraclès ne peut venir de Mégare, où Héraclès est un personnage secondaire, mais d'Argos, qui est la véritable patrie du fils d'Alcmène. J'ai montré, en outre, que, si Héraclès a été adopté comme héros national dans plusieurs colonies de Mégare, c'est parce que des traditions généalogiques permettaient aux colons mégariens de s'attribuer une ascendance argienne (1). Mais le mot 'Αργείοι ne désigne pas seulement les habitants d'Argos. Il suffit d'être quelque peu familiarisé avec la langue de l'épopée homérique pour savoir qu'il s'applique aussi à l'ensemble des Grecs qui combattaient sous les murs de Troie (2).

Dès lors, il n'est guère difficile de découvrir les causes de la rivalité traditionnelle qui opposait Sélinonte à Ségeste. Que l'on joue, en effet, sur le sens du mot 'Αργείοι et que l'on assimile les Sélinontins aux Argiens de l'épopée, et l'on verra du même coup leurs adversaires, les Élymes, se transformer en Troyens (3). Ce raisonnement, conforme aux conceptions des anciens et à leur habitude d'expliquer l'histoire par la légende, a dû venir à l'esprit de quelque mythographe ingénieux. Comme nous avons pu le constater, l'idée a fait son chemin ; elle a fini par s'imposer et l'on en a tiré des conséquences pour le moins inattendues.

On notera que les divinités ne sont pas étrangères aux querelles entre Sélinonte et Ségeste et qu'elles jouent ici le même rôle que dans l'épopée homérique. Aphrodite, la déesse du mont Éryx, protège les « Troyens » de Ségeste, tandis qu'Héra, la déesse d'Argos, accorde son appui aux « Argiens » de Sélinonte (4).

(1) Voir ci-dessus, p. 36 ss.

(2) Voir R. J. CUNLIFFE, *Homeric Proper and Place Names*, Londres, 1931, s.v. 'Αργείος. Sur le sens du mot 'Αργος, voir STRABON, VIII, 369 ; cf. V. BURR, *Νεῶν κατάλογος* (*Klio*, Beiheft 49, 1944), p. 88, n. 1.

(3) Comme l'a fait observer P. Boyancé (cité par P. LÉVÊQUE, *Pyrrhos*, p. 254), il ne faut pas transporter dans l'antiquité « les nationalismes modernes, leurs mystiques et leurs propagandes » et l'on se gardera d'attribuer au terme « Troyens » la moindre signification péjorative. Il était aussi glorieux de descendre des Troyens que de compter parmi ses ancêtres un héros grec qui avait participé à la guerre de Troie.

(4) Sur la métope de l'Héraion, voir ci-dessus, p. 39. C'est encore le même rôle qui est assigné aux deux déesses dans l'épopée virgilienne ; Vénus protège son fils et veille sur sa destinée, tandis que l'implacable Junon le poursuit de son ressentiment (*Én.*, I, 4.)

Quant à Héraclès, les Sélinontins ont dû l'invoquer plus d'une fois dans leurs expéditions contre Ségeste. Le héros n'avait pas seulement triomphé d'Éryx. Il avait infligé aux Troyens un terrible châtement, lorsque, pour se venger du roi Laomédon, il avait ravagé la ville d'Ilion et « vidé d'hommes ses rues » (1).

Considérée sous cet aspect, la rivalité entre Sélinonte et Ségeste nous apparaît comme le prolongement d'une lutte mémorable qui mit jadis aux prises les Troyens et les Argiens. On peut observer le même phénomène en Italie méridionale, où la plupart des colonies ont été fondées par des Achéens. Ces colons, qui venaient du nord du Péloponnèse, ont été assimilés, par un véritable jeu de mots, aux Achéens de l'épopée. Il suffit d'admettre, en effet, que l'on ait pu donner au terme Ἀχαιοί le sens qu'il revêt habituellement chez Homère (2), pour comprendre que tant de héros de la guerre de Troie soient venus se fixer en Italie méridionale. Ainsi s'est constitué dans cette région du monde grec un cycle légendaire d'une extraordinaire complexité.

Mais la présence de ces Achéens, sortis tout droit de l'épopée homérique, a suscité encore une autre légende, celle des origines troyennes de Siris. Cette ville, située sur la côte du golfe de Tarente, entre Sybaris et Métaponte, avait été fondée vers 660 avant J. C. par des Ioniens venus de Colophon (3). Nous savons peu de chose de son histoire et les renseignements passablement confus dont nous disposons à son sujet appartiennent pour la

(1) *Il.*, V, 642. Il convient de rappeler à ce sujet une opinion de Timée, que Plutarque nous a conservée (566 F 102 b Jacoby = PLUTARQUE, *Nicias*, 1) : les Athéniens, au moment de l'expédition de Sicile, auraient provoqué la colère d'Héraclès « parce qu'ils protégeaient les Égestains, descendants des Troyens, alors que lui-même, lésé par Laomédon, avait détruit leur ville ».

(2) Voir R. J. CUNLIFFE, *Homeric Proper and Place Names*, s. v. Ἀχαιοί. Un fait du même genre a dû se produire à propos de Locres épizéphyrienne, fondée selon STRABON, VI, 259, par les Locriens du golfe de Crise, alors que d'autres témoignages attribuent la fondation de la colonie aux Locriens de l'est (voir les textes cités par J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 199 ss.). En fait, la colonisation a dû venir de la Locride occidentale, mais on a voulu attribuer à la cité des origines plus lointaines et plus illustres. Or, les poèmes homériques et, en particulier, le Catalogue (*Il.*, II, 527 ss.) ne mentionnent que les Locriens de la Locride opontienne, placés sous la conduite d'Ajax, fils d'Oilée. Comme l'écrit L. LERAT, *Les Locriens de l'ouest*, II (1952), p. 24 : « L'aïeule opontienne, plus illustre, plus riche en légendes, a pu faire oublier aux étrangers la mère ozolienne ».

(3) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 187 ss. Sur l'origine ionienne de la cité, voir l'article du même savant dans *Charités* (Mélanges E. Langlotz), Bonn, 1957, p. 218 ss. Sur la date de la fondation voir Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 68, n. 21.

plupart au domaine de la légende (1). Mais il est un fait que l'on doit tenir pour historique. Au VI^e siècle avant J. C., les grandes cités achéennes de la région, Métaponte, Sybaris et Crotona, décidèrent d'expulser les autres Grecs, se coalisèrent contre Siris et détruisirent la colonie ionienne (2).

La date de cet événement ne nous est pas autrement connue et l'on a émis différentes hypothèses à ce sujet (3). C'est ainsi que l'on a voulu attribuer à Siris le trésor élevé vers 560 avant J. C. dans l'Héraion du Silaris et l'on a tenté d'expliquer de cette manière l'état dans lequel ce monument nous est parvenu : il serait resté inachevé par suite de la destruction de la cité (4). Mais on admettra difficilement qu'une colonie ionienne ait érigé un édifice de ce genre dans un sanctuaire qui dépendait de Posidonia, ville qui se rattachait par ses origines à la colonie achéenne de Sybaris (5). L'hypothèse paraît d'autant moins acceptable que le sanctuaire du Silaris était consacré à l'Héra d'Argos (6). La décoration des métopes, où sont évoqués plusieurs épisodes de la prise de Troie, nous ramène aussi à des traditions argiennes (7) et peut-être convient-il de rappeler à ce sujet le rôle que l'on attribue généralement aux Trézéniens dans la fondation de Posidonia (8).

(1) Voir l'intéressant commentaire de F. JACOBY, dans *Die Fragmente der griech. Historiker*, IIIb (1955), pp. 561-562. On trouvera les textes des auteurs anciens réunis dans le livre de J. PERRET, *Siris*, Paris, 1941 ; sur cet ouvrage, qui doit être utilisé avec prudence, voir J. BÉRARD, dans *Journal des savants*, 1943, p. 63.

(2) JUSTIN, XX, 2, 3 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 190.

(3) F. JACOBY, *op. cit.*, p. 561, date la prise de Siris de 530/520 avant J. C., tandis que d'autres savants situent cet événement dans la première moitié du VI^e siècle ; voir F. KIECHLE, *Messenische Studien*, Kallmünz, 1959, p. 48 ; Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 69.

(4) P. ZANCANI-MONTUORO et U. ZANOTTI-BIANCO, *Heraion alla foce del Sele*, I (1951), p. 31 ; II (1954), p. 10 (préface), p. 73 et p. 107.

(5) Voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 214 ss.

(6) STRABON, VI, 252 : τὸ τῆς Ἡρας ἱερὸν Ἀργονίας. On a corrigé cette épithète de diverses manières (voir H. RIEMANN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XXII, 1953, s. v. *Poseidonia*, col. 1230), mais le culte de l'Héra argienne est attesté par ailleurs ; voir PLINE, *HN*, III, 70 ; SOLIN, II, 7. Quant à la tradition qui attribue la fondation du sanctuaire à Jason, elle repose sur une interprétation étymologique, les anciens ayant mis en rapport le nom de la ville d'Argos et celui de la nef Argo ; voir JESSEN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, II (1896), col. 723.

(7) Sur ces métopes, voir P. ZANCANI-MONTUORO et U. ZANOTTI-BIANCO, *Heraion alla foce del Sele*, II, p. 109 ss.

(8) Sur cette question, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 216. On sait que Trézène est citée dans le Catalogue des vaisseaux (*Il.*, II, 561) parmi les villes de

La légende des origines troyennes de Siris me paraît nécessairement postérieure à la destruction de la colonie ionienne. Assiégée par des Achéens, Siris devint une nouvelle Troie. On fut ainsi amené à supposer l'existence d'une cité plus ancienne et à faire remonter jusqu'aux temps de la guerre de Troie la fondation de cette première ville (1).

« Semblable à Ilion » (2), Siris devait subir le même destin. Renouvelant les sacrilèges dont leurs ancêtres s'étaient rendus coupables, les Achéens, disait-on, avaient arraché les suppliants du sanctuaire d'Athéna où ils avaient cherché refuge et ils avaient massacré le prêtre sur l'autel de la déesse. On prétendait même qu'en présence de cette profanation, l'idole avait fermé les yeux pour manifester la colère de la divinité (3).

Ainsi, qu'il s'agisse de l'hostilité entre Sélinonte et Ségeste ou de la destruction de Siris par les cités achéennes de l'Italie méridionale, on a eu recours au même procédé, qui consiste à expliquer un conflit entre villes voisines par une rivalité ancestrale. Nous verrons encore une autre application de ce système quand nous examinerons les récits relatifs aux origines de Métaponte. Nous pourrions constater, en effet, que les Achéens de Métaponte, dont les ancêtres avaient été jadis chassés de la Laconie par les Héraclides, s'opposent aux descendants des Lacédémoniens qui sont venus s'installer à Tarente (4).

Diomède. Sur l'origine argienne des Doriens qui s'installèrent à Trézène aux temps du retour des Héraclides, voir PAUSANIAS, II, 30, 10. M. GUARDUCCI, *Notizie degli Scavi*, série VIII, 2 (1948), p. 185 ss. a bien montré que le culte de Chiron, attesté à Posidonia par une inscription archaïque, a dû passer par l'Argolide avant son transfert en Italie méridionale.

(1) L'expression de TIMÉE, 566 F 51 Jacoby, *οἱ ἀπὸ Τροίας ἐλθόντες*, est évidemment vague (cf. J. PERRET, *Siris*, p. 80), mais l'origine troyenne de Siris est attestée par STRABON, VI, 264 et par le PSEUDO-ARISTOTE, *De mirab. ausc.*, 106.

(2) LYCOPHRON, 984, *πόλιν δ' ὁμοίαν Ἰλίῳ*. Dans ce texte (985), le mot *δείματτες* ne peut se rapporter qu'aux Achéens qui « ont occupé » la cité (sur le sens du mot, voir C. V. HOLZINGER, *Lycophrons Alexandra*, Leipzig, 1895, p. 311) et « l'odieux attentat commis par les Achéens à l'égard des Ioniens » (989) fait évidemment allusion à la destruction de la colonie ionienne par la coalition des villes achéennes.

(3) Ces détails nous sont connus par STRABON, VI, 264, qui les rapporte à la prise de Siris par les Ioniens, et par LYCOPHRON, 989 ss., qui les associe au sac de la ville par les Achéens. On y retrouve le souvenir des épisodes célèbres de l'*Iliouperis* ; voir A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, p. 361 ss. Dans une autre version, conservée par JUSTIN, XX, 2, 3, les Achéens tuent cinquante jeunes gens qui avaient cherché refuge auprès de la statue d'Athéna et le prêtre de la déesse, revêtu de ses habits sacerdotaux, qui est massacré « au pied même de l'autel », *inter ipsa altaria*.

(4) Voir ci-dessous, chap. III, § 2.

CHAPITRE III

ÉPONYMES ET FONDATEURS LÉGENDAIRES EN ITALIE MÉRIDIONALE

L'Italie méridionale possède un passé légendaire d'une exceptionnelle richesse. La légende troyenne y est représentée par de nombreuses traditions. Beaucoup de héros grecs, qui avaient combattu sous les murs de Troie, sont venus s'établir dans cette région et ils y ont terminé leur carrière comme fondateurs de villes. Les Troyens eux-mêmes ont été associés à cette vaste migration. Nous avons vu qu'ils s'étaient installés à Siris et que cette colonie « troyenne » avait eu une fin comparable à celle de son illustre métropole (1).

Ce cycle légendaire nous est essentiellement connu par le témoignage des auteurs anciens et il ne semble pas que les monnaies puissent nous apprendre grand-chose à ce sujet. Il convient d'ajouter que certaines légendes ont probablement été rattachées à de modestes bourgades avant d'être transférées dans des localités plus importantes. C'est ainsi que la légende d'Épeios, avant de passer à Métaponte, était sans doute localisée à Lagaria et annexée à un sanctuaire d'Athéna, où le héros avait consacré ses outils (2). De même, la légende de Philoctète avait d'abord pour centres Crimisa, Pétélia et Macalla, localités situées entre Sybaris et Crotone et qui furent dépouillées de leur passé au profit des deux grandes colonies achéennes (3).

C'est à d'autres légendes que nous devons faire appel pour interpréter les types monétaires. Nous aurons à nous occuper d'Héraclès, représenté sur le monnayage de Crotone en qualité de fondateur. Passant ensuite à Métaponte, nous nous efforcerons

(1) Voir ci-dessus, p. 72 ss.

(2) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 336.

(3) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 346. Sur les traditions relatives à Philoctète et à Épeios, voir mon article, *La légende de Philoctète en Italie méridionale*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 5 ss.

d'y retrouver le souvenir de Leukippos et de déterminer la place de ce personnage dans l'ensemble des traditions relatives aux origines de la cité. Nous quitterons Métafonte pour Tarente, où nous attend l'éponyme Taras, dont les graveurs ont popularisé l'image sous l'aspect d'un jeune homme à cheval sur un dauphin. Les monnaies de la colonie lacédémonienne nous aideront à suivre ce héros dans les principales étapes de sa carrière et à reconstituer quelques traits essentiels de sa physionomie.

1. La légende d'Héraclès à Croton

La victoire sur Éryx est assurément le plus célèbre de tous les exploits accomplis par Héraclès au cours de son séjour en Sicile ⁽¹⁾. Mais nous connaissons encore deux autres épisodes de la légende héracléenne qui doivent être localisés dans la même région, car ils concernent les villes de Motyé et de Solonte, l'une située au nord du cap Lilybée, l'autre, à l'est de Palerme ⁽²⁾. Motyé doit son nom à une femme qui aurait dénoncé à Héraclès les voleurs qui lui avaient dérobé ses bœufs ⁽³⁾ et Solonte, à un homme tué par le héros, parce qu'il avait enfreint les lois de l'hospitalité ⁽⁴⁾.

Héraclès se trouve ainsi associé aux éponymes de trois villes siciliennes, situées dans la partie occidentale de l'île, région occupée par les Élymes et les Phéniciens et dont les Héraclides revendiquèrent la possession ⁽⁵⁾. Il convient d'ajouter que ces traditions n'ont pas été inventées par quelque lexicographe de basse époque. La victoire d'Héraclès sur Éryx est déjà mentionnée par Hérodote dans le récit de l'expédition de Dôrieus ⁽⁶⁾, l'histoire de Motyé est empruntée à la *Périégèse* d'Hécatéé de Milet et l'anecdote relative à Solonte doit avoir la même origine ⁽⁷⁾.

Si nous suivons les traces d'Héraclès en Italie méridionale, nous retrouverons sa légende à Croton et, là aussi, le héros est

(1) Ci-dessus, pp. 60 et 69.

(2) Sur ces deux villes, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 251 ss.

(3) HÉCATÉE, I F 76 Jacoby = STEPH. BYZ., s. v. *Μοτύη*· πόλις Σικελίας, ἀπὸ Μοτύης γυναικὸς μνημόσας Ἡρακλεῖ τοὺς ἐλάσαντας τοὺς αὐτοῦ βοῦς. Ἐκαταῖος Εὐρώπῃ.

(4) HÉCATÉE, I F 77 Jacoby = STEPH. BYZ., s. v. *Σολοῦς*· πόλις Σικελίας, ὡς Ἐκαταῖος ἐν Εὐρώπῃ. ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Σολοῦντος κακοζένου, ὃν ἀνείλεν Ἡρακλῆς.

(5) Voir ci-dessus, p. 68 ss.

(6) Voir ci-dessus, p. 69.

(7) T. J. DUNBABIN, *The Western Greeks*, p. 330.

mis en rapport avec l'éponyme de la cité. Héraclès, disait-on, avait tué un certain Lacinios, qui voulait lui ravir ses bœufs. Mais Croton subit le même sort. Héraclès le tua par mégarde et, pour expier sa faute, il fit à Croton des funérailles solennelles. Il lui éleva un tombeau et il annonça aux habitants du pays qu'une ville célèbre porterait un jour le nom du défunt (1).

Lacinios est évidemment l'éponyme du cap Lacinion, où se dressait le célèbre temple d'Héra Lacinia, dont la fondation était attribuée à Héraclès (2). Quant à Croton, on en faisait un frère d'Alcinoos, le roi des Phéaciens, et, pour expliquer sa présence en Italie, on disait qu'il avait cherché refuge chez Lacinios, dont il avait épousé la fille (3).

La fondation de Crotone nous a été racontée par Ovide dans les *Métamorphoses* (4), mais le récit du poète combine d'une manière curieuse des éléments légendaires et d'autres, qui sont empruntés à la tradition historique. Nous savons que Crotone est une colonie achéenne, fondée par un certain Myscellos, qui consulta l'oracle de Delphes, voulut s'installer à Sybaris et fut en quelque sorte forcé d'obéir aux injonctions d'Apollon (5). Dans la version adoptée par Ovide, le dieu de Delphes est pour ainsi dire dépossédé de ses prérogatives. Ce n'est plus Apollon, mais Héraclès qui dicte ses ordres au fondateur. Le poète rappelle, en effet, que le héros, parvenu avec son troupeau aux rives laciniennes, fut accueilli par Croton. Au moment de prendre congé de son hôte, Héraclès déclara : « Aux temps de nos petits-fils, une ville s'élèvera en ce lieu », et il veilla lui-même à la réalisation de sa promesse. Il contraignit Myscellos à quitter sa patrie, à gagner l'embouchure du fleuve Aesaros et à fonder une ville auprès du tombeau de Croton.

(1) DIODORE, IV, 24, 7 ; JAMBLIQUE, *Vie de Pythagore*, IX, 50. Dans la version de CONON, *Narrat.*, 3 (= 26 F 1 Jacoby), Locros a pris la place de Croton et Latinos, celle de Lacinios ; voir J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926, p. 159 ss. ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 409. On a aussi transformé l'éponyme en fondateur ; voir HÉRACLIDE LEMBOS fr. 36, *FHG*, II, p. 223 Müller : *Κρότωνα ἐξ ἀρχῆς Κρότων ὤκισεν* ; cf. *schol. ad THEOCR.*, IV, 32a.

(2) SERVIUS, *ad Aen.*, III, 552. Sur le culte d'Héra Lacinia, voir G. GIANNELLI, *Culti e miti della Magna Grecia*, 2^e éd., Florence, 1963, p. 135 ss.

(3) *Schol. ad THEOCR.*, IV, 32a ; *schol. ad LYCOPHR.*, 1007.

(4) OVIDE, *Métamorph.*, XV, 12 ss. ; cf. B. SCHMID, *Studien zu griech. Ktisis-sagen*, diss. Fribourg, 1947, pp. 122-123.

(5) Sur Myscellos, voir ci-dessous, chap. V, § 6.

La légende d'Héraclès à Croton est illustrée par de fort belles monnaies qui datent de la fin du V^e siècle (Pl. V, 7). Le héros est assis à gauche devant un autel allumé et orné d'une guirlande de feuillage. Il tient de la main droite un rameau, auquel sont suspendues des bandelettes, et il appuie la main gauche sur sa massue. Le rocher qui lui sert de siège est recouvert d'une peau de lion ; l'arc et le carquois sont posés derrière le siège (1).

L'inscription *OIKISTAS*, qui accompagne ce type monétaire, nous indique que, dès le V^e siècle, Héraclès recevait à Croton les honneurs réservés au fondateur de la cité. Sur d'autres didrachmes de la même époque, Héraclès, assis à gauche avec ses attributs habituels, tient à la main droite une oenochoé avec laquelle il s'apprête à faire une libation (Pl. V, 8) (2).

On retrouve encore Héraclès sur des monnaies du IV^e siècle. La tête du héros figure sur des pièces de bronze (3), tandis que des dioboles, qui portent au droit une tête d'Athéna, ont pour type du revers un Héraclès fondateur (*OIKISTAS*), appuyé sur la massue (4).

Les monnaies qui offrent l'image d'Héraclès assis près d'un autel et tenant en main un rameau lustral évoquent le sacrifice accompli par le héros pour assurer la prospérité de la cité et de ses habitants (5). Héraclès apparaît aussi comme le bienfaiteur de Croton dans un épisode de la vie de Pythagore (6). En s'adressant aux Crotoniates, le philosophe leur rappela les origines de leur ville et il les invita à témoigner leur reconnaissance à Héraclès pour les bienfaits dont il les avait comblés. Notons encore un dernier détail qui, malgré son caractère anecdotique, n'est pas dépourvu d'intérêt, car il souligne l'importance d'Héraclès dans les traditions de la cité. En 510 avant J. C., dans la bataille qui mit aux prises les Sybarites et les Crotoniates, l'athlète Milon,

(1) Voir L. LACROIX, *Un aspect méconnu de la légende d'Héraclès*, dans *RBN*, 102 (1956), p. 6, n. 5. Aux exemplaires cités, on ajoutera P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 224, 225.

(2) L. LACROIX, *op. cit.*, p. 6, n. 6. Ajouter P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 226, 227.

(3) *BMC, Italy*, p. 356, nos 113-115 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 231 ; *Sylloge, Danish Museum, Italy*, pl. 34, 1821-1823.

(4) *BMC, Italy*, p. 355, nos 105-108 ; *Sylloge, Danish Museum, Italy*, pl. 34, 1817, 1818 ; *Lloyd Coll.*, pl. XX, 626, 627.

(5) Voir, à propos des dieux fleuves de Sélinonte, ci-dessous, pp. 120-121.

(6) JAMBLIQUE, *Vie de Pythagore*, IX, 50.

qui commandait l'armée de Crotona, avait revêtu pour la circonstance la tenue du héros : il portait une peau de lion et il était armé d'une massue (1).

2. Leukippos et les origines de Métaponte

Nous possédons peu de renseignements sur les origines historiques de Métaponte (2). Cette ville est citée avec Crotona, Pandosia et Thourioi parmi les colonies fondées en Italie méridionale par les Achéens du Péloponnèse (3). Nous savons en outre, grâce au témoignage d'Antiochus de Syracuse (4), que le site avait été choisi sur les conseils des Sybarites. Comme les colons achéens hésitaient à s'établir à Métaponte ou à Siris, les Sybarites leur firent observer qu'en occupant Métaponte, ils barraient la route aux Tarentins et s'assuraient du même coup la possession de la Siritide. S'ils choisissaient au contraire l'emplacement de Siris, ils livraient Métaponte aux Tarentins. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce témoignage (5), mais nous allons d'abord passer en revue les traditions relatives aux origines légendaires de la cité et, ici encore, nous retrouverons des héros de la guerre de Troie.

Dans un poème composé en l'honneur du Métapontin Alexidamos (6), Bacchylide fait allusion aux origines achéennes de Métaponte. Comme l'écrit J. Bérard (7) : « C'est là un document de toute première main qui nous fait remonter à la première moitié du V^e siècle ». Il convient d'ajouter, cependant, que les Achéens qui sont mentionnés dans le poème de Bacchylide

(1) DIODORE XII, 9, 5-6. Cf. M. DETIENNE, *Héraclès, héros pythagoricien*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1960, II, p. 20 ss.

(2) A Métaponte, plus que dans toute autre colonie grecque de Sicile et d'Italie méridionale, il importe de distinguer soigneusement la tradition légendaire et la tradition historique si l'on ne veut pas tomber dans d'inextricables confusions. J. Bérard lui-même n'est pas à l'abri de tout reproche, quand il invoque le témoignage de Bacchylide à propos de la fondation historique de la cité : *Colonisation*², p. 177. Un autre savant a tenté d'attribuer à la colonie une origine messénienne en partant de traditions qui font venir à Métaponte les Pyléens, compagnons de Nestor : Fr. KIECHLE, *Messenische Studien*, Kallmünz, 1959, p. 34 ss. ; voir aussi Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 69.

(3) PSEUDO-SCYMNUS, 326 ss.

(4) ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 12 Jacoby (= STRABON, VI, 264).

(5) Ci-dessous, p. 87.

(6) BACCHYLIDE, XI, 113 ss. Sur cette ode, voir A. SEVERYNS, *Bacchylide. Essai biographique*, Liège, 1933, p. 94 ss.

(7) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 177.

appartiennent au domaine de la légende. Après avoir évoqué la guérison des filles de Proitos à Lousoi en Arcadie, le poète montre Artémis venant s'installer à Métaponte à la suite des guerriers achéens. Ceux-ci, en effet, lui avaient consacré un sanctuaire sur les bords du Casas, « lorsque, à force de temps, par la volonté des dieux bienheureux, ils eurent renversé la cité bien bâtie de Priam avec les Atrides à la cuirasse d'airain » (1).

Ces Achéens nous sont du reste connus par ailleurs. C'était, nous apprend Strabon (2), des Pyliens qui avaient accompagné Nestor à son retour de la guerre de Troie et les Métapontins, pour attester leurs origines, invoquaient les sacrifices funèbres (*ἐναγισμός*), qu'ils accomplissaient en l'honneur des Néléides. Nous savons en outre que cette première Métaponte fut ensuite abandonnée, jusqu'au jour où les colons achéens vinrent s'installer à cet endroit sur le conseil des Sybarites (3).

Ainsi la Métaponte historique avait succédé à une ville dont les origines remontaient aux temps de la guerre de Troie. Il n'y a pas lieu de s'en étonner et la présence des compagnons de Nestor à Métaponte n'est pas plus surprenante que celle des Troyens à Ségeste ou à Siris (4). Que l'on pense au sens du mot *Ἀχαιοί*, et l'on comprendra que les érudits anciens ont pu associer les Achéens du nord du Péloponnèse aux Achéens de l'épopée et passer ainsi de l'histoire à la légende (5).

Grâce à un autre passage de Strabon (6), nous allons du reste pouvoir préciser l'origine des Pyliens auxquels on attribuait la fondation de la colonie achéenne. La ville de Pise en Italie était considérée comme un établissement des gens de Pisa dans le Péloponnèse ; ayant pris part avec Nestor à l'expédition contre Troie, ils s'étaient égarés pendant le voyage de retour et ils arrivèrent ainsi, les uns à Métaponte, les autres dans la région de Pise, « tous portant du reste le nom de Pyliens ».

(1) A. M. DESROUSSEAUX, *Les poèmes de Bacchylide de Céos traduits du grec*, Paris, 1898, p. 39.

(2) STRABON, VI, 264. Sur cette tradition, voir A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 95, n. 86.

(3) ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 12 Jacoby (= STRABON, VI, 264).

(4) Voir ci-dessus, chap. II, § 3.

(5) Sur le mot *Ἀχαιοί* et sa signification dans l'épopée homérique, voir ci-dessus, p. 72. On notera que ce terme est employé dans l'*Iliade*, XI, 759, pour désigner les gens de Pylos ; cf. P. MAZON, dans son édition de l'*Iliade*, t. II, p. 135, n. 1.

(6) STRABON, V, 222.

On peut aisément deviner que, si les érudits anciens faisaient venir à Pise des colons péloponnésiens, c'est uniquement parce que la ville italienne portait le même nom que Pisa du Péloponnèse (1). Ici, comme dans d'autres cas, ils ont expliqué une ressemblance entre deux noms de villes par une migration de peuples, en supposant que des habitants de Pisa, après avoir participé à la guerre de Troie, étaient venus s'établir sur les côtes de la mer Tyrrhénienne.

Les origines « pyliennes » de Métaponte doivent probablement se justifier par un raisonnement du même genre. Nous connaissons des Métapioi, qui sont mentionnés dans une inscription d'Olympie et que l'on doit vraisemblablement situer dans les environs de la Pisatide (2). La ressemblance entre les deux noms, celui de Métaponte et celui des Métapioi, a dû retenir l'attention des érudits anciens et ceci nous permettrait d'expliquer les rapports que l'on établissait entre la ville d'Italie méridionale et la région d'Olympie.

Ces rapports sont encore attestés d'une autre manière. On conservait à Olympie, dans le trésor des Métapontins, une statue en ivoire qui représentait Endymion (3). Pour comprendre la signification de cette offrande, il faut se souvenir qu'Endymion, après avoir conduit les Éoliens de la Thessalie dans le Péloponnèse, était venu s'installer en Élide et qu'il avait régné sur le pays (4). D'autre part, Endymion est le père de Pisé, éponyme de Pisa (5), et ceci nous ramène à la région d'où étaient partis les fondateurs mythiques de Métaponte.

(1) Pour Pise en Italie, la forme attestée par les documents épigraphiques est *Pisae*; cf. L. BANTI, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XX (1950), s. v. *Pisae*, col. 1756.

(2) *Inscr. von Olympia*, 10 = E. SCHWYZER, *Dialect. graec. exempla epigr. potiora*, 414. Nous connaissons par les tablettes de Pylos une *Metapa*, dont le nom a été mis en rapport avec celui des Métapioi : M. VENTRIS et J. CHADWICK, *Documents in Mycenaean Greek*, Cambridge, 1956, p. 143; Fr. KIECHLE, dans *Rhein. Mus.*, 1960, pp. 348-349.

(3) PAUSANIAS, VI, 19, 11.

(4) Sur Endymion, roi de l'Élide, voir IBYCUS, fr. 44 Bergk⁴; APOLLODORÉ, *Bibl.*, I, 56 Wagner. On montrait le tombeau d'Endymion à Olympie : PAUSANIAS V, 1, 5; VI, 20, 9.

(5) *Schol. PIND., Ol.*, I, 28 d; *schol. THEOCR.*, IV, 29, 30b. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 338, a supposé que l'intervention du Phocidien Épeios dans les traditions légendaires de l'Italie méridionale est le résultat d'une confusion, le constructeur du cheval de bois ayant pris la place de son homonyme, qui est le fils d'Endymion et l'éponyme des Épéens; cf. M. MAYER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XV (1932), s. v. *Metapontum*, col. 1350.

La légende d'Endymion offre encore un autre intérêt, car elle va nous permettre d'expliquer l'existence à Métaponte d'un culte de l'Achéloos. Des monnaies de la première moitié du V^e siècle nous montrent l'image du dieu-fleuve debout de face, tenant une coupe à la main droite et une longue tige de roseau à la main gauche (Pl. VI, 1). L'Achéloos est barbu ; il a des cornes et des oreilles de taureau. Une draperie passe derrière son dos et elle retombe en deux pans sur ses bras. Cette représentation est accompagnée de la légende *ΑΧΕΛΟΙΟ ΑΕΘΛΙΟΝ*, et l'on peut en conclure qu'on célébrait à Métaponte des jeux en l'honneur de l'Achéloos (1).

Plusieurs cours d'eau portent le nom d'Achéloos (2), mais le plus célèbre et le plus vénéré de tous est évidemment le grand fleuve dont le cours marque la limite de l'Étolie et de l'Acarnanie. Il est l'aîné des trois mille fleuves issus d'Océan et de Téthys (3) et on lui prêtait une extraordinaire fécondité et une nombreuse descendance (4). Néanmoins, on est assez surpris de voir apparaître son image sur les monnaies de Métaponte, car on ne distingue à première vue aucun rapport particulier entre la colonie achéenne et les régions arrosées par l'Achéloos.

En fait, si nous recourons aux méthodes pratiquées par les érudits anciens, nous pourrions observer de nouveau une analogie entre deux noms de villes. Il existe, en effet, en Étolie, sur les bords du lac Trichonis, une ville appelée Métapa (5). On a dû rapprocher le nom de cette Métapa de celui de Métaponte et chercher la raison de cette homonymie dans des liens de parenté qui nous sont attestés par ailleurs.

(1) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2082 (pl. LXVI, 20) ; IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meergötter*, n° 18 (pl. I, 17) ; S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, II (= *Num. Notes and Monogr.*, 47, 1931), n° 311 (pl. 24).

(2) L'un d'entre eux arrose la région de Dymé en Achaïe : STRABON, VIII, 342 ; X, 450 ; *Schol. Town in Il.*, XXIV, 616 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 180.

(3) ACOUSILAOS, 9 F 21 Diels-Kranz⁴ (= MACROBE, *Saturn.*, V, 18, 9).

(4) Il est le père des Nymphes selon PLATON, *Phèdre*, 263 d ; cf. WENTZEL, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, I (1894), s. v. *Acheloos*, col. 215. Les Acarnaniens célébraient des jeux en son honneur : *schol. Town in Il.*, XXIV, 616.

(5) POLYBE, V, 7, 13 ; STEPH. BYZ., s. v. *Μέταπα* ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 328. Sur la localisation de cette ville, voir W. J. WOODHOUSE, *Aetolia*, Oxford, 1897, p. 250. Voir aussi, à propos du culte d'Apollon *Μετῶπιος* en Acarnanie, L. ROBERT, *Collection Froehner*, I (1936), p. 40. Un *Δαμόκριτος Μετῶπιος* est mentionné dans un décret des Amphictions : *Fouilles de Delphes*, III, 2, 86, l. 7 ; *Syll.*³, 539 A 7.

Nous savons, en effet, que les Étoliens ont pour éponyme Aetolos, fils d'Endymion (1). A la suite d'un meurtre, Aetolos fut obligé de quitter le Péloponnèse. Il traversa le golfe de Corinthe et il alla s'installer dans le pays appelé depuis lors Étolie. Plus tard, au moment du retour des Héraclides, un descendant d'Aetolos, Oxylos, fit le trajet en sens inverse et il reprit possession du trône de son ancêtre Endymion (2). Puisque les habitants de Métaponte se disaient descendants des Pyliens venus de la Pisatide et prétendaient ainsi se rattacher à Endymion, il est assez naturel qu'ils aient pu se considérer aussi comme parents des Étoliens. Le culte de l'Achéloos trouve ainsi sa raison d'être. Nous pouvons en comprendre la signification, reconstituer la trame de ces généalogies compliquées et mesurer l'importance qu'elles revêtaient aux yeux des Métapontins.

Si nous passons maintenant aux autres traditions qui ont été recueillies par Strabon (3) et si nous les examinons dans l'ordre suivi par le géographe, nous nous trouverons d'abord en présence de la légende de Métapontos, de Mélanippé et de son fils Boiôtos, légende dont Euripide avait tiré la matière d'une de ses tragédies (4). Strabon rapporte à ce sujet l'opinion d'Antiochus de Syracuse, selon laquelle la ville se serait appelée primitivement Métabon, du nom d'un certain Métabos, auquel était consacré un hérôon (5). Par ailleurs, Étienne de Byzance nous a transmis la généalogie de ce personnage : il était fils de Sisyphe et petit-fils d'Aiolos (6).

Cette filiation, qui fait des habitants de Métaponte des descendants d'Aiolos, mérite de retenir l'attention. Dans d'autres traditions, Métapontos épouse une fille d'Aiolos et il devient ainsi

(1) PAUSANIAS, V, 1, 8 : ἀπὸ μὲν Αἰτωλοῦ τοῦ Ἐνδυμῖανος οἱ περὶ τὸν Ἀχελῶν οἰκοῦντες ἐκλήθησαν, φυγόντος εἰς ταύτην τὴν ἡπειρον.

(2) Ainsi s'explique le nom d'Étoliens donné aux habitants de l'Élide : PINDARE, *Ol.*, III, 12 ; HÉRODOTE, VIII, 73, 2. Sur ces migrations de peuples, voir ÉPHORE, 70 F 115 et 122 Jacoby (= STRABON, VIII, 357 ; X, 463) ; PSEUDO-SCYMNUS, 473-479 ; CONON, *Narrat.*, 14 (= 26 F 1 Jacoby) ; APOLLODORÉ, *Bibl.*, I, 57 Wagner ; PAUSANIAS, V, 1, 8 ; *Schol.* PIND. *Ol.*, III, 21 b. 22 a ; 22 b. c. Cf. HILLER VON GAERTRINGEN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, I (1894), s. v. *Aitolos* ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 339.

(3) STRABON, VI, 265.

(4) Il s'agit de la *Mélanippé Desmôtis* ; voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 330.

(5) ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 12 Jacoby (= STRABON, VI, 265).

(6) STEPH. BYZ., s. v. *Μεταπόντιον* πόλις Ἰταλίας, ἡ πρότερον Σίρις, ἀπὸ Μετάβου τοῦ Σισύφου τοῦ Αἰόλου. τὸν γὰρ Μετάποντον οἱ βάρβαροι Μετάβον ἐλεγον.

le père adoptif d'Aiolos junior et de Boiôtos (1). Toutes ces légendes répondent, semble-t-il, à des préoccupations généalogiques et l'on peut croire que les Métapontins tenaient à se rattacher, directement ou indirectement, au vieil Aiolos, ancêtre des Éoliens. On notera que la tradition qui attribuait la fondation de la cité à des Pyliens, compagnons de Nestor, aboutissait au même résultat, car Nélée, le père de Nestor, est par sa mère le petit-fils de Salmonée, qui lui-même est le fils d'Aiolos (2).

Avec le témoignage d'Éphore, recueilli également par Strabon (3), nous avons affaire à un fondateur assez inattendu : Daulios, tyran de Crisa près de Delphes. On reconnaît immédiatement l'éponyme de la ville de Daulis en Phocide, ville qui est mentionnée à côté de Crisa dans le Catalogue des vaisseaux (4). Quant à la qualité de tyran, elle doit avoir été conférée à ce personnage par suite d'une méprise, car un scholiaste d'Homère nous apprend que les villes de Crisa et de Daulis avaient pour éponymes Crisos et Daulieus, tous deux fils de Tyrannos (5).

Il est à peine besoin de souligner le caractère artificiel de cette tradition. Comme l'a bien montré J. Bérard (6), Daulios appartient au domaine de la légende, au même titre que les Phocidiens qui sont venus s'installer en Sicile, au pays des Élymes, ou à Témésa, sur la côte du Bruttium (7). Bien entendu, la remarque s'applique aussi à un autre Phocidien, Épeios, fils de Panopeus, constructeur du cheval de bois et fondateur de Lagaria (8).

Par quelles voies mystérieuses l'éponyme de Daulis en Phocide a-t-il pu parvenir en Italie pour y jouer le rôle de fondateur dans une colonie achéenne ? Je n'ai pu le découvrir et je me bornerai à faire observer que les Phocidiens, tout en étant installés au nord du golfe de Corinthe, n'en sont pas moins apparentés aux Achéens du Péloponnèse. Strabon atteste, en effet, que les Achéens sont de race éolienne (*Αιολικοῦ ἔθνους*), de même que tous les

(1) *Schol. DION. PERIEG.*, 461, *GGM*, II, p. 449 Müller ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 330.

(2) Sur la généalogie des Néléides, voir *Od.*, XI, 235 ss.

(3) ÉPHORE, 70 F 141 Jacoby (= STRABON, VI, 265).

(4) *Il.*, II, 520.

(5) *Schol. in Il.*, II, 520 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 181.

(6) J. BÉRARD, *ibidem*.

(7) Voir ci-dessus, p. 67.

(8) Sur Épeios, voir mon article, *La légende de Philoctète en Italie méridionale*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, p. 16 ss.

peuples de la Grèce centrale, sauf les Athéniens, les Mégariens et les Doriens du Parnasse (1). Ainsi, qu'il s'agisse des Pyléens, compagnons de Nestor, de l'éponyme Métabos ou Métapontos, ou encore de Daulios, « tyran de Crise », toutes les légendes que nous avons examinées répondent à la même préoccupation, qui est d'affirmer le caractère éolien de la cité et d'opposer ainsi Métaponte à sa voisine, Tarente, qui est une colonie dorienne. Cette observation va nous permettre d'expliquer une dernière tradition, transmise également par Strabon et qui, jusqu'à présent, était restée assez énigmatique.

Un certain Leukippos, envoyé par les Achéens en qualité de fondateur, avait obtenu des Tarentins l'autorisation d'occuper le territoire de Métaponte pour un jour et une nuit, mais, quand on venait le lui réclamer, il refusait de le rendre, en prétextant, si c'était pendant la journée, qu'il l'avait obtenu pour la nuit suivante et, si c'était pendant la nuit, qu'il l'avait obtenu pour le jour suivant (2).

Les mêmes faits sont rapportés par Denys d'Halicarnasse, mais avec quelques variantes (3) : le subterfuge est attribué au Lacédémonien Leukippos, qui se serait emparé par ce moyen de Callipolis, port situé au sud-est de Tarente et appartenant aux Tarentins. On se demande dès lors si Strabon ou sa source n'a pas commis quelque confusion, transféré à Métaponte une anecdote qui concernait l'occupation de Callipolis et transformé en Achéen le Lacédémonien Leukippos.

Heureusement, des monnaies de Métaponte permettent de rendre toute sa valeur au témoignage de Strabon que nous étions tentés de suspecter. Des tétradrachmes ont pour type du droit une tête barbue, coiffée d'un casque corinthien dont le timbre est orné d'une Niké conduisant un quadrigé (Pl. V, 4) (4). La même tête orne également des monnaies d'or avec une Skylla sur le casque et, dans le champ, la légende ΛΕΥΚΙΠΠΙΟΣ (Pl. V, 6) (5). Enfin, elle apparaît aussi sur des statères (6) et sur des pièces de

(1) STRABON, VIII, 333.

(2) STRABON, VI, 265 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 177 ss.

(3) DENYS D'HALICARNASSE, *Antiqu. rom.* XIX, fr. 3.

(4) BMC, Italy, p. 247, n° 75 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, n° 481, 482 ; *Sylloge, Ashmolean Museum, Italy*, pl. XI, 726.

(5) BMC, Italy, p. 238, n° 1 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, n° 450 : *Sylloge, Ashmolean Museum, Italy*, pl. XI, 725.

(6) BMC, Italy, p. 248, n° 76-82 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, nos 483-487 ;

bronze (1). Comme les tétradrachmes au type de Leukippos ont été frappés aux environs de 335 avant J. C. (2), on peut être certain que, dès cette époque, Leukippos était honoré à Métaponte en qualité de fondateur.

Les auteurs anciens ne nous ont transmis aucun renseignement sur les ancêtres de Leukippos et il est difficile, dans ces conditions, d'établir son identité et de le situer parmi ses nombreux homonymes. Mais on peut constater que le nom de Leukippos, fort répandu dans la mythologie grecque, convient tout particulièrement à un fondateur de ville (3). Leukippos, fils du roi de Lesbos, Macareus, aurait conduit une colonie à Rhodes (4). Un autre Leukippos, appartenant à la race de Glaucos (5), passe pour le fondateur de Magnésie du Méandre et son image a trouvé place sur les monnaies de la cité (6). Enfin, on attribuait à un troisième Leukippos, fils du roi de Messénie, la fondation de Leuctres, ville située aux confins de la Messénie et de la Laconie (7).

Il est intéressant d'observer que les traditions relatives à ces différents personnages nous ramènent à Aiolos et à ses descendants. Macar, le roi de Lesbos, est appelé « fils d'Aiolos » dans l'*Hymne homérique à Apollon* (8). Glaucos, père du Leukippos qui fonda Magnésie du Méandre, descend d'Aiolos par Sisyphe (9).

S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum, McClean Coll.*, nos 949-953 (pl. 33, 16-19); *Sylloge, Danish Museum, Italy*, pl. 25, 1208-1217; *Ashmolean Museum, Italy*, pl. XI, 727-739; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 168.

(1) *BMC, Italy*, p. 263, n° 196; *Sylloge, Danish Museum, Italy*, pl. 25, 1249.

(2) S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, I (= *Num. Notes and Monogr.*, 32, 1927), p. 30. Certaines émissions, qui portent en symbole une triskèle, ont été mises en rapport avec la campagne d'Agathoclès en Italie méridionale: Ch. T. SELTMAN, *The Influence of Agathokles on the Coinage of Magna Graecia*, dans *Num. Chron.*, 1912, pp. 6-7; H. KUETHMANN, *Zur römisch-campanischen Didrachmenprägung*, dans *Jahrb. für Numism. und Geldgesch.*, 9 (1958), p. 89.

(3) Sur le nom de Leukippos, voir U. von WILAMOWITZ, dans *Hermes*, 30 (1895), p. 187; G. RADKE, *Leukippos, der Gründer von Magnesia am Mäander*, dans *Archiv für Religionswiss.*, 34 (1937), pp. 381-384.

(4) DIODORE V, 81, 8. A Naxos, un Leukippos est le fils de l'éponyme: DIODORE, V, 51, 3.

(5) O. KERN, *Inscr. von Magnesia*, 17, l. 38: Γλαύκου γένος.

(6) L'image du fondateur a servi d'emblème à la cité; elle apparaît en tête des décrets et sur une tuile: L. ROBERT, *Hellenica*, XI-XII (1960), p. 178, n. 2; G. RADKE, dans *Archiv für Religionswiss.*, 34 (1937), p. 382.

(7) PAUSANIAS, III, 26, 4.

(8) *Hymne homér. à Apollon*, 37; cf. PAUSANIAS, X, 38, 4.

(9) Sur la généalogie de Glaucos, voir *Il.*, VI, 154; cf. C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, I (1920), p. 374 ss.

Aiolos est aussi le père du roi de Messénie, Périérés, et par conséquent l'ancêtre du fondateur de Leuctres (1). Il serait sans doute imprudent de vouloir identifier le fondateur de Métaponte avec l'un ou l'autre de ces héros. Mais on admettra volontiers qu'il était pourvu d'une généalogie fabriquée sur le même modèle. Cette hypothèse s'accorde avec les faits que nous avons pu observer précédemment quand nous avons examiné les traditions légendaires relatives aux origines de la cité (2).

On se demande néanmoins comment Leukippos, qui nous est présenté comme un Achéen dans le récit de Strabon, a pu revêtir une autre nationalité et passer pour un Lacédémonien dans la version de Denys d'Halicarnasse. Le fait est d'autant plus surprenant que le Lacédémonien Leukippos s'en prend à ses compatriotes, puisqu'il s'empare par ruse du port de Callipolis aux dépens des Lacédémoniens, colonisateurs de Tarente. La difficulté est cependant plus apparente que réelle et la double nationalité attribuée à Leukippos n'est pas le résultat d'une simple confusion.

On se rappelle que, selon la version d'Antiochus de Syracuse, Métaponte fut fondée par des Achéens du Péloponnèse à l'instigation de Sybaris et pour faire échec aux ambitions des Tarentins, qui auraient voulu s'emparer de la Siritide (3). L'historien précise même que la fondation de la colonie achéenne est due « à la haine qu'éprouvaient à l'égard des Tarentins les Achéens chassés de la Laconie » (4). Pour comprendre la signification de cette remarque, il faut se reporter à des événements qui sont bien antérieurs à l'époque de la colonisation historique.

Hérodote se contente de faire allusion à une migration du peuple achéen qui « s'il n'est pas sorti du Péloponnèse, est sorti du pays qui était le sien et habite le pays d'autrui » (5). Mais d'autres auteurs nous apportent des renseignements plus précis sur les circonstances qui amenèrent les Achéens dans le nord du Péloponnèse. Strabon nous a transmis une version de ces événe-

(1) HÉSIODE, fr. 7 Rzach; cf. APOLLODOTE, III, 123 Wagner; PAUSANIAS, II, 21, 7; VI, 22, 2.

(2) Voir ci-dessus, p. 85.

(3) Voir ci-dessus, p. 79.

(4) STRABON, VI, 264: *κατὰ μίσος τὸ πρὸς Ταραντίνους τῶν Ἀχαιῶν τῶν ἐκπεσόντων ἐκ τῆς Λακωνικῆς*.

(5) HÉRODOTE, VIII, 73 (trad. Ph. E. Legrand).

ments que l'on peut résumer de la manière suivante ⁽¹⁾. Hellen, qui régnait sur la Phthie, entre le Pénée et l'Asopos ⁽²⁾, transmet le pouvoir à son fils aîné, mais ses deux autres fils durent aller chercher fortune ailleurs. Dôros alla s'installer en Doride, au nord du Parnasse, et Xouthos, ayant épousé la fille d'Érechthée, fonda la tétrapole attique. L'un des fils de Xouthos, Achaïos, dut s'exiler à la suite d'un meurtre involontaire ; il s'enfuit à Lacédémone et il donna son nom aux habitants de la région, qui devinrent ainsi des Achéens ⁽³⁾. Quant à Ion, l'autre fils de Xouthos, il devint le maître d'Athènes et l'éponyme des Ioniens. Par la suite, la population de l'Attique s'accrut dans de telles proportions, que les Athéniens décidèrent l'envoi d'une colonie dans le nord du Péloponnèse, qui prit le nom d'Ionie. Mais les Héraclides chassèrent les Achéens qui habitaient la région de Lacédémone. Ceux-ci, qui avaient pour chef Tisaménos, fils d'Oreste, s'attaquèrent aux Ioniens installés dans le nord du Péloponnèse, les expulsèrent et prirent possession de leur territoire, qui depuis lors fut appelé Achaïe.

Ce sont les mêmes personnages que nous retrouvons dans la version de Pausanias ⁽⁴⁾, mais les événements sont racontés d'une manière quelque peu différente. Xouthos, chassé de Thessalie par ses frères, s'installe d'abord en Attique, puis dans le nord du Péloponnèse, où régnera son fils Ion, qui donnera le nom d'Ioniens aux habitants de cette région. L'autre fils de Xouthos, Achaïos, retourne en Thessalie, dans le pays de ses ancêtres. Dans cette version, ce n'est pas Achaïos qui vient s'établir dans le Péloponnèse. Ce sont ses deux fils, Archandros et Architèles, qui quittent la Phthie pour Argos, épousent les filles de Danaos et règnent à Argos et à Lacédémone, d'où l'usage d'appeler Achéens les habitants de ces deux villes ⁽⁵⁾. L'installation des Achéens dans le nord du Péloponnèse est également mise en rapport avec le retour des Héraclides : expulsés par les Doriens, ils prennent la place des Ioniens après une victoire où Tisamenos est tué.

⁽¹⁾ STRABON, VIII, 383.

⁽²⁾ Il s'agit de l'Asopos qui se jette dans le golfe Maliaque ; sur les différents fleuves du même nom, voir STRABON, VIII, 382.

⁽³⁾ STRABON, VIII, 383 : τῶν δὲ τούτου παίδων Ἀχαιοὺς μὲν φόνον ἀκούσιον πράξας ἔφυγεν εἰς Λακεδαίμονα καὶ Ἀχαιοὺς τοὺς ἐκεῖ κληθῆναι παρεσκεύασεν.

⁽⁴⁾ PAUSANIAS, VII, 1, 1 ss.

⁽⁵⁾ PAUSANIAS, VII, 1, 7 : δυνηθέντων δὲ ἐν τε Ἀργεῖ καὶ Λακεδαίμονι τῶν Ἀχαιοῦ παίδων, τοὺς ἀνθρώπους τοὺς ἐνταῦθα ἐξενίκησεν Ἀχαιοὺς κληθῆναι.

Comme on le voit, il faut recourir à un assez long détour et remonter aux origines des peuples grecs pour expliquer la haine qui, selon Antiochus de Syracuse, opposait les colons achéens aux Lacédémoniens de Tarente. Il s'agit véritablement d'une « haine ancestrale » (1) qui datait du moment où les Achéens, établis en Laconie, avaient été chassés par les Héraclides. Les deux peuples se retrouvaient en présence sur le sol de l'Italie méridionale et l'occupation du territoire de Métaponte offrait aux descendants des Achéens l'occasion de prendre leur revanche en barrant la route aux Lacédémoniens.

Ceci est conforme aux conceptions des Grecs qui, comme nous avons pu le constater (2), cherchaient dans la légende l'explication et la justification d'une rivalité qui opposait deux villes voisines. Les traditions relatives aux origines légendaires de Métaponte trouvent sans doute leur raison d'être dans la position de la cité. Établie à la limite du territoire occupé par les Achéens, Métaponte constituait une sorte de bastion en face de la dorienne Tarente. La version de Denys d'Halicarnasse, selon laquelle Leukippos serait un Lacédémonien, paraîtra moins surprenante si l'on se souvient que les Achéens avaient jadis résidé en Laconie. La tentative de ce même Leukippos pour s'emparer de Callipolis n'est pas non plus dénuée de vraisemblance. Elle pourrait même avoir quelque fondement historique, car les Achéens, non contents d'interdire aux Tarentins l'accès de la Siritide, ont pu vouloir s'assurer d'autres avantages et disputer à leurs voisins la possession d'un port d'où l'on pouvait aisément surveiller l'entrée du golfe de Tarente (3).

3. Taras, éponyme de Tarente

Les monnaies de Tarente sont généralement décorées de l'image d'un jeune homme nu, chevauchant un dauphin. Quel est ce personnage et quelle est la signification de ce motif ? Telles sont les questions auxquelles je voudrais m'efforcer de répondre.

On a souvent donné à cet étrange cavalier le nom du Lacédémonien Phalanthos, fondateur historique de la cité. Mais je crois

(1) L'expression est de J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 175, et, malgré l'avis de Fr. KIECHLE, *Messenische Studien*, p. 42, elle me paraît entièrement justifiée.

(2) Voir ci-dessus, p. 74.

(3) Sur Callipolis, la moderne Gallipoli, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 173-174.

avoir montré ailleurs que cette identification ne saurait être acceptée (1). Le texte de Pausanias que l'on invoque à ce sujet ne concerne pas les monnaies. Il se rapporte à un monument érigé à Delphes par les Tarentins. On y voyait, auprès du cadavre du roi des Iapyges, le héros Taras, éponyme de Tarente, le Lacédémonien Phalanthos et, non loin de ce dernier, un dauphin (2). La présence de ce dauphin intriguait les visiteurs du sanctuaire et, pour satisfaire leur curiosité, on leur racontait que Phalanthos, victime d'un naufrage dans le golfe de Crisa, avait été sauvé par un dauphin. Pausanias a recueilli cette tradition, qui a été fabriquée sur place, d'après d'autres légendes delphiques, et à laquelle on aurait tort d'attribuer une origine tarentine. Le dauphin du monument de Delphes n'était pas la monture de Phalanthos, mais l'emblème de la cité.

Nous connaissons par ailleurs l'identité du personnage qui apparaît sur les monnaies de Tarente. Dans sa *Constitution des Tarentins* (3), Aristote mentionne une monnaie qui était désignée à Tarente sous le nom de *noummos* et sur laquelle Taras, le fils de Poseidon, était représenté chevauchant un dauphin. Ce n'est donc pas le Lacédémonien Phalanthos, mais l'éponyme Taras, qui est figuré sur le numéraire de la cité. Le contraire eût été surprenant, car, si on examine les monnaies des colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale, on y cherche vainement l'image d'un fondateur qui appartient au domaine de l'histoire, et non à celui de la légende. Ni Théoclès, fondateur de Naxos, ni Archias, fondateur de Syracuse, ni Myscellos, fondateur de Crotona, ni les autres chefs de la colonisation grecque en Occident n'ont été jugés dignes d'une consécration de ce genre (4).

(1) Voir L. LACROIX, *Sur quelques offrandes à l'Apollon de Delphes*, dans *RBN*, 100 (1954), p. 14 ss.

(2) PAUSANIAS, X, 13, 10.

(3) ARISTOTE, fr. 590 Rose (= POLLUX, IX, 80). Sur l'emploi du terme *noummos* pour désigner le statère, voir P. WUILLEUMIER, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, pp. 201-202.

(4) On ne peut invoquer aucun argument décisif en faveur de l'interprétation selon laquelle Archias aurait été figuré sur des bronzes de Syracuse qui datent de l'époque de Timoléon. On a pu également suggérer le nom d'Arès. Mais l'expression de PINDARE, *Pyth.*, II, 2, *τέμενος Ἄρεος*, n'est sans doute qu'une image poétique et elle ne suffit pas à établir l'existence d'un culte d'Arès à Syracuse. Aussi devrait-on plutôt penser au dieu Hadranos. Sur cette question, voir A. J. EVANS, dans E. A. FREEMAN, *History of Sicily*, IV (1894), p. 350 ; Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 659, n° 321 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 151, pl. XI, 5 ; B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945),

Les traditions relatives à Taras se ramènent à peu de chose, mais nous avons la chance de posséder la généalogie de ce héros. Taras était, nous dit-on, le fils de Poseidon et d'une nymphe locale, qui a donné son nom à une bourgade appelée Satyrion (1). Selon certains témoignages, Taras aurait fondé la ville que Phalanthos devait plus tard agrandir (2), et cette tradition, qui transformait l'éponyme en fondateur, permettait de faire remonter les origines de Tarente jusqu'aux temps les plus lointains (3).

La généalogie de Taras nous apporte une indication essentielle sur les cultes de la cité, car, si Poseidon est le père de l'éponyme, il en résulte nécessairement qu'il était considéré comme le dieu ancestral des Tarentins. Par ailleurs, nous n'éprouvons aucune difficulté à découvrir l'origine de ce culte : à Lacédémone, métropole de Tarente, Poseidon était honoré en qualité de γενέθλιος (4). L'image de Taras chevauchant un dauphin doit être mise en rapport avec ces traditions généalogiques, car on n'aurait pu prêter au fils de Poseidon une monture mieux appropriée. Mais, avant d'examiner les représentations de ce motif, nous allons faire appel à un type monétaire qui permet de préciser les rapports entre le père et le fils et qui éclaire d'une vive lumière les origines légendaires de la cité.

p. 580. Voir aussi Ch. SELTMAN, *Greek Coins*², pp. 193-194, pl. XLV, 9, qui croit retrouver sur ces monnaies l'effigie de Timoléon ou celle d'Archias représenté sous les traits de Timoléon.

(1) La nymphe, dont le nom n'est pas cité par PAUSANIAS, X, 10, 8, est appelée Satura dans un fragment de COELIUS ANTIPATER, fr. 35 ed. H. PETER, *Histor. rom. reliquiae*, I², p. 170 (= *Schol. Leid. ad VERG. Georg.*, II, 197). Ailleurs, Satyria, fille de Minos, devient l'épouse de Taras, fils de Poseidon : PROBUS, *ad VERG. Georg.*, II, 197. Sur Satyrion, voir STEPH. BYZ., s. v. Σατύριον· χώρα πλησίον Τάραντος. Ce nom est cité dans un oracle relatif à la fondation de la colonie : ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 13 Jacoby (= STRABON, VI, 278) ; DIODORE, VIII, fr. 21 ; DENYS D'HALICARNASSE, XIX, fr. 1, 3. Selon certains témoignages, Tarente se serait appelée jadis Satyrion : P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 46.

(2) SERVIUS, *in VERG. Aen.*, VI, 773 : « Taras fecit, auxit Phalanthus » ; de même, SERVIUS, *in VERG. Aen.*, III, 551 ; *in VERG. Georg.* IV, 125.

(3) Nous avons pu constater ailleurs l'emploi de ce même procédé, à Métaponte, par exemple, où une première ville avait été fondée au temps de la guerre de Troie ; voir ci-dessus, p. 80.

(4) PAUSANIAS, III, 15, 10. Sur cette épithète, voir JESSEN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VII (1912), col. 1133 ; M. P. NILSSON, *Geschichte der griech. Religion*, I² (1955), p. 452. Sur le nom de *Neptunia* donné à la colonie romaine, voir P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 479.

I. *Taras et Poseidon*

Tarente a émis dans la seconde moitié du IV^e siècle des statères d'or qui portent au droit une tête de divinité féminine. Au revers de la pièce, un homme assis, qui tient un trident de la main gauche, se penche vers un jeune garçon, qui lève les bras dans un geste de prière (Pl. VI, 6) (1). C'est évidemment Taras qui implore son père Poseidon et l'attitude du dieu montre qu'il accueille avec bienveillance la requête de son fils. Mais quel était l'objet de cette requête ?

Evans a cherché l'explication du type monétaire dans l'histoire de la cité. Alors que Tarente était en guerre avec les populations indigènes, Messapiens et Lucaniens, elle demanda l'aide de Sparte, sa métropole, qui finit par lui envoyer un corps expéditionnaire placé sous le commandement du roi Archidamos III (2). Le motif choisi pour décorer le statère d'or ferait allusion à ces événements : il symboliserait l'appel de Tarente à Sparte et la piété filiale de Taras traduirait les sentiments de la colonie à l'égard de sa métropole (3).

Cette ingénieuse explication a été accueillie favorablement (4). Mais il est toujours dangereux de recourir aux événements historiques pour interpréter les types des monnaies grecques, du moins quand ces monnaies appartiennent à l'époque classique. Nous ignorons bien entendu la date exacte de cette émission et c'est seulement par hypothèse que l'on a pu l'associer à la guerre d'Archidamos. Un texte de Callimaque, qui mérite d'être

(1) IMHOOF-BLUMER, *Betende und bittende Figuren*, dans *Jahrbuch*, 3 (1888), p. 288 (pl. 9, 11) ; A. J. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, dans *Num. Chron.*, 1889, p. 66 (pl. V, 1) ; M. P. VLASTO, *Les monnaies d'or de Tarente*, dans *JIAN*, 2 (1899), p. 306, nos 1-4 (pl. IE', 1-5) ; p. 316, pl. IE', 17 ; O. E. RAVEL, *Descriptive Catalogue of the Collection of Tarentine Coins formed by M. P. Vlasto*, Londres, 1947, n° 1 (pl. I). Sur le geste de la prière, voir C. SITTL, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, Leipzig, 1890, p. 187.

(2) Sur la campagne d'Archidamos III, voir P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 78 ss.

(3) A. J. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, p. 67 : « And if we recall the special character which Poseidôn bore at this city, it will not, perhaps, be considered over bold if we venture to bring this filial appeal of Taras to his father into direct relation with the appeal of Tarentum to its Lacedaemonian fatherland which in 338 found its answer in the landing of King Archidâmos ».

(4) M. P. VLASTO, *Les monnaies d'or de Tarente*, p. 306, n. 3 ; B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 58 ; P. WUILLEUMIER, *Tarente*, pp. 78 et 479 ; Ch. SELTMAN *Greek Coins*², p. 195 (pl. XLV, 11).

rapproché du type monétaire, va du reste nous orienter dans une autre direction.

Au début de l'*Hymne à Artémis*, le poète nous présente un tableau familial : la jeune Artémis, assise sur les genoux de son père, demande à Zeus d'accéder à ses prières et tend les bras pour toucher le menton paternel. Le dieu se laisse fléchir aisément ; il accorde à son enfant de réaliser tous ses désirs et lui promet encore d'autres faveurs :

« Trente villes je te donnerai, et non pas une seule, trente villes qui n'honoreront d'autre divinité que toi, et seront les villes d'Artémis. Beaucoup d'autres cités, et du continent et des îles, seront en part commune et à toi et à d'autres, et toutes auront leurs autels, leurs bois d'Artémis. Et tu seras gardienne des routes, gardienne des ports ». « Il dit, et d'un signe de tête assura sa parole » (1).

Il suffit de remplacer Zeus par Poseidon et Artémis par Taras pour comprendre que la scène figurée sur la monnaie de Tarente se superpose exactement à celle que décrit le poète. Comme dans l'hymne de Callimaque, l'enfant élève les bras pour toucher le menton paternel et le dieu incline la tête en signe d'assentiment. Grâce au témoignage du poète, nous pouvons deviner l'objet de cet entretien : Poseidon s'engage à donner à Taras une ville qui portera son nom et qui honorera sa mémoire. Ainsi la fondation de Tarente était l'accomplissement d'une promesse faite jadis par Poseidon à un de ses enfants préférés. Si nous voulons assister à la réalisation de cette promesse, il nous suffira de nous reporter aux monnaies qui montrent Taras à cheval sur le dauphin.

2. *Taras sur le dauphin*

Ce motif apparaît dès le début du monnayage. Sur les pièces incuses, le personnage, tourné à droite, a la main droite ramenée en arrière et posée sur le dos du dauphin, tandis que le bras gauche est tendu en avant avec les doigts allongés (Pl. VI, 2) (2). On remarquera l'équilibre de la composition, parfaitement adaptée au champ à décorer, et l'on rapprochera l'attitude de Taras de celle d'Apollon sur les monnaies de Caulonia ou de Poseidon,

(1) CALLIMAQUE, *Hymne à Artémis*, 33 ss. (trad. E. Cahen).

(2) E. BABELON, *Traité*, II, 1, nos 2025-2027 (pl. LXV, 2, 3) ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, nos 62-69 (pl. III).

sur celles de Posidonia (1). On notera aussi que Taras tend le bras dans la direction suivie par le dauphin. Le cavalier et sa monture participent à une même action ; on les sent animés tous deux par une force mystérieuse qui les entraîne vers le même but.

L'attitude de Taras est sensiblement la même sur les monnaies à double relief (2), mais le personnage est tourné tantôt à droite, tantôt à gauche et il a parfois une pieuvre dans la main droite (Pl. VI, 9) (3). La gesticulation de Taras devient encore plus expressive quand il étend les deux bras (Pl. VI, 4, 8) et, dans ce cas, il lui arrive de tenir en main une couronne (4).

On a tenté d'expliquer l'attitude de Taras de diverses manières. Imhoof-Blumer pensait que le héros levait la main ou les mains dans un geste de prière, qui devrait être mis en rapport avec son sauvetage par un dauphin ou avec son heureux débarquement (5). Mais cette interprétation ne s'accorde guère avec la position des bras, qui ne sont pas levés dans la direction d'une divinité, mais tendus horizontalement (6). L'explication d'E. Babelon, qui cherchait à reconnaître ici le geste du céleste, est encore moins convaincante (7). Rien ne nous autorise, en effet, à transformer

(1) Sur les monnaies de Caulonia, voir S. P. NOE, *The Coinage of Caulonia*, New York, 1958 (= *Numism. Studies*, 9) ; sur les monnaies de Posidonia, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, n°s 2120-2132 (pl. LXVIII, 12-17).

(2) Sur les statères au type de la roue, de l'hippocampe et de la tête féminine, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, n°s 2028-2053 (pl. LXV, 6-20) ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, pl. III-VI. Sur les statères au type de Taras héroïsé, voir M. P. VLASTO, *Tápas oikιστής*, New York, 1922 (= *Numism. Notes and Monogr.*, 15) ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, pl. VI-IX.

(3) Statères au type de la roue : O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 95 (pl. IV). — Statères au type de l'hippocampe : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2043, 2044, 2047 (pl. LXV, 14-16) ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n°s 97-107, 110, 115-130 (pl. IV-V). — Statères au type de Taras héroïsé : M. P. VLASTO, *Tápas oikιστής*, n° 9 (pl. II).

(4) Statères au type de l'hippocampe : E. BABELON, *Traité*, II, 1 n° 2046 ; M. P. VLASTO, *Tápas oikιστής*, p. 68, fig. 2 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 131 (pl. V). Sur les statères au type de Taras héroïsé, le cavalier au dauphin tient parfois une couronne à la main droite : M. P. VLASTO, *Tápas oikιστής*, n° 30, 31 (pl. VII).

(5) IMHOOF-BLUMER, dans *Jahrbuch*, 3 (1888), p. 288 : « Auf älteren tarentinischen Münzen erscheint Taras, in der Regel ohne Attribute, die eine oder beide Hände gleichsam zum Gebet erhebend, sei es in Bezug auf die Rettung durch den Delphin, sei es in Hinblick auf die glückliche Landung ».

(6) Voir les remarques de H. DRESSEL, dans *Königl. Museen zu Berlin, Beschreib. der ant. Münzen*, III, 1 (1894), p. 236.

(7) E. BABELON, dans *Revue num.*, 1904, p. 112 ss. ; *Traité*, II, 1, col. 1392.

Taras en un chef d'équipe, qui bat des mains pour rythmer les mouvements des rameurs.

On doit reprendre, me semble-t-il, l'examen du problème en tenant compte de l'âge du héros. Le cavalier au dauphin est un être jeune, qui obéit aux impulsions de la nature. Comme un enfant auquel on présente un objet désiré (1), il tend les mains spontanément et il nous révèle par ses gestes sa joie et son impatience (2). En se fondant sur certaines monnaies où les paumes des mains sont tournées l'une vers l'autre, on a pu supposer que Taras applaudissait (3), ce qui serait encore une manière d'exprimer son allégresse.

Est-ce pour avoir échappé à un naufrage que Taras manifeste sa joie ? A l'appui de cette interprétation, on ne pourrait invoquer qu'un témoignage tardif et passablement confus, où le rôle de naufragé est attribué, semble-t-il, non à Taras, mais à son fils (4). Il faut avouer, d'autre part, que ce prétendu naufragé paraît fort à son aise sur le dos de sa monture et l'on a pu observer qu'il tient parfois une pieuvre en main, comme s'il se livrait aux plaisirs de la pêche (5).

Il n'est pas besoin, me semble-t-il, de recourir à un naufrage pour expliquer l'attitude du héros et il me paraît plus naturel d'admettre que Taras vient de découvrir, au cours d'une de ses randonnées, la terre d'élection à laquelle il donnera son nom. Interprété de cette manière, le motif qui a servi d'emblème à Tarente comporte un enseignement précis, car il fait allusion aux origines de la cité.

(1) Dans la célèbre expérience de Psammétique, les enfants tendent les mains (*ἀπέχοντα τὰς χεῖρας*), en prononçant le mot *bécos* : HÉRODOTE, II, 2. Voir aussi les gestes des enfants sur les stèles funéraires : K. F. JOHANSEN, *The Attic Grave-Reliefs*, Copenhague, 1951, fig. 11 et 12.

(2) Voir les remarques de C. SITTL, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, p. 297, n. 5, qui cite justement l'exemple de Taras sur le dauphin : « Wenn Knaben für sich allein mit vorgestrecktem oder erhobenem Arme gebildet werden, mag die kindliche Fröhlichkeit gemeint sein ». Sur les sentiments que l'on peut prêter à Taras en raison de son attitude, voir M. P. VLASTO, dans *Revue num.*, 1904, p. 149 ; *Táras oíkιστής*, p. 41-42 ; P. WULLEUMIER, *Tarente*, p. 38.

(3) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2042 (pl. LXV, 13) : « les deux bras tendus en avant, les paumes des mains face à face » ; de même M. P. VLASTO, *Táras oíkιστής*, n° 11 (pl. II) : « arms extended as if to applaud » ; n° 14 (pl. III) 16 (pl. V).

(4) PROBUS in VERG., *Georg.*, II, 197.

(5) Voir ci-dessus, p. 94.

Le rôle assigné au dauphin peut également se justifier de la même manière. Il existe, en effet, de nombreuses légendes où un animal est chargé de réaliser les desseins de la divinité (1). La plus connue concerne la fondation de Thèbes, établie à l'endroit où s'arrêta la génisse qui avait servi de guide à Cadmos (2). Dans d'autres légendes du même type, on voit intervenir les animaux les plus divers (3). Parfois, c'est le dieu lui-même qui revêt l'aspect d'un animal. Callimaque, racontant la fondation de Cyrène, nous dit que Phoibos « guida, corbeau divin, à la droite du chef, l'entrée de son peuple en Lybie » (4). Dans l'*Hymne homérique à Apollon*, quand le dieu eut choisi comme ministres de son culte des commerçants crétois venus de Cnossos, il bondit sur le bateau en prenant l'apparence d'un dauphin et il conduisit lui-même le navire jusque dans le golfe de Crisa (5).

On est en droit de se demander si le dauphin n'a pas joué un rôle semblable dans la fondation de Tarente. Les statères d'or nous ont permis de supposer que Taras avait obtenu de Poseidon la promesse de donner son nom à une ville, où il serait à jamais honoré. Je croirais volontiers que les monnaies au type de Taras chevauchant un dauphin nous montrent la réalisation de cette promesse. L'animal accomplit sa mission en conduisant le héros jusqu'au rivage où s'élèvera plus tard une des plus glorieuses cités de l'Italie méridionale. L'attitude de Taras prend alors toute sa signification. Le navigateur est en vue de la terre promise et il manifeste son allégresse. Nous le voyons tendre les bras, battre des mains et, s'il brandit parfois une couronne, c'est sans doute pour attester le succès de son entreprise.

(1) Parmi les nombreux travaux consacrés à ces légendes, voir en particulier J. HERBILLON, *Un type de réponse oraculaire*, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 5 (1926), p. 5 ss. ; EITREM, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VI (1937), s. v. *Tierdämonen*, col. 915 ; A. H. KRAPPE, *Warning Animals*, dans *Folk-Lore, Transactions of the Folk-Lore Society*, 59 (1948), p. 8 ss. ; FR. VIAN, *Les origines de Thèbes. Cadmos et les Spartes*, Paris, 1963, p. 77 ss. (où l'on trouvera d'autres indications bibliographiques).

(2) Voir C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, I (1920), p. 107 ; FR. VIAN, *op. cit.*, p. 21 ss.

(3) Voir les exemples réunis par FR. VIAN, *op. cit.*, pp. 78-79. Sur la colombe qui avait guidé les fondateurs de Cumès en Campanie, voir ci-dessous, chap. V, § 2.

(4) CALLIMAQUE, *Hymne à Apollon*, 65 ss.

(5) *Hymne homér. à Apollon*, 400 ss.

3. *Taras héroïsé*

Des statères de Tarente frappés vers 485 avant J. C. nous montrent un personnage d'un aspect quelque peu différent. Un homme barbu, à la longue chevelure qui tombe dans la nuque en forme de catogan, est drapé dans un himation qui laisse l'épaule droite découverte et dont un pan est rejeté sur l'épaule gauche. Assis sur un siège sans dossier, le torse droit, les jambes jointes, dans une attitude hiératique, il tient un grand canthare à la main droite et une quenouille à la main gauche (Pl. VI, 4) (1).

Evans avait signalé avec raison le parallélisme entre ce type monétaire et les représentations qui décorent des stèles funéraires laconiennes (2). Sur la plus célèbre d'entre elles, la stèle de Chrysa-pha, le couple des défunts est assis sur un trône, comme s'il s'agissait de divinités ; un serpent se dresse derrière le trône et l'homme tient à la main droite un énorme canthare destiné à recevoir des libations (3). Le couple figuré sous cet aspect représentait sans doute les ancêtres de la famille, plutôt que des individus déterminés (4). On doit s'attendre à retrouver les mêmes conceptions dans la colonie lacédémonienne et ceci nous amène à penser que le personnage assis avec un canthare en main était considéré comme l'ancêtre des Tarentins.

Si l'on cherche à déterminer l'identité de ce personnage, on devra, ici encore, se prononcer en faveur de Taras (5). Vlasto a fait observer, en effet, que l'homme au canthare a parfois pour attribut un trident (6) et cette particularité nous indique

(1) M. P. VLASTO, *Táras οικιστής*, n° I (pl. I).

(2) A. J. EVANS, *The «Horsemen» of Tarentum*, p. 19 ; cf. M. P. VLASTO, *Táras οικιστής*, pp. 25-26 ; P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 373.

(3) K. F. JOHANSEN, *The Attic Grave-Reliefs*, p. 82 ss., fig. 37. Sur les monuments de ce type, voir EITREM, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VIII (1913), s. v. *Heros*, col. 1142-43 ; G. KARO, *Greek Personality in Archaic Sculpture*, Cambridge Mass., 1948, p. 158 ss.

(4) K. F. JOHANSEN, *op. cit.*, p. 86 : « When on the oldest Laconian grave steles the dead are depicted not singly, but always man and woman together, like a married couple, this, in connection with the quite impersonal heroic characterization, is probably to be understood as implying that originally these monuments were devoted not merely to the single individuals but to the family as a whole, and served as the common resort for the family's ancestor worship ».

(5) J'avais hésité jadis entre Taras et Phalanthos ; voir *RBN*, 100 (1954), p. 18, n. 6.

(6) M. P. VLASTO, *Táras οικιστής*, n° 9 (pl. II) et commentaire, p. 50 ss. ; voir aussi n° 15 (pl. V) et p. 91.

clairement qu'il s'agit du fils de Poseidon. D'autre part, nous avons pu constater que Iokastos était figuré dans une attitude identique sur les monnaies de Rhégion ⁽¹⁾ et nous savons que ce personnage est le fondateur mythique de la cité.

C'est donc Taras qui apparaît au droit et au revers des statères de Tarente, mais sous deux aspects différents. Le cavalier au dauphin est l'image de Taras jeune et il fait allusion aux origines légendaires de la cité, tandis que l'homme au canthare évoque le culte que l'on rendait à Taras comme ancêtre des Tarentins. On se rappellera qu'à Rhégion, les Chalcidiens et les Messéniens s'étaient établis auprès du tombeau de Iokastos ⁽²⁾. Nous ignorons s'il existait à Tarente une tradition du même genre, mais nous sommes en droit de supposer que le culte de Taras était lié à la tombe du héros et que celle-ci se trouvait, selon la coutume, sur l'agora de la cité ⁽³⁾.

Le personnage de Taras héroïsé, tel que nous le montrent les statères de Tarente, a subi bon nombre de transformations. Barbu ⁽⁴⁾, puis imberbe ⁽⁵⁾, tourné à droite ou à gauche, il a généralement pour attribut un canthare ou une quenouille. Sur des statères que Vlasto date de la période comprise entre 460 et 443, Taras, assis à gauche avec la quenouille à la main gauche, incline le canthare de la main droite pour faire une libation au-dessus d'un autel ⁽⁶⁾. Des scènes semblables sont fréquentes sur les monnaies des colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale, l'intention du sacrifice étant, chaque fois, d'assurer le salut et la prospérité de la cité ⁽⁷⁾.

La quenouille fait évidemment allusion au travail de la laine, qui était une des principales industries de la région tarentine ⁽⁸⁾. Mais cet instrument est, dans la plupart des cas, le symbole

⁽¹⁾ Voir ci-dessus, p. 46.

⁽²⁾ Voir ci-dessus, p. 45.

⁽³⁾ Le PSEUDO-SERVIUS, in VERG., *Aen.*, III, 551, mentionne effectivement un tombeau qui portait le nom de Taras : « sed hi cum venissent in Italiam, a quodam sepulchro, cui inscriptum erat Tarae nomen, urbem conditam Tarentum dixerunt ». Pour les cultes héroïques et funéraires qui sont localisés sur l'agora, voir R. MARTIN, *Recherches sur l'agora grecque*, Paris, 1951, p. 194 ss.

⁽⁴⁾ M. P. VLASTO, *Tάρας οικιστής*, n° 1 (pl. I).

⁽⁵⁾ M. P. VLASTO, *op. cit.*, n° 2 (pl. I).

⁽⁶⁾ M. P. VLASTO, *op. cit.*, n° 33 (pl. VIII).

⁽⁷⁾ Voir ci-dessous, chap. IV, § 3.

⁽⁸⁾ M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 63 ; sur l'industrie de la laine à Tarente, voir P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 219 ss.

d'une activité féminine et l'on est assez surpris de constater sa présence entre les mains d'un héros. Cette singularité peut, cependant, s'expliquer aisément si l'on admet que Taras jouait à Tarente le rôle d'un héros civilisateur et passait pour avoir enseigné le travail de la laine aux Tarentins. Il en est de même en Arcadie où Arcas, l'éponyme des Arcadiens, non content d'avoir introduit l'usage des céréales, qu'il tenait de Triptolème, et la fabrication du pain, avait transmis à son peuple l'art de tisser les vêtements et de travailler la laine, que lui avait enseigné un certain Adristas (1).

Tandis que l'image de Taras héroïsé disparaît du monnayage tarentin vers la fin du V^e siècle, le cavalier au dauphin s'y maintient beaucoup plus longtemps. On le verra figurer sur le numéraire de Tarente jusqu'à la prise de la ville par les Romains en 209 avant J. C. Il ne peut être question de retracer l'évolution de ces types monétaires au IV^e et au III^e siècle avant J. C. et d'examiner les innombrables variantes où Taras, pourvu de divers attributs, « incarne les différents aspects de la civilisation tarentine » (2). Je me bornerai à noter la présence de la quenouille, qui, comme nous l'avons vu, rappelle l'importance de l'industrie textile (Pl. VI, 7) (3), du canthare et de la grappe de raisin, qui font allusion aux vignobles de la région (4), du trident, qui évoque l'activité des pêcheurs et dont Taras se sert parfois pour harponner des poissons (Pl. VI, 5) (5).

Sur les monnaies d'or, frappées au IV^e et au III^e siècle, l'éponyme est figuré dans des attitudes diverses (6) : adressant ses prières à Poseidon (7), chevauchant le dauphin (8), conduisant

(1) PAUSANIAS, VIII, 4, 1. Sur le nom d'Adristas, rattaché à ἀδριων (ἡτριων), « chaîne d'un tissu », voir ROSCHER, *Lexikon* I, I (1884-86), s. v. *Adristas*.

(2) P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 518. Sur les attributs de Taras, voir H. USENER, *Die Sinfluthsagen*, Bonn, 1899, p. 154 ss. ; P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 517.

(3) Voir ci-dessus, p. 98.

(4) P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 517 ; sur la culture de la vigne, p. 214.

(5) A. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, p. 50 ; P. WUILLEUMIER, *Tarente*, p. 377.

(6) Sur ces monnaies, voir M. P. VLASTO, *Les monnaies d'or de Tarente*, dans *JIAN*, 2 (1899), p. 303 ss.

(7) Voir ci-dessus, p. 92.

(8) Taras tenant un dauphin à la main droite et un trident à la main gauche : M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 310, type D, pl. IE', 10 ; p. 317, type I, pl. IE', 20 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 5, 12 (pl. I) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 84 (pl. IV). Taras tenant un trident et couronné par une Niké : M. P. VLASTO.

un char tiré par deux chevaux ⁽¹⁾ ou un attelage formé de deux dauphins ⁽²⁾. Le trident est son attribut habituel : quand il chevauche le dauphin, il le tient appuyé contre son épaule et, quand il conduit son char, il le brandit de la main gauche.

Mais la représentation la plus curieuse est celle où Taras revêt l'aspect d'un bambin, qui joue avec une quenouille et une pelote de laine (Pl. VI, 3) ⁽³⁾. Est-ce là simple fantaisie du graveur ou convient-il d'attribuer à ce motif une signification particulière ? Dès sa plus tendre enfance, Taras aurait-il découvert l'usage de la quenouille ⁽⁴⁾ ? Aurait-il transformé ce modeste jouet en un outil précieux, qui devait un jour apporter gloire et fortune aux Tarentins ? Quelle que soit la valeur de ces hypothèses, on est bien obligé de reconnaître que la quenouille est un des emblèmes auxquels les graveurs recourent le plus volontiers pour caractériser l'éponyme de la cité. On remarquera, en effet, qu'elle est associée aux différents aspects du personnage ; elle apparaît dans la main de Taras héroïsé sur les monnaies du V^e siècle, mais elle se présente également sur les monnaies du IV^e siècle, où elle sert de jouet à Taras enfant et d'attribut à Taras chevauchant le dauphin ⁽⁵⁾.

p. 322, type M, pl. IS', 6 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 25, 26 (pl. I). Taras tenant un canthare et un trident : M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 330, type Q, pl. IS', 20-22 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n°s 42-44 (pl. II).

⁽¹⁾ A. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, p. 98, pl. V, 11 ; M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 326 ss., types O et P, pl. IS', 8-19 ; p. 336, type U, pl. IH', 13-15 ; pp. 338-339, types X et Y, pl. IH', 21-24 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 11, 16, 18-20, 28-34 (pl. I-II) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 85, 86, 88 (pl. IV).

⁽²⁾ M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 335, type T, pl. IH', 9-12 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 17 (pl. I).

⁽³⁾ A. EVANS, *The « Horsemen » of Tarentum*, p. 91, pl. V, 13 ; M. P. VLASTO, *op. cit.*, p. 310, type E, pl. IE', 11, 12 ; O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 6, 7 (pl. I).

⁽⁴⁾ EM. KIENZLE, *Der Lobpreis von Städten und Ländern in der älteren griech. Dichtung*, diss. Bâle, 1936, p. 72, fait observer que la ville ou le peuple qui s'est distingué dans une industrie revendique volontiers l'invention de cette industrie.

⁽⁵⁾ Taras sur le dauphin avec une quenouille dans la main gauche : O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, n° 567 ss. (pl. XIX).

CHAPITRE IV

LE SITE DE LA COLONIE

Il n'entre pas dans mes intentions d'entreprendre une enquête sur la colonisation grecque pour tenter d'en définir les caractères et d'en préciser les objectifs. Ce sont là de vastes problèmes, qui touchent à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale et dont l'étude dépasserait très largement le cadre du présent ouvrage (1). Aussi bien les monnaies ne pourraient-elles rien nous apprendre sur les causes profondes de la colonisation et sur les desseins avoués ou secrets des fondateurs de villes.

Mon but est assurément plus modeste, puisque je me propose uniquement de demander aux monnaies des indications sur le site de la colonie, sur les données géographiques qui ont pu contribuer à son développement, sur les produits de la mer et du sol qui constituaient une des sources de sa prospérité. Mais je ne songe pas à dresser une sorte d'inventaire et à décrire en détail tous les types monétaires que l'on pourrait mettre en rapport d'une manière ou d'une autre avec le milieu géographique. Je me contenterai d'examiner quelques motifs qui m'ont paru offrir un intérêt particulier et je chercherai à en préciser la signification.

Les savants d'aujourd'hui s'accordent à mettre l'accent sur le caractère agraire de la colonisation (2). Ce vaste mouvement de peuples aurait eu pour objectif essentiel la conquête de terres fertiles et, quand on examine une carte de la Sicile et de l'Italie méridionale, on peut constater, en effet, que la plupart des colonies sont installées à proximité de plaines alluviales, dans des régions propices au développement de l'agriculture (3).

(1) Pour un exposé d'ensemble, voir G. GLOTZ et R. COHEN, *Histoire grecque*, I (1925), p. 153 ss.

(2) Sur cette question, voir Ed. WILL, *Korinthiaka*, Paris, 1955, p. 319 ss. ; A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, p. 5.

(3) Voir E. KIRSTEN, *Die griech. Polis als histor.-geogr. Problem des Mittelmeerraums*, Bonn, 1956, pp. 72-73, et la carte, fig. 6.

Si l'on peut difficilement contester l'exactitude de cette théorie, on devra cependant tenir compte d'autres considérations, qui ont pu intervenir dans le choix d'un emplacement. Comme l'a fait observer J. Bérard (1), les fondateurs de villes ont dû se préoccuper d'assurer à la colonie des moyens de défense naturels. A cet égard, une île côtière comme Ortygie n'était pas sans présenter de sérieux avantages ; c'était un emplacement idéal tout au moins pour une première installation et en attendant de prendre pied sur le territoire voisin (2). Enfin, on admettra difficilement que les colons grecs ont été indifférents aux ressources que leur offraient un port bien protégé et le voisinage d'une importante voie de communication. Il est malaisé d'expliquer l'établissement des Chalcidiens sur les rives du détroit, si l'on ne veut pas admettre que les colonisateurs ont été animés, dans certains cas tout au moins, par des préoccupations commerciales (3).

Par ailleurs, on ne pourra manquer d'observer que l'embouchure d'un fleuve a dû souvent constituer une sorte de point de repère pour les fondateurs de villes et les guider dans leurs recherches. Bon nombre de colonies grecques n'ont jamais eu d'autre port que l'estuaire du cours d'eau qui arrosait leur territoire (4). Ajoutons que le fleuve était par excellence l'élément fertilisateur : il fécondait de ses eaux le territoire de la cité et il assurait ainsi à ses habitants une prospérité sans cesse renouvelée. Ce rôle du fleuve est bien mis en valeur dans les textes des auteurs anciens, qui se sont attachés à souligner le caractère bénéfique du cours d'eau (5).

(1) J. BÉRARD, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, p. 85.

(2) De même, les colons théréens qui ont fondé Cyrène s'étaient tout d'abord installés dans l'île de Bomba : Fr. CHAMOUX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, pp. 116-117.

(3) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, pp. 204-205.

(4) Sur les embouchures des fleuves utilisées comme ports, voir T. J. DUNBABIN, *Western Greeks*, p. 196 ss. Sur le Silaris, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 221 : « L'importance de cet établissement du Silaris tient à ce que l'embouchure du fleuve, comme en bien d'autres endroits de l'Italie méridionale, servit de port ». Sur le Térías (fiume di San Leonardo), qui arrose la plaine de Léontini, voir J. CARCOPINO, *La loi de Hiéron et les Romains*, Paris, 1919, p. 248 ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 85, n. 2.

(5) Voir Em. KIENZLE, *Der Lobpreis von Städten und Ländern in der älteren griech. Dichtung*, diss. Bâle, 1936, p. 55, avec les remarques de ce même savant (n. 1) sur le parallèle que l'on peut établir entre le témoignage des textes et celui

Les fondateurs en quête d'un emplacement favorable ont dû aussi s'intéresser aux sources et aux fontaines, et l'on peut invoquer, ici encore, l'exemple de Syracuse. Les Corinthiens auraient peut-être hésité à s'établir dans l'îlot d'Ortygie s'ils n'avaient eu à leur disposition la fameuse fontaine Aréthuse (1). On comprend dès lors le prestige dont jouissaient les dieux-fleuves et les nymphes des eaux et les honneurs que l'on rendait à ces divinités dans les colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale.

Chacune de ces considérations peut être illustrée d'une manière ou d'une autre grâce au témoignage des monnaies, car il n'existe aucune région du monde grec où les types monétaires évoquent avec une telle précision et une telle fidélité le milieu géographique et les particularités locales. Grâce au talent de graveurs, qui sont souvent des artistes de premier ordre, la cité apparaît dans son cadre naturel, avec les produits de la mer et du sol. C'est le caractère maritime qui est surtout mis en valeur sur le monnayage de certaines villes, telles que Zancle, Syracuse et Tarente. Ailleurs, le champ de la pièce nous offre des représentations d'épis et de grains de blé qui se réfèrent directement à la fertilité du territoire. Enfin, les motifs qui décorent le monnayage nous rappellent fort à propos que la richesse d'une ville ne dépend pas uniquement de facteurs géographiques. Dans la conception des anciens, la colonie doit sa prospérité aux dieux bienveillants qui veillent sur sa destinée et, tout particulièrement, à l'intervention de ces divinités locales, dieux-fleuves et nymphes des eaux, dont l'image apparaît si souvent sur le numéraire des villes grecques.

1. Le milieu maritime

En s'installant à l'entrée du détroit, sur la côte nord de la Sicile, les Chalcidiens se mettaient en mesure de bénéficier de tous les avantages d'une situation privilégiée. Mais ils s'assuraient en outre la possession d'un excellent port, abrité par une langue

des types monétaires : « Die Verwendung von Flussgöttern und Nymphen als Münzsymbole ist überhaupt der hier besprochenen, beinahe stereotypen Erwähnung des Flusses an die Seite zu stellen. Aus der Zusammenstellung bei Imh-Bl. geht hervor, dass vor allem die Städte Grossgriechenlands und Siziliens diese Symbole bevorzugten ».

(1) J. BÉRARD, *L'expansion et la colonisation grecques*, p. 85.

de terre en forme de « faucille » (*ζάγκλον*) (1). C'est à cette particularité que la colonie chalcidienne dut de recevoir le nom de Zancle, nom qu'elle a conservé jusqu'à l'époque d'Anaxilas (2).

Les monnaies évoquent l'aspect caractéristique du port de Zancle. La « faucille » y est représentée par un objet recourbé, à l'intérieur duquel s'inscrit l'image d'un dauphin. Sur les pièces incuses, le même motif est répété au revers (Pl. VII, 1). Sur les autres, le revers est orné d'un « carré creux », dont le centre est occupé par un coquillage appelé « peigne » (*pecten*) ou « coquille de Saint-Jacques » (Pl. VII, 2) (3).

Quatre aspérités de forme rectangulaire sont parfois disposées le long de la « faucille » (Pl. VII, 2) (4). Leur signification est malaisée à établir et l'interprétation la plus vraisemblable que l'on ait pu suggérer à leur sujet consiste à y reconnaître des constructions, telles que les tours crénelées que les fondateurs, selon Callimaque, avaient installées « près de la faucille de Cronos » (5). Quant aux points qui bordent la « faucille » sur les pièces incuses (Pl. VII, 1), on ne peut, me semble-t-il, leur assigner d'autre rôle que celui d'un ornement (6).

(1) C'est la presqu'île de San Raineri ; sur la topographie de Zancle-Messine, voir G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 109 ss.

(2) Le texte essentiel est celui de THUCYDIDE, VI, 4, 5. STRABON, VI, 268, recourt à une explication du même genre quand il évoque la courbure (*σκολιότης*) du terrain, le mot *ζάγκλον* devant être considéré comme un synonyme de *σκόλιον*. Les érudits anciens ont cherché aussi l'origine du nom de Zancle dans le nom d'un éponyme, dans celui d'une fontaine ou encore dans une tradition selon laquelle la faucille de Cronos avait été cachée à cet endroit : STEPH. BYZ., s. v. *Ζάγκλη*. Sur cette dernière explication, voir CALLIMAQUE, fr. 43, v. 68 ss. Pfeiffer.

(3) Sur les monnaies de Zancle, voir E. BABELON, *Traité*, II, 1, nos 2200-2209 (pl. LXXII, 1-8) ; H. E. GIELOW, *Die Silberprägung von Zankle-Messana*, dans *Mitteil. der Bayer. numism. Gesellschaft*, 48 (1930), p. 8 ss., pl. 1-7 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXV, 1-5 ; E. S. G. ROBINSON, *Rhégion, Zankle-Messana and the Samians*, dans *JHS*, 66 (1946), p. 19, nos 24-28 (pl. V) ; G. VALLET *Rhégion et Zancle*, p. 326 ss., pl. XVIII, 6-9. Un exemplaire inédit a été récemment publié par H. BLOESCH, dans *Schweiz. numism. Rundschau*, 39 (1958-1959), p. 9, n° 5.

(4) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2205 (pl. LXXII, 5) ; H. E. GIELOW, *op. cit.*, p. 17 ss., nos 17-24 (pl. 2) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXV, 3 ; E. S. G. ROBINSON, *op. cit.*, n° 24 (pl. V) ; G. VALLET, *op. cit.*, p. 327, pl. XVIII, 7.

(5) Sur ces tours, voir CALLIMAQUE, fr. 43, v. 68 Pfeiffer. Selon E. BABELON, *Traité*, II, 1, col. 1487, il s'agirait des cales du port. Pour un autre essai d'explication, voir A. d'ARRIGO, *Natura e tecnica nel Mezzogiorno*, Florence, 1956, p. 403 ss.

(6) E. S. G. ROBINSON, *op. cit.*, p. 19, n° 25, proposait d'y reconnaître des galets : « Similar — narrower sickle outlined by dots, to represent shingle ? »

Cette évocation du site d'une ville par des détails empruntés à la configuration du terrain est un phénomène isolé dans l'histoire de la monnaie grecque au cours de la période archaïque et classique, car les représentations de ports que l'on pourrait invoquer à titre de comparaison appartiennent à une époque plus récente (1). Le choix du motif est d'autant plus remarquable et il a dû être déterminé par des raisons très précises. Il n'est pas difficile de les découvrir. Cette curieuse représentation, qui associe le nom à l'image, nous reporte, pour ainsi dire, au moment même de la colonisation, lorsque les Chalcidiens, qui étaient venus s'établir sur la rive du détroit, choisirent le nom de Zancle pour désigner la nouvelle ville. L'image de la faucille est du reste inséparable du nom de la colonie chalcidienne et elle a cessé d'être utilisée comme type monétaire lorsque Zancle a pris le nom de Messéné.

Le dauphin, qui caractérise les monnaies de Zancle et qui apparaît également sur le célèbre tétradrachme au type de Zeus lançant la foudre (2), intervient aussi à Syracuse, dans la composition du motif qui a servi d'emblème à la cité à partir de la fin du VI^e siècle. Ce motif, formé d'une tête féminine entourée de quatre dauphins (Pl. VII, 3) (3), s'adapte admirablement au champ de la monnaie, mais il n'est pas non plus sans rapport avec le milieu géographique et avec les origines de la colonie.

On sait, en effet, que l'île d'Ortygie est le berceau de l'antique Syracuse (4). Séparée de la mer par un étroit chenal, elle donnait accès à deux ports, dont l'un formait une vaste rade (5). Ortygie

(1) Voir les exemples réunis par K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres*, 1923 (= *Klio*, Beiheft 14), pp. 238-239; voir aussi A. BOYCE, *The Harbor of Pompeiopolis*, dans *Amer. Journ. of Archaeology*, 62 (1958), pp. 67-78 (pl. 10-15).

(2) Voir ci-dessus, p. 24.

(3) E. BOEHRINGER, *Die Münzen von Syrakus*, Berlin, 1929, p. 117, n° 34 ss. ; sur ces tétradrachmes, les quatre dauphins pourraient indiquer la valeur de la pièce : E. BOEHRINGER, *op. cit.*, p. 13. Le motif de la tête féminine entourée de dauphins se présente également sur les stèles de proxénie : L. LACROIX, *Les « Blasons » des villes grecques*, dans *Études d'archéologie classique*, I (1955-1956) (= *Annales de l'Est, Faculté des lettres de l'Université de Nancy*, mémoire n° 19), p. 111.

(4) Sur la fondation de Syracuse, voir THUCYDIDE, VI, 3, 2 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 116.

(5) Sur le site de la ville antique, voir CICÉRON, *Verr.*, *De signis*, LII-LIII,

était la résidence d'Artémis et c'est en l'honneur de la déesse que les nymphes, disait-on, avaient fait jaillir la célèbre source Aréthuse (1). On prétendait aussi que cette source, qui s'écoulait dans la mer comme un véritable fleuve (2), recevait les eaux de l'Alphée (3).

Ces traditions nous invitent à reconnaître Artémis dans la tête féminine qui orne les monnaies de Syracuse. C'est du moins l'interprétation adoptée par E. Boehringer (4) et elle paraît, en effet, la plus vraisemblable. Certains savants, cependant, se sont prononcés en faveur d'une représentation de la nymphe Aréthuse (5) et nous savons, en effet, que celle-ci a été figurée par le graveur Cimon sur des tétradrachmes qui appartiennent au dernier quart du Ve siècle (Pl. VII, 4) (6). Cette tête d'Aréthuse est une des créations les plus étonnantes de l'art de la monnaie : on croirait voir la nymphe elle-même surgir du fond de sa retraite et les dauphins qui l'entourent ont l'air de se jouer dans les mèches de sa chevelure. Mais, qu'il s'agisse d'Artémis ou d'Aréthuse, il n'en est pas moins vrai que le cercle de dauphins qui accompagne l'image de la déesse revêt une signification très précise : il nous rappelle la présence de la mer, il évoque la résidence de la divinité et le lieu où s'établirent les fondateurs de Syracuse (7).

117-118 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 128-129. STRABON, VI, 270, attribue le développement de la cité à la fertilité du sol et à la disposition favorable des ports.

(1) DIODORE, V, 3, 4-5. Sur Ortygie, résidence d'Artémis, voir PINDARE, *Pyth.*, II, 7 ; *Nem.*, I, 3.

(2) STRABON, VI, 270 : κρήνην δ' ἔχει τὴν Ἀρέθουσαν ἐξείσσαν ποταμὸν εὐθὺς εἰς τὴν θάλατταν.

(3) Sur l'origine de la légende, voir WENTZEL, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, I (1894), s. v. *Alpheios*, col. 1633.

(4) E. BOEHRINGER, *Die Münzen von Syrakus*, p. 98 ss.

(5) Voir L. TUDEER, *Die Tetradrachmenprägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler*, Berlin, 1913, p. 271 ss.

(6) L. TUDEER, *op. cit.*, p. 55 ss., nos 78-81 (pl. IV, 28, 29) ; E. BOEHRINGER, *op. cit.*, pp. 100-101, pl. 32, Z 6 ; J. H. JONGKEES, *The Kimonian Dekadrachms*, Utrecht, 1941, p. 60 ss. ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. L, 7, 8.

(7) Sur les dauphins, symboles de la mer, voir P. GARDNER, *The Types of Greek Coins*, Cambridge, 1883, pp. 89-90 ; E. BABELON, *Traité*, II, I, col. 1514 ; B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 172 ; Ch. SELTMAN, *Greek Coins*², pp. 74-75. Il convient d'observer, cependant, qu'à l'époque classique, alors que le motif était devenu depuis longtemps traditionnel, les graveurs ont parfois substitué à l'image d'Artémis ou d'Aréthuse l'effigie d'une autre divinité ; voir à ce sujet E. BOEHRINGER, *op. cit.*, p. 96.

Tarente aussi bénéficiait d'une situation privilégiée. Grâce à son double port, elle a pu profiter du développement des relations commerciales et elle a fini par devenir le centre du trafic et des échanges sur les côtes de l'Italie méridionale (1). Nous avons vu, par ailleurs, que Tarente a mis sur ses monnaies l'image de Taras chevauchant un dauphin et je crois avoir établi que ce type monétaire fait allusion aux origines de la colonie lacédémonienne (2).

Une ville qui demandait à la mer une bonne partie de ses ressources a pu naturellement choisir le dauphin comme emblème. Mais elle a eu encore recours à d'autres motifs qui tendent à souligner son caractère maritime. On peut citer le cheval marin, pourvu d'ailes en coquille, qui est figuré en entier sur les statères (Pl. VI, 9) (3) et qui est réduit sur les drachmes à une simple protomé (4). La coquille de Saint-Jacques est un autre motif caractéristique, qui apparaît déjà comme symbole sur les pièces incuses (Pl. VI, 2) (5) et qui se retrouve constamment sur les monnaies à double relief (Pl. VI, 4, 8), en particulier sur les pièces divisionnaires (6). Ce motif a pour nous d'autant plus d'intérêt qu'Horace célèbre, dans une de ses *Satires* (7), « les larges peignes de mer, qui font l'orgueil de la molle Tarente ».

En fait, le monnayage de Tarente abonde en représentations d'animaux marins, poissons, mollusques et crustacés, et l'on y a reconnu, non sans raison, la faune qui fréquentait le fameux Mare Piccolo, cet immense vivier aux ressources inépuisables (8). D'autres villes de Sicile et d'Italie méridionale ont mis aussi sur leurs monnaies des représentations d'animaux marins. Comme il s'agit souvent de poissons qui remontaient le cours des fleuves,

(1) Sur la situation de Tarente et les avantages de son port, voir POLYBE, X, 1 ; STRABON, VI, 278 ; cf. P. WUILLEUMIER, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, p. 6 ss. T. J. DUNBABIN, *Western Greeks*, p. 28, rapproche Tarente de Syracuse à cause de son double port.

(2) Voir ci-dessus, p. 96.

(3) O. E. RAVEL, *Coll. Vlasto*, nos 97-139 (pl. IV-V).

(4) O. E. RAVEL, *op. cit.*, nos 155-161 (pl. VI).

(5) O. E. RAVEL, *op. cit.*, nos 62-72 (pl. III).

(6) On en trouvera de nombreux exemples dans le catalogue de la collection Vlasto, pl. XXXV-XXXVII, XLIII-XLVI, LI-LII. La coquille est parfois associée au dauphin : nos 1126-1133 (pl. XXXVI).

(7) HORACE, *Sat.*, II, 4, 34.

(8) Sur la faune du Mare Piccolo, voir Fr. LENORMANT, *La Grande-Grèce*, 2^e éd., Paris, 1881, I, p. 12 ss. ; P. WUILLEUMIER, *Tarente*, pp. 218-219.

ils ont été naturellement associés aux images des divinités fluviales (1). Parfois, les animaux marins qui accompagnent la représentation de la divinité sont disposés dans le champ de la pièce comme les dauphins des monnaies de Syracuse. On peut en voir des exemples sur des monnaies de Catane (2) ou de Géla (3), où ils encadrent la tête du dieu-fleuve, ou encore sur le numéraire de Camarina, où ils s'ébattent autour de la nymphe assise sur le dos d'un cygne (4).

2. La fertilité du sol

Les poètes emploient pour caractériser la Sicile des épithètes qui évoquent l'idée de fertilité. Pour Pindare, l'île est *εὐκαρπος* et *ἀγλαόκαρπος*, tandis que Bacchylide la qualifie d'*ἀριστόκαρπος* et Eschyle de *καλλίκαρπος* (5). Ces termes peuvent paraître assez vagues, mais les historiens anciens nous apportent quelques précisions sur les principales ressources du territoire sicilien.

En 480 avant J. C., lorsque les Grecs envoyèrent une ambassade à Gélon pour obtenir son alliance contre les Perses, le tyran de Syracuse offrit de les secourir en leur fournissant des bateaux et des troupes et en procurant du blé à toute l'armée grecque jusqu'à la fin de la guerre (6). Plus tard, en 415 avant J. C., Nicias, évoquant devant les Athéniens la puissance de Sélinonte et de Syracuse, précisa que ces deux villes disposaient d'une nombreuse cavalerie et qu'elles pouvaient se ravitailler en blé du pays, sans avoir besoin d'en importer (7).

(1) Voir L. LACROIX, *A propos d'un statère de Thourioi*, dans *RBN*, 99 (1953), p. 27 ss.

(2) Tête du dieu-fleuve Aménanos : Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 629, n° 187 ; IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meergötter auf griech. und röm. Münzen*, p. 39, nos 76-78 (pl. III, 6-8) ; L. LACROIX, *op. cit.*, p. 28, pl. I, 5.

(3) Tête du fleuve Gélas : Ad. HOLM, *op. cit.*, III, p. 623, n° 148 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 35, n° 61 (pl. II, 23) ; L. LACROIX, *op. cit.*, p. 27, pl. I, 10.

(4) Sur la nymphe Camarina, voir L. LACROIX, dans *RBN*, 99 (1953), pp. 18 et 28, pl. I, 1, 9.

(5) *Εὐκαρπος* : PINDARE, *Pyth.*, I, 30 ; cf. *Nem.*, I, 14. — *ἀγλαόκαρπος* : PINDARE, fr. 106. — *ἀριστόκαρπος* : BACCHYLIDE, III, 1. — *καλλίκαρπος* : ESCHYLE, *Prom.*, 369. — Sur ces épithètes, voir Em. KIENZLE, *Der Lobpreis von Städten und Ländern in der älteren griech. Dichtung*, Diss. Bâle, 1936, pp. 39-40. On notera que *ἀγλαόκαρπος* est aussi une épithète de Déméter : *Hymne à Déméter*, 4.

(6) HÉRODOTE, VII, 158 ; cf. T. J. DUNBABIN, *Western Greeks*, p. 214 ; Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 191.

(7) THUCYDIDE, VI, 20, 4.

Les céréales constituaient assurément une des grandes richesses de l'île et, bien entendu, une telle prospérité ne pouvait se concevoir sans la protection de Déméter et de Coré (1). La Sicile tout entière leur était consacrée et il circulait à leur sujet différentes traditions. On prétendait que Zeus avait offert la Sicile comme cadeau de noces à Perséphone en promettant que l'île l'emporterait sur toutes les autres régions par sa fertilité (2). On racontait aussi que Déméter y était née et que Coré y avait été enlevée par Pluton. Enfin, grâce à la bienveillance des deux déesses, les habitants de la Sicile pouvaient revendiquer le privilège d'avoir été les premiers à connaître l'usage des céréales (3).

La plaine de Léontini était particulièrement renommée pour sa fertilité et l'on prétendait même que le blé y poussait à l'état sauvage (4). Aussi cette colonie chalcidienne a-t-elle choisi comme emblème une tête de lion placée entre quatre grains d'orge (Pl. VII, 5). La tête de lion fait évidemment allusion au nom de la cité. Quant aux grains d'orge, ils jouent un rôle analogue à celui qui est assigné aux dauphins sur les monnaies de Syracuse ; ils sont disposés de la même manière et ils évoquent, eux aussi, le milieu géographique (5).

Le motif de la tête de lion encadrée de grains d'orge est le type habituel des tétradrachmes de Léontini (6). Sur un tétradrachme qui est daté des environs de 480, le centre de la pièce est occupé, non par la tête de lion, emblème parlant de la cité, mais par une tête qui est imitée de la tête d'Artémis des monnaies

(1) Sur l'agriculture en Sicile, voir B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, I (1935), p. 367 ss. ; voir aussi sur ce sujet les travaux de J. CARCOPINO, *La Sicile agricole au dernier siècle de la République romaine*, dans *Vierteljahresschrift für Social und Wirtschaftsgeschichte*, 1906, pp. 128-185 ; *La loi de Hiéron et les Romains*, Paris, 1919. Sur le culte de Déméter et de Coré, voir B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945), p. 463 ss.

(2) PINDARE, *Ném.*, I, 13 ss. ; DIODORE, V, 2, 3 ; PLUTARQUE, *Timoléon*, 8. Ailleurs, il est seulement question d'Agrigente : *schol.* PINDARE, *Ol.*, II, 15 d.

(3) PSEUDO-ARISTOTE, *De mirab. ausc.*, 82 ; CICÉRON, *Verr.*, *De Signis*, XLVIII, 106 ; DIODORE, V, 2, 5 ; V, 4, 4 ; V, 69, 3.

(4) DIODORE, V, 2, 4 ; CICÉRON, *Verr.*, *De frumento*, XVIII, 47 ; XLVI, 109 ; PLINE, *HN*, XVIII, 95. Cf. J. CARCOPINO, *La Sicile agricole au dernier siècle de la république romaine*, pp. 136-137.

(5) Sur les dauphins de Syracuse, voir ci-dessus, p. 106.

(6) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n^{os} 2227-2230 (pl. LXXIII, 3-5) ; G. E. RIZZO, *Monete greche delle Sicilia*, pl. XXII-XXIV.

syracusaines (Pl. VII, 6) (1). Ailleurs, un des grains d'orge cède la place à un autre symbole : un trépied (Pl. X, 6), une lyre, une feuille de laurier ou un poisson (2).

Tête de lion et grains d'orge ornent aussi les didrachmes et les drachmes de la colonie chalcidienne (3). Enfin, sur les pièces divisionnaires, le grain d'orge intervient de diverses manières comme emblème de la cité. Il peut constituer à lui seul le type du revers (Pl. VII, 7) (4) ou accompagner le type principal. C'est ainsi qu'il apparaît, au revers d'une litra, auprès d'un dieu-fléuve qui fait une libation au-dessus d'un autel (Pl. VII, 9) (5). On notera aussi sa présence sur des pièces de bronze ; le revers de ces pièces porte des symboles apolliniens, la lyre et le trépied, disposés entre deux grains d'orge (Pl. VII, 8) (6).

Léontini n'est pas la seule des colonies grecques de Sicile où l'on puisse associer de cette manière le témoignage des monnaies et les indications que nous offrent les textes des auteurs anciens. On attribue à Eschyle une épigramme qu'il aurait composée pour son propre tombeau et où la cité de Géla est appelée *πυροφόρος* (7). Or, le grain d'orge est un symbole fréquent sur le numéraire de la colonie rhodienne. Sur les tétradrachmes, il est généralement placé au-dessus de la protomé de taureau à face

(1) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2234 (pl. LXXIII, 9) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXII, 13 ; E. BOEHRINGER, *Die Münzen von Syrakus*, pp. 80-81 ; Al. SCHENK von STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 201.

(2) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 592, n° 76 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 79. Voir, dans les *Monete greche della Sicilia*, des exemples avec le trépied (pl. XXIII, 12), la feuille de laurier (pl. XXIV, 4), le poisson (pl. XXIV, 7-9, 11, 13).

(3) Didrachmes : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n°s 2231, 2232 (pl. LXXIII, 6, 7) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXII, 11, 12. Drachmes : E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2233 (pl. LXXIII, 8) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXIII, 14, 15, 23, 24.

(4) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n°s 2236-2244 (pl. LXXIII, 11-20) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXIII, 9-11.

(5) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 592, n° 77 ; IMHOOF-BLUMER, *Fluss- und Meergotter auf griech. und röm. Münzen*, p. 40, n° 80 (pl. III, 10) ; J. BABELON *Coll. de Luynes*, I, n° 1002 ; S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum, McClean Coll.*, I, n° 2345 (pl. 77, 6) ; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 8, n°s 356, 357 ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXIII, 17, 18. Voir aussi le grain d'orge sur des statères aux types corinthiens : G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 134, fig. 34 ; S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2346 (pl. 77, 7) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXIV, 18.

(6) S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n°s 2347, 2348 (pl. 77, 8, 9) ; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 8, n°s 360, 361 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 44^r.

(7) *Poetae lyrici graeci*, II, p. 241 Bergk⁴.

humaine, qui représente le fleuve Gélus (Pl. VIII, 1) (1). Sur une de ces monnaies, le taureau est figuré en entier avec une touffe d'épis, qui se dresse devant lui, et un grain d'orge, qui est disposé à l'exergue (Pl. VIII, 2) (2). Le grain d'orge apparaît également sur des monnaies d'or, où il accompagne une protomé de taureau (3) et sur des bronzes, où il est placé près d'une tête juvénile au front cornu, qui est l'image du Gélus (4).

On pourrait aisément allonger cette liste, car les représentations d'épis et de grains de blé sont particulièrement nombreuses sur les monnaies des colonies grecques de Sicile. On notera, par exemple, que le grain d'orge apparaît fréquemment à l'exergue des tétradrachmes de Sélinonte (Pl. VIII, 6) (5). Quant à l'épi, on peut signaler sa présence sur le numéraire de différentes villes. C'est ainsi que nous le voyons figurer sur les monnaies de Géla (Pl. VIII, 1) (6), de Messana (7), de Sélinonte (Pl. IX, 1) (8) et de Syracuse (Pl. IX, 2) (9). Sur des tétradrachmes de Messana, un épi avec sa tige et ses feuilles est disposé au-dessous du lièvre, qui est l'emblème de la cité (Pl. VIII, 3) (10). Sur un autre tétradrachme de la même ville, une touffe d'épis semble sortir du sol

(1) E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2305 (pl. LXXVII, 12); S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2261 (pl. 73, 10); *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 6, n°s 277, 278; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XVIII, 13-15; pl. XIX, 1-3; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 404.

(2) J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 964; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 6, n° 279; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XIX, 4, 5.

(3) G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 124, fig. 29; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 939; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XIX, 6.

(4) J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 965; S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2271 ss. (pl. 74, 4-7); *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 6, n°s 283-285; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XIX, 12, 14, 16; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 407.

(5) W. SCHWABACHER, *Die Tetrachmenprägung von Selinunt*, p. 13 ss., Q 5-12.

(6) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 624, n° 151; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 123, pl. VIII, 1; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 964; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 6, n°s 278, 279; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XVII, 9, 10; pl. XVIII, 15; pl. XIX, 1-5; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 404.

(7) S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2401 (pl. 80, 4); G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXVII,

4.

(8) W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 25, Q 14.

(9) L. O. TUDEER, *Die Tetrachmenprägung von Syrakus*, p. 80. Pour des exemples, voir G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XLIII, 14-16, 20, 21; pl. XLV, 3; pl. XLVII, 20; pl. XLVIII, 1; pl. L, 7, 8; pl. LIII, 6.

(10) S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2398, 2399 (pl. 80, 1, 2); *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 9, 403-405; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXVI, 8; pl. XXVII, 3, 5, 6, 7; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 470, 471.

derrière le lièvre courant à droite et un grain de blé est placé à l'exergue (Pl. VIII, 4) ⁽¹⁾.

En Italie méridionale, les monnaies des colonies grecques se prêtent aussi à des observations du même genre. Les Eubéens qui se sont installés sur l'acropole de Cumes ont pu être attirés par les avantages que leur offraient des moyens de protection naturels ⁽²⁾, mais ils n'ignoraient sans doute pas qu'ils s'assuraient en même temps le contrôle d'une vaste plaine ⁽³⁾. Denys d'Halicarnasse n'a pas manqué de signaler cette situation exceptionnelle et d'en souligner les mérites, quand il rappelle la tentative faite par les Étrusques et leurs alliés pour s'emparer de Cumes en 524 avant J. C. ⁽⁴⁾. Quant aux monnaies, elles sont décorées de l'image d'une moule, par allusion, semble-t-il, aux coquillages du lac Lucrin ⁽⁵⁾. Mais ce motif est accompagné de symboles, et l'un des plus fréquents est le grain d'orge, que l'on doit manifestement mettre en rapport avec la fertilité proverbiale de la plaine campanienne (Pl. VIII, 5) ⁽⁶⁾.

Si l'on peut hésiter entre diverses explications pour justifier l'occupation de Cumes par les Eubéens, en revanche, on est bien obligé de reconnaître que les Achéens ont créé à Métaponte une colonie essentiellement agricole ⁽⁷⁾. Strabon déclare que cette ville s'enrichit tellement grâce aux ressources de son territoire qu'elle offrit à Delphes une « moisson d'or » ⁽⁸⁾. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur cette offrande et sur sa signification ⁽⁹⁾, mais nous pouvons dès à présent recourir au témoignage des monnaies.

⁽¹⁾ G. E. Rizzo, *op. cit.*, pl. XXVI, 16.

⁽²⁾ Sur le site de Cumes, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 46 ; DUNBABIN, *Western Greeks*, p. 7.

⁽³⁾ G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 57, n. 3, considère Cumes comme le type des colonies essentiellement agricoles, la cité n'ayant été appelée que plus tard à jouer un rôle commercial ; de même Al. SCHENK VON STAUFFENBERG, *Trinakria*, p. 61.

⁽⁴⁾ DENYS D'HALICARNASSE, *Ant. rom.*, VII, 3.

⁽⁵⁾ Sur les coquillages du lac Lucrin, voir HORACE, *Ép.*, II, 49 ; *Sat.*, II, 4, 32. Les huîtres étaient particulièrement réputées : E. de SAINT-DENIS, *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, 1947, s. v. *ostreum*.

⁽⁶⁾ A. SAMBON, *Les monnaies antiques de l'Italie*, Paris, 1903, p. 149 ss., n° 250, 280-285, 291, 303, 304.

⁽⁷⁾ J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 183.

⁽⁸⁾ STRABON, VI, 264.

⁽⁹⁾ Voir ci-dessous, chap. V, § 5.

Les émissions de Métaponte débutent vers le milieu du VI^e siècle par des pièces incuses (Pl. IX, 4) (1). Ce sont des statères qui ont le même motif au droit et au revers : un épi d'orge aux grains serrés les uns contre les autres et dont les barbes se déploient de manière à former une sorte d'éventail (2). L'épi apparaît également au droit des pièces divisionnaires, mais le revers de la monnaie est occupé tantôt par une tête de taureau de face (3), tantôt par un grain d'orge (4).

L'épi d'orge figure également au droit des monnaies à double relief, mais le revers est réservé à un motif formé de cinq grains d'orge assemblés comme les branches d'une étoile (5) ou à l'image d'une divinité (6). Ces émissions se placent dans la première moitié du V^e siècle. S. P. NOE admet que le monnayage de Métaponte dut connaître alors une interruption (7). Quand il reprend, les monnaies de la cité revêtent un aspect différent : le droit de la pièce est désormais occupé par une tête de divinité et l'épi d'orge est transféré au revers (8).

Il est souvent difficile d'identifier la divinité dont les traits sont reproduits sur les monnaies de Métaponte. Mais, quand on reconnaît dans le champ de la pièce un épi (9) ou une capsule de pavot (10) ou encore quand la déesse porte des épis dans la chevelure (Pl. IX, 5) (11), on pense évidemment à Coré ou à Déméter. La légende ΔΑΜΑ(ΤΕΡ) figure du reste sur une monnaie de Métaponte, auprès d'une tête féminine représentée de profil à gauche (12). On notera aussi l'inscription ΣΩΤΗΡΙΑ au-dessus d'une tête de face dont le front est surmonté de deux épis entrecroisés (13).

(1) S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, I, New York, 1927 (= *Num. Notes and Monogr.*, 32), p. 50. Selon G. VALLET, *Région et Zancle*, p. 329, n. 8, la frappe des monnaies incuses débiterait vers 535.

(2) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 1-261.

(3) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 264-296.

(4) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 297-309.

(5) S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, II, New York, 1931 (= *Num. Notes and Monogr.* 47), n^o 310.

(6) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 311-320.

(7) S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, II, pp. 9-11.

(8) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 322-344, 366-523.

(9) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 391-394.

(10) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 406-409.

(11) S. P. NOE, *op. cit.*, n^{os} 395-398, 439-445, 467-471.

(12) S. P. NOE, *op. cit.*, n^o 421.

(13) S. P. NOE, *op. cit.*, n^o 449. Sur le sens de cette inscription, voir PFISTER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, III A (1929), s. v. *Soteria*, col. 1231.

Le culte de Déméter pourrait avoir été apporté à Métaponte par les colons venus du Péloponnèse, car la déesse était adorée à Aegion comme patronne de la confédération achéenne ⁽¹⁾. On observera cependant que les monnaies à l'image de Déméter ou de Coré datent seulement du IV^e siècle ⁽²⁾. Il est possible que, dès le VI^e siècle, l'épi ait été considéré comme l'attribut de l'une ou de l'autre de ces déesses et qu'il ait figuré à ce titre sur le monnayage. Pour ma part, cependant, je croirais volontiers qu'il a été choisi comme emblème, moins en raison de sa signification religieuse que pour sa puissance évocatrice. Emprunté directement aux productions locales, il résume à lui seul les idées d'abondance et de prospérité et il suffit à évoquer les champs fertiles qui couvraient de leurs riches moissons le territoire de la cité.

De l'épi de Métaponte, j'aimerais à rapprocher le taureau de Sybaris (Pl. IX, 3) ⁽³⁾. Ce sont là, me semble-t-il, deux motifs qui se complètent mutuellement. Dans la conception des anciens, la fertilité du sol est, en effet, constamment associée à la fécondité du bétail. Elles constituent, peut-on dire, les deux volets d'un triptyque — moissons, troupeaux, enfants — qui offre l'image du bonheur réservé à l'humanité quand elle se conforme aux règles de la justice ⁽⁴⁾. Or, Sybaris disposait d'un territoire qui permettait de nourrir une population considérable ; elle était, de toutes les colonies achéennes d'Italie méridionale, la plus renommée pour sa prospérité ⁽⁵⁾. Mais les représentations de taureaux sur les monnaies grecques posent encore d'autres problèmes, dont nous allons avoir à nous occuper à propos des dieux-fleuves et de leur rôle dans la colonisation.

⁽¹⁾ PAUSANIAS, VII, 24, 2. Sur les monnaies, voir IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, *Numism. Commentary on Pausanias*, p. 86, R XVI, XVII.

⁽²⁾ B. V. HEAD, *Historia numorum*², p. 76 ss.

⁽³⁾ Sur le taureau de Sybaris, où l'on a cherché à reconnaître l'image d'un fleuve local, voir L. LACROIX, *Fleuves et nymphes éponymes sur les monnaies grecques*, dans *RBN*, 99 (1953), p. 11.

⁽⁴⁾ Sur ces thèmes traditionnels, voir Em. KIENZLE, *Der Lobpreis von Städten und Ländern in der älteren griech. Dichtung*, diss. Bâle, 1936, p. 49 ss. ; voir aussi la note de P. MAZON dans son édition d'HÉSIODE, coll. des Universités de de France, p. 95.

⁽⁵⁾ DIODORE, XII, 9, 2 ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 145 ; T. J. DUNBABIN, *Western Greeks*, p. 77.

3. Le rôle des fleuves et des nymphes

Comme nous l'avons vu précédemment ⁽¹⁾, les colons grecs se sont établis volontiers dans les plaines côtières et ils ont cherché à bénéficier des avantages que leur offrait la proximité d'un cours d'eau. La ville et le fleuve qui arrose son territoire sont étroitement unis, à tel point qu'ils portent souvent le même nom. En Sicile et en Italie méridionale, ce phénomène est attesté par de nombreux exemples et il avait déjà retenu l'attention des anciens, comme le montrent les témoignages de Thucydide, de Douris de Samos et de Strabon ⁽²⁾.

Dans les oracles de fondation, le fleuve intervient parfois pour désigner l'emplacement de la nouvelle ville. C'est ainsi que l'oracle prescrit aux fondateurs de Rhégion de s'installer « là où l'Aspasia, le plus sacré des fleuves, se jette dans la mer » ⁽³⁾. Il invite les Lacédémoniens à renoncer au projet de fonder une colonie entre Corinthe et Sicyone et il leur indique le site de Tarente : « Songe à Satyrion, à l'eau brillante du Taras et au port occidental » ⁽⁴⁾. De même, il ordonne à Antiphémos de Rhodes et à Entimos de Crète d'aller en Sicile fonder une ville qui sera située près de l'embouchure du fleuve Gélas et qui portera le même nom ⁽⁵⁾.

On ne doit pas non plus négliger le rôle des sources et des fontaines ⁽⁶⁾. Plusieurs villes d'Italie méridionale doivent leur nom à une fontaine qui était située sur leur territoire ⁽⁷⁾. D'autres, telles que Syracuse ⁽⁸⁾ ou Camarina ⁽⁹⁾, ont été désignées d'après un lac ou un marais.

Mais ce sont surtout les monnaies qui nous apportent des témoignages sur l'importance des fleuves et des sources. Dieux-fleuves et nymphes des eaux étaient considérés comme

⁽¹⁾ Voir ci-dessus, p. 102.

⁽²⁾ Sur ces témoignages, voir L. LACROIX, *Fleuves et nymphes éponymes sur les monnaies grecques*, dans *RBN*, 99 (1953), p. 5 ss.

⁽³⁾ DIODORE DE SICILE, VIII, 23, 2 (= PARKE-WORMELL, *The Delphic Oracle*, II, 1956, p. 149, n° 371). Cf. G. VALLET, *Rhégion et Zancla*, p. 67.

⁽⁴⁾ DIODORE DE SICILE, VIII, 21, 3 (= PARKE-WORMELL, *op. cit.*, II, p. 21, n° 46). Sur le texte de Diodore, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 166.

⁽⁵⁾ DIODORE DE SICILE, VIII, 23, 1 (= PARKE-WORMELL, *op. cit.*, II, p. 3, n° 3) ; Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 227.

⁽⁶⁾ Voir ci-dessus, p. 103.

⁽⁷⁾ Voir les exemples que j'ai réunis dans *RBN*, 99 (1953), p. 16.

⁽⁸⁾ J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 129, a tort, me semble-t-il, de mettre en doute cette étymologie.

⁽⁹⁾ L. LACROIX, *ibidem*, p. 18 ; J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 134.

de puissantes divinités, dont l'image apparaît fréquemment sur le numéraire des villes de Sicile et d'Italie méridionale. Le fleuve peut revêtir l'aspect d'un taureau à visage humain ou se présenter sous les traits d'un homme avec le front garni de petites cornes (1). Les nymphes des eaux ont aussi des traits caractéristiques et elles sont souvent accompagnées de symboles qui précisent la signification du type monétaire (2).

Il n'est pas toujours possible d'identifier ces divinités locales. A Syracuse, il faut attendre la fin du Ve siècle pour voir apparaître sur le monnayage le nom de la nymphe Aréthuse (3). Ailleurs, il s'agit sans doute d'une nymphe éponyme ; c'est le cas, en particulier, lorsque la ville doit son nom à une source ou à une fontaine. Les représentations de fleuves nous offrent des problèmes du même genre. Parfois, le nom de la divinité accompagne son effigie et nous pouvons ainsi reconnaître le Sépeithos à Naples (4), l'Aesaros à Crotone (5) et le Crathis à Pandosia (6). En Sicile, nous pouvons identifier de la même manière l'Acragas à Agrigente (7), le Chrysas à Assoros (8), le Gélàs à Géla (9), l'Hipparris à Camarina (10), l'Aménanos à Catane (11), l'Assinos à Naxos (12), le Sélinous et l'Hypsas à Sélinonte (13). Dans d'autres cas, on hésite à se prononcer, surtout lorsque le territoire d'une ville est arrosé par plusieurs cours d'eau (14).

(1) Les documents ont été réunis par IMHOOF-BLUMER, *Fluss- und Meergötter auf griech. und röm. Münzen*, dans *Revue suisse de numism.*, 23 (1924), p. 173 ss. (cité ici d'après le tirage à part).

(2) Sur les nymphes, voir le mémoire d'IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten auf griech. Münzen*, dans *JAN*, 11 (1908), p. 1 ss. Sur le culte des nymphes et des fleuves en Sicile, voir B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, III (1945), p. 481 ss.

(3) Voir ci-dessus, p. 106.

(4) IMHOOF-BLUMER, *Fluss- und Meergötter*, n° 5 (pl. I, 5).

(5) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 26 (pl. I, 25), 28, 29 (pl. I, 27-29).

(6) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 32 (pl. I, 32).

(7) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 59 (pl. II, 21).

(8) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 99 (pl. III, 31).

(9) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, nos 38-40 (pl. II, 1-3), 42, 43 (pl. II, 5, 6).

(10) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 69 (pl. II, 33).

(11) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, nos 75-79 (pl. III, 5-9).

(12) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 83 (pl. III, 13).

(13) IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 86, 87 (pl. III, 16, 17), 90 (pl. III, 20).

(14) Pour le fleuve figuré par un taureau à face humaine sur les monnaies de Rhégion (IMHOOF-BLUMER, n° 33, pl. I, 33), on a pensé à l'Apsias, désigné expressément dans l'oracle de fondation, mais qui ne nous est pas autrement connu : G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 67 et p. 307, n. 2.

Les images où le fleuve revêt l'aspect d'un taureau à visage humain nous mettent en présence de nouvelles difficultés. Imhoof-Blumer, qui a groupé ces représentations ⁽¹⁾, admet qu'il s'agit généralement de l'Achéloos. Cependant, les graveurs de Métaponte ont donné à ce fleuve un aspect anthropomorphique ⁽²⁾. D'autre part, un fleuve local, comme le Gélas, est figuré sur les monnaies par un taureau à face humaine ⁽³⁾.

Un même fleuve peut du reste, tantôt garder la forme animale, forme qui correspond sans doute aux conceptions primitives des anciens, tantôt se métamorphoser en homme. Sur les monnaies de Géla, le Gélas a généralement l'aspect d'un taureau à face humaine, mais il peut être aussi représenté par une tête juvénile au front cornu ⁽⁴⁾. Les cornes elles-mêmes finissent par disparaître et le fleuve perd ainsi les derniers vestiges de sa nature animale ⁽⁵⁾. Quand les deux types de fleuve sont réunis sur une même monnaie, je ne suis pas sûr que l'on doive, avec Imhoof-Blumer, donner au taureau le nom d'Achéloos et à la figure humaine le nom d'un fleuve local ⁽⁶⁾. Le graveur peut avoir voulu, en effet, indiquer de cette manière la double nature du cours d'eau, qui tantôt garde son caractère bestial et monstrueux, tantôt est assimilé aux autres divinités du panthéon hellénique.

L'intervention du fleuve ou de la nymphe dans une scène de sacrifice mérite de retenir l'attention. Nous allons examiner les scènes de ce genre et tenter d'en préciser la signification. Le Crathis est figuré sous cet aspect sur les monnaies de Pandosia dans le Bruttium ; la légende *KPAΘΙΣ* accompagne, en effet, l'image d'un homme nu, debout de face, la tête tournée à gauche, tenant une coupe à la main droite et une grande branche d'arbre à la main gauche (Pl. IX, 6) ⁽⁷⁾. Des représentations analogues

⁽¹⁾ IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meer-götter*, p. 11, pp. 22-23.

⁽²⁾ Voir ci-dessus, p. 82.

⁽³⁾ Voir mon article dans *RBN*, 99 (1953), p. 8.

⁽⁴⁾ IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 61 (pl. II, 23), 63-66 (pl. II, 25-30).

⁽⁵⁾ Pour le Gélas, voir IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 62 (pl. II, 24), 67, 68 (pl. II, 31, 32) ; d'autres exemples sont signalés *ibidem*, p. 36.

⁽⁶⁾ IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 22 : « In den Fällen, wo sich auf ein und derselben Münze, wie in Panormos, Selinus and Stiela, beide Flusstypen vereinigt finden, stellt der Stier natürlich den Acheloos, der Jüngling dagegen einen Ortsfluss dar ».

⁽⁷⁾ IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 32 (pl. I, 32). Selon J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 149, Pandosia aurait emprunté à Sybaris le culte du Crathis. Mais le Crathis est le fleuve principal de la région et son image se retrouve sur les monnaies des

ornent en Sicile les monnaies de Léontini ⁽¹⁾ et de Stiela (Pl. IX, 7) ⁽²⁾. Enfin, le Sélinous et l'Hypsas sont figurés dans la même attitude sur les monnaies de la cité dont ils arrosaient le territoire.

Sur les tétradrachmes de Sélinonte, le Sélinous nu est tourné à gauche vers un autel entouré d'une guirlande et devant lequel se dresse un coq (Pl. II, 3 ; VIII, 6 ; IX, 1). Le dieu-fleuve tient une coupe à la main droite et une grande branche de laurier à la main gauche. Derrière lui, un taureau est debout sur une base et, au-dessus du taureau, on reconnaît la feuille de *selinon*, emblème parlant de la cité ⁽³⁾.

L'Hypsas apparaît sous un aspect semblable au revers des didrachmes de Sélinonte (Pl. II, 5). De la main droite, il élève une coupe au-dessus d'un autel, tandis que, de la main gauche, il tient un rameau abaissé. L'autel est entouré d'un serpent qui dresse la tête à droite. Derrière l'Hypsas, un échassier, sans doute un héron, et, au-dessus, la feuille de *selinon* ⁽⁴⁾.

Comme pour les motifs qui ornent le droit des tétradrachmes et des didrachmes, on a cherché ici le souvenir de l'intervention du philosophe Empédocle, explication fantaisiste assurément ⁽⁵⁾, mais que l'on ne saurait passer sous silence, car elle a fini par s'imposer.

Selon Raoul-Rochette, tous les traits réunis sur ces monnaies indiqueraient clairement « l'accomplissement d'une cérémonie religieuse, célébrée en action de grâces du rétablissement de la santé publique à Sélinonte ». On en verrait la preuve dans la présence d'un autel, accompagné d'animaux, le coq et le serpent,

Bruttians : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 22 (pl. I, 21). Sur l'origine achéenne du nom de ce fleuve, voir HÉRODOTE, I, 145 ; STRABON, VIII, 386 ; PAUSANIAS, VII, 25, 11.

⁽¹⁾ Sur ces monnaies, voir ci-dessus, p. 110. Le fleuve représenté sur les monnaies de Léontini est sans doute le Térías ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 85.

⁽²⁾ IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 93 (pl. III, 24). Sur l'emplacement de Stiela, voir K. ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, suppl. VII (1940), s. v. *Stiela*.

⁽³⁾ Sur ces monnaies, voir IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n°s 87-89 (pl. III, 17-19) ; W. SCHWABACHER, *Die Tetrachmenprägung von Selinunt*, dans *Mitteil. der bayer. numism. Gesellschaft*, 43 (1925) ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXXI, 7-11, 13, 14, 18, 19 ; pl. XXXIII, 1-5, 9-11.

⁽⁴⁾ IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 90, 91 (pl. III, 20-22) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 1133, 1134 ; S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum. McClean Coll.*, I, n° 2580, 2581 (pl. 88, 7, 8) ; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 13, n° 601 ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXXI, 15-17 ; pl. XXXIII, 8 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 530.

⁽⁵⁾ Voir ci-dessus, chap. I, § 3.

qui sont consacrés à Asclépios. Le taureau serait « la victime destinée au sacrifice » et le coq qui figure sur les didrachmes aurait une valeur symbolique conforme à l'interprétation proposée. Quant au motif de la cérémonie, on pourrait le déduire aisément du texte de Diogène Laërce relatif à l'intervention d'Empédocle.

« C'est à cet événement, célèbre dans l'histoire de Sélinonte, autant que dans les fastes de la philosophie ancienne, que fait manifestement allusion le type de ces monnaies ; il eût été difficile, en effet, de représenter d'une manière plus expressive et plus ingénieuse le rétablissement de la salubrité opéré par la jonction des deux fleuves » (1).

Les nombreux savants qui se sont occupés depuis lors des monnaies de Sélinonte n'ont guère fait que reprendre cette théorie en y introduisant l'une ou l'autre variante et en la précisant sur certains points. Pour Imhoof-Blumer, l'oiseau qui figure sur les didrachmes s'éloigne de l'Hypsas, parce qu'il doit renoncer à habiter des marais désormais asséchés. Dans le taureau dressé sur une base, le savant numismate reconnaît une offrande ; l'attitude de l'animal, qui a souvent la tête baissée, comme s'il fonçait, évoquerait les inondations du fleuve et les ravages dont Empédocle avait su préserver Sélinonte (2). Les divergences qui se sont manifestées au sujet de cette interprétation portent essentiellement sur la divinité à laquelle le sacrifice serait adressé. Si la plupart des savants ont admis qu'il s'agissait d'Asclépios, certains, cependant, se sont prononcés en faveur d'Apollon (3).

L'archéologue italien G. E. Rizzo a eu le mérite de renouveler sur plusieurs points l'interprétation des types monétaires de Sélinonte. Il a montré que la scène figurée au revers des tétradrachmes se situe dans un téménos. Le taureau n'est pas un animal qu'on se prépare à sacrifier, mais la représentation d'une offrande dressée sur une base, offrande analogue à celles que l'on pouvait contempler dans les principaux sanctuaires de la Grèce. Un détail confirme l'exactitude de cette observation : à droite

(1) RAOUL-ROCHETTE, *Observations sur le type des monnaies de Caulonia, et sur celui de quelques autres médailles de la Grande-Grèce et de la Sicile relatives au même sujet*, dans *Mémoires de numismatique et d'antiquité*, Paris, 1840, pp. 40-41.

(2) IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen von Selinunt*, dans O. BENNDORF, *Die Metopen von Selinunt*, Berlin, 1873, p. 80.

(3) Voir par exemple, Ch. PICARD, *Sur l'identification des temples de Sélinonte*, dans *RA*, 1936, II, pp. 23-24.

de l'image du Sélinous, on distingue sur certains types monétaires un pinax votif, sans doute accroché au mur du téménos (1).

Mais à qui ce téménos était-il consacré ? Il est parfaitement inutile de vouloir faire intervenir ici Asclépios, Apollon ou une autre divinité (2). Le fleuve est dans son sanctuaire et c'est sur son autel, et non sur l'autel d'un autre dieu, qu'il verse une libation. Comme l'a fait observer M. P. Nilsson, l'idée qu'un dieu puisse sacrifier à un autre dieu est étrangère aux conceptions des Grecs (3). Si une divinité est représentée en train de faire une libation au-dessus d'un autel, c'est parce que l'on reporte sur la divinité l'action accomplie par le fidèle. Le rite prend alors une valeur exemplaire et il acquiert le maximum d'efficacité. Comme l'a écrit J. Bayet, la libation est « portée au plus haut degré, quand c'est un dieu qui la pratique » (4).

Le geste du dieu a donc avant tout un caractère rituel et il se suffit à lui-même. Dès lors, on voit disparaître les difficultés auxquelles on se heurtait, quand on cherchait sur les monnaies la trace de quelque mystérieuse divinité. Au lieu de s'interroger sur le nom de cette divinité, on se demandera simplement à quelle intention la libation est offerte. La réponse est aisée, car le fleuve apparaît ici dans le rôle d'une divinité protectrice. Il

(1) G. E. RIZZO, *Intermezzo. Nuovi Studi archeologici su le monete greche de la Sicilia*, Rome, 1939, p. 59 : « L'incisore della moneta ha, dunque, voluto rappresentare, in forme necessariamente compendiose, un santuario, che è designato, oltre che dalla statuetta del toro su base di forme diverse, anche dal pinax o quadretto votivo, che vedesi riprodotto in due diversi conii dei tetradrammi della fine del quinto secolo ; e se non vogliamo perderci nel simbolismo, così caro ai numismatici di vecchio stampo, nessun altro significato recondito dobbiamo attribuire a queste figure accessorie, che vorrei chiamare esoteriche, nei tipi delle monete selinontine ». Voir aussi l'intéressant exposé de J. BAYET, *Idéologie et plastique*, I, *L'expression des énergies divines dans le monnayage des Grecs*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 1959, p. 97 ss. Pour le pinax, voir les monnaies reproduites dans l'ouvrage de G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXXIII, 9, 10.

(2) On a pensé aussi à Déméter ; voir G. E. RIZZO, *Intermezzo*, p. 64 : « Sui gradini dell' ara sta un gallo, vittima sacra alle divinità catachthonie, qui certamente a Demeter Malophóros, nel cui temenos, si suppone, con ogni verosimiglianza, che compiasi il sacrificio ».

(3) Voir, à propos du livre d'Er. SIMON, *Opfernde Götter*, les observations de M. P. NILSSON, dans *Eranos*, 53 (1955), p. 36 : « That a god should sacrifice to another god implies a contradiction. The Greeks felt so. When Alexander the Great offered to the Ephesians to dedicate the temple of Artemis, they answered that it was not becoming for a god to make offerings to another god ».

(4) J. BAYET, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 1959, p. 99.

témoigne sa bienveillance à Sélinonte et à ses habitants en sacrifiant pour la prospérité de la cité.

Les différents éléments qui interviennent dans la composition des types monétaires se laissent interpréter tout aussi aisément, dès qu'on renonce aux allusions compliquées que l'on prétendait y découvrir. L'échassier n'est pas un oiseau qui se sauve, parce que l'on vient d'assécher ses marécages familiaux. Il évoque la faune qui habitait les rives du fleuve et il contribue ainsi à préciser la nature de la divinité. Le taureau me paraît avoir une signification identique. Sans doute, comme l'a montré Rizzo, s'agit-il d'une offrande dressée sur une base, mais cette offrande revêt la forme que l'on prête habituellement au dieu-fleuve, quand on veut évoquer sa force irrésistible et son pouvoir fécondant (1).

Le serpent et le coq des monnaies de Sélinonte ne se rapportent pas, comme on l'a prétendu, au culte d'Asclépios, d'Apollon ou de quelque divinité chtonienne (2). Ces animaux sont préposés à la garde du sanctuaire. Le serpent est le *genius loci*, qui veille sur le téménos de l'Hypsas. Enroulé autour de l'autel qu'il protège de ses replis, il dresse la tête à droite dans une attitude menaçante.

Le rôle attribué au serpent sur les monnaies de Sélinonte doit être mis en rapport avec le pouvoir prophylactique de cet animal, pouvoir qui est attesté en Grèce par de nombreux usages. Le serpent est utilisé en guise d'amulette (3), il figure sur les boucliers des combattants (4) et il apparaît au fronton des édifices (5). Associé au culte des arbres et des sources, il défend la retraite des divinités et il interdit l'approche de leurs sanctuaires (6).

(1) J. BAYET, *op. cit.*, p. 98, reconnaît aussi dans ce taureau « l'image archaïque de la « puissance » fluviale, violente et génératrice ».

(2) Voir la remarque de P. PERDRIZET, *L'hippaelectryon*, dans *REA*, 6 (1904), p. 16, n. 2 : « Je me demande si sur les monnaies de Sélinonte le coq devant la stèle est vraiment une allusion au culte d'Asclépios (Head, *Hist. numorum*, p. 147) ».

(3) Sur l'emploi du serpent comme amulette, voir E. KUESTER, *Die Schlange in der griech. Kunst und Religion*, Giessen, 1913 (= *RVV*, XIII, 2), p. 112, n. 7.

(4) E. KUESTER, *op. cit.*, pp. 50-51. Voir les exemples réunis par G. H. CHASE, *The Shield Devices of the Greeks*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 13 (1902), pp. 119-120.

(5) Sur cette question, voir Ét. LAPALUS, *Le fronton sculpté en Grèce*, Paris, 1947, p. 105. Le fronton du temple de Zeus à Mylasa était orné de serpents : A. AKARCA, *Les monnaies grecques de Mylasa*, Paris, 1959, p. 36.

(6) Voir E. POTTIER, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s. v. *Draco*, p. 406; E. KUESTER, *op. cit.*, p. 153 ss.

Dans la légende de Philoctète, un serpent pique le héros au moment où il pénètre dans l'enclos de la déesse Chrysé (1). A Athènes, les textes des auteurs anciens assignent expressément le rôle de gardien au serpent qui réside sur l'Acropole (2). A Delphes, le vieil oracle chthonien est protégé par un serpent (3) et les monnaies des Amphictions nous montrent l'omphalos entouré d'un serpent qui dresse la tête à droite, comme le serpent des didrachmes de Sélinonte (4).

De même que le serpent protège l'autel de l'Hypsas, le coq veille sur l'autel du Sélinous. A cause de son chant qui annonce le lever du jour, on prête, en effet, à cet animal le pouvoir de chasser les esprits malfaisants et d'écartier les mauvaises influences (5). Ce pouvoir aurait valu au coq le nom d'ἀλέκτωρ ou ἀλεκτρυών, que l'on rattache au verbe ἀλέξω, « défendre » (6). Les vertus prophylactiques du coq sont du reste attestées de diverses manières (7). Ce volatile combat le mauvais œil (8), son image est utilisée comme amulette (9), elle figure en épïsème sur

(1) SOPHOCLE, *Philoctète*, 1326 ss. ; cf. E. KUESTER, *op. cit.*, p. 69, n. 2. Sur les représentations de la légende, voir L. SÉCHAN, *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*, Paris 1926, p. 486, n. 4.

(2) HÉRODOTE, VIII, 41 ; ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 759 ; cf. M. P. NILSSON, *Geschichte der griech. Religion*, I² (1955), p. 348.

(3) Voir les textes cités par Th. SCHREIBER, *Apollon Pythoktonos*, Leipzig, 1879, pp. 2-3.

(4) SVORONOS, *Νομισματική τῶν Δελφῶν*, dans *BCH*, 20 (1896), p. 30, n° 34 (pl. XXVI, 37).

(5) P. PERDRIZET, *L'hippaelectryon*, dans *REA*, 6 (1904), p. 12 : « le cocorico perçant de Chante-clair, qui, lorsque revient le jour, éclate brusquement en criarde fanfare, met en fuite démons et revenants ». Voir le passage célèbre d'*Hamlet*, I, 1, auquel renvoie P. Perdrizet.

(6) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 13 : « C'est pourquoi les Grecs l'ont appelé ἀλέκτωρ, ἀλεκτρυών, c'est-à-dire « celui qui écarte le Mal » ; voir aussi SCHRADER-NEHRING, *Reallexikon der indogerman. Altertumskunde*, s. v. Hahn, p. 429, n. 1. Pour d'autres savants, le coq devrait son nom à son tempérament belliqueux : H. FRISK, *Griech. etymol. Wörterbuch*, s. v. ἀλεκτρύων.

(7) Outre l'article de P. Perdrizet cité précédemment, voir E. BAETHGEN, *De vi ac significatione galli in religionibus et artibus Graecorum et Romanorum*, diss. Göttingue, 1887, p. 20 ss. ; S. SELIGMANN, *Der böse Blick und Verwandtes*, II (1910), p. 120 ; O. KELLER, *Die antike Tierwelt*, II (1913), p. 141 ; I. SCHEFTELOWITZ, *Das stellvertretende Huhnopfer*, Giessen, 1914 (= *RVV*, XIV, 3), p. 51 ss. ; F. SCHWENN, *Gebet und Opfer*, Heidelberg, 1927, p. 96.

(8) Voir P. PERDRIZET, *Negotium perambulans in tenebris*, Paris-Strasbourg, 1922, p. 29, fig. 9.

(9) Sur les amulettes en forme de tête de coq, voir P. PERDRIZET, *L'hippaelectryon*, p. 13 ; S. SELIGMANN, *ibidem*.

les boucliers ⁽¹⁾ et elle apparaît sur les vases auprès des yeux apotropaïques ⁽²⁾. La puissance magique du coq a permis de l'associer au rituel funéraire ⁽³⁾ et de lui confier la garde du tombeau : sur la stèle d'Antiphanès, un coq était peint à la partie supérieure, au-dessus du nom du défunt ⁽⁴⁾.

Sur les monnaies les plus anciennes, les dieux-fleuves de Sélinonte portent au-dessus du front un objet pointu que l'on a généralement pris pour une corne ⁽⁵⁾. On avait cependant reconnu depuis longtemps qu'il s'agit en réalité d'un *apex*, c'est-à-dire d'un ornement qui prend souvent la forme d'une feuille attachée à un bandeau ⁽⁶⁾. Cette parure, dont il existe de nombreux exemples, aussi bien dans la statuaire que sur les peintures de vases, est souvent associée aux jeux de la palestre et on l'a rapprochée des couronnes de feuillage offertes aux athlètes vainqueurs ⁽⁷⁾. Quelle que soit du reste son origine, il est certain qu'à Sélinonte, le bandeau à *apex* confère plus de solennité à la physionomie du

⁽¹⁾ P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 14. Des épisèmes en forme de coq ont été trouvés à Olympie : *Bericht über die Ausgrab. in Olympia*, 1936-1937, p. 55, pl. 12 ; *V. Bericht über die Ausgrab. in Olympia*, Berlin, 1956, p. 60, pl. 30. Pour des exemples dans la peinture de vases, voir G. H. CHASE, *The Shield Devices of the Greeks*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 13 (1902), pp. 101-102.

⁽²⁾ Voir O. JAHN, *Beschreibung der Vasensammlung König Ludwigs in der Pinakothek zu München*, n° 1322, 1323. Le coq est également associé au serpent : P. PERDRIZET, *L'hippaelectryon*, p. 16 ; pour des exemples de ce motif, voir A. RUMPF, *Chalkidische Vasen*, n° 52 (pl. XCIII), 114 (pl. CXXX) ; E. POTTIER, *Vases antiques du Louvre*, E 629 (pl. 46) ; K. A. NEUGEBAUER, *Führer durch das Antiquarium*, II, F 1002 (pl. 13) ; H. PAYNE, *Necrocorinthia*, n° 1160 (cratère provenant de Naucratis : PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, IX, p. 392, fig. 193).

⁽³⁾ P. PERDRIZET, *L'hippaelectryon*, p. 14 ss. ; G. WEICKER, *Hähne auf Grabstelen*, dans *Athen. Mitteil.*, 30 (1905), p. 207 ss. ; J. et L. ROBERT, *Hellenica*, VI (1948), p. 55. Sur les terres cuites de Locres, où le coq apparaît fréquemment, voir A. DELATTE, *Études sur la littérature pythagoricienne*, Paris, 1915, p. 290.

⁽⁴⁾ K. F. JOHANSEN, *The Attic Grave-Reliefs of the Classical Period*, Copenhagen, 1951, p. 119 ; G. M. A. RICHTER, *The Archaic Gravestones of Attica*, New York, 1961, p. 40, n° 54 (fig. 137).

⁽⁵⁾ Voir la description d'IMHOOF-BLUMER, *Fluss-und Meerergötter*, n° 87 : « Stehender nackter Selinos mit Hörnchen am Kopfe linkshin » ; de même n° 90 : « Stehender nackter gehörnter Hypsas von vorn ».

⁽⁶⁾ G. Blum avait déjà reconnu cette forme de coiffure sur les monnaies de Sélinonte ; voir son article *ΕΤΕΦΑΝΗ* dans *RA*, 1913, I, p. 275 ; cf. Ph. W. LEHMANN, *Statues on Coins of Southern Italy and Sicily in the Classical Period*, New York, 1946, p. 17.

⁽⁷⁾ Voir les exemples réunis par Fr. CHAMOIX, *Hermès Parammon*, dans *Études d'archéologie classique*, II (1959) (= *Annales de l'Est, Faculté des lettres de l'Université de Nancy*, Mémoire n° 22), pp. 34-35.

dieu-fleuve et qu'il s'accorde ainsi au caractère de la cérémonie. Il convient d'ajouter que cet ornement n'a fait sur les monnaies de Sélinonte qu'une assez brève apparition, car on n'en voit plus aucune trace dans la seconde moitié du V^e siècle.

En revanche, le Sélinous et l'Hypsas tiennent toujours à la main gauche un rameau ou une grande branche de laurier. On sait que cette plante est un instrument de purification et qu'elle est fréquemment associée à des cérémonies religieuses (1). Par ailleurs, les vertus purificatrices du laurier s'accordent avec la nature de la divinité représentée sur le monnayage, puisque l'eau des fleuves et des rivières possède un pouvoir cathartique (2). Dans l'*Électre* d'Euripide, Oreste et Pylade se déclarent prêts à participer à un sacrifice, car ils se sont purifiés en se baignant dans le courant d'une rivière (3).

On a eu tort de croire que les types monétaires de Sélinonte pouvaient être étudiés isolément et rattachés à un événement local, tel que l'intervention présumée d'Empédocle. En réalité, les images du Sélinous et de l'Hypsas ne peuvent être séparées de celles qui ornent les monnaies de Pandosia, de Léontini et de Stiela (4) et elles doivent être également mises en rapport avec les représentations où la libation est accomplie par une divinité féminine.

Les tétradrachmes d'Himère montrent au revers une femme vêtue d'un chiton et d'un himation (Pl. X, 1). Les bras écartés du corps, la main gauche levée, elle est debout auprès d'un autel et elle tient une coupe à la main droite. Derrière elle, un petit Silène prend ses ébats dans le bassin d'une fontaine et il reçoit sur le corps l'eau qui jaillit d'une gueule de lion (5).

(1) Sur le pouvoir cathartique du laurier, voir A. BOUCHÉ-LECLERCQ, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s. v. *Lustratio*, p. 1409; M. B. OGLE, *Laurel in Ancient Religion and Folk-lore*, dans *Amer. Journal of Philology*, 31 (1910), p. 287 ss.; L. LACROIX, *L'Apollon de Caulonia*, dans *RBN*, 105 (1959), p. 23.

(2) A. BOUCHÉ-LECLERCQ, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s. v. *Lustratio*, pp. 1407-1408; P. STENGEL, *Die griech. Kultusaltertümer*, Munich, 1920 (= I. VON MUELLER, *Handbuch der klass. Altertumswiss.*, V, 3), p. 162.

(3) EURIPIDE, *Électre*, 790 ss.

(4) Voir ci-dessus, p. 118.

(5) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten auf griech. Münzen*, dans *JIAN*, 11 (1908), p. 32, n° 70 (pl. II, 28); F. GUTMANN et W. SCHWABACHER, *Die Tetradrachmen- und Didrachmenprägung von Himera*, dans *Mitteil. der bayer. num. Gesellschaft*, 47 (1929), p. 103 ss., n° 1-10, 14-20 (pl. VIII-X); G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXI, 7, 8, 10-12, 17, 22, 23.

Comme à Sélinonte, un motif accessoire accompagne le personnage principal et ce motif permet de préciser la signification du sujet traité par le graveur. Le Silène à la fontaine invite, en effet, à reconnaître sur les monnaies d'Himère une divinité des eaux et à localiser la scène dans le sanctuaire de cette divinité. Nous savons que la ville d'Himère portait le même nom que le fleuve qui arrose son territoire, et l'on peut en déduire aisément que la nymphe figurée sur les monnaies personnifie la source de ce fleuve (1). On notera que la légende *IMEPA*, qui accompagne sur certains tétradrachmes l'image d'une divinité féminine, peut être interprétée de deux manières, comme le nom de la cité ou comme celui de la nymphe éponyme (2). On se souviendra aussi de la statue mentionnée par Cicéron ; personnification de la cité, elle représentait « Himère elle-même, avec les traits et l'extérieur d'une femme, d'après le nom de la ville et du fleuve » (3).

L'image d'une femme accomplissant une libation se présente sur les monnaies d'autres villes siciliennes. On peut en voir des exemples à Ségeste (Pl. V, 5) (4), à Éryx (Pl. X, 2) (5), à Entella (6) et à Motyé (7). Ici encore, il s'agit probablement de nymphes locales et l'on doit penser particulièrement à l'éponyme de la cité (8). Dans certains cas, le type monétaire nous apporte une indication sur la nature de la divinité. La présence d'un échassier sur les monnaies d'Entella nous permet de reconnaître une nymphe des eaux dans la femme qui fait une libation. Il joue un

(1) Voir L. LACROIX, *Fleuves et nymphes éponymes sur les monnaies grecques*, dans *RBN*, 99 (1953), p. 17.

(2) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 31, n° 68 (pl. II, 26) ; GUTMANN et SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 109, n°s 11-13 (pl. IX) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXI, 15, 16. Sur la date de ces monnaies, voir G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 374, n. 2.

(3) CICÉRON, *Verr.*, *De Praetura Siciliensi*, XXXV, 87.

(4) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 44, n° 109 (pl. III, 20) ; Ph. LEDERER, *Die Tetradrachmenprägung von Segesta*, Munich, 1910, p. 20, n° 4 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. LXII, 12.

(5) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 28, n° 65 (pl. II, 23) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. LXIV, 2-4 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 395.

(6) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, pp. 27-28, n° 63, 64 (pl. II, 22) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 394.

(7) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 40, n° 94 (pl. III, 7).

(8) Sur Motyé et Aegesté, voir ci-dessus, p. 61 et 76. Sur les monnaies d'Henna, centre du culte de Déméter, la nymphe debout auprès d'un autel tient une torche à la main droite : IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 30, n° 67 (pl. II, 25) ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. LIX, 14.

rôle analogue à celui du héron sur les didrachmes de Sélinonte ⁽¹⁾ ou du Silène à la fontaine sur les tétradrachmes d'Himère ⁽²⁾.

Nous retrouvons le thème de la libation en Italie méridionale sur un diobole de Térina ⁽³⁾. K. Regling a bien montré que la divinité, dont la représentation apparaît constamment sur les monnaies de cette ville, est une nymphe locale. Comme la nymphe des monnaies d'Himère, elle personnifie la source du fleuve qui a donné son nom à la cité ⁽⁴⁾.

La nymphe Térina est généralement pourvue d'ailes et assimilée à Niké. Néanmoins, les ailes font défaut sur le diobole au type de la nymphe sacrifiant, ainsi que sur un didrachme du début du IV^e siècle ⁽⁵⁾. Cette dernière pièce a pour type du revers une jeune fille qui est assise sur un cippe et qui tient une coupe à la main droite. Une petite Niké, placée derrière le personnage principal, tient en main une couronne et elle s'apprête à la poser sur la tête de la nymphe. Cette représentation est accompagnée de la légende *TEPINA*, où l'on peut reconnaître aussi bien le nom de la cité que le nom de la nymphe éponyme ⁽⁶⁾.

Les monnaies d'Himère, dont il a déjà été question à diverses reprises, nous apportent encore un autre témoignage, qui permet de préciser le rôle de la nymphe et la signification du motif. Des didrachmes de la première moitié du V^e siècle montrent, à droite de la nymphe, un caducée et l'inscription *ΣΩΤΗΡ* (Pl. X, 3) ⁽⁷⁾. Certains savants ont cru que cette légende désignait le dieu Hermès, comme l'indiquerait la présence du caducée ⁽⁸⁾. D'autres

(1) Voir ci-dessus, p. 121.

(2) Voir ci-dessus, p. 125.

(3) IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 11, n° 44 (pl. A, 11) ; *Nymphen und Chariten*, p. 26, n° 59 (pl. II, 21) ; K. REGLING, *Terina*, Berlin 1906 (= 66. *Winckelmannsprogramm*), pp. 37-38.

(4) K. REGLING, *Terina*, p. 67.

(5) K. REGLING, *Terina*, p. 28, n° 77 (pl. III, vvv) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 258.

(6) Cf. la légende *IMEPA* sur les monnaies d'Himère, ci-dessus, p. 125.

(7) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 31, n° 69 (pl. II, 27) ; F. GUTMANN et W. SCHWABACHER, *Die Tetradrachmen- und Didrachmenprägung von Himera*, p. 116, pl. IX, 1, 2 ; pl. X, 3, 4 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XXI, 9.

(8) H. WEBER, dans *Num. Chron.*, 1892, p. 187, qui suggère cette interprétation, fait observer cependant que, selon Imhoof-Blumer, la légende *ΣΩΤΗΡ* pourrait se rapporter à une divinité féminine. Em. CIACERI, *Culti e miti nella storia dell'antica Sicilia*, p. 182, n. 3, semble ignorer la remarque d'Imhoof-Blumer et il déclare « évidente » l'allusion au culte d'Hermès.

ont pensé qu'il s'agissait d'Héraclès, pour lequel les nymphes avaient fait jaillir les sources de Thermae Himerenses (1). On a voulu aussi mettre la légende en rapport avec Asclépios et l'on a invoqué, en faveur de cette interprétation, le témoignage des monnaies de Sélinonte, où l'on croyait reconnaître la représentation d'un sacrifice en l'honneur du dieu de la médecine (2).

Le mot ΣΩΤΗΡ, cependant, ne peut concerner qu'un personnage, celui qui est figuré sur la monnaie, et Imhoof-Blumer l'avait fait observer depuis longtemps (3). On ne peut objecter qu'il s'agit d'un personnage féminin, car les dérivés en -τηρ admettent aussi bien le féminin que le masculin (4). Le grec a cherché à différencier les deux genres en créant le féminin σώτειρα, mais plusieurs exemples empruntés à la littérature classique, en particulier aux poètes tragiques, prouvent que σωτήρ peut parfaitement s'employer avec un substantif féminin.

Il reste à déterminer la signification de ce terme sur les monnaies d'Himère. L'épithète σωτήρ étant fréquemment appliquée au dieu de la médecine (5), Imhoof-Blumer a pensé qu'elle faisait allusion aux vertus curatives des sources de Thermae Himerenses et qu'elle permettait de reconnaître dans la nymphe Himéra une divinité guérisseuse (6). C'est trop restreindre, à mon avis, la signification d'un mot qui a des emplois beaucoup plus étendus. Il peut se dire d'autres divinités et il convient tout particulièrement à celles qui sont chargées de veiller sur le salut de la cité.

Zeus est qualifié de Σωτήρ dans une ode de Pindare, où le poète

(1) E. GABRICI, *Topografia e numismatica dell'antica Imera e di Terme*, dans *Riv. ital. di numism.*, 7 (1894), p. 419 ss.; cette interprétation a été admise par Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 596.

(2) E. J. SELTMANN, dans *Zeitschr. für Numism.*, 19 (1895), p. 173; GUTMANN et SCHWABACHER, *Die Tetrdrachmen-und Didrachmenprägung von Himera*, p. 135.

(3) Voir les observations d'IMHOOF-BLUMER, dans *Nymphen und Chariten*, p. 32. Voir aussi K. F. KINCH, dans *Zeitschr. für Numism.*, 19 (1895), p. 142; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, pp. 40 et 68.

(4) P. CHANTRAINE, *La formation des noms en grec ancien*. Paris, 1933, p. 328; voir aussi les exemples cités par E. FRAENKEL, *Geschichte der griech. Nomina agentis auf -τήρ, -τωρ, -της (-τ-)*, Strasbourg, II (1912), p. 49.

(5) Voir HOEFER, dans ROSCHER, *Lexikon*, IV (1909-15), s. v. *Soter*, col. 1250 ss.

(6) IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 33: « Auf ein politisches Ereignis ist der Beiname der Himera nicht zurückzuführen; er wurde der Nymphe beigelegt als Erretterin von Krankheiten durch die Heilkraft der Thermen, deren Personification sie war »; voir aussi GUTMANN et SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 136.

lui demande d'assurer la gloire de Camarina et de ses habitants (1). Dans la douzième *Olympique*, la Fortune, fille de Zeus Libérateur, est appelée *Σώτειρα* et le poète l'invoque en faveur de la ville d'Himère (2). C'est la même idée qui est exprimée d'une manière encore plus précise par des épithètes telles que *ἐρυσίπολις* (3) ou *φερέπολις* (4). Dans la deuxième *Olympique*, Pindare, qui fait l'éloge de Théron « soutien d'Agrigente », l'appelle *ὀρθόπολις* (5), terme que le scholiaste commente de la manière suivante : τὸν τῇ ἑαυτοῦ δικαιοσύνη ὀρθοῦντα καὶ σώζοντα τὰς πόλεις, ὡς ἐρυσίπολιω καὶ σωσίπολιω.

Un décret de Magnésie du Méandre nous a permis de connaître les cérémonies que l'on accomplissait en l'honneur de Zeus Sospolis. Au moment où débutaient les semailles (*ἀρχομένου σπόρου*), on consacrait un taureau et l'on adressait au dieu une prière solennelle pour le salut de la cité, de son territoire et de ses habitants, pour la paix et la richesse, pour l'abondance du blé et de tous les fruits de la terre, ainsi que pour le bétail (6). On peut être certain que les Grecs de Sicile et d'Italie méridionale adressaient de semblables prières aux divinités locales, à ces dieux-fleuves et à ces nymphes, dont l'image apparaît si souvent sur le numéraire. Ils leur demandaient la paix et la richesse et ils les invoquaient tout particulièrement pour obtenir les abondantes récoltes, si nécessaires au salut de la cité et à la prospérité de ses habitants.

Il convient d'ajouter qu'Orthopolis et Sosipolis ne sont pas seulement des épithètes, mais des noms de divinités. A Sicyone, un roi mythique, nommé Orthopolis, passe pour avoir été nourri par Déméter (7). A Olympie, un même sanctuaire était consacré à Ilihye, surnommée Olympia, et à un dieu local (*ἐπιχώριος δαίμων*), Sosipolis, qui, selon la légende, s'était métamorphosé en

(1) PINDARE, *Ol.*, V, 17 ss.

(2) PINDARE, *Ol.*, XII, 1 ss.

(3) Epithète d'Athéna : HOMÈRE, *Il.*, VI, 305 ; *Hymne homér. à Athéna*, I, 3 ; II, 1 ; ESCHYLE, *Sept.*, 130.

(4) Appliquée à la Fortune : PINDARE, fr. 39 Schroeder (= PAUSANIAS, IV, 30, 6).

(5) PINDARE, *Ol.*, II, 7.

(6) Fr. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Paris, 1955, n° 32 ; sur ce texte, voir M. P. NILSSON, *Griech. Feste*, p. 23 ss. ; *Geschichte der griech. Religion*, I² (1955), p. 154.

(7) PAUSANIAS, II, 5, 8.

serpent (1). On retrouve Sosipolis à Élis, où il était adoré dans le sanctuaire de Tyché et où on le représentait vêtu d'une chlamyde parsemée d'étoiles et tenant en main la corne d'Amalthée (2). Sur les monnaies de Géla en Sicile, Sosipolis revêt l'aspect d'une divinité féminine. La tête de cette divinité orne des monnaies d'or (3) et son image apparaît sur un tétradrachme, où elle est associée à la représentation d'un dieu-fleuve (Pl. X, 4). Debout devant le fleuve figuré par un taureau à face humaine, la nymphe élève de la main droite une couronne, tandis que la main gauche est écartée du corps, avec la paume ouverte, dans un geste analogue à celui que les graveurs ont prêté aux nymphes offrant une libation ; c'est la nymphe Sosipolis, qui rend hommage au Gélas, le fleuve éponyme de la cité (4).

(1) PAUSANIAS, VI, 20, 2.

(2) PAUSANIAS, VI, 25, 4.

(3) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 624, n° 154, 155 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 124, pl. VIII, 4 ; IMHOOF-BLUMER, *Nymphen und Chariten*, p. 29 ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XIX, 7-9.

(4) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 591, n° 74 (pl. II, 10) ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 81, pl. V, 11 ; IMHOOF-BLUMER, *Fluss- und Meergötter*, p. 25, n° 41 (pl. II, 4) ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. XVII, 21 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 402.

CHAPITRE V

L'ORACLE DE DELPHES ET LA COLONISATION

Il y a déjà longtemps que les savants s'interrogent sur le rôle que l'oracle de Delphes a joué dans l'histoire de la colonisation (1). Le problème est difficile à résoudre et on est loin d'avoir réussi à se mettre d'accord sur la solution qu'il convient de lui apporter. Suivant l'historien allemand E. Curtius, l'activité des colonisateurs aurait été entièrement soumise à l'autorité d'Apollon. Pleins de zèle pour la religion et de sollicitude pour les différents États, préoccupés surtout d'accroître le prestige de l'oracle, les prêtres du dieu auraient pris « la direction suprême de ce grand mouvement national ». Pour guider les fondateurs avec efficacité, pour leur éviter de commettre des erreurs et de disperser leurs efforts, ils auraient amassé et concentré toutes les connaissances qu'ils pouvaient recueillir d'une manière ou d'une autre sur le monde et sur les divers peuples (2). Ces idées ont été reprises par Bouché-Leclercq. Dans son livre sur la divination, le savant français suppose l'existence à Delphes d'une sorte de bureau d'études, disposant d'une vaste documentation, notes de voyages, cartes dressées d'après ces notes, produits de divers pays. Le clergé de Delphes « se mettait ainsi en état de donner à tout venant, en connaissance de cause, des indications dont la justesse, après vérification, paraissait miraculeuse » (3).

(1) Sur cette question, voir A. S. PEASE, *Notes on the Delphic Oracle and Greek Colonization*, dans *Classical Philology*, 12 (1917), p. 1 ss. ; T. DEMPSEY, *The Delphic Oracle*, Oxford, 1918, p. 96 ss. ; J. DEFRADAS, *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954, p. 233 ss. ; H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL, *The Delphic Oracle*, I (1956), p. 49 ss. ; M. P. NILSSON, *Geschichte der griech. Religion* I² (1955), p. 637 ss. On trouvera un bon exposé d'ensemble sur l'oracle de Delphes dans le petit livre de R. FLACELIÈRE, *Devins et oracles grecs*, Paris, 1961 (coll. « Que sais-je » ?).

(2) E. CURTIUS, *Histoire grecque* (trad. A. Bouché-Leclercq), II (1881), p. 47 ss.

(3) A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, III (1880), p. 132.

La théorie est ingénieuse, mais elle appelle de sérieuses réserves. N'est-ce pas attribuer au clergé de Delphes des desseins bien ambitieux ? Les Grecs du VIII^e siècle avaient-ils l'esprit de discipline et le sens de l'organisation qui paraissent nécessaires pour réaliser un programme aussi vaste ? On imagine difficilement les prêtres d'Apollon cherchant à se documenter d'une façon systématique et constituant des dossiers, comme on le ferait aujourd'hui dans un organisme destiné à faciliter les échanges internationaux. S'ils recueillaient des informations susceptibles d'intéresser les fondateurs de villes, c'est plutôt, semble-t-il, d'une manière occasionnelle. On voudrait savoir par ailleurs sous quelle forme ils transmettaient ces informations aux consultants. Mais nous touchons ici à une question particulièrement délicate et fort controversée, puisqu'il s'agit du fonctionnement même de l'oracle (1).

Pour définir le rôle de Delphes dans la colonisation, nous n'avons, dans la plupart des cas, que des témoignages postérieurs de plusieurs siècles aux événements et des oracles d'une authenticité discutable. On comprend dès lors que les savants d'aujourd'hui se montrent assez réservés dans leurs appréciations. Certains d'entre eux cherchent même visiblement à réduire autant que possible la part d'Apollon dans la fondation des colonies grecques. Pour un peu, le dieu de Delphes se trouverait totalement dépossédé d'un de ses plus beaux titres de gloire. Dans l'ouvrage qu'il a consacré aux thèmes de la propagande delphique, J. Defradas dénonce les « usurpations » d'Apollon Pythien, signale les effets d'un « impérialisme » qui l'a conduit à se substituer aux autres dieux, et il conclut de la manière suivante : « Ainsi s'est créé, à une époque nécessairement tardive, postérieure en tous cas à la grande période de colonisation, le mythe de l'Apollon delphien archégète » (2).

Ces formules sont de nature à frapper l'imagination du lecteur, mais je doute fort qu'elles puissent emporter son adhésion s'il a pris la peine de considérer tous les éléments du problème. Une enquête récente, fondée sur un examen attentif et prudent des témoignages philologiques et de la documentation archéologique, aboutit à des opinions plus nuancées et qui me paraissent plus

(1) Sur cette question, voir le livre de P. AMANDRY, *La mantique apollinienne à Delphes*, Paris, 1950.

(2) J. DEFRADAS, *Les thèmes de la propagande delphique*, p. 237.

proches de la réalité (1). Peut-on rejeter l'ensemble des traditions relatives aux interventions de l'oracle de Delphes dans la colonisation, sous prétexte que certains récits de fondation ont été fabriqués après coup ? Ne faut-il pas tenir compte également des renseignements fournis par les fouilles archéologiques ? L'étude de la céramique est à cet égard assez instructive, car elle montre que, dès la seconde moitié du VIII^e siècle, Delphes était en rapport avec les cités qui ont participé à la colonisation en Occident (2).

Sans doute les savants du siècle dernier, qui voyaient dans la colonisation grecque le résultat d'une action concertée, savamment organisée par le clergé de Delphes, ont-ils exagéré le rôle de l'oracle (3). Mais on passe d'un extrême à l'autre et l'on s'expose à commettre une erreur non moins grave quand on dénie au dieu de Delphes toute influence en matière de colonisation, du moins avant le VI^e siècle. N'oublions pas qu'il est déjà question de Pythô dans les poèmes homériques et que l'auteur de l'*Odyssée* fait même allusion à une consultation de l'oracle (4). Souvenons-nous aussi d'un passage de l'*Illiade* (5), où le poète évoque les richesses « qu'enferme le seuil de pierre de Phoibos Apollon, le Décocheur de flèches, dans Pythô la Rocheuse ». L'auteur de l'*Hymne homérique à Apollon* (6) ajoute d'autres précisions quand il rappelle les splendeurs du sanctuaire, avec ses trépieds de grand prix, avec les péans qu'on entonne en l'honneur du dieu et les victimes qu'on égorge sur les autels.

Peut-on croire que cette opulence a été acquise du jour au lendemain ? Si l'on admet, avec J. Defradas, que le triomphe d'Apollon à Delphes date seulement du VI^e siècle (7), on en est

(1) Voir W. G. FORREST, *Colonisation and the Rise of Delphi*, dans *Historia*, 6 (1957), p. 160 ss. ; cf. A. J. GRAHAM, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, p. 25, n. 3.

(2) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 70, n. 2.

(3) Voir à ce sujet les remarques de P. AMANDRY, dans *Revue de philologie*, 1956, p. 279 : « Le sanctuaire pythique n'a pas dirigé le mouvement de colonisation. Les prêtres du Parnasse ne tenaient pas un bureau d'informations géographiques et économiques. On demandait à Apollon la sanction de la décision prise, sa bénédiction, quelques prescriptions d'ordre religieux. Ce rôle marque à la fois la célébrité panhellénique de Delphes et les limites de son influence ».

(4) *Od.*, VIII, 80.

(5) *Il.*, IX, 495.

(6) *Hymne homér. à Apollon*, 440 ss.

(7) J. DEFRADAS, *Les thèmes de la propagande delphique*, p. 111.

réduit à considérer comme des remaniements tardifs tous les passages d'Homère où figure le nom de Pythô (1). On en arrive aussi à mettre en doute l'autorité d'Hérodote et la valeur des renseignements qu'il nous a transmis sur le trône de Midas, roi de Phrygie, et sur les somptueux présents de Gygès, roi de Lydie, car ces offrandes auraient été antidatées et attribuées à des personnages célèbres pour augmenter le prestige de l'oracle (2).

Je ne vois aucun argument qui nous oblige à rejeter l'un après l'autre les témoignages que l'on peut invoquer en faveur de l'ancienneté du sanctuaire. Tout nous indique, au contraire, que, bien avant le VI^e siècle, Delphes était déjà un oracle réputé. Sa renommée avait franchi les frontières de la Grèce proprement dite et son autorité était reconnue par les souverains de l'Asie Mineure. On peut néanmoins se demander si les fondateurs de villes avaient des raisons particulières de s'adresser au dieu du Parnasse. Pour quels motifs l'Apollon de Delphes a-t-il été considéré comme le guide et le protecteur de la colonisation ?

On hésite, à vrai dire, à s'aventurer en un domaine aussi mal connu et il est bien certain que les voies empruntées par le dieu pour gagner la confiance des fondateurs de villes resteront toujours pour nous passablement mystérieuses. Il est toutefois une qualité d'Apollon à laquelle on pourrait difficilement refuser une importance considérable dans la question qui nous occupe. Apollon est par excellence le dieu ancestral. Il porte le titre d'*Archégète*, terme qui « s'applique, comme l'écrit P. Foucart, à celui qui est le commencement, le principe, l'auteur d'une chose qui s'est perpétuée, cité, tribu, famille et qui, le plus souvent, lui a emprunté son nom » (3). Nous le voyons du reste intervenir directement dans des fondations de villes. Déjà chez Homère, il passe pour avoir construit les murs de Troie pour le compte de Laomédon et avec la collaboration de Poseidon (4). A Mégare

(1) Sur ces passages, voir J. DEFRADAS, *op. cit.*, p. 28 ss.

(2) J. DEFRADAS, *op. cit.*, p. 214.

(3) P. FOU CART, *Le culte des héros chez les Grecs*, dans *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 42 (1922), p. 51. Sur les termes ἀρχηγός et ἀρχηγέτης, voir la documentation réunie par G. A. GALITIS, dans *Ἀθηνᾶ*, 64 (1960), p. 17 ss.; sur le culte d'Apollon Archégète d'après les textes des auteurs anciens, les monnaies et les inscriptions, voir p. 75 ss. de ce mémoire. Sur le rôle d'Apollon dans la colonisation, voir aussi la dissertation de Sp. LAMPROS, *De conditorum coloniarum graecarum indole praemiisque et honoribus*, Leipzig, 1873, p. 8 ss.

(4) *Il.*, VII, 452.

également, Apollon nous est présenté comme ayant construit une des deux acropoles de la cité (1). Ces légendes nous révèlent un aspect de la physionomie du dieu que l'on ne saurait négliger (2), mais le culte d'Apollon Delphinios et l'installation d'Apollon dans le sanctuaire de Delphes offrent matière à d'autres observations.

L'auteur de l'*Hymne homérique à Apollon* nous a raconté l'histoire de la navigation miraculeuse qui conduisit des commerçants crétois jusque dans le golfe de Crisa (3). Apollon lui-même, métamorphosé en dauphin, avait bondi sur le navire et il le conduisait à son gré, sans l'aide du gouvernail. Ce dieu navigateur devait jouir d'un certain prestige auprès des fondateurs de colonies. Si l'on se souvient que les fondateurs ne pouvaient réaliser leurs desseins sans s'exposer aux risques d'une traversée parfois longue et périlleuse, on comprendra qu'ils aient mis leur confiance dans un dieu capable d'accomplir de telles prouesses et de surpasser en adresse le pilote le plus expérimenté. Le dauphin, dont le nom est associé à celui de Delphes (4) et se retrouve dans l'épithète Delphinios, devait du reste inspirer confiance au marin, qui voyait dans l'apparition de cet animal un présage favorable (5).

On tiendra compte aussi de la situation du sanctuaire, qui lui assurait la clientèle des villes du golfe de Corinthe et des régions avoisinantes. Delphes était d'un accès facile pour les Péloponnés-

(1) Voir ci-dessus, p. 30. Même tradition à Byzance : HÉSYCHIUS DE MILET, 390 F 1, § 12 Jacoby.

(2) Sur Apollon fondateur de villes, voir aussi CALLIMAQUE, *Hymne à Apollon*, 56 ss. On notera que, dans la religion assyro-babylonienne, le dieu Shamash, qui préside à la divination, est aussi un constructeur de villes : K. TALLQUIST, *Akkadische Götterepitheta*, Helsingfors, 1938, pp. 458-459. Sur les rapports entre Shamash et Apollon, voir Fr. POULSEN, *Delphische Studien*, dans *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.*, VIII, 5 (1924), p. 8 ; W. F. OTTO, *Das Wort der Antike*, Stuttgart, 1962, p. 71.

(3) *Hymne homér. à Apollon*, 388 ss.

(4) Le dauphin est l'emblème de Delphes : L. LACROIX, *Les « blasons » des villes grecques*, dans *Études d'archéologie classique*, I (1955-1956) (= *Annales de l'Est. Faculté des Lettres de l'Univers. de Nancy*, mémoire n° 19), p. 112. Sur l'étymologie de Delphinios, expliqué par le mot « dauphin », voir J. DEFRADES, *op. cit.*, p. 73.

(5) ARTÉMIDORE, *Onir.*, II, 16 (p. 110 Hercher) ; cf. O. KELLER, *Thiere des classischen Altertums*, Innsbruck, 1887, p. 218. Voir aussi la signification d'Apollon Delphinios dans l'oniromancie : ARTÉMIDORE, *Onir.*, II, 35, 'Απόλλων ὁ Δελφίνιος ἀποδημίας καὶ κινήσεις εἴωθε σημαίνειν.

siens et pour les habitants de la Grèce centrale et sa position par rapport aux villes qui ont joué un rôle de premier plan dans la colonisation grecque en Occident a dû contribuer au succès de l'oracle. Ajoutons qu'il n'est pas interdit d'imaginer des contacts et des échanges de vues entre des fondateurs venus de régions différentes. Il existe une tradition selon laquelle Archias, le fondateur de Syracuse, et Myscellos, le fondateur de Crotona, auraient consulté le dieu en même temps. Ce n'est peut-être qu'une légende, mais elle n'est pas dépourvue d'intérêt ni dénuée de toute espèce de vraisemblance (1).

Un moderne, habitué à considérer les faits dans leur aspect économique et social, pourrait trouver étrange qu'un oracle ait joué un tel rôle, mais nous aurions tort d'apprécier un phénomène de ce genre selon nos propres conceptions (2). Une entreprise aussi vaste, qui mettait en œuvre toutes les forces du peuple grec, pourrait-elle se concevoir sans une intervention de la divinité ? Si l'on songe aux responsabilités que devaient prendre les chefs de ces expéditions, à la crainte que devaient leur inspirer de lointains voyages dans des régions en partie inexplorées, on croira difficilement qu'ils aient osé se mettre en route sans avoir demandé l'avis d'un dieu et sans avoir cherché à obtenir sa protection. On pourrait même prétendre, me semble-t-il, que c'est surtout au début de la colonisation, lorsque les risques étaient les plus grands, qu'ils ont dû éprouver le besoin de sonder les intentions de la divinité.

Les traditions relatives à la colonisation s'accordent à souligner le rôle de l'oracle et, si on les considère dans leur ensemble, il paraît difficile d'admettre qu'elles ne reposent sur aucun fondement historique. Hérodote déjà expliquait l'échec de Dôrieus par la négligence dont il avait fait preuve, quand il avait omis de consulter Apollon (3). Par ailleurs, l'intervention de Delphes est mentionnée expressément pour plusieurs des colonies grecques d'Occident qui ont joué un rôle de premier ordre, Syracuse et Géla en Sicile, Crotona, Tarente et Rhégion en Italie méridionale. Les auteurs anciens nous donnent même des précisions sur les

(1) Sur cette tradition, voir ci-dessous, p. 136.

(2) Sur la question des oracles et la manière dont il convient de l'aborder, on lira avec profit les réflexions de L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1963, n° 129, pp. 145-146.

(3) HÉRODOTE, V, 42.

circonstances de la fondation et ils nous rapportent les réponses de l'oracle. Il ne sera pas inutile d'examiner quelques-unes de ces traditions, pour tenter d'en déterminer la valeur et d'en découvrir la signification.

Dans une tradition qui concerne à la fois Syracuse et Crotona, Archias et Myscellos consultent le dieu en même temps et Apollon leur laisse le choix entre la richesse et la santé. Archias choisit la richesse, et il fut le fondateur de Syracuse ; Myscellos choisit la santé, et il fut le fondateur de Crotona (1). Il est à peine besoin d'ajouter que cette histoire suppose connue la destinée des deux villes, renommées, l'une pour son opulence, l'autre pour la salubrité de son climat. On notera que l'on associait de même à la fondation de Géla en Sicile celle de Phasélis en Lycie, les deux fondateurs, Lakios et Antiphémos, ayant reçu l'ordre de faire voile, l'un vers le levant et l'autre vers le couchant (2).

Dans une autre version de la fondation de Syracuse, qui nous a été conservée par Pausanias (3), l'oracle désigne comme site de la colonie corinthienne l'île d'Ortygie, où l'Alphée vient mêler ses eaux à celles de la source Aréthuse. On relève de fréquentes allusions à des particularités géographiques et, comme je l'ai déjà fait observer (4), un fleuve sert souvent à déterminer l'emplacement de la colonie. Quand la Pythie envoie Antiphémos et Entimos installer en Sicile des Crétois et des Rhodiens, elle leur prescrit de s'établir près de l'embouchure du fleuve Gélas (5). Dans l'oracle relatif à la fondation de Crotona, la Pythie recommande à Myscellos de ne pas manquer le cap Lacinion, la sainte Crimisa et le fleuve Aesaros (6). Pour Tarente, elle indique le site de la colonie en mentionnant le Satyrion et « l'eau brillante du Taras ». Pour Rhégion, elle ordonne aux Chalcidiens de s'installer « à l'endroit où l'Apsias, le plus sacré des fleuves, se jette dans la mer » (7).

(1) STRABON, VI, 269 (PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, II, p. 94, n° 229) ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², pp. 116-117.

(2) ARISTAINETOS, *ap.* STEPH. BYZ. s. v. *Γέλα* (PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, II, p. 166, n° 410) ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 227.

(3) PAUSANIAS, V, 7, 3 (PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, II, p. 2, n° 2) ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 128.

(4) Voir ci-dessus, p. 115.

(5) Voir l'oracle cité par DIODORE, VIII, 23, 1.

(6) DIODORE DE SICILE, VIII, fr. 17 (PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, II, p. 20, n° 44) ; cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 152.

(7) Sur ces oracles, voir ci-dessus, p. 115.

Il est assez fréquent de voir le dieu recourir à des jeux de mots et à des prescriptions énigmatiques. Pour Tarente, l'oracle joue sur le sens du mot *τράγος*, qui peut désigner un bouc, mais aussi une sorte de figuier ⁽¹⁾. L'allusion à une femelle étreignant un mâle reste mystérieuse pour les fondateurs de Rhégion, jusqu'au jour où ils découvrent auprès du fleuve Apsias un « hermaphrodite », c'est-à-dire une vigne enlacée à un figuier sauvage ⁽²⁾. A Géla, le nom de la ville est expliqué par le verbe *γελάω*, le fondateur Antiphémos s'étant mis à rire au moment où il interrogeait la Pythie ⁽³⁾. Dans ce recueil de singularités, la palme revient à l'histoire du Lacédémonien Phalanthos. Ayant appris de l'oracle qu'il ne pourrait fonder une ville que si la pluie tombait d'un ciel serein, Phalanthos se désespérait et sa femme se mit à pleurer. Du coup la prédiction se trouva réalisée, car la femme de Phalanthos s'appelait Aethra, ce qui veut dire « ciel serein » ⁽⁴⁾.

On croira difficilement que la plupart de ces oracles puissent être tenus pour authentiques. Sans reprendre ici une question fort controversée ⁽⁵⁾, je ferai cependant observer que le problème de l'authenticité des oracles doit être considéré sous ses différents aspects. Comme l'a noté P. Amandry ⁽⁶⁾, « la forme littéraire des oracles est une chose, la réalité des consultations en est une autre, la teneur des réponses et leur portée pratique en sont encore une autre ». On peut prétendre, si l'on veut, que tous les oracles relatifs à la colonisation ont été fabriqués après coup, mais cela ne signifie nullement que le dieu n'avait pas été consulté ⁽⁷⁾.

(1) DIODORE DE SICILE, VIII, fr. 21, 3 ; DENYS D'HALICARNASSE, *Ant. rom.*, XIX, 1, 2. Sur ces textes, voir P. WUILLEUMIER, *Tarente des origines à la conquête romaine*, p. 31.

(2) Voir les textes d'HÉRACLIDE LEMBOS, *De reb. publ.*, 25, de DIODORE, VIII, fr. 23, 2 et de DENYS D'HALICARNASSE, *Ant. rom.*, XIX, 2, cités par G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, pp. 67-68.

(3) ARISTAINETOS ap. STEPH. BYZ., s. v. *Γέλα* ; *Etym. Magn.*, 225, 1.

(4) PAUSANIAS, X, 10, 6 ; cf. J. BÉRARD, *op. cit.*, p. 167.

(5) Voir le livre de R. CRAHAY, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, 1956. La thèse adoptée par l'auteur a suscité certaines réserves ; voir les comptes rendus de J. DEFRADAS, dans *Revue des études grecques*, 1957, p. 537 ss. et de Ed. WILL, dans *Revue de philologie*, 1958, p. 121 ss.

(6) Voir, à propos du livre de R. Crahay, P. AMANDRY, dans *REA*, 1959, p. 412.

(7) Voir la remarque de P. AMANDRY, dans *Revue de philologie*, 1956, p. 279 : « Que le texte des oracles soit apocryphe ne prouve rien contre l'authenticité d'une intervention de l'oracle ». De même, H. BERVE, dans *Gnomon*, 28 (1956), p. 179 : « In der Tat ist zuzugeben, dass keines der für ältere Gründungen über-

Par ailleurs, il paraît peu vraisemblable que l'on ait composé des oracles entièrement fantaisistes, sans tenir compte des réponses du dieu, de leur contenu et de leur tournure habituelle.

Ajoutons que les oracles qui nous ont été conservés ne se rapportent pas à la tradition légendaire qui, comme l'a montré J. Bérard ⁽¹⁾, doit être soigneusement distinguée de la tradition historique. Ils ne se situent pas aux temps de la guerre de Troie ou à une époque encore plus ancienne, quand Héraclès parcourait les régions méditerranéennes en ramenant le troupeau de Géryon. Les événements auxquels ils sont associés appartiennent au domaine de l'histoire. De même, les fondateurs qui passent pour avoir interrogé l'oracle de Delphes avant d'aller s'établir en Sicile ou en Italie méridionale, qu'il s'agisse d'Archias de Corinthe, d'Antiphémos de Rhodes, de Myscellos de Rhypae ou de Phalanthos de Lacédémone, ne sont pas des êtres mythiques, mais des personnages humains, qui sont censés avoir réellement existé ⁽²⁾.

Enfin, on ne peut étudier l'influence de Delphes sur la colonisation en se reportant uniquement aux textes des auteurs anciens. Il existe, en effet, d'autres sources d'information que l'on ne saurait négliger et il convient de faire appel tout particulièrement au témoignage des monnaies.

J. Bérard voit dans la présence d'un trépied sur les monnaies de Croton la preuve que « dès le milieu du VI^e siècle la colonie passait pour avoir été fondée sur l'ordre de l'oracle de Delphes » ⁽³⁾. La remarque est exacte et G. Vallet, dans le livre qu'il a consacré aux villes du détroit ⁽⁴⁾, attire également l'attention sur cet emblème révélateur. Mais ce n'est là qu'un fait parmi beaucoup d'autres et une enquête portant sur l'ensemble des monnaies émises par les colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale méritait d'être entreprise. Elle nous apportera de précieux renseignements sur le rôle attribué à l'oracle de Delphes dans la colonisation et elle complétera sur de nombreux points les témoignages que l'on avait réunis jusqu'à présent en recourant aux sources littéraires.

lieferten Kolonisationsorakel den Charakter der Echtheit trägt, was freilich noch nicht besagt, dass damals von Pytho noch keine Orakel an Oikisten gegeben wurden ».

(1) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 2.

(2) J. BÉRARD, *op. cit.*, p. 9.

(3) J. BÉRARD, *op. cit.*, p. 153.

(4) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 70, n. 2.

1. L'Apollon Archégète des Naxiens

Les Chalcidiens ont joué un rôle essentiel dans la colonisation grecque en Occident. Thucydide rapporte qu'ils ont été les premiers à s'établir en Sicile, où ils fondèrent la ville de Naxos. Quelques années après leur arrivée dans l'île, les Chalcidiens de Naxos s'installèrent à Catane et à Léontini (1).

L'ancienneté de Naxos est confirmée par d'autres témoignages (2). On notera cependant que certains historiens associaient la fondation de Naxos à celle de Mégara Hyblaea : selon Éphore, les deux colonies auraient été fondées en même temps, l'une par les Ioniens de Chalcis, l'autre par les Doriens de Mégare (3). Détail fort important, et que nous connaissons par Thucydide : lorsque les Chalcidiens placés sous la conduite de Thouclès fondèrent la ville de Naxos, « ils érigèrent un autel d'Apollon Archégète, autel qui est maintenant en dehors de la ville et sur lequel les théores commencent par sacrifier avant de quitter la Sicile » (4).

Apollon Archégète est évidemment le dieu ancestral des Chalcidiens qui sont venus s'établir en Sicile. Grâce au récit de Thucydide, nous savons en outre que ce culte a été introduit dans l'île dès la fondation de la cité. Mais qui est cet Apollon Archégète et quel rôle a-t-il joué dans l'histoire de la colonisation chalcidienne ?

Si nous examinons les représentations qui ornent les monnaies de Naxos, de Catane et de Léontini, nous pourrions aisément nous convaincre que les habitants de ces villes avaient pour Apollon une vénération particulière. A Catane et à Léontini, l'effigie du dieu apparaît sur les monnaies dès la première moitié du V^e siècle et elle s'y maintient d'une manière à peu près constante (5). Parmi les documents les plus anciens, on notera des tétradrachmes de Léontini, qui sont datés des environs de 480

(1) THUCYDIDE, VI, 3, 1 et 3.

(2) DIODORE DE SICILE, XIV, 88, 1.

(3) ÉPHORE 70 F 137 Jacoby (= STRABON, VI, 267). Sur la fondation de Naxos, voir ci-dessus, chap. I, § 1.

(4) THUCYDIDE, VI, 3, 1. Voir aussi le texte d'APPIEN, *Bell. civil.*, V, 12, 109, cité ci-dessus, p. 16.

(5) Sur les monnaies de Catane, voir S. MIRONE, *Le monete dell'antica Catana*, Milan, 1918 (extr. de *Rivista ital. di numism.*, 1917 et 1918) ; G. E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. X-XVI. Sur les monnaies de Léontini, voir G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXII-XXIV.

(Pl. X, 8) ⁽¹⁾. La tête d'Apollon y est traitée dans le style sobre et vigoureux propre aux œuvres de cette époque. Les cheveux sont ramenés en deux nattes autour du crâne ⁽²⁾ ; le dieu porte une couronne de laurier et des feuilles de laurier sont disposées dans le champ de la pièce ⁽³⁾.

A Catane, nous voyons apparaître l'effigie d'Apollon vers 460 avant J. C., sur des pièces d'un style remarquable, que l'on a pu invoquer à titre de comparaison dans une étude sur l'Aurige de Delphes (Pl. X, 7) ⁽⁴⁾. Quant aux représentations d'Apollon sur les monnaies de Naxos, elles datent seulement du dernier quart du V^e siècle (Pl. X, 5) ⁽⁵⁾. Mais nous devons également tenir compte du numéraire d'une autre ville fondée par les Chalcidiens. On sait que Naxos a été détruite par Denys de Syracuse en 403 avant J. C. En 358, les Naxiens ou leurs descendants, regroupés sous l'autorité d'Andromachos, le père de l'historien Timée, s'installèrent à Tauroménion ⁽⁶⁾. Cette ville hérita des traditions religieuses de l'ancienne colonie chalcidienne et elle frappa monnaie au type de la tête d'Apollon, accompagnée de la légende *ΑΡΧΑΙΕΤΑΣ* (Pl. XI, 1) ⁽⁷⁾.

Mais les monnaies frappées par les Chalcidiens de Sicile ne nous montrent pas seulement l'image d'Apollon. Elles nous offrent aussi des attributs caractéristiques. Citons le trépied des monnaies de Léontini : tantôt, il remplace un des grains d'orge qui accompagnent habituellement la tête de lion (Pl. X, 6),

⁽¹⁾ E. BABELON, *Traité*, I, n° 2235 (pl. LXXIII, 10) ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, pp. 77-78, pl. V, 4 ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XXII, 14, 15.

⁽²⁾ Sur cette mode, voir W. BREMER, *Die Haartracht des Mannes in archaisch-griech. Zeit*, diss. Giessen, 1911, p. 43 ss. ; W. DEONNA, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque*, I (1930), p. 398.

⁽³⁾ Pour d'autres exemples de cette disposition, voir ci-dessus, p. 109.

⁽⁴⁾ G. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. X, 1 ss. ; pour la comparaison avec l'Aurige, voir Fr. CHAMOUX, *L'Aurige de Delphes*, Paris, 1955, p. 81, pl. XXII, 3.

⁽⁵⁾ Didrachmes de la période comprise entre 420 et 403 ; H. A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 61 ss., catal. n°s 107-114 (pl. V-VI).

⁽⁶⁾ DIODORE DE SICILE, XVI, 7, 1.

⁽⁷⁾ Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 671, n°s 385-388 ; p. 701, n° 507, 508 ; G. F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 170, pl. XII, 18 ; p. 199, pl. XIV, 1 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n°s 1403-1407 ; S. W. GROSE, *Fitzwilliam Mus., McClean Coll.*, I, n°s 2978-2989 (pl. 108, 9-15) ; *Sylloge, Danish Museum Sicily*, pl. 20, n°s 916-924 ; G. E. RIZZO, *op. cit.*, p. 160, fig. 39 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n°s 777-782.

tantôt, il est placé entre deux grains d'orge (Pl. VII, 8) (1). Plus intéressante encore est l'image d'Apollon qui apparaît sur des bronzes de Catane au III^e siècle avant J. C. (Pl. XI, 7). Le dieu, vêtu seulement de la chlamyde, est appuyé à un pilier ; il tient un arc à la main gauche, une branche de laurier à la main droite, et on distingue, à ses pieds, un carquois et un omphalos (2).

Nous retrouvons des attributs apolliniens sur les monnaies de Tauroménion. Des bronzes qui portent au droit la tête d'Apollon Archégète ont pour type du revers une lyre ou un trépied (Pl. XI, 1) (3). Sur le numéraire de cette même ville, l'omphalos est utilisé comme symbole, à côté d'une tête d'Apollon (4), ou bien il est associé au trépied (5). Mais la représentation la plus caractéristique décore des monnaies d'argent du III^e siècle avant J. C., qui portent au droit une tête d'Apollon et, au revers, un omphalos entouré d'un serpent (Pl. XI, 6) (6). Ce dernier motif paraît emprunté, en effet, au monnayage frappé par l'Amphictionie delphique dans la seconde moitié du IV^e siècle (7).

On n'avait pas réussi jusqu'à présent à se mettre d'accord sur la nature de cet Apollon Archégète qui a présidé à l'installation des colons chalcediens en Sicile. Certains savants, à vrai dire, l'avaient mis en rapport avec le dieu de Delphes (8), mais d'autres

(1) Voir ci-dessus, p. 110.

(2) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 708, n° 568 ; S. MIRONE, *Le monete dell'antica Catana*, p. 123, nos 132-136 ; S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 2204 (pl. 71, 4) ; *Sylloge, Danish Museum, Sicily*, pl. 4, nos 190-192 ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 355, 356. Cf. W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, dans *Abhandl. der sächs. Ges. der Wiss., philolog.-histor. Kl.*, XXXI, I (1915), p. 55.

(3) Sur ces monnaies au type d'Apollon Archégète, voir ci-dessus, p. 140.

(4) Monnaies d'or : au droit, une tête d'Apollon, avec, comme symbole dans le champ, l'omphalos entouré du serpent ; au revers, un trépied ; voir G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 255, n° 8 (pl. XVIII, 18) ; *Coll. Jameson*, I, n° 902 ; *Sylloge, Lloyd Coll.*, II, pl. LIX, n° 1670 ; *Danish Museum, Sicily*, pl. 20, n° 928.

(5) L'omphalos est placé entre les montants du trépied : S. W. GROSE, *Fitzwilliam Mus., McClean Coll.*, I, nos 2997-3003 (pl. 109, I, 2).

(6) Ad. HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, p. 702, n° 512 (pl. VII, 6) ; cf. W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, p. 83, pl. II, 3.

(7) Sur ces monnaies, voir ci-dessus, p. 122.

(8) Voir, à propos des monnaies de Tauroménion, la remarque de W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, p. 55 : « Da auf dem Obvers der älteren Münzen oft das lockenbekränzte Haupt Apollons, hier und da mit dem Zusatz *ΑΡΧΑΓΕΤΑΕ*, erscheint, so kann an der Beziehung auf Delphi nicht gezweifelt werden ». Voir aussi H. A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, p. 92 ; PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, I, p. 67.

avaient écarté cette interprétation (1). Les attributs apolliniens qui ornent les monnaies des colonies chalcidiennes permettent de résoudre le problème. Le trépied des monnaies de Léontini et de Tauroménion est incontestablement l'emblème d'Apollon Pythien (2). Sur les bronzes de Catane, l'omphalos indique clairement que nous devons reconnaître le dieu du Parnasse avec ses attributs habituels, l'arc et la branche de laurier (3). La présence d'un omphalos entouré d'un serpent sur les monnaies de Tauroménion est encore plus significative, car ce motif, qui orne les monnaies des Amphictions, crée un lien très précis entre l'Apollon de Delphes et l'Apollon Archégète des Naxiens, honoré à Tauroménion.

Il résulte de ces témoignages que l'Apollon Archégète des Naxiens doit être identifié avec le dieu de Delphes et que ce dieu était le patron de la colonisation chalcidienne en Sicile. Nous allons du reste pouvoir constater que l'Apollon de Delphes n'est pas intervenu seulement en Sicile. C'est lui qui a également guidé les Chalcidiens vers les rivages de l'Italie méridionale.

2. Apollon Archégète à Cumès et à Naples

Strabon nous a conservé de précieux renseignements sur la fondation de Cumès en Campanie (4). Cette ville passait pour le plus ancien établissement des Chalcidiens et des Cuméens. On prétendait même qu'elle était la doyenne de toutes les colonies grecques de Sicile et d'Italie. Les fondateurs, Hippoclès de Cumès et Mégasthènes de Chalcis, s'entendirent pour que la cité prît le nom de Cumès, tout en étant considérée comme une colonie chalcidienne. Il y a lieu d'ajouter que les Cuméens qui vinrent s'établir en Campanie n'étaient pas originaires de Kymé en Éolide, mais d'une ville homonyme, beaucoup plus obscure et qui était située sur la côte orientale de l'Eubée (5).

Dans un autre passage (6), Strabon rapporte l'installation

(1) Voir ZIEGLER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XVI (1935), s. v. *Naxos*, col. 2076 ; J. DEFRADES, *Les thèmes de la propagande delphique*, p. 234, n. 2.

(2) Sur le trépied dans la mantique apollinienne, voir P. AMANDRY, *La mantique apollinienne à Delphes*, p. 140 ss.

(3) On en rapprochera la représentation d'Apollon sur les monnaies de Myrina ; voir ci-dessous, p. 155.

(4) STRABON, V, 243.

(5) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 48.

(6) STRABON, V, 247.

des Eubéens dans l'île de Pithécoussae (Ischia), en face des côtes de la Campanie. Selon le géographe, cette colonie aurait été fondée par des Érétriens, auxquels s'étaient joints des Chalcidiens. Malgré la fertilité du sol, l'établissement fut ensuite abandonné à cause de dissensions et de phénomènes volcaniques.

Strabon n'établit aucun rapport entre la fondation de Cumes et celle de Pithécoussae. Il nous les présente comme deux tentatives indépendantes l'une de l'autre et réalisées dans des conditions différentes. Malgré la participation des Cuméens, Cumes était considérée comme une colonie chalcidienne, sans doute parce que les Chalcidiens avaient joué un rôle prépondérant dans la fondation de la cité. A Pithécoussae, au contraire, Strabon cite les Chalcidiens en second lieu et il réserve la première place aux Érétriens (1).

Nous connaissons par Tite-Live (2) une version différente de ces événements. Selon l'historien romain, les Chalcidiens se seraient d'abord établis à Aenaria et à Pithécoussae avant de passer sur le continent. Les savants modernes se montrent assez disposés à suivre cette tradition, qui associe la fondation de Cumes à celle de Pithécoussae. J. Bérard souligne les avantages d'une île côtière, où l'on devait se sentir à l'abri et qui permettait de prendre contact avec les populations du continent (3). Malheureusement, le témoignage de Strabon sur l'antériorité de Cumes s'accorde difficilement avec le récit de Tite-Live.

G. Vallet a repris récemment l'étude de ce problème (4). Selon lui, on se trouverait en présence de données contradictoires, qu'il serait vain de vouloir à tout prix concilier. L'étude du matériel archéologique fournirait des indications plus précises. Elle permettrait de placer la fondation de Pithécoussae vers 770, celle de Cumes vers 740 avant J. C. Mais il resterait à déterminer si l'occupation de Pithécoussae est une entreprise qui pouvait se suffire à elle-même. Il paraît difficile de croire qu'elle n'ait pas été destinée à préparer l'installation des colons Eubéens en Italie méridionale.

Sans insister davantage sur ce problème, qui n'intervient pas directement dans la question qui nous occupe, je rappellerai que

(1) Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 45.

(2) TITE-LIVE, VIII, 22, 5.

(3) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 42.

(4) G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 51 ss.

Cumes a fondé à son tour d'autres colonies. Elle est la métropole de Pouzzoles et de Naples (1). Nous allons voir que cette dernière ville était fière de ses origines eubéennes et que ses monnaies nous apportent sur le rôle de Delphes dans la colonisation un témoignage qui, jusqu'à présent, est passé inaperçu.

Au VI^e chant de l'*Énéide* (2), Virgile a décrit le temple fameux érigé en l'honneur d'Apollon sur l'acropole de Cumes et dont la construction était attribuée à Dédale. Les auteurs anciens mentionnent également la statue du dieu, qui ne mesurait pas moins de quinze pieds (3), et ils rapportent les prodiges que l'on attribuait à cette idole miraculeuse (4). Mais le culte d'Apollon n'était pas moins important dans les deux autres colonies fondées par les Eubéens en Italie méridionale (5). Les monnaies de Naples, en particulier, nous apportent des témoignages que l'on ne saurait négliger.

Nous y voyons la tête du dieu, qui orne des didrachmes (6), des oboles (7), des trioboles (8), ainsi que des pièces de bronze (9). On notera aussi la présence sur ces monnaies d'emblèmes apolliniens. Des bronzes, qui sont datés du III^e siècle avant J. C., ont pour type du revers un trépied (10). D'autres bronzes de la même époque montrent une lyre appuyée contre un omphalos, qui est entouré de bandelettes (Pl. XI, 2) (11).

A. Sambon a cru que les monnaies de Naples au type de la lyre

(1) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 54 ss. Sur Naples, voir le fascicule de la revue *La Parola del Passato*, 25-27 (1952) et l'ouvrage de M. NAPOLI, *Napoli greco-romana*, Naples, 1959.

(2) VIRGILE, *Én.*, VI, 9 ss.

(3) COELIUS, fr. 54 ap. H. PETER, *Hist. rom. reliquiae*, I², p. 175 (= SERVIUS, in *Aen.* VI, 9).

(4) Voir R. M. PETERSON, *The Cults of Campania*, Rome, 1919, p. 52 ss.

(5) Sur le culte d'Apollon à Pouzzoles, voir Ch. DUBOIS, *Pouzzoles antique*, Paris, 1907, p. 133 ; R. M. PETERSON, *Cults of Campania*, p. 103 ss. Sur le culte d'Apollon à Naples : R. M. PETERSON, *op. cit.*, p. 182 ss. ; M. NAPOLI, *op. cit.*, p. 137.

(6) A. SAMBON, *Les monnaies antiques de l'Italie*, I (Paris, 1903), p. 213, n^o 396.

(7) A. SAMBON, *op. cit.*, p. 219 ss., n^{os} 423-434.

(8) A. SAMBON, *op. cit.*, pp. 244-245, n^{os} 553-559.

(9) A. SAMBON, *op. cit.*, p. 246 ss., n^o 560 ss.

(10) A. SAMBON, *op. cit.*, p. 271 ss., n^{os} 705-721.

(11) A. SAMBON, *op. cit.*, p. 273 ss., n^{os} 722-741. Cf. W. H. ROSCHER, *Omphalos*, dans *Abhandl. der sächs. Ges. der Wiss., philolog. histor. Kl.*, XXIX, 9 (1913), p. 97.

et de l'omphalos faisaient allusion « aux célèbres jeux gymniques et aux concours de musique qui eurent lieu avec un grand éclat à Naples tous les cinq ans » (1) et il invoque à ce sujet un texte de Strabon (2), qui mentionne, en effet, « un concours sacré, musical et gymnique, qui dure plusieurs jours et qui peut rivaliser avec les concours les plus célèbres de la Grèce ». Mais ces concours, dénommés pompeusement *Ἰταλικά Ῥωμαῖα Σεβαστά ἰσολύμπια*, ont été créés en l'honneur d'Auguste en 2 après J.C. (3) et ils ne peuvent avoir évidemment aucun rapport avec des monnaies qui ont été frappées au III^e siècle avant J. C.

Pour expliquer la présence sur les monnaies de Naples de ces attributs apolliniens, il faut recourir à d'autres témoignages. Or, nous avons la chance de pouvoir interroger sur ce sujet un Napolitain authentique, le poète latin Stace, fort attaché aux traditions de sa patrie, dont il évoque à diverses reprises les origines eubéennes (4) ou chalcidiennes (5).

Dans un poème des *Silves* (6), Stace, s'adressant aux divinités ancestrales, rappelle l'arrivée des colons qui étaient venus jadis s'installer en Campanie :

« Dieux de la patrie, vous que, avec de magnifiques présages, la flotte des Abantes porta sur les mers au rivage d'Ausonie ; toi, chef de ce peuple qui émigrat de loin, Apollon, dont l'heureux Eumélus, tournant la tête, vénère encore d'un doux regard l'oiseau perché sur son épaule gauche ».

Le mot Abantes désigne évidemment les habitants de l'île d'Eubée (7). Ils obéissent aux ordres d'Apollon, qui joue ici le même rôle qu'en Sicile : il est le conducteur de la colonie (*ductor populi longe migrantis*), l'archégète qui préside à son installation et qui veille sur sa destinée. Velleius Paterculus (8)

(1) A. SAMBON, *op. cit.*, p. 191.

(2) STRABON, V, 246.

(3) Sur ces concours, voir la bibliographie et les témoignages cités dans *La Parola del Passato*, 25-27 (1952), p. 406 ss. Voir aussi L. MORETTI, *Iscrizioni agnostiche greche*, Rome, 1953, pp. 175-176 ; M. NAPOLI, *Napoli greco-romana*, p. 194 ss.

(4) STACE, *Silves*, I, 2, 262 ; III, 5, 12 ; IV, 4, 1 ; V, 3, III et 137.

(5) STACE, *Silves*, II, 2, 94 ; IV, 4, 78 ; V, 3, 226.

(6) STACE, *Silves*, IV, 8, 45 ss. (je cite la traduction de H. I. IZAAC, dans la coll. des Univ. de France).

(7) Sur l'emploi de ce terme pour désigner les Eubéens, voir H. GEYER, *Topographie und Geschichte der Insel Euboia*, Berlin, 1903 (= W. SIEGLIN, *Quellen und Forschungen zur alten Gesch. und Geogr.*, 6), p. 20.

(8) VELLEIUS PATERCULUS, I, 4, 1. Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 39.

nous a conservé le souvenir d'une légende selon laquelle les fondateurs de Cumès auraient été guidés par une colombe. C'est à cette tradition que Stace fait allusion quand il nous montre Eumélos, l'éponyme de la phratrie des Eumélides (1), portant un oiseau sur l'épaule gauche. Dans un autre passage des *Silves* (2), la colombe est la messagère du dieu : c'est par son intermédiaire qu'Apollon avait désigné l'emplacement où devaient s'installer les colons eubéens.

Il semble que le poète ait confondu volontairement les origines de Cumès et celles de Naples, ce qui lui permettait de transférer à sa patrie les traditions relatives à la fondation de la vieille colonie chalcidienne (3). On notera le rôle attribué à la colombe (4) et l'on se souviendra qu'elle figure parmi les oiseaux qui trouvaient refuge dans le sanctuaire de Delphes (5). Mais on notera surtout la présence d'emblèmes apolliniens sur les monnaies de Naples et, tout particulièrement, la représentation d'un omphalos. Cet attribut caractéristique nous révèle que le dieu qui passait pour avoir conduit les colons eubéens en Campanie est l'Apollon de Delphes. En Sicile, il nous était apparu sous les traits de l'Apollon Archégète des Naxiens. Voici que nous le retrouvons en Italie et, là aussi, il exerce les fonctions d'archégète, puisqu'il intervient comme guide et comme protecteur de la colonisation.

3. Apollon Archégète à Rhégion et le « ver sacrum » des Mamertins

Zancle et Rhégion, les deux villes qui commandaient l'entrée du détroit, sont aussi des colonies chalcidiennes. Selon Thucydide (6), Zancle aurait été occupée tout d'abord par des pirates venus de Cumès en Campanie. Ils furent rejoints par des colons originaires de Chalcis et du reste de l'Eubée. Les fondateurs,

(1) Sur la phratrie des Eumélides, voir les textes cités dans *La Parola del Pasato*, 25-27 (1952), pp. 399-400 ; voir aussi M. NAPOLI, *Napoli greco-romana*, p. 172 ss.

(2) STACE, *Silves*, III, 5, 80.

(3) Voir la note de H. FRÈRE dans son édition de STACE, coll. des Universités de France, II, p. 167.

(4) Sur les présages fournis par des animaux dans les légendes de fondation, voir ci-dessus, p. 96.

(5) Voir EURIPIDE, *Ion*, 1196-1198 ; ce texte est cité par P. AMANDRY, *La mantique apollinienne à Delphes*, p. 58.

(6) THUCYDIDE, VI, 4, 5-6.

Périérés de Cumes et Crataiménès de Chalcis, ne nous sont pas seulement connus par Thucydide. Leurs noms sont mentionnés par Callimaque, dans un poème des *Aitia* relatif aux origines de la colonie (1). Le poète raconte qu'un différend survint au sujet du nom qu'il convenait de donner à la nouvelle ville. L'affaire fut soumise au jugement d'Apollon, qui renvoya les parties dos à dos, en prescrivant que la cité ne devait avoir pour patron ni Périérés, ni Crataiménès.

Si le dieu de Delphes fut consulté à propos de la fondation de Zancle, il joua dans la fondation de Rhégion un rôle beaucoup plus important, car la cité fut fondée sur son ordre et par des gens qui lui avaient été consacrés. Strabon rapporte les faits de la manière suivante (2). Un oracle avait ordonné aux habitants de Chalcis, frappés par une disette, de consacrer à Apollon un dixième de leur population. Par la suite, ces Chalcidiens quittèrent Delphes en emmenant avec eux d'autres de leurs concitoyens. Selon Antiochus, ce sont les habitants de Zancle qui firent venir les Chalcidiens et qui leur donnèrent pour fondateur Antimnestos (3). Strabon signale également la participation de Messéniens du Péloponnèse, qui avaient été contraints de quitter leur pays et qui obéissaient, eux aussi, aux ordres d'Apollon.

Dans un fragment d'Héraclide Lembos (4), le départ des Chalcidiens est attribué à une famine, qui les contraignit à émigrer en emmenant avec eux des Messéniens du Péloponnèse. Héraclide nous apporte également des précisions sur le site de la colonie : il mentionne le tombeau de Iokastos (5) et l'oracle qui désignait l'emplacement de la nouvelle ville (6).

Le texte de cet oracle nous a été conservé par Diodore de Sicile (7). Celui-ci attribue la fondation de Rhégion à des

(1) CALLIMAQUE, *Aitia*, fr. 43, v. 58-59 Pfeiffer. Cf. J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 94 ; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 61 ss.

(2) STRABON, VI, 257. Sur la fondation de Rhégion, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 99 ss. ; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 66 ss. Sur cette forme de consécration, voir H. W. PARKE, *Consecration to Apollo*, dans *Hermathena*, 72 (1948), p. 86 ss. ; PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, I, p. 51 ss.

(3) ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 9 Jacoby. Tout le passage de Strabon est mis par Jacoby sous le nom d'Antiochus ; sur cette question, voir les opinions divergentes de J. BÉRARD, *op. cit.*, p. 99, n. 3, et de G. VALLET, *op. cit.*, p. 71.

(4) HERACLIDE LEMBOS, *De rebus publ.*, 25.

(5) Voir ci-dessus, p. 45.

(6) Voir ci-dessus, p. 137.

(7) DIODORE DE SICILE, VIII, fr. 23, 2. (PARKE-WORMELL, *Delphic Oracle*, II, p. 149, n° 371).

Chalcidiens qui avaient été consacrés par voie de décimation, mais il ne signale pas la participation des Messéniens.

Si l'on compare les récits des auteurs anciens, on constate entre eux des variantes de détail, mais aussi un certain nombre de points communs, auxquels il serait difficile de refuser toute valeur historique (1). La version la plus complète nous a été conservée par Strabon, mais la famine est mentionnée également par Héraclide Lembos et la décimation, par Diodore de Sicile. Quant à l'origine delphique de la colonie, il en est question dans une anecdote empruntée à Timée de Tauroménion (2). Elle concerne un citharède, nommé Ariston, qui était originaire de Rhégion. Comme ce personnage, qui était venu participer aux concours pythiques, voulait gagner la faveur des Delphiens, il crut bon de leur rappeler que ses ancêtres avaient été consacrés au dieu et que la colonie installée à Rhégion était partie de Delphes.

Ce récit nous autorise à considérer l'intervention de Delphes comme un fait bien établi. Apollon avait, du reste, dans les environs de Rhégion, un temple et un bois sacré, où les habitants venaient, disait-on, cueillir un rameau de laurier qu'ils emportaient avec eux, quand ils se rendaient à Delphes (3).

Mais ce sont évidemment les monnaies qui nous apportent les témoignages les plus précis sur l'importance du culte d'Apollon et sur le rôle joué par le dieu dans la fondation de la cité. Certaines d'entre elles portent une tête d'Apollon (Pl. XI, 3) (4) ou un attribut caractéristique. Le trépied est figuré sur le numéraire (5)

(1) C'est du moins l'opinion de J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 102. Les raisons invoquées par G. VALLET, *op. cit.*, p. 70, qui estime peu vraisemblable qu'une disette ait obligé Chalcis à vouer au dieu une partie de ses habitants, ne me paraissent pas décisives.

(2) TIMÉE, 566 F 43 Jacoby (= STRABON, VI, 260) : voir aussi ANTIGONE DE CARYSTE, *Hist. Mirab.*, 1.

(3) VARRON *ap. PROBUS, Comment. in Verg. Buc. et Georg., praef.*, p. 326 Hagen. La construction du temple d'Apollon était attribuée à Oreste : J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 381 ; sur son emplacement, voir G. VALLET, *Rhégion et Zanle*, p. 137, n. 2. Sur une offrande des Rhégiens dans le sanctuaire de Delphes, voir E. BOURGUET, *Fouilles de Delphes*, III, 1, n° 503. Un quartier de la ville, reconstruit par Denys le jeune, portait le nom de Phoibia : STRABON, VI, 258.

(4) Tétradrachmes et drachmes de la période comprise entre 420 et 387 avant J. C. : H. HERZFELDER, *Les monnaies d'argent de Rhégium*, dans *Revue num.*, 1956, p. 37 ss., n°s 62-114 (pl. VI-XI) ; autre série datée de 356 à 351 : p. 62 ss., n°s 115-119 (pl. XII).

(5) Pour des exemples sur des monnaies divisionnaires, voir H. HERZFELDER,

et il est parfois combiné avec un omphalos ⁽¹⁾. La pierre sacrée peut aussi apparaître en symbole auprès de la tête d'Apollon ⁽²⁾ ou occuper à elle seule le revers de la pièce (Pl. XI, 4) ⁽³⁾.

Mais la représentation la plus intéressante figure sur des pièces de bronze qui portent au droit une tête d'Artémis et, au revers, l'image d'Apollon nu, assis sur un omphalos (Pl. XII, 1) ⁽⁴⁾. Le dieu, qui tient une flèche à la main droite et qui s'appuie de la main gauche sur un arc, se présente sous les traits que revêt habituellement l'Apollon archer des Séleucides ⁽⁵⁾. Ce rapprochement me paraît révélateur, car l'Apollon des Séleucides est l'ancêtre de la dynastie, « l'archégète de la race royale » (*ὁ ἀρχηγέτης τοῦ γένους τῶν βασιλέων*) ⁽⁶⁾. Or, les habitants de Rhégion devaient avoir une raison particulière d'emprunter cette représentation d'un aspect si caractéristique. S'ils l'ont choisie comme type monétaire, c'est sans doute parce qu'ils y reconnaissaient, eux aussi, l'image de leur divinité ancestrale.

Nous retrouvons ici le dieu archégète que nous avons déjà

op. cit., p. 65, M et N (pl. XII) ; sur des pièces de bronze : *Sylloge, Danish Museum, Italy*, pl. 36, nos 1954-1960, 1967-1969

⁽¹⁾ Omphalos entre les montants du trépied : *BMC, Italy*, p. 379, nos 72-74 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 143, n° 23. Nous avons déjà constaté la présence de ce motif sur les monnaies de Tauroménion : voir ci-dessus, p. 141. L'omphalos et le trépied sont combinés de la même manière sur une plaque Campana : H. VON ROHDEN et H. WINNEFELD, *Architekton. röm. Tonreliefs der Kaiserzeit*, Berlin, 1911, p. 266, pl. 54 ; S. REINACH, *Rép. de reliefs*, II, p. 250, 1. Même association des symboles apolliniens dans la décoration des vases de la Gaule romaine : J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II (1904), p. 153, n° 1068.

⁽²⁾ Monnaies de bronze portant au droit un muse de lion et, au revers, une tête d'Apollon : *BMC, Italy*, p. 378, n° 50 ; S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum, McClean Coll.*, I, n° 1894 (pl. 60, 17). — Monnaies de bronze avec la tête d'Apollon au droit et le trépied au revers : *BMC, Italy*, p. 380, n° 79.

⁽³⁾ Dioboles (au droit, tête d'Apollon) : W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, p. 83, pl. II, 5 ; *Sylloge, Lockett Coll.*, I, pl. XII, 661.

⁽⁴⁾ *BMC, Italy*, p. 380, n° 83 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 143, n° 30 ; p. 145, n° 45 ; J. BABELON, *Coll. de Luyens*, I, n° 809 ; *Sylloge, Danish Museum, Italy*, n° 1976, 1977 ; S. W. GROSE, *op. cit.*, I, n° 1926 (pl. 61, 9) ; P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 251 ; cf. J. OVERBECK, *Griech. Kunstmythologie*, III (1889), p. 301, n° 28 (pl. III, 43) ; W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, p. 87, pl. VI, 2.

⁽⁵⁾ Sur ce type d'Apollon, voir L. LACROIX, *Copies de statues sur les monnaies des Séleucides*, dans *BCH*, 73 (1949), p. 169 ss.

⁽⁶⁾ Voir les textes cités par STAEBELIN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, II A (1923), col. 1231-1232 ; voir aussi E. BIKERMAN, *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938, p. 253 ; M. P. NILSSON, *Cults, Myths, Oracles and Politics in Ancient Greece*, Lund, 1951, p. 111 ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1955, n° 122.

rencontré à Naxos et à Cumes. Les colons chalcidiens ne lui avaient-ils pas été consacrés et n'est-ce pas pour obéir à ses ordres qu'ils étaient venus se fixer en Italie méridionale ? On souscrita volontiers aux observations de J. Bérard, quand il écrit à propos des origines de la colonie chalcidienne (1) : « Le rôle joué par l'oracle de Delphes dans l'histoire de la colonisation grecque est bien connu ; et en ce cas particulier, il semble avoir été très important ». On notera que la participation messénienne à la fondation de Rhégion était due aussi, selon Strabon, à l'intervention de Delphes et J. Bérard a pu supposer, non sans vraisemblance, que ce sont les prêtres de Delphes qui mirent en rapport Messéniens et Chalcidiens (2).

Dans une étude récente, J. Heurgon a bien mis en valeur les traits particuliers qui caractérisent le « ver sacrum » des Mamertins (3). Frappés par une épidémie, les Mamertins avaient reçu d'Apollon l'ordre de vouer un « printemps sacré », c'est-à-dire d'immoler tout ce qui naîtrait au printemps suivant. Comme les hommes n'avaient pas été immolés, le dieu ordonna de les expulser. Ils quittèrent leur patrie et ils allèrent s'installer à Messine.

Ces traditions, recueillies par un écrivain nommé Alfius (4), révèlent un « extraordinaire amalgame d'éléments italiques et d'éléments grecs » (5). Le « ver sacrum » est, en effet, un rite propre aux populations italiques et il est étroitement lié au culte du dieu Mars. Seule une influence hellénique peut expliquer que Mars ait cédé la place à Apollon, qui joue ici son rôle habituel, celui de chef et de protecteur de la colonisation.

On peut préciser que cette influence a dû s'exercer par l'intermédiaire de Rhégion. La décimation qui avait déterminé l'installation des Chalcidiens en Italie méridionale offrait certains rapports avec le « ver sacrum » et la tradition mamertine s'est modelée, peut-on dire, sur la tradition grecque. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il se reflète sur les monnaies. La tête d'Apollon qui orne les monnaies des Mamertins vers 220 avant

(1) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 102.

(2) J. BÉRARD, *op. cit.*, p. 103.

(3) J. HEURGON, *Trois études sur le « Ver sacrum »*, Bruxelles, 1957 (*Coll. Latomus*, XXVI), p. 20 ss.

(4) ALFIUS ap. FESTUS, *De verborum significatione*, s. v. *Mamertini* (ed. W. M. LINDSAY, *Glossaria latina*, IV, 1930, p. 276). Sur ce texte, voir J. GAGÉ, *Apollon romain*, Paris, 1955, pp. 239-240.

(5) J. HEURGON, *op. cit.*, p. 26.

J. C. est imitée des monnaies de Rhégion ⁽¹⁾. L'omphalos qui occupe le revers de ces pièces est aussi un emprunt au monnayage de la colonie chalcidienne (Pl. XI, 5) ⁽²⁾. Il est assez curieux de voir apparaître cet attribut caractéristique du dieu de Delphes sur des pièces frappées au nom d'une population d'origine samnite. Mais, ici encore, l'omphalos revêt une signification précise, analogue à celle que nous lui avons reconnue précédemment : il fait allusion à l'intervention d'Apollon, au rôle joué par le dieu qui a conduit les Mamertins sur le territoire de Messine.

4. L'offrande du selinon et la colonisation mégarienne en Sicile

Les événements qui ont marqué l'installation des Mégariens en Sicile sont rapportés par Thucydide ⁽³⁾ de la manière suivante. Lamis, venu de Mégare, s'établit d'abord en un endroit nommé Trôtilon, au-dessus du fleuve Pantakyas. Il essaya ensuite de vivre en commun avec les Chalcidiens de Léontini puis, après l'échec de cette tentative, il alla s'installer à Thapsos, où il mourut. C'est alors qu'un roi sikèle, nommé Hyblon, accorda aux Mégariens un territoire, où ils fondèrent la ville de Mégara Hyblaea.

Cette nouvelle Mégare ne put jamais atteindre un bien grand développement. Au nord, les Chalcidiens avaient occupé les riches plaines du Symaethos ⁽⁴⁾. Au sud, les Corinthiens étaient fortement installés à Syracuse. Mégara fut du reste détruite par Gélon, tyran de Syracuse, en 483 avant J. C. Mais, entretemps, une centaine d'années après sa fondation, elle avait donné naissance à Sélinonte, qui était appelée à devenir une des colonies les plus prospères de la Sicile ⁽⁵⁾.

Nous ne possédons aucun témoignage qui mentionne une intervention de l'oracle de Delphes dans l'installation des Méga-

(1) M. SÄRSTRÖM, *A Study in the Coinage of the Mamertines*, Lund, 1940, pp. 102-103, nos 217-231 (pl. XXVIII). Sur l'imitation des monnaies de Rhégion, voir p. 105.

(2) A droit, tête d'Apollon : M. SÄRSTRÖM, *op. cit.*, pp. 102-103, nos 217-231 (pl. XXVIII). — Au droit, tête d'Artémis : M. SÄRSTRÖM, *op. cit.*, p. 110, nos 265-268 (pl. XXXII).

(3) THUCYDIDE, VI, 4, 1-2.

(4) J. BÉRARD, *Colonisation*, p. 85.

(5) THUCYDIDE, VI, 4, 2. Sur la fondation de Sélinonte, voir ci-dessus, chap. I, § 3.

riens en Sicile. Cependant, Plutarque nous apprend que les Sélinontins avaient jadis consacré au dieu de Delphes une offrande d'un type particulier. Les interlocuteurs du *De Pythiae oraculis*, un dialogue dont la scène se situe à Delphes, arrivés au trésor de Corinthe, s'interrogent sur la signification des grenouilles et des serpents d'eau qui ornaient la base d'un palmier de bronze ⁽¹⁾. Les grenouilles, en effet, note Plutarque, n'ont aucun rapport avec Corinthe. On ne peut y reconnaître un emblème ou parasème de la cité, « comme c'est assurément le cas pour le *selinon* en or, offert jadis, dit-on, par Sélinonte ».

Le *selinon* était évidemment tout indiqué pour servir d'emblème à la ville de Sélinonte, puisqu'il avait donné son nom au fleuve Sélinous et à la ville dont ce fleuve arrosait le territoire. Aussi cette plante apparaît-elle constamment sur le monnayage. La feuille de *selinon* décore, à elle seule, les monnaies les plus anciennes (Pl. II, 2) et, à une époque plus récente, elle accompagne l'image du dieu-fleuve faisant une libation au-dessus d'un autel (Pl. II, 3, 5 ; VIII, 6 ; IX, 1) ⁽²⁾. Par ailleurs, une ville peut consacrer au dieu son propre emblème et le fait est attesté par d'autres exemples ⁽³⁾. Plutarque lui-même signale, en même temps que la feuille de *selinon*, la hache offerte au dieu par les habitants de Ténédos ⁽⁴⁾. Mais l'offrande du *selinon* appelle encore d'autres observations.

Apollon, comme nous l'avons vu ⁽⁵⁾, est la principale divinité de Sélinonte. On lui avait érigé sur l'acropole orientale un temple de dimensions colossales, qui dominait les autres temples. Le dieu était représenté sur les métopes et il apparaissait sur les monnaies en compagnie d'Artémis. Si nous nous reportons aux cultes de Mégare, nous pourrions constater que, dans la métropole de Sélinonte, Apollon occupe aussi la première place et nous pouvons même apporter des précisions à ce sujet, car nous savons par Pausanias ⁽⁶⁾ que les Mégariens honoraient Apollon en qualité de Pythien, d'Archégète et de Décatéphoros.

(1) PLUTARQUE, *De Pythiae orac.*, 399 F.

(2) Voir ci-dessus, p. 118.

(3) Voir L. LACROIX, *Sur quelques offrandes à l'Apollon de Delphes*, dans RBN, 100 (1954), p. 21 ss.

(4) Sur ces offrandes, voir R. FLACELIÈRE, dans son édition du *De Pythiae oraculis*, Le Puy, 1936, introd., p. 69.

(5) Voir ci-dessus, p. 30.

(6) PAUSANIAS, I, 42, 5. Cf. KR. HANELL, *Megarische Studien*, p. 84 ss.

Chacune de ces épithètes mérite de retenir l'attention. Apollon Pythien est évidemment le dieu de Delphes, que nous retrouvons du reste dans plusieurs colonies mégariennes (1). En sa qualité d'Archégète, Apollon est l'ancêtre des Mégariens, celui qui veille sur leur destinée et qui favorise leurs entreprises (2). Il était intervenu dans la construction d'une des deux acropoles de Mégare (3) et l'on admettra volontiers qu'il a pu apporter son appui aux fondateurs de villes nouvelles. Mais, à Mégare, Apollon est en outre Décatéphoros, et la signification de cette épithète reste pour nous assez mystérieuse.

Décatéphoros peut se dire, en effet, du fidèle qui apporte la dîme à la divinité (4), mais, quand le dieu est désigné de cette manière, l'épithète doit avoir un autre sens et elle ne peut guère signifier que « celui auquel on apporte la dîme » (5). Si cette dîme est prélevée sur les produits du sol, il faut admettre que le dieu était considéré comme le possesseur légitime du territoire et qu'il percevait une sorte de redevance (6). C'est, je crois, le sens du terme *Décatéphoros* à Mégare, dont le territoire avait sans doute été consacré à Apollon, et l'on doit admettre, me semble-t-il, qu'il pouvait en être de même dans une colonie mégarienne.

Cette fiction juridique nous permettrait de comprendre la signification primitive du *selinon* consacré par les habitants de Sélinonte. Cette plante n'est pas seulement l'emblème « parlant » de la cité. C'est aussi un des produits les plus caractéristiques de son territoire (7) et la feuille de *selinon* en or pourrait bien avoir

(1) Sur le culte d'Apollon dans les colonies de Mégare, voir Kr. HANELL, *op. cit.*, p. 164 ss.

(2) Sur Apollon Archégète, voir Kr. HANELL, *op. cit.*, p. 88.

(3) Voir ci-dessus, p. 30.

(4) Sur le sens du mot *δεκατηφόρος* dans les inscriptions de Kafizin à Chypre, voir K. LATTE, dans *Glotta*, 34 (1955), p. 194 ; cf. J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1956, n° 350.

(5) C'est ainsi que l'interprète Kr. HANELL, *op. cit.*, p. 89 : « derjenige, dem der Zehnte dargebracht wird ». Voir aussi JESSEN, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, IV (1901), s. v. *Dekatephoros*. Le culte d'Apollon Décatéphoros est attesté en Crète, à Apollonia et à Hiérapytna : M. GUARDUCCI, *Inscr. Cret.*, I, III, 1, l. 9 ; III, III, 9. Sur ses rapports avec Apollon Pythien, voir W. ALY, *Der kretische Apollonkult*, Tübingen, 1908, p. 5 ; R. F. WILLETS, *Cretan Cults and Festivals*, Londres, 1962, p. 261. Sur Apollon, dieu de la dîme, voir M. DELCOURT, *L'oracle de Delphes*, Paris, 1955, p. 183 ss.

(6) Voir les dispositions prises par Xénophon pour le terrain qu'il avait consacré à Artémis dans son domaine de Scillonte : *Anabase*, V, 3, 13.

(7) Sur l'identification du *selinon* avec l'ache ou céleri sauvage, (*Apium graveolens*), voir OLCK, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, VI (1909), col. 252 ss. ; A. C.

été considérée comme une redevance, une dime qu'Apollon percevait en sa qualité de *Décatéphoros*.

Sans doute n'est-ce là qu'une hypothèse, mais elle me paraît suffisamment vraisemblable pour qu'elle mérite d'être prise en considération. Il existe du reste, comme nous allons pouvoir le constater, d'autres offrandes qui se rattachent à des préoccupations du même genre. Par ailleurs, l'offrande du *selinon* révèle des rapports incontestables entre Sélinonte et Delphes. Le dieu qui avait guidé les colons chalcidiens en Sicile et en Italie méridionale était aussi le protecteur de la colonisation mégarienne.

5. La « moisson d'or » de Métaponte

Après avoir rappelé les origines de Métaponte, fondée par des Pyliens, compagnons de Nestor, Strabon ajoute que ces Pyliens, grâce aux ressources de l'agriculture, atteignirent un tel degré de prospérité qu'ils consacrèrent à Delphes une « moisson d'or » (1). Sans doute faisait-on remonter cette offrande aux temps les plus anciens, puisque l'auteur dont Strabon utilise le témoignage l'associait à la colonisation légendaire. Il y a lieu d'observer, cependant, que le terme « Pyliens » ne désigne pas nécessairement les fondateurs eux-mêmes ; il pouvait tout aussi bien s'appliquer aux descendants de ces Pyliens et même à leurs lointains héritiers, les habitants de la colonie achéenne (2). Nous connaissons par ailleurs d'autres offrandes du même genre et, bien que nous possédions peu de renseignements à leur sujet, nous n'avons cependant aucune raison de leur refuser un caractère historique.

Dans le *De Pythiae oraculis*, Plutarque mentionne l'envoi de

ANDREWS, *Celery and Parsley as Foods in the Graeco-Roman Period*, dans *Class. Philol.*, 44 (1949), p. 91 ss. On notera que le céleri sauvage, qui croît dans les lieux humides, est déjà mentionné par HOMÈRE, *Il.*, II, 776 ; *Od.*, V, 72.

(1) STRABON, VI, 264.

(2) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 326 : « On peut se demander également si la moisson d'or consacrée à Delphes ne fut pas offerte à une époque moins reculée par la colonie achéenne, qui frappa ses monnaies à l'effigie de l'épi de blé ». F. KIECHLE, *Messenische Studien*, Kallmünz, 1959, p. 37, invoque aussi le témoignage des monnaies pour rattacher l'offrande à la Métaponte historique : « Die Weihung gehört also offensichtlich in spätere, nicht in mythische Zeit, sie erfolgte wohl nicht allzu lange nach der Gründung der Stadt, vielleicht im 6. Jh., da sie doch eine Art Danksagung an Apollon für die Fruchtbarkeit der neuen Heimat darstellte ». Mais il ne me paraît pas nécessaire d'imaginer, avec F. Kiechle, que l'offrande portait une dédicace mentionnant l'origine des colons, venus de la ville de Nélée.

« moissons d'or », qui avaient été consacrées à Delphes par Myrina et par Apollonie ⁽¹⁾. La seconde de ces villes est sans doute Apollonie d'Illyrie. Nous savons, en effet, que les Apolloniates avaient contracté une dette de reconnaissance à l'égard du dieu du Parnasse, puisqu'au IV^e siècle, ils envoyèrent à Delphes une cargaison d'orge, qui fut vendue pour servir à la reconstruction du temple d'Apollon ⁽²⁾. Il convient d'ajouter qu'Apollonie d'Illyrie honorait Apollon en qualité de fondateur ⁽³⁾ et que ses monnaies sont ornées d'attributs caractéristiques : la lyre, le trépied et la colonne en pointe que les textes des auteurs anciens désignent sous le nom d'*agyieus* ⁽⁴⁾. Pour Myrina, si c'est à la ville d'Éolide que Plutarque fait allusion ⁽⁵⁾, on doit se souvenir qu'elle était proche du sanctuaire de Gryneion, où Apollon rendait des oracles. Les monnaies de Myrina montrent du reste le dieu debout, tenant une coupe et un rameau de laurier avec, à ses pieds, une amphore et un omphalos ⁽⁶⁾.

A Métaponte, nous pouvons également recourir au témoignage des monnaies, qui nous montrent un épi d'orge, aux grains serrés, aux barbes déployées en éventail ⁽⁷⁾. Les colonies achéennes du golfe de Tarente étaient célèbres pour la fertilité de leur territoire, propice à la culture des céréales, et la « moisson d'or » devait

⁽¹⁾ PLUTARQUE, *De Pythiae oraculis*, 402 A.

⁽²⁾ *Fouilles de Delphes*, III, 5, n° 3, col. II et p. 42.

⁽³⁾ Voir la dédicace du monument érigé par les Apolloniates à Olympie : PAUSANIAS, V, 22, 3.

⁽⁴⁾ Lyre au droit, colonne en pointe au revers sur des bronzes du IV^e siècle : E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 382 (pl. CCLXXXV, 3). Voir aussi F. VON SCHEIGER, *Monnaies inédites ou peu connues de l'Illyrie méridionale et de l'Épire septentrionale*, dans les *Actes du Congrès international de Numismatique*, Paris 1953 (1957), p. 92 : « Les types sont d'abord l'obélisque d'Apollon, employé jusque sous Marc-Aurèle, le trépied et la lyre ». Des fouilles récentes ont révélé l'existence d'obélisques identiques à ceux qui décorent les monnaies : A. KAHN, dans *Illustr. London News*, 1^{er} juillet, 1961, p. 20 ss., fig. 2 et 11.

⁽⁵⁾ On pourrait penser aussi à la ville de Myrina dans l'île de Lemnos ; sur la fertilité de l'île, voir A. JARDÉ, *Les céréales dans l'antiquité grecque*, Paris, 1925, pp. 75-76.

⁽⁶⁾ Voir les exemplaires de ces monnaies cités par L. ROBERT, *Études de numismatique grecque*, Paris, 1951, p. 128, n. 5. Sur d'autres monnaies de Myrina, l'omphalos est associé au trépied et à la branche de laurier : IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. und röm. Münzkunde*, 1908, p. 57 ; W. H. ROSCHER, *Neue Omphalosstudien*, p. 83, pl. II, 10. Sur l'oracle de Gryneion, voir BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, III (1880), pp. 260-261 ; E. POTTIER et S. REINACH, *La nécropole de Myrina*, I (1888), pp. 48-49.

⁽⁷⁾ Voir ci-dessus, p. 113.

apparaître, dans ces conditions, comme une offrande appropriée. Sans doute était-elle constituée par des épis que l'on avait groupés sur un support, à la manière d'autres offrandes du même genre ⁽¹⁾. On peut croire également que ces épis étaient analogues à ceux qui décorent le monnayage et qui ont servi d'emblème à la cité. Mais le choix de cette offrande répond encore à d'autres préoccupations que nous allons tenter de préciser.

La « moisson d'or » atteste évidemment la piété des habitants de la colonie achéenne à l'égard du dieu de Delphes et ceci est confirmé par d'autres témoignages. L'image d'Apollon apparaît à diverses reprises sur les monnaies de Métaponte. Des statères, qui datent de la première moitié du V^e siècle, nous montrent le dieu debout, entièrement nu, tenant un arc à la main gauche et une grande branche de laurier à la main droite (Pl. XII, 3) ⁽²⁾. Sur une de ces monnaies, un autel accompagne l'image d'Apollon (Pl. XII, 4) ⁽³⁾, tandis que, sur des hémistatères, le dieu, qui tient l'arc à la main gauche, porte la main droite à la hanche (Pl. XII, 5) ⁽⁴⁾. On notera aussi qu'Apollon est figuré en citharède sur un statère d'une époque plus récente (Pl. XII, 2) ⁽⁵⁾.

Hérodote nous a conservé une tradition curieuse, relative au culte d'Apollon et à l'intervention d'Aristéas de Proconnèse ⁽⁶⁾. Les Métapontins racontaient qu'Aristéas leur était apparu pour leur ordonner d'élever un autel à Apollon et de dresser, auprès de cet autel, une statue portant le nom d'Aristéas. Après avoir consulté l'oracle de Delphes, les habitants de Métaponte obéirent à ces prescriptions. A l'époque d'Hérodote, on pouvait voir sur

⁽¹⁾ On en rapprochera particulièrement une moisson dorée (*λήμιον περίχρυσον*), formée de douze épis, qui est mentionnée dans les inventaires du Parthénon : IG², I, 276 ss. ; cf. IG², II-III, 1485, l. 55. Sur cette offrande, qui est citée parmi d'autres exemples, voir R. EGGER, *Ein Weihgeschenk der Metapontier*, dans *Numism. Zeitschr.*, 35 (1903), pp. 203-204 ; P. WOLTERS, *Die goldenen Aehren*, dans *Festschrift J. Loeb*, Munich, 1930, pp. 118-119. Voir aussi l'article du même savant, *Gestalt und Sinn der Aehre in antiker Kunst*, dans *Die Antike*, 6 (1930), p. 286. Sur la plinthe à trous multiples trouvée à Delphes, voir F. COURBY, *Fouilles de Delphes*, II, *La terrasse du temple*, p. 267 ss. (on a pensé aussi, à propos de cette plinthe, à l'Apollon Sitalcas ; voir *Errata*, p. 318).

⁽²⁾ S. P. NOE, *The Coinage of Metapontum*, II, nos 314-318 (pl. 24).

⁽³⁾ S. P. NOE, *op. cit.*, n° 319 (pl. 24).

⁽⁴⁾ S. P. NOE, *op. cit.*, n° 320 (pl. 24) et p. 8.

⁽⁵⁾ S. P. NOE, *op. cit.*, n° 431 (pl. 33).

⁽⁶⁾ HÉRODOTE, IV, 15. Cf. J. D. P. BOLTON, *Aristeas of Proconnesus*, Oxford, 1962, p. 119 ss.

l'agora de Métaponte la statue et l'autel, qui étaient entourés de lauriers (1).

On notera que, selon Aristéas, Métaponte pouvait passer pour un des séjours d'Apollon. Les Métapontins étaient, disait-il, les seuls Italiotes qu'Apollon avait honoré de sa visite et lui-même avait accompagné le dieu en prenant la forme d'un corbeau (2). Cette épiphanie d'Apollon créait, semble-t-il, un nouveau lien entre Métaponte et Delphes. Le dieu, en effet, était sans doute venu d'un de ses sanctuaires préférés ou encore du pays des Hyperboréens, terre de légende, connue d'Aristéas (3) et renommée pour sa fertilité (4).

D'autre part, il est intéressant d'observer que Plutarque, en mentionnant les offrandes de Myrina et d'Apollonie, les associe aux consécrationes faites par les Érétriens et les Magnètes « qui ont fait don des prémices de leur population au dieu comme au dispensateur de tout fruit, au père, à l'auteur, à l'ami de l'humanité » (5). Nous retrouvons ici des idées analogues à celles que nous avons signalées à propos du *selinon* en or de Sélinonte (6). Il est possible que les fondateurs de Métaponte, voulant assurer la prospérité de la colonie, aient consacré son territoire au dieu de Delphes (7) et qu'ils se soient engagés à lui offrir une dîme ou les prémices de la récolte (8).

Les « moissons d'or » rappellent les offrandes apportées à Délos

(1) Il n'est pas question de deux statues, comme le croit R. CRAHAY, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, p. 74. Sur le sens du mot *ἀγαλμα*, voir la note de Ph. E. LEGRAND dans son édition d'HÉRODOTE, IV, p. 58 ; cf. L. LACROIX, dans *L'Antiquité classique*, 16 (1947), p. 437. Sur le laurier de bronze, d'où une voix se serait fait entendre, voir THÉOPOMPE, 115 F 248 Jacoby (= ATHEN., XIII, 605 c).

(2) HÉRODOTE, IV, 15.

(3) HÉRODOTE, IV, 13. Selon THÉOPOMPE, 115 F 248 Jacoby (= ATHEN., XIII, 605c), Aristéas serait venu à Métaponte du pays des Hyperboréens.

(4) La terre passait pour y produire deux récoltes par année : HÉCATÉE D'ABDÈRE, 264 F 7 Jacoby (= DIODORE, II, 47).

(5) PLUTARQUE, *De Pythiae oraculis*, 402 A (traduction R. Flacelière).

(6) Voir ci-dessus, p. 153.

(7) On a parfois considéré Métaponte comme une colonie de Delphes : O. GRUPPE, *Griech. Mythologie*, I (1906), p. 369 ; J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926, p. 69, n. 1. Sur la fondation de Métaponte par Daulios, tyran de Crisa, voir ci-dessus, p. 84.

(8) Sur la différence entre dîme et prémices, voir M. DELCOURT, *L'oracle de Delphes*, p. 183.

par les Vierges Hyperboréennes (1). Elles répondent vraisemblablement à de vieilles prescriptions rituelles et, mieux que des oracles fallacieux ou d'une authenticité douteuse, elles nous révèlent les préoccupations majeures des fondateurs de villes, leur souci de trouver des terres fertiles et de placer la colonie sous la protection de la divinité.

6. Apollon Pythien à Crotona et à Caulonia

Située au sud du golfe de Tarente, à proximité du cap Lacinion, Crotona fut fondée par un certain Myscellos, originaire de Rhyppae en Achaïe (2). Si l'on en croit la tradition, Myscellos aurait voulu d'abord s'établir à Sybaris, mais il fut contraint d'obéir aux ordres d'Apollon et de s'installer à l'emplacement que le dieu lui réservait. On racontait aussi que Myscellos reçut l'aide d'Archias, le fondateur de Syracuse (3), et l'on prétendait même que Myscellos et Archias avaient interrogé l'oracle en même temps.

Dès le début de ses émissions, Crotona a mis sur ses monnaies l'image d'un trépied, emblème du dieu de Delphes et symbole de son pouvoir prophétique. Ce trépied orne le droit et le revers des pièces incuses frappées dans la seconde moitié du VI^e siècle avant J. C. (Pl. XII, 6) (4). Vers la fin du V^e siècle, les graveurs de Crotona ont représenté Apollon lui-même, en train d'accomplir un de ses plus célèbres exploits. Le dieu, figuré sous les traits d'un enfant, perce de ses flèches un serpent monstrueux, allusion à la légende selon laquelle Apollon dut triompher d'un serpent pour devenir le maître de l'oracle (Pl. V, 7) (5). On adoptera volontiers les conclusions de J. Bérard, qui écrivait, en se fondant sur le témoignage des monnaies (6) :

(1) Sur la nature de ces offrandes, voir J. TRÉHEUX, *La réalité historique des offrandes hyperboréennes*, dans *Studies D. M. Robinson*, II (1953), pp. 764-766 ; H. GALLET DE SANTERRE, *Délos primitive et archaïque*, Paris, 1958, p. 170.

(2) Sur la fondation de Crotona, voir J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 151 ss.

(3) ANTIOCHUS DE SYRACUSE, 555 F 10 Jacoby (= STRABON, VI, 262).

(4) E. BABELON, *Traité*, II, I, n° 2143 ss. (pl. LXIX, 7 ss.).

(5) Sur ces types monétaires, voir L. LACROIX, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, p. 249 ss. (à la bibliographie citée, p. 250, n. 1, on ajoutera P. NASTER, *Coll. de Hirsch*, n° 224, 225). Sur le témoignage de Jamblique dans sa *Vie de Pythagore*, voir mon article, *L'Apollon de Caulonia*, dans *RBN*, 105 (1959), p. 12.

(6) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 153.

« On peut affirmer que dès le milieu du VI^e siècle la colonie passait pour avoir été fondée sur l'ordre de l'oracle de Delphes, comme en fait foi le trépied delphique qui est frappé au droit et au revers des premières monnaies incuses crotoniates et qui reste l'emblème de la cité jusqu'à l'époque romaine ».

Si l'interprétation des monnaies de Crotone ne semble offrir aucune difficulté particulière, on ne peut en dire autant des monnaies de Caulonia. Depuis longtemps, les numismates se sont efforcés de découvrir la signification du motif qui les décore. Il y a quelques années, j'ai tenté à mon tour de résoudre le problème (1). Je me contenterai d'en rappeler ici les principales données et d'indiquer la solution que j'ai cru pouvoir en proposer.

Caulonia est une colonie achéenne fondée par des Crotoniates qui s'installèrent sur la côte orientale du Bruttium, à proximité du cap Cocynthos (Punta di Stilo) (2). Son monnayage abondant témoigne qu'elle dut connaître une certaine prospérité au VI^e et au V^e siècle avant J. C. (3). Ses émissions les plus anciennes sont des pièces incuses, qui offrent au droit l'image d'un homme nu, debout à droite, la jambe gauche avancée, le bras droit levé avec un rameau en main (Pl. XII, 7). Au-dessus du bras gauche, à demi tendu, est figuré un petit personnage qui a parfois des ailes aux talons et qui tient aussi des rameaux. Un cerf debout à droite, à côté de la figure principale, complète cette remarquable composition, qui se répète au revers de la monnaie.

Le dieu jeune et imberbe des monnaies de Caulonia est certainement la grande divinité de la cité et l'on a pensé depuis longtemps que cette divinité ne pouvait être qu'Apollon. On admettra tout aussi volontiers que le dieu emprunte à son arbre préféré le rameau qu'il tient à la main droite. Dans ce cas, il s'agirait du laurier, hypothèse d'autant plus vraisemblable que, sur les monnaies à double relief, le laurier apparaît fréquemment sous la forme d'une branche, d'un arbuste, d'une couronne ou même d'une simple feuille (4).

(1) Voir L. LACROIX, *L'Apollon de Caulonia*, dans *RBN*, 105 (1959), p. 5 ss.

(2) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 158 ss.

(3) Voir la monographie de S. P. NOE, *The Coinage of Caulonia*, New York, 1958 (*Numism. Studies*, 9).

(4) L. LACROIX, *op. cit.*, pp. 14-15.

On connaît le rôle du laurier dans la mantique apollinienne (1). Mais cette plante servait encore à d'autres usages. On couronnait les vainqueurs aux jeux pythiques avec des rameaux de laurier qu'un enfant, désigné sous le nom d'*ἀμφιθαλής*, allait cueillir dans la vallée de Tempé, au nord de la Thessalie. Apollon lui-même s'était jadis rendu à Tempé pour s'y purifier de la souillure qu'il avait contractée en tuant le serpent. On précise qu'avant de revenir à Delphes pour y prendre possession de l'oracle, le dieu se couronna du laurier de Tempé et « qu'il prit dans la main droite une branche de ce même laurier » (2).

C'est ce geste qui est évoqué sur les monnaies de Caulonia, où Apollon est représenté avec un rameau qu'il tient précisément de la main droite. Quant au petit personnage qui accompagne l'image d'Apollon, il joue ici un rôle analogue à celui de l'*ἀμφιθαλής*, c'est-à-dire de l'enfant qui était chargé de couper des rameaux au laurier de Tempé et de les apporter à Delphes (3), et l'on y reconnaîtra un messager chargé d'annoncer le retour du dieu dans le sanctuaire du Parnasse. On peut expliquer de cette manière son attitude, qui évoque une course rapide, et les ailes qu'il porte parfois aux talons.

Ainsi c'est bien l'Apollon de Delphes qui est figuré sous cet aspect et le motif fait allusion à la cueillette du laurier dans la vallée de Tempé. Mais il reste à expliquer le choix de ce motif et nous ne pouvons y arriver sans recourir à une étymologie. Selon les auteurs anciens (4), Caulonia s'appelait primitivement Aulonia, ce qui permettait de reconnaître dans le nom de la cité le mot *αὐλών*, qui signifie « vallée ». Cette étymologie a d'autant plus d'intérêt que le mot *αὐλών* s'applique tout particulièrement à la vallée de Tempé.

Hérodote a recueilli une tradition selon laquelle la Thessalie était jadis un lac où se déversaient les eaux de différents fleuves. Mais Poseidon ouvrit une brèche entre l'Olympe et l'Ossa et les fleuves thessaliens, réunis dans le Pénée, purent désormais gagner

(1) P. AMANDRY, *La mantique apollinienne à Delphes*, p. 126 ss.

(2) ÉLIEN, *Var. Hist.*, III, 1 (texte cité dans mon article, *L'Apollon de Caulonia*, p. 16).

(3) Sur le terme *θαλλοφόροι*, qui désigne les *ἀμφιθαλείς* dans un texte de Saint Jean Chrysostome, voir L. ROBERT, *Hellenica*, XI-XII (1960), p. 560, n. 6 ; *Bull. épigr.*, 1961, n° 581.

(4) Le plus ancien témoignage est celui d'Hécatée de Milet : voir L. LACROIX, *L'Apollon de Caulonia*, p. 19.

la mer en passant par une gorge étroite (1). Cette gorge est la vallée de Tempé (2), mais, dans le texte où Hérodote explique à sa manière la formation de la plaine thessalienne, elle est simplement désignée par le terme *αὐλών* ou par l'expression *αὐλών στεινός*.

On peut ainsi se convaincre que le motif qui décore les monnaies de Caulonia n'a pas été choisi au hasard. Un rapprochement étymologique permettait de retrouver dans le nom de Caulonia le souvenir de l'*αὐλών* thessalien, où Apollon était allé cueillir le laurier avant de prendre possession de l'oracle de Delphes. Le type monétaire rappelle le séjour d'Apollon à Tempé, mais il évoque en même temps la dévotion des habitants de Caulonia à l'égard du dieu de Delphes, qui avait présidé à l'installation des colons achéens en Italie méridionale.

(1) HÉRODOTE, VII, 128 ss.

(2) HÉRODOTE, VII, 173.

CONCLUSIONS

Je me suis efforcé dans cet ouvrage d'étudier quelques aspects de la colonisation grecque en Italie méridionale et en Sicile. J'ai cherché sur les monnaies le reflet des traditions qui rattachent la colonie grecque à ses origines et j'ai dû, par conséquent, me limiter à quelques points précis, en tenant compte des renseignements que les monnaies sont susceptibles de nous offrir. Mon souhait le plus cher, au terme de cette étude, serait d'avoir réussi à convaincre le lecteur de l'importance du témoignage des monnaies. Encore convient-il d'ajouter que ce témoignage ne peut être examiné isolément. Pour que les types monétaires puissent reprendre à nos yeux toute leur signification, il faut constamment recourir à d'autres sources, littéraires, épigraphiques et archéologiques.

Des conclusions d'ordre général ne pourraient trouver place dans un ouvrage de ce genre, limité à la fois dans son cadre et dans sa matière. Néanmoins, il m'a paru souhaitable de rappeler les principaux résultats auxquels nous a conduits l'examen des monnaies dans leurs rapports avec la colonisation.

1) Une ville antique, nous avons pu le constater, tend à s'auroreler d'un passé légendaire qui lui permet de faire remonter ses origines aux temps les plus lointains, et cette réflexion s'applique à la plupart des colonies grecques de Sicile et d'Italie méridionale. Les légendes de fondation ne sont pas des constructions arbitraires, mais d'ingénieuses explications, qui répondent à des buts précis. Les Grecs, nous l'avons vu, ont eu recours à la légende d'Héraclès pour revendiquer la possession de certaines parties du territoire sicilien et c'est vraisemblablement pour les mêmes raisons qu'ils ont fait venir en Italie méridionale les Achéens des temps homériques ⁽¹⁾.

(1) Voir les réflexions de Fr. LENORMANT, *La Grande-Grèce*, I (2^{me} éd., 1881), p. 119 : « En effet, lorsqu'au VII^e siècle avant l'ère chrétienne les Grecs eurent couvert de leurs colonies toutes les côtes de l'Italie méridionale, ils prétendirent trouver à leurs établissements des précurseurs dans les âges héroïques de leur

Ces légendes, comme j'ai tenté de le montrer, sont le fruit de spéculations érudites sur des noms de peuples et de villes. Elles sont créées selon des procédés qui nous surprennent par leur caractère artificiel (1), mais que l'on pourrait retrouver aisément dans des périodes de l'histoire moins éloignées de notre époque. Que l'on songe, par exemple, au personnage de Francus ou Francion, dont les clercs du haut moyen âge ont fait un fils d'Hector, assurant ainsi à cet éponyme une ascendance pour le moins inattendue. Si l'on remonte jusqu'aux origines de cette tradition, on s'aperçoit qu'elle repose sur une simple analogie : le nom des Francs (*Franci*) a été mis en rapport d'une manière ou d'une autre avec celui des Phrygiens (*Phrygii*) et, comme ce dernier terme avait servi dès l'antiquité à désigner les Troyens, on en a conclu que les Francs devaient avoir pour ancêtres des Troyens (2).

race ; ils se représentèrent eux-mêmes comme ne formant qu'une seconde couche d'immigrants, précédée par une première bien des siècles auparavant. On dirait qu'ils s'étudiaient par là à créer une légitimité rétrospective à leurs établissements, qu'ils voyaient dans ces légendes l'affirmation d'un droit antique à la possession des contrées où ils avaient été chercher de nouvelles demeures ».

(1) Voir, à ce sujet, B. PACE, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, I (1935), p. 99, qui, à propos des traditions relatives aux populations primitives de la Sicile, me paraît avoir défini avec exactitude les procédés auxquels recourent les érudits anciens : « Quando Ellanico di Mitilene parla di una migrazione di ausoni e Filisto di iberi o altri di liguri, come quando Antioco attribuisce ai sicani l'origine iberica, adducendo a prova di questo fatto l'esistenza di un fiume Sikanòs in Iberia, ed altri riconduce le denominazioni di sicani, siculi, elimi ad eroi eponimi o divinità, non è da dubitare che ci troviamo di fronte a tradizioni ed elaborazioni di puro carattere letterario, che attraverso ravvicinamenti toponomastici o combinazioni e spiegazioni etimologiche ed erudite, concezioni mitologiche incontrollabili, mirano a far rientrare i vari popoli in generali vedute etnografiche o ad affermare origini dalle quali può anche esulare un qualsiasi effettivo contenuto storico ». Voir aussi les observations du même savant (p. 169), à propos des légendes de fondation des colonies grecques : « Anche gli accenni di qualche fonte a relazioni anteriori alle prime colonie sono risultato di tarde, evidenti combinazioni onomastiche e mitografiche ».

(2) Sur la légende de l'origine troyenne des Francs, voir E. FARAL, *La légende arthurienne. Études et documents*, I (1929), p. 171 ss. On peut aussi se reporter à ce que G. KURTH écrivait jadis à ce sujet dans son *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, 1893, p. 506 : « Cette légende aura le caractère de toutes les fictions du même genre. Elle sera de provenance érudite et nullement populaire, elle se confindra dans le monde des livres, et elle ne se répandra jamais dans les masses. En un mot, ce ne sera pas une création vivante du génie poétique de la nation, ce sera un fabricat du pédantisme des lettrés ». Après avoir montré de quelle manière s'était créée cette tradition, qui apparaît pour la première fois dans la chronique de FRÉDÉGAIRE, II, 4-6, G. Kurth conclut de la façon suivante

Ces raisonnements nous paraissent fantaisistes, mais nous aurions tort de vouloir les apprécier selon nos propres conceptions. Les traditions antiques relatives aux fondations de villes reflètent les rapports entre les peuples grecs, les liens de parenté qui les unissent et les rivalités qui les opposent. Elles sont loin d'être dépourvues d'intérêt, mais, si l'on y cherche le souvenir d'événements antérieurs à l'époque de la colonisation, il sera bon de les utiliser avec une grande prudence.

On connaît les théories de J. Bérard, selon lesquelles les légendes relatives à la colonisation trouveraient leur source dans « de lointains échanges entre le monde égéen et les pays de la Méditerranée centrale et occidentale » (1). Les découvertes qui ont été faites en Grèce au cours de ces dernières années et, en particulier, le déchiffrement de l'écriture mycénienne ont donné à ces théories un regain d'actualité. Elles semblent aujourd'hui fort en faveur, mais j'hésiterais pour ma part à les adopter. Au moment où l'on voit s'édifier des constructions aventureuses (2), il n'est peut-être pas inutile de rappeler que seule l'archéologie est capable de nous documenter sur les contacts qui ont pu s'établir dès l'époque mycénienne entre le bassin de la mer Égée et la partie occidentale de la Méditerranée (3).

(*op. cit.*, p. 513) : « Ainsi, pour me résumer, la légende de l'origine troyenne des Francs a été suggérée au commencement du VII^e siècle, à un Ripuaire peu cultivé, par de simples analogies de noms ». Sur le succès de la légende à l'époque de la Renaissance, voir E. R. CURTIUS, *Essai sur la France*, Paris, 1932, p. 34 ss.

(1) J. BÉRARD, *Colonisation*², p. 506. Voir aussi un des derniers travaux du regretté savant, *Recherches sur l'interprétation historique des légendes grecques, dans Études d'archéologie classique*, I (1955-1956) (*Annales de l'Est, Faculté des lettres de Nancy*, Mémoire n° 19, 1958), p. 41 ss. Il est curieux que J. Bérard ne se soit pas rendu compte du rôle que le terme « Achéens » avait pu jouer dans la création d'un cycle légendaire en Italie méridionale. Il écrivait au sujet de la légende de l'incendie des vaisseaux, localisée à l'embouchure du Neaethos (*Colonisation*², p. 365) : « Cette dernière localisation ne provient peut-être que d'un calembour et d'une confusion entre Achéens de l'âge héroïque et Achéens de la colonisation historique ». Pour les savants anciens, ce n'était cependant ni un calembour ni une simple confusion.

(2) L'exposé de G. PUGLIESE CARRATELLI dans *Greci e Italici in Magna Grecia (Atti del primo convegno di studi sulla Magna Grecia, 1961)*, Naples, 1962, p. 137 ss., me paraît à cet égard assez révélateur.

(3) Sur l'importance des témoignages fournis par l'archéologie, voir les justes observations de V. TUSA, dans *Kokalos*, 6 (1960), p. 35. Sur le matériel archéologique dont on dispose actuellement pour déterminer l'expansion mycénienne en Méditerranée occidentale, voir les publications de W. TAYLOR, *Mycenaean Pottery in Italy and Adjacent Areas*, Cambridge, 1958 et de Fr. BIANCOFIORE,

2) Quand on considère les motifs qui ornent les monnaies des villes de Sicile et d'Italie méridionale, une autre observation vient à l'esprit, c'est que la géographie est plus intéressée que l'histoire à l'interprétation de ces motifs. Ce qu'ils nous apportent, en effet, ce sont des témoignages sur les particularités du site et sur les productions naturelles de la région. Ceci nous ramène encore à la colonisation, aux raisons qui ont pu déterminer le choix d'un emplacement, aux conditions économiques qui ont favorisé le développement de la colonie.

Avec les divinités locales, dieux-fleuves et nymphes des eaux, si nombreuses, comme nous avons pu le constater, sur les monnaies des villes de Sicile et d'Italie méridionale, nous passons de la géographie à l'histoire des religions et, dans ce dernier domaine, c'est au témoignage de la monnaie que revient incontestablement la première place. Nous avons pu nous en rendre compte en reprenant l'étude des traditions relatives aux interventions de l'oracle de Delphes.

Sans doute, les monnaies ne peuvent-elles nous permettre de remonter jusqu'aux temps de la fondation des colonies de Sicile et d'Italie méridionale, mais, mieux que les textes des auteurs anciens, elles attestent la présence de cet Apollon Pythien, auquel les Grecs se plaisaient à reconnaître la qualité d'arché-gète. Elles éclairent un aspect de la colonisation que l'on aurait tort de négliger. Nous savons assurément qu'un phénomène de ce genre n'a pu être commandé et dirigé par les prêtres d'Apollon. Il trouve son explication dans des faits d'ordre économique et social, mais on aurait tort de croire que la religion lui est totalement étrangère. Cette extraordinaire entreprise, qui nous étonne encore aujourd'hui par sa hardiesse et par son ampleur et qui a permis à l'hellénisme d'étendre progressivement son influence à la plus grande partie du bassin méditerranéen, ne peut guère se concevoir sans un acte de foi à l'égard de la divinité.

La civiltà micenea nell' Italia meridionale, I, *La ceramica*, Rome, 1963. Voir aussi, sur les contacts avec le monde égéen, L. B. BREA, *Sicily before the Greeks*, New York, 1957 ; E. SJOEQUIST, *Heraclès in Sicily*, dans *Opuscula romana*, IV (1962), pp. 122-123. On notera, à propos de la légende de Minos, les réserves exprimées par un des récents historiens de la Sicile antique, L. PARETI, *Sicilia antica*, Palerme, 1959, p. 50 : « Ad ogni modo manca ogni prova di veri stanziamenti stabili di gente minoiche e micenea in Sicilia e le cosiddette « riprove » che se ne sono date, in base alle legende di Minosse nell'isola, sono destituite di ogni valore ».

INDEX

- Abantes 145.
 Acarnanie 82.
 Acesta, voir Ségeste.
 Aceste 56, 59. Voir Aegestès.
 Achaïe 8, 88, 158.
 Achaïos 88.
 Achéens en Italie méridionale 72,
 74 ; à Crotonne 77 ; à Metaponte
 79, 80, 84-89, 114, 154-161 ;
 dans l'épopée 66, 72, 80, 162,
 164, n. 1.
 Achéloos 34 ; sur les monnaies de
 Métaponte 82-83, 117.
 Acragas, fleuve, sur les monnaies
 d'Agrigente 116.
 Adristas 99.
 Aegesta, voir Ségeste.
 Aegesté 59, 61, 62.
 Aegestès, Aegestos 59, 62, 68.
 Aegion 114.
 Aenaria 143.
 Aesaros 77, 116, 136.
 Aethra 137.
 Aetolos 83.
 Agathyrnis, Agathyrmon 44, 47.
 Agathyrnos 44-48.
 Agrigente 9, 33, 40, 116.
 Agyieus, attribut d'Apollon 155.
 Aiolié 44.
 Aiolos et ses fils 44-48 ; éponyme
 des Éoliens 47, 83, 86, 87.
 Ajax, fils d'Oïlée 51.
 Alcathoos 31, 32, 36, 39.
 Alcinoos 77.
 Alcmène 38.
 Alexidamos 79.
 Alfius 150.
 Alphée 106, 136.
 Althaiménès 41.
 Amazone 35.
 Aménanos, fleuve, sur les monnaies
 de Catane 116.
 Amphicitions (monnaies des —)
 122, 141, 142.
 Amphitryon 38.
 Anaxandridas 69.
 Anaxilas 9, 13, 19-25, 104.
 Anchise 58, 59, 65.
 Anchisia, Anchisiae 65.
 Androklès, fils d'Aiolos 44, 46.
 Andromachos 140.
 Ankaïos 24.
 Antéor (Troÿen) 67.
 Anticharès 69.
 Antimnestos, fondateur de Rhé-
 gion 147.
 Antiochus de Syracuse 79, 83, 87,
 89, 147.
 Antiphémos, fondateur de Géla
 115, 136, 138.
 Aphrodite 59, 65 ; Érycine 60-61,
 71.
Apex (bandeau à —) 123.
 Apollodore 67, 68.
 Apollon à Catane, Léontini, Naxos
 et Tauroménion 139-142 ; à Cro-
 tone et à Caulonia 77, 158-161 ;
 à Cumes et à Naples 142-146 ;
 à Mégare et à Sélinonte 26, 29-
 34, 36, 42, 119-121, 151-154 ;
 à Métaponte 154-158 ; à Rhégion
 et à Messine 21, 146-151 ; Apollon
 Agraios 31 ; Archégète 16, 17,
 133, 139-149, 152, 153, 165 ;
 Décatéphoros 152-154 ; Delphi-
 nios 134 ; Pythien 131, 142,
 152, 153, 158, 165.
 Apollonie d'Illyrie 155.

- Apollonion de Sélinonte 30.
 Appien 16.
 Apsias 115, 136, 137.
 Apulie 67.
 Arcadie, Arcadiens 55, 61, 64, 65, 80, 99.
 Arcas 99.
 Archandros 88.
 Archégète 133. Voir Apollon.
 Archias, fondateur de Syracuse : 55, 90, 135, 136, 138, 158.
 Archidamos III 92.
 Architèlès 88.
 Aréthuse 103, 136 ; sur les monnaies de Syracuse 51, 106, 116.
 Argos, Argiens 37, 38, 39, 41, 42, 71, 72, 88 ; dans l'épopée 71.
 Aristagoras 18.
 Aristéas 156, 157.
 Ariston 148.
 Aristote 90.
 Arrien 63.
 Artémis à Mégare et à Sélinonte 26, 30-34, 36, 42, 152 ; à Métaponte 80 ; à Rhégion 149 ; à Syracuse 106, 109 ; — Agrotera 31, 32, 63.
 Asclépios 29, 119-121, 127.
 Asopos 88.
 Assinos, fleuve, sur les monnaies de Naxos 116.
 Assoros 116.
 Astyochos, fils d'Aiolos 44.
 Athéna à Crotonne 78 ; à Lagaria 75 ; à Siris 74 ; à Syracuse 50, 51.
 Athènes, Athéniens 15, 51, 54-56, 70, 85, 88, 108, 122.
 Attique 88.
 Auguste 58, 145.
 Ausones 66.
 Autel sur les monnaies de Crotonne 78 ; d'Entella 60 ; de Métaponte : 156 ; de Ségeste 61 ; de Sélinonte 118, 121 ; de Syracuse 50, 51 ; de Tarente 98. Voir Libation.
 Autochtonie 49, 50, 55, 56.
 Bacchylide 79, 108.
 Bateau (proue de —) sur les monnaies des Samiens 19, 20.
 Bélièr sur les monnaies de Syracuse 50, 51.
 Béotiens 37.
 Blé 103, 108-114. Voir Orge.
 Boiôtos 83, 84.
 Bouphonas, héros sicane 52, 53.
 Bruttium 67, 84, 117, 159.
 Bytaias, héros sicane 52, 53.
 Byttakos 53.
 Byzance 31, 37.
 Cachets d'archives 35.
 Cadmos 96.
 Callatis 37.
 Callimaque 45, 92, 93, 96, 104, 147.
 Callipolis (Chersonèse de Thrace) 31.
 Callipolis (Italie) 85, 86, 89.
 Camarina 8, 108, 115, 116, 128.
 Canthare sur les monnaies de Naxos 16, 17 ; de Rhégion 46 ; de Tarente 97, 99.
 Capyae, Capys 65.
 Carthage, Carthaginois 33, 69.
 Casas 80.
 Catane 8, 16, 108, 116, 139, 140, 142.
 Caulonia 8, 93, 159-161.
 Céphallénie 47.
 Cercopes 35.
 Chalcédoine 31, 37.
 Chalcis, Chalcidiens 7, 8, 14, 16, 19, 23-25, 45, 47, 98, 102, 103, 105, 109, 110, 139-151.
 Char sur les monnaies de Messéné et de Rhégion 24, 25 ; de Sélinonte 26, 30 ; de Tarente 100.
 Chasse 32, 62, 63.
 Chersonesos 37.
 Chien sur les monnaies de Ségeste 61, 62.
 Chrysapha (stèle de —) 97.
 Chrysas, fleuve, sur les monnaies d'Assoros 116.
 Chrysé 122.
 Chrysippos, fils d'Aiolos 45.

- Cicéron 56, 57, 63, 125.
 Cimon (graveur) 51, 106.
 Claros 31.
 Cnide, Cnidiens 9, 68, 69.
 Cnosso 41, 42, 96.
 Cocynthos (cap) 159.
 Colombe, attribut d'Aphrodite 60 ;
 messagère d'Apollon 146.
 Colophon 9, 72.
 Considius Nonianus (monétaire) 60.
 Coq sur les monnaies de Sélinonte
 118, 119, 122, 123.
 Coré 52, 109, 113, 114.
 Corinthe, Corinthiens 8, 37, 103,
 115, 138, 151, 152.
 Cornes du dieu Pan à Ségeste 62 ;
 des dieux-fleuves 82, 111, 116,
 117, 123.
 Coupe (divinité tenant une —) 46,
 82, 117, 124, 126, 155.
 Crataiménès, fondateur de Zancle,
 147.
 Crathis, fleuve, sur les monnaies
 de Pandosia 116, 117.
 Crète, Crétois 9, 40, 41, 136.
 Crimisa (cap) 67, 68, 136 ; (ville)
 75.
 Crimisos (fleuve) 56, 59, 62, 68.
 Crisa 48, 85 ; golfe de — 90, 96,
 134.
 Crisos 84.
 Cronos (faucille de —) 104.
 Crotone, Crotoniates 8, 67, 73,
 75-79, 90, 116, 135, 136, 138,
 158, 159.
 Croton (éponyme) 77.
 Cumes (Campanie) 7, 112, 142-
 146, 150.
 Cyclopes 43, 44, 49.
 Cyrène 96.
 Cyzique 21.
 Danaos 38, 88.
 Daulieus 84.
 Daulios 84, 85.
 Daulis 84.
 Daunos 67.
 Dauphin sur les monnaies de Syra-
 cuse 50, 51, 104-106, 109 ; de
 Tarente 89-96, 107 ; de Zancle
 24, 104, 105. Voir Apollon Del-
 phinios.
 Décimation 147, 148.
 Dédale 40, 144.
 Délôs 17, 157.
 Delphes 10, 33, 39, 77, 84, 90, 122,
 130-161.
 Déméter 38, 109, 113, 114, 128.
 Denys d'Halicarnasse 85, 89, 112.
 Denys de Syracuse 47, 140.
 Dîme 153-157.
 Diodore d'Éphèse 27, 28, 31.
 Diodore de Sicile 44, 45, 46, 48,
 49, 52, 54, 68, 69, 147, 148.
 Diogène Laërce 27, 119.
 Diomède 67.
 Dionysos 16, 18.
 Doride 88.
 Doriens 15, 37, 41, 69, 70, 85, 88,
 139.
 Dôrieus 69, 70, 76, 135.
 Dôros 88.
 Douketios 54.
 Douris de Samos 115.
 Échassier sur les monnaies de Séli-
 nonte 29, 118, 121 ; d'Entella
 125.
 Élée 9.
 Élide 81.
 Élis 129.
 Élymes 43, 55-72, 76, 84.
 Élymia 65.
 Élymos 59.
 Empédocle 13, 27, 28, 30, 31, 33,
 34, 118, 119, 124.
 Endymion 81, 82, 83.
 Énée 56-60, 64.
 Entella 59, 60, 61, 125.
 Entellus 60.
 Entimos, fondateur de Géla 115,
 136.
 Éole, voir Aiolos.
 Éoliens 81, 84, 85.
 Éoliennes (îles), voir Lipari.
 Épeios 67, 75, 84.

- Éphore 15, 84, 139.
 Épiphanie d'Apollon 33, 157.
 Érétrie, Érétriens 143, 157.
 Éros sur les monnaies d'Éryx 60.
 Érymanthe 61.
 Éryx (montagne et ville) 43, 56, 59, 61, 66, 68, 71, 125; (éponyme) 60, 61, 69, 72, 76.
 Eschyle 108, 110.
 Étienne de Byzance 15, 17, 83.
 Étolie, Étoliens 82, 83.
 Étrusques 66, 112.
 Étymologie, son rôle dans l'interprétation des types monétaires de Caulonia 160, de Messéné et de Rhégion 23; de Sélinonte 26, 118, 152; de Zancle 105. Voir Homonymies.
 Eubée, Eubéens 7, 8, 15, 112, 142-146.
 Euboia (Chalcis) 23.
 Eucléidas (graveur) 50, 51.
 Eumélos 146.
 Euménès (graveur) 50.
 Euripide 83, 124.
 Europe 40.
 Euryléon 70.
 Évandre 64.
- Faune marine 107, 112.
 Fleuves 102, 115, 136; sur les monnaies 107, 110, 116-124, 129.
 Fontaines 103, 115; sur les monnaies d'Himère 124, 125.
- Géla 9, 19, 33, 108, 110, 111, 116, 129, 135, 137.
 Gélanor 38.
 Gélas, fleuve 115, 136; sur les monnaies de Géla 111, 116, 117, 129.
 Gélon 22, 108, 151.
 Géryon 52, 138.
 Glaucos 86.
 Glychatas, héros sicane 52, 53.
 Gorgone 39.
 Gryneion 155.
 Gygès 133.
- Hadrans 90 n. 4.
 Hécaté de Milet 23, 76.
 Hellanicos 15, 16, 65.
 Hellen 88.
 Hélymus, voir Élymos.
 Héra d'Argos 39, 71, 73; à Chalcis 23; Héra Lacinia 77.
 Héraclée du Pont 36, 37.
 Héracléia (Sicile) 69.
 Héracléidès 56.
 Héraclès à Croton 75-79; dans le pays d'Éryx 60, 69-72, 76, 162; à Himère 127; à Mégare et à Sélinonte 26, 29, 34-42; à Motyé et à Solonte 76; chez les Sicanes 48-56, 162; ascendance argienne 38.
 Héraclides 41, 55, 69, 74, 76, 83, 88, 89.
 Héraclide Lembos 45, 147, 148.
 Héraea 64.
 Héraion d'Argos 39; de Sélinonte 35; du Silaris 73.
 Hermès 63, 126.
 Hermocratès 56.
 Hérodote 18, 19, 69, 76, 87, 133, 135, 156, 160.
 Héron 118, 126. Voir Échassier.
 Himère 8, 9, 33, 124-127.
 Hipparis, fleuve, sur les monnaies de Camarina 116.
 Hippoclès, fondateur de Cumes 142.
 Hippocrate, tyran de Géla 19, 24.
 Hippotès, père d'Aiolos 44.
 Hippotès (Héraclide) 69.
 Homère 32, 72, 132, 133.
 Homonymies et rapprochements étymologiques dans la légende d'Énée en Arcadie 65; des Troyens dans l'Adriatique et en Sardaigne 67 n. 5 et 6; de Philoctète 68; de Jason 73 n. 6; des Pyléens à Pise et à Métaponte 81-82. — Sicanes et Sicanos 49 n. 5; Aphrodite Érycine et Érymanthe 61 n. 2; Élymes et Élymia 65. — « Argiens » et « Achéens » dans les spéculations

- des mythographes 71-72. — Origines troyennes des Francs 163.
- Horace 107.
- Hyblon 151.
- Hygie 29.
- Hyperboréens 33, 157.
- Hypsas, fleuve, sur les monnaies de Sélinonte 26, 29, 116, 118-124.
- Iapyges 66, 90.
- Ibérie, Ibères 43, 49.
- Ilion 43, 66, 72, 74. Voir Troie.
- Ilithye 128.
- Inachos 38.
- Iokastos, fils d'Aiolos 44-46, 48, 98, 147.
- Ion 88.
- Ionie, Ioniens 15, 19, 72, 88, 139.
- Kar, Karia 38.
- Krytidias, héros sicane 52, 53.
- Kryton 53.
- Kyané 44.
- Kymé (Éolide) 7, 142.
- Lacédémone, Lacédémoniens 9, 74, 85, 87, 91, 115, 137, 138.
- Lachès 70.
- Lacinion (cap) 77, 136, 158.
- Lacinios 77.
- Laconie 74, 86, 87.
- Lagaria 67, 75, 84.
- Laistrygonos 44, 48.
- Lakios 136.
- Lamis 151.
- Laomédon 59, 72, 133.
- Laos 9.
- Laurier sur les monnaies de Catare 141; de Caulonia 159; de Léontini 110, 140; de Métaponte 156; de Myrina 155; de Sélinonte 118, 124; attribut d'Apollon 142, 148, 157, 160.
- Lelex 38.
- Léontini 8, 16, 44, 48, 109, 110, 118, 124, 139, 140, 142, 151.
- Lesbos 86.
- Lestrygons 43, 48, 49.
- Léto 30.
- Létoïdes 30, 33.
- Leucaspis 49, 50-54, 56.
- Leuctres (Laconie) 86, 87.
- Leukippos, fondateur de Métaponte 76, 85-89; autres 86.
- Libation 26, 78, 98, 110, 120, 124-126, 152.
- Lièvre sur les monnaies de Messéné et de Rhégion 24, 25, 111, 112.
- Ligures 49.
- Lilybée (cap) 44, 46, 47, 68, 76.
- Lion (tête de —) sur les monnaies de Messéné, de Rhégion et de Samos 19, 20, 21, 23, 25; de Léontini 109, 110, 140.
- Lipara 44.
- Lipari (iles) 9, 44, 47, 69.
- Liparos 44.
- Locres (Italie) 9, 72 n. 2.
- Locride 9, 51, 72 n. 2.
- Lousoi 80.
- Lucaniens 92.
- Lybie 96.
- Lycie (monnaies des dynastes de —) 21.
- Lycomèdes 55.
- Lyre sur les monnaies d'Apollonie d'Illyrie 155; de Léontini 110; de Naples 144; de Tauroménion 141.
- Macalla 75.
- Macar, Macareus 86.
- Magnésie du Méandre 86, 128.
- Magnètes 157.
- Mamertins 150, 151.
- Mantinée 65.
- Marathon (bataille de —) 32.
- Mare Piccolo 107.
- Mars 150.
- Mégara Hyblaea 8, 15, 26, 139, 151.
- Mégare, Mégariens 8, 15, 26, 30-42, 71, 85, 133, 139, 151-154.
- Mégareus 31, 32.
- Mégaron 38.
- Mégasthénès, fondateur de Cumes 142.

- Mélanippé 83.
 Mésambria 37.
 Messapiens 92.
 Messène 39.
 Messéné, Messana (Sicile) 13, 19-25, 45, 46, 48, 105, 111.
 Messénie, Messéniens 20, 25, 47, 64, 86, 87, 98, 147, 148, 150.
 Messine (déroit de —) 8, 19, 22, 44, 46-48.
 Métabon, Métabos 83.
 Métapa 82.
 Métapioi 81.
 Metaponte 8, 67, 72-75, 79-89, 113, 114, 117, 154-158.
 Métapontos 83, 85.
 Métopes de Sélinonte 30, 33, 34, 39, 40, 152; du trésor du Silaris 73.
 Midas (trône de —) 133.
 Milazzo 47.
 Milet 19.
 Milon 78.
 Minnerme 87.
 Minoa (Sicile) 40, 70.
 Minos 40.
 Minotaure 40.
 Moisson d'or 112, 154-157.
 Motyé 43, 76, 125.
 Myrina (Éolide) 155.
 Myscellos, fondateur de Crotona 77, 90, 135, 136, 138, 158.

 Naples 116, 142-146.
 Naupacte 47.
 Naxia (Carie) 17.
 Naxos (Cyclades) 13-18.
 Naxos (Sicile) 8, 9, 13-18, 90, 116, 139-142, 150.
 Nélée 84.
 Néléides 80.
 Nestor 80, 84, 85, 154.
 Nicias 108.
 Niké 85, 126.
Nostoi 67.
 Nymphes 63, 103, 116, 124-129.
 Océan 82.

 Oenôtres 66.
 Olympe 160.
 Olympie 24, 81, 128.
 Omphalos sur les monnaies des Amphicitions 122, 141; de Catane et de Tauroménion 141, 142; des Mamertins 151; de Myrina 155; de Naples 144; de Rhégion 149; des Séleucides 149.
 Opiques 43.
 Oponte 51.
 Oracles de fondation 115, 135-138.
 Orchomène (Arcadie) 64, 65.
 Oreste 88, 124.
 Orge (grain d'—) sur les monnaies de Cumes 112; de Géla 110, 111; de Léontini 109, 110, 140, 141; de Messana 112; de Sélinonte 11. — (épi d'—) sur les monnaies de Métaponte 113, 155; des villes de Sicile 114.
 Orthopolis 128.
 Ortygie (Sicile) 102, 103, 105, 136.
 Ossa 160.
 Ovide 77.
 Oxylos 83.

 Palerme 76.
 Pammilos, fondateur de Sélinonte 26.
 Pan à Messéné 24; à Ségeste 63, 64.
 Pandosia (Bruttium) 79, 116, 117, 124.
 Panopès 59.
 Panopeus 59, 84.
 Panormos 43.
 Pantakyas (fleuve) 151.
 Parrhasiens 64.
 Pasiphaé 40.
 Pausanias 38, 88, 90, 136, 152.
 Pédiacratès, héros sicane 52, 53.
 Peithagoras 70.
 Pélops 31.
 Pélorias (nymphé) 46.
 Pénéé 88.
 Pentathlos 68-70.
 Périérés, fils d'Aiolos 47, 87.

- Périérés, fondateur de Zancle 147.
 Perses 19, 108.
 Persée 38, 39.
 Perséphone 109.
 Pétélia 75.
 Phalakros, fils d'Aiolos 45.
 Phalanthos, fondateur de Tarente 89-91, 137, 138.
 Phasélis 136.
 Phéaciens 77.
 Phéniciens 18, 43, 68-70, 76.
 Phéraimon, Phérémon, fils d'Aiolos 44-46, 48.
 Philistos 49.
 Philoctète 67, 68, 75, 122.
 Phobos 34.
 Phocéens 9.
 Phocide, Phocidiens 59, 66, 67, 84.
 Phoibos 96.
 Phoinodamas 59, 60.
 Phoroneus 38.
 Phthie 88.
 Pindare 108, 127, 128.
 Pisa, Pisatide (Péloponnèse) 80, 81, 83.
 Pise (Italie) 80, 81.
 Pisé 81.
 Pithécoussae 7, 143.
 Platon 41.
 Plutarque 36, 152, 154, 155, 157.
 Pluton 109.
 Ports 102-107.
 Poseidon 25, 133, 160; à Tarente 90-93, 96.
 Posidonia 9, 73, 94.
 Pouzzoles 144.
 Priam 80.
 Proitos 80.
 Psophis 61.
 Pylade 124.
 Pyliens 80, 83-85, 154.
 Pyrrhus 57.
 Pythagoras (sculpteur) 24.
 Pythagore 78.
 Pythie 136, 137.
 Pythô 132, 133.
 Quenouille, attribut de Taras 97-100.
 Raisin (grappe de —) sur les monnaies de Naxos 16, 17; de Tarente 99.
 Rameau sur les monnaies de Caulonia 159; de Crotona 78; attribut des dieux-fleuves 117, 118. Voir Laurier.
 Rhégion 8, 9, 13, 19-25, 44-46, 48, 98, 115, 135-137, 146-151.
 Rhodes, Rhodiens 9, 68, 69, 86, 110, 136, 138.
 Rhypae 138, 158.
 Rome, Romains 56-58, 60, 99.
 Sacrifice, voir Autel.
 Salmonée 84.
 Samos, Samiens 9, 13, 19-24, 39.
 Sardaigne 67.
 Satyrion 91, 115, 136.
 Scymnus (pseudo —) 26.
 Ségeste 11, 33, 43, 56-72, 80, 125.
 Séleucides (monnaies des —) 149.
Sélimon (feuille de —) sur les monnaies de Sélinonte 26, 118; offrande du — 151-154.
 Sélinonte 8, 9, 11, 13, 26-42, 68-72, 108, 111, 116, 118-124, 126, 151-154.
 Sélinous, fleuve, sur les monnaies de Sélinonte 26, 29, 116, 118-124, 152.
 Sépeithos, fleuve, sur les monnaies de Naples 116.
 Serpent sur les monnaies de Rhégion 45, 46; de Sélinonte 118, 121, 122; de Tauroménion 141, 142; victoire d'Apollon sur le serpent 158, 160.
 Sicanes 43, 44, 48-56, 66.
 Sicania 43, 49.
 Sicanos, fleuve 49.
 Sicanos, général syracusain 56.
 Sicyone 115, 128.
 Sikèles 43, 44, 49, 54, 68.
 Sikelia 43, 49.
 Silène sur les monnaies de Naxos 17; d'Himère 124-126.
 Siris, Siritide 9, 72-74, 75, 79, 80, 87, 89.

- Sisyphe 83, 86.
 Skamandrios 32.
 Skylla 85.
 Solonte 43, 76.
 Sosipolis 128 129.
 Sources, voir Fontaines.
 Sparte, Spartiates 32, 92. Voir Lacédémone.
 Stace 145.
 Stèles funéraires 97, 123.
 Stieia 118, 124.
 Strabon 7, 26, 80, 83-85, 87, 115, 142, 143, 145, 147, 148, 154.
 Sybaris, Sybarites 8, 72, 73, 75, 77-80, 87, 114, 158.
 Symaethos 8, 151.
 Syracuse, Syracusains 8, 9, 33, 43, 50-56, 90, 103, 105, 106, 108, 111, 115, 135, 136, 151, 158.
 Tanagra 37.
 Taras, fleuve 115, 136; éponyme de Tarente 76, 89-100, 107.
 Tarente, Tarentins 9, 74, 76, 79, 85, 87, 89-100, 103, 107, 115, 135-137.
 Taureau sur les monnaies de Sélinonte 29, 118, 119, 121; de Sybaris 114; tête de taureau sur les monnaies de Samos 20; taureau à face humaine 110, 111, 116, 117; taureau de Crète 26, 34-42; taureau consacré à Zeus Sosipolis 128.
 Tauroménion 18, 140-142.
 Télépatra 44, 48.
 Témésa 67, 84.
 Tempé (vallée de —) 160, 161.
 Ténédos 152.
 Térina 9, 126.
 Thétyhs 82.
 Thapsos 151.
 Thèbes 37, 38, 96.
 Théoclès, fondateur de Naxos 15, 16, 90, 139.
 Thermae Himerenses 127.
 Théron 22, 128.
 Thessalie 81, 88, 160.
 Thouclès, voir Théoclès.
 Thourioi 79.
 Thrasybule 33.
 Thucydide 15, 19, 20, 26, 43, 49, 56, 58, 59, 65, 66, 68, 70, 115, 139, 146, 147, 151.
 Timée 49, 140, 148.
 Tisaménos 88.
 Tite-Live 143.
 Trasimène (lac) 60.
 Trépied sur les monnaies d'Apolonie d'Illyrie 155; de Crotone 138, 158; de Léontini 110, 140, 142; de Naples 144; de Rhégion 148; de Tauroménion 141, 142.
 Trézéniens 73.
 Trichonis (lac) 82.
 Triptolème 99.
 Troie, Troyens 11, 43, 56-68, 71-74, 75, 79-81, 133, 138, 163.
 Trótilon 151.
 Tyché 129.
 Tyliossos 41.
 Tyndaris 45-48.
 Tyrannos 84.
 Ulysse 44.
 Vache (protomé de —) sur les monnaies de Samos 23.
 Veau (tête de —) sur les monnaies de Messéné et de Rhégion 20, 21.
 Véies 57.
 Velleius Paterculus 145.
 Vénus 56.
 Ver sacrum 150.
 Vierges Hyperboréennes 158.
 Virgile 56, 58, 60, 64, 144.
 Xénophon 65.
 Xouthia 44.
 Xouthos, fils d'Aiolos 44, 48; fils d'Hellen 88.
 Zancle 8, 9, 19-25, 103-105, 146.
 Zeus à Chalcis et à Zancle 25, 105; à Sélinonte 34, 39; Zeus Sosipolis 128; Sôter 127.
 Zonaras 57.

TABLE DES PLANCHES (1)

PL. I

1. Naxos (Sicile) : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 26.
2. Naxos (Sicile) : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XV, 48.
3. Naxos (Cyclades) : *Principal Coins of the Greeks*, pl.V, 44.
4. Samiens de Zancle : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 17.
5. Samos : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VIII, 29.
6. Messéné : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 25.
7. Rhégion : *Principal Coins of the Greeks*, pl. VII, 18.
8. Messéné : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXV, 8.

PL. II.

1. Zancle : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXV, 16.
2. Sélinonte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 28.
3. Sélinonte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XVI, 52.
4. Sélinonte : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXXIII, 7.
5. Sélinonte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XVI, 53.
6. Sélinonte (cachet d'archives) : *Memorie della Accad. dei Lincei, classe di scienze morali*, 1883, pl.IV, 125.
7. Sélinonte (cachet d'archives) : *Memorie della Accad. dei Lincei, classe di scienze morali*, 1883, pl.IV, 24.

PL. III.

1. Rhégion : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XIV, 20.
2. Messéné : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXVII, 11.
3. Syracuse : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XLII, 9.
4. Tyndaris (Æ) : J. BABELON, *Coll. de Luynes*, pl.LIII, 1424.
5. Ségeste : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 27.
6. Éryx : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XV, 34.
7. Ségeste : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.LXII, 2.

PL. IV.

1. Syracuse : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, p. 215, fig. 47.
2. Syracuse : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, p. 214, fig. 46.

(1) Le métal n'est spécifié que pour les pièces d'or (AV) et de bronze (Æ).

PL.V

1. Ségeste (Æ) : SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, pl.XXVII, 3.
2. Denier romain : SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, pl.XXVII, 1.
3. Ségeste : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XVI, 51.
4. Métaponte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXV, 15.
5. Ségeste : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.LXII, 12.
6. Métaponte (AV) : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXV, 13.
7. Crotone : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XIV, 18.
8. Crotone : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXV, 21.

PL.VI.

1. Métaponte : NOE, *Coinage of Metapontum*, II, pl. 24, 311.
2. Tarente : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VI, 3.
3. Tarente (AV) : Berlin, *Beschreib. der ant. Münzen*, III, pl.X, 161.
4. Tarente : VLASTO, *Τάρας οἰκιστής*, pl.I, 1a.
5. Tarente : Berlin, *Beschreib. der ant. Münzen*, III, pl.XII, 184.
6. Tarente (AV) : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXV, 7.
7. Tarente : Berlin, *Beschreib. der ant. Münzen*, III, pl.XII, 178.
8. Tarente : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VI, 5.
9. Tarente : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XIII, 6.

PL.VII.

1. Zancle : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 24.
2. Zancle : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXV, 3.
3. Syracuse : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 30.
4. Syracuse : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XVII, 68.
5. Léontini : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 23.
6. Léontini : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXII, 13.
7. Léontini : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXIII, 9, 11.
8. Léontini (Æ) : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXIV, 10.
9. Léontini : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXIII, 17, 18.

PL.VIII.

1. Géla : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XIX, 1.
2. Géla : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XIX, 5.
3. Messina : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXVII, 7.
4. Messina : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXVI, 16.
5. Cumes : Berlin, *Beschreib. der ant. Münzen*, III, pl.III, 39.
6. Sélinonte : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXXIII, 1.

PL.IX.

1. Sélinonte : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXXIII, 11.
2. Syracuse : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XLIII, 21.
3. Sybaris : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VI, 11.
4. Métaponte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VI, 8.

5. Métaponte : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXXI, 7.
6. Pandosia : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XIV, 19.
7. Stiela : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.LX, 17.

PL.X.

1. Himère : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XV, 42.
2. Éryx : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.LXIV, 2.
3. Himère : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XV, 41.
4. Géla : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XVII, 21.
5. Naxos : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXVIII, 28.
6. Léontini : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXIII, 12.
7. Catane : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XIV, 30.
8. Léontini : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, pl.XXII, 15.

PL.XI

1. Tauroménion : Rizzo, *Monete greche della Sicilia*, p. 160, fig. 39, c-g.
2. Naples : Berlin, *Beschreib. der ant. Münzen*, III, pl.VI, 83.
3. Rhégion : *Principal Coins of the Greeks*, pl.XXVI, 24.
4. Rhégion : Sylloge, *Lockett Coll.*, I, pl.XII, 661.
5. Mamertins (Æ) : SÄRSTRÖM, *Coinage of the Mamertines*, pl.XXVIII, 223.
6. Tauroménion : HOLM, *Geschichte Siciliens*, III, pl.VII, 6.
7. Catane (Æ) : Sylloge, *Danish Museum, Sicily*, I, pl.4, 191.

PL.XII

1. Rhégion (Æ) : NASTER, *Coll. de Hirsch*, pl.XIII, 251.
2. Métaponte : NOE, *Coinage of Metapontum*, II, pl.33, 431.
3. Métaponte : NOE, *Coinage of Metapontum*, II, pl.24, 315.
4. Métaponte : NOE, *Coinage of Metapontum*, II, pl.24, 319.
5. Métaponte : NOE, *Coinage of Metapontum*, II, p.24, 320.
6. Crotone : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VII, 14.
7. Caulonia : *Principal Coins of the Greeks*, pl.VI, 13.

TABLE DES MATIÈRES

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
Chapitre I. MÉTROPOLIS ET COLONIES	13
1. La fondation de Naxos	14
2. Les Samiens sur les rives du détroit	19
3. Les origines de Sélinonte	26
Chapitre II. LES MIGRATIONS DE PEUPLES ET LA COLONISATION LÉGENDAIRE EN SICILE	43
1. Les royaumes des fils d'Aiolos	44
2. Héraclès et les Sicanes	48
3. Les origines troyennes des Élymes	56
Chapitre III. ÉPONYMES ET FONDATEURS LÉGENDAIRES EN ITALIE MÉRIDIONALE	75
1. La légende d'Héraclès à Croton	76
2. Leukippos et les origines de Métaponte	79
3. Taras, éponyme de Tarente	89
Chapitre IV. LE SITE DE LA COLONIE	101
1. Le milieu maritime	103
2. La fertilité du sol	108
3. Le rôle des fleuves et des nymphes	115
Chapitre V. L'ORACLE DE DELPHES ET LA COLONISATION	130
1. L'Apollon Archégète des Naxiens	139
2. Apollon Archégète à Cumès et à Naples	142
3. Apollon Archégète à Rhégion et le « ver sacrum » des Mamertins	146

4. L'offrande du <i>selinon</i> et la colonisation mégarienne en Sicile	151
5. La « moisson d'or » de Métaponte	154
6. Apollon Pythien à Crotona et à Caulonia	158
CONCLUSIONS	162
INDEX	166
TABLE DES PLANCHES	174
TABLE DES MATIÈRES	177

PLANCHES



1



2



3



4



5



6



7



8



3



1



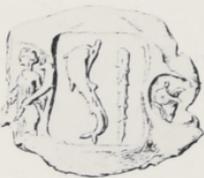
2



4



5



6



7





1



3



2



4



5



6



7



1



A

B

C



2



1



2



3



4



5



6



5



7



8





2



1



3



4



5



6



7



8



9





1



2



3



4



5



6



7



9



8



1



3



2



4



6



5





2



1



4



3



5



6



7



2



1



3

4



5



6



7



8



1

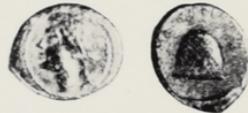


2



3

4



5



6



7



1



2



3



4



5



6



7